LECTURE PRAGMATIQUE DES MORPHEMES TEMPORELS DU SWAHILI

Frederick Iraki Kang'Ethe

▶ **To cite this version:**

Frederick Iraki Kang'Ethe. LECTURE PRAGMATIQUE DES MORPHEMES TEMPORELS DU SWAHILI. Linguistique. Université de Genève, 2002. Français. NNT : . tel-01261463

HAL Id: tel-01261463
https://shs.hal.science/tel-01261463

Submitted on 25 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LECTURE PRAGMATIQUE DES MORPHEMES TEMPORELS DU SWAHILI

FREDERICK IRAKI KANG'ETHE

These Doctorale (Ph.D. Thesis)

UNIVERSITE DE GENEVA

OCTOBRE *2002*

FACULTÉ DES LETTRES

DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

LECTURE PRAGMATIQUE DES MORPHÈMES TEMPORELS DU SWAHILI

Thèse présentée à la Faculté des Lettres de
l'Université de Genève par

Frederick Iraki Kang'ethe

pour obtenir le grade de Docteur ès Lettres, mention Linguistique

IFRA

IFRA001062

22 / 07 / 04

KAN 496.392

Jury:

Professeur Eddy Roulet: Président
Professeur Jacques Moeschler : Directeur
Professeur Anne Reboul
Professeur Arie Molendijk
Professeur Contini-Morava

Université de Genève, octobre 2002

LECTURE PRAGMATIQUE DES MORPHEMES TEMPORELS DU SWAHILI

À ma femme Tijana Kang'ethe

et nos trois enfants Ted Iraki, Marvin Mwangi et Dusan Iraki.

Remerciements

Je tiens, de prime abord, à remercier le professeur Jacques Moeschler qui m'a encouragé à me pencher sur les temps verbaux du swahili, d'abord au niveau de mon Diplôme d'Etudes Supérieures (DES) qu'il avait dirigé, et ensuite au niveau du doctorat. La qualité de direction était remarquable malgré la distance qui nous séparait et les séances de réflexion tenues chez lui en France ou en Suisse m'ont permis de repositionner mon travail et d'en améliorer la qualité. Les conférences organisées dans le département et plus récemment la conférence donnée par le professeur Moeschler à l'Université de Nairobi, au Kenya en Afrique, m'ont été fort précieuses au niveau intellectuel.

Je suis également reconnaissant à Anne Reboul qui a su si gentiment mettre à ma disposition une gamme de livres sur les sciences cognitives et qui m'a soutenue moralement et intellectuellement dans cette entreprise. Les conversations électroniques avec Anne ont été indispensables à l'amélioration de ce travail.

Ma gratitude va également au professeur Eddy Roulet qui m'a beaucoup encouragé à mon arrivée à l'Université de Genève. Il m'a fait comprendre qu'avec assiduité et concentration je pourrais terminer mon DES en une année. Grâce à ce conseil, j'ai pu terminer mon DES en moins d'une année.

Je remercie aussi la Société Académique de Genève qui a financé mon voyage et mon séjour en Angleterre en 2001 pour présenter mes travaux de recherche à la Conférence Internationale de l'Université de York. Les discussions intellectuelles à la suite de ma présentation m'ont permis de retoucher certains arguments dans cette thèse.

Je remercie la Confédération Suisse et Mme Islamshah de l'Ambassade de Suisse à Nairobi pour le soutien financier qui m'a permis de visiter la Suisse une fois par an en vue de consulter mon directeur de thèse. Grâce à cette bourse j'ai réalisé mon rêve de soutenir une thèse doctorale. Dans la même foulée, je remercie l'Université de Nairobi qui m'a donné les congés nécessaires pour venir en Suisse.

Ma femme Tijana trouvera ici une mention spéciale. Son amour pour moi a éclairé mes pensées et soulagé mes pires angoisses dans la vie et son encouragement sous forme d'idées ou de confort m'a permis de mener à terme ce travail. Rien ne dépasse l'amour.

Finalement, je remercie les membres du Groupe de Recherche sur la Référence Temporelle (GRRT), à savoir Louis de Saussure, Bertrand Sthioul, Izumi Tahara, pour le soutien moral et pour leur grande amitié. Que tous mes amis, Syvie Amisi, Dr Karega-Munene, Joseph Mbuthia, Waithaka Waihenya, ma nièce Catherine Ciku et ma sœur Catherine Wanjiku Kamande, qui s'occupent de mes enfants pendant mes déplacements en Europe, soient ici vivement remerciés.

A tous et à toutes je dis ***Ahsanteni sana!*** **(Merci beaucoup !)**

Table de matières

Introduction **1**

La Théorie de la Pertinence 4

L'influence de la Théorie de Fodor 4

Le Principe de Pertinence 11

Effet contextuel 12

Coût de traitement 12

Théorie des Représentations Mentales 12

Représentations des éventualités dans la TRM 15

Modèle des Inférences Directionnelles (MID) 20

Théorie de l'Optimalité (TO) 22

TO et les temps verbaux du swahili 24

Le Modèle de Conflit (MC) 26

La comparaison pragmatique 28

Méthodologie 28

Plan général de la thèse 29

Première partie : Présentation du swahili 30

Introduction 31

Chapitre 1 : La langue swahilie : histoire, organisation, rôle et statut 32

1.1 Histoire du swahili 32

1.2 L'aire géographique du swahili 34

1.3 La place du swahili au Kenya 34

1.4 Le swahili en dehors de l'Afrique 37

1.5 Perspectives du swahili 38

1.6 Le swahili comme langue panafricaine 40

Chapitre 2 : Présentation critique des temps verbaux du swahili 44

2.0 Introduction 44

2.1 Les temps verbaux du swahili 45

2.2 Le morphème *-na-* 48

2.3 Le morphème *-a-* 50

2.4 Le morphème *-ta-* 52

2.5 Le morphème *-hu-* 53

2.6 Le morphème *-me-* 56

2.7 Le morphème *-li-* 58

2.8 D'autres morphèmes swahilis : Le cas du discours 60

2.8.1 Le morphème *-ki-* 60

2.8.2 Le morphème *-ka-* 63

2.8.3 Les morphèmes *-nga-* et *-japo-* 65

2.8.4 Les morphèmes *–nge-, -ngali-,* et *-ngeli-* 66

2.9 Bilan 68

Seconde partie : La cognition et le traitement des temps verbaux du swahili 70

Introduction 71

Chapitre 3 : Théories cognitives et le traitement des temps verbaux 73

3.0 Introduction 73

3.1 Cadre d'analyse 73

3.1.1 Une typologie d'informations 73

3.1.2 Le traitement des informations 74

3.1.3 Le contexte 75

3.2 L'interprétation de *-na-* 76

3.2.1 Implications de la figure 5 78

3.2.2 Conséquences sur le coût du traitement cognitif 79

3.2.3 Usage descriptif et usage interprétatif 85

3.2.4 L'analogie du marteau 87

3.3 Les effets psychologiques de *-na-* 88

3.4 La Théorie des Représentations Mentales et les temps verbaux du swahili 91

3.5 La Théorie des Modèles Multiples 95

3.6 Enrichissement de la TRM 101

3.6.1 Compétition entre les RM 101

3.6.2 RM gagnant : Critères de sélection 102

3.7 La Théorie de la Pertinence (TP) et

la Théorie de l'Optimalité (TO) : le cas de *-na-* 104

3.7.1 Candidat optimal :*-na-* vs. *-ta-* ; *-na-* vs. *-li-* 105

3.7.2 TO, TP, Intelligences Multiples et efficacité 106

3.7.3 La compétition de modèles :

Arguments de la biologie et de la mémétique 107

3.8 Cognition modulaire : Production et compréhension des énoncés 109

3.8.1 Production des énoncés 110

3.8.2 Compréhension des énoncés 113

3.9 Conclusion 115

Chapitre 4 : Conflit entre les morphèmes temporels 117

4.0 Introduction 117

4.1 *-a-* versus *-na-* 117

4.1.1 Pour désamorcer le conflit 118

4.1.2 Représentations mentales et conflit *-na-* versus *-a-* 121

4.1.3 « Le présent est une puissante déesse » 121

4.1.4 Application de notre modèle (figure 16a) 121

4.1.5 Abréviation de *-na-* à *-a-* 124

4.2 *-na-* versus *-hu-* et *-a-* 127

4.2.1 Évolution morphologique ? 129

4.2.2 Modèle de l'encodage des éventualités par l'esprit humain 130

4.3 *-me-* versus *-li-* 131

4.3.1 Discussion sur *-me-* 131

4.3.2 *-me-* et le *Present Perfect* de l'anglais 132

4.3.3 *-me-*, le passé composé, le *Present Perfect* et les prédicats statifs 136

4.3.4 Temps défini versus temps indéfini 138

4.3.5 *-me-* et son rapport avec le PC/PS du français 140

4.3.6 Le critère de distance 144

4.3.7 Temps relatif versus temps absolu 145

4.4 Discussion sur *-li-* 146

4.4.1 *-li-* égal au *Simple Past*, au PS ou à IMP ? 146

4.4.2 *-li-* et l'aoriste (PS) 148

4.4.3 *-li-* au visage de Janus (PS et IMP) 148

4.5 Concurrence des RM *:-me-* versus *-li-* 150

4.5.1 La distance psychologique 150

4.5.2 Deux RM distinctes *:-me-* et *-li-* 150

4.6 *-me-* et l'effet psychologique de 'comme si' : S-E,R=E,R-S 151

4.7 Explication de la rivalité :*-me-* versus *-li-* 153

4.8 Conclusion 156

Chapitre 5 : Lecture pragmatique des morphèmes temporels 157

5.0 Introduction 157

5.1 Le morphème *-ki-* 157

5.2 Emplois de *-ki-* 159

5.2.1 Exprimer une condition 160

5.2.2 Exprimer une action qui continue depuis un certain temps 160

5.2.3 Exprimer une action qui continue lorsqu'une autre survient 161

5.2.4 Exprimer une action qui sera en cours lorsqu'une autre aura lieu 162

5.2.5 Exprimer la simultanéité de deux actions 164

5.2.6 Exprimer une vérité générale ou une habitude 164

5.2.7 Marquer l'aspect imperfectif ou l'inaccompli 165

5.2.8 Marquer l'aspect perfectif ou l'accompli 166

5.2.9 Marquer la subordination d'une action par rapport à une autre 166

5.3 Lecture pragmatique de *-ki-* 168

5.3.1 *-ki-* et l'imparfait du français 169

5.3.2 *-ki-* et la Théorie de la Pertinence 171

5.3.3 *-ki-* et le Modèle de Conflit (MC) 172

5.3.4 *-ki-* et le Modèle des Inférences Directionnelles (MID) 175

5.4 Lecture pragmatique de *-ngeli-* et *-nge-* 176

5.4.1 *-nge-* et *-ngeli-* et les mondes possibles 176

5.4.2 Interprétation des conditionnelles contrefactuelles du swahili 179

5.4.3 Le Modèle de Conflit et les morphèmes *-nge-* et *-ngali-* 180

5.4.4 Parcours interprétatif de *-nge-* 184

5.5 Conclusion 185

Troisième partie : La négation et les relations du discours en swahili 186

Introduction 187

Chapitre 6 : Lecture pragmatique de la négation en swahili 188

6.0 Introduction 188

6.1 Lecture sémantico-logique de la négation 189

6.1.1 Portée de la négation 189

6.1.2 Présupposition sémantique et négation 190

6.2 Asserter et nier le temps 192

6.2.1 L'asymétrie affirmative-négative 192

6.3 Analyse classique de la négation en swahili 196

6.3.1 Les morphèmes *-na-*, *-a-* et *-hu-* 197

6.3.2 Le morphème *-li-* 198

6.3.3 Le morphème *-me-* 199

6.3.4 Le morphème *-ta-* 201

6.3.5 Le morphème *-ki-* 201

6.3.6 Les morphèmes *-nge-*, *-ngeli* et *-ngali-* 203

6.3.7 Le morphème *-ka-* 204

6.3.8 La négation de *-ki-* : approfondissement 205

6.3.9 Récapitulation 207

6.4 L'analyse de Contini-Morava 208

6.5 La négation dans notre cadre théorique 210

6.5.1 Conséquences de l'étude de Contini-Morava 210

6.5.2 Approfondissement de l'étude 211

6.6 Conclusion 212

Chapitre 7 : Le discours en swahili 214

7.0 Introduction 214

7.1 La logique des relations de discours 214

7.1.1 La causalité 215

7.1.1.1 Les règles conceptuelles 215

7.1.1.2 Le swahili et la causalité 217

7.1.2 La précédence immédiate 218

7.1.2.1 *-me-/-li-* dans le discours 218

7.1.2.2 *-ka-* et l'ordre temporel (OT) 219

7.1.3 L'inclusion ou la relation partie-tout 219

7.1.4 Le recouvrement temporel 221

7.2 Les relations de discours 222

7.2.1 Explication (α,β) 223

7.2.2 Narration (α,β) 224

7.2.3 Elaboration (α,β) 232

7.2.4 Arrière-plan (α β) 235

7.2.5 Résultat (α,β) 236

7.3 Le Modèle des Inférences Directionnelles (MID) 237

7.3.1 Principe A 237

7.3.2 Principe B 240

7.3.3 Principe C 241

7.4 Traits directionnels et la Théorie X-Barre 245

7.4.1 Théorie X-Barre 245

7.5 Conclusion 250

Quatrième partie : Les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français 251

Introduction 252

Chapitre 8 : Les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français : Une comparaison pragmatique 253

8.0 Introduction 253

8.1 *-na-* et le *présent* du français 253

8.1.1 Les points de convergence 253

8.1.2 Les points de divergence 256

8.2 Le morphème *-me-* et le *passé composé* 258

8.2.1 Les analogies 258

8.2.2 Les divergences 260

8.3 Le morphème *-li-* et le *passé simple* (PS) 262

8.3.1 Les ressemblances 262

8.3.2 Les divergences 262

8.4 *-ta-* et le *futur* du français 266

8.4.1 Points de contact 266

8.4.2 Points de divergence 267

8.5 Le morphème *-ki-* et les temps du français 267

8.5.1 Les points de contact 267

8.5.2 Les divergences 269

8.6 *-nge-, -ngali-/-ngeli-* et le *conditionnel* du français 270

8.7 Tableau récapitulatif 272

8.8 Conclusion 273

Conclusions 274

Perspectives **279**

Bibliographie **280**

Introduction

Cette thèse vise, en premier lieu, à décrire l'usage des temps verbaux du swahili de manière plus précise. En second lieu, elle se propose de mettre en lumière quelques points de comparaison pragmatique entre les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français. Commençons par le premier objectif.

Les descriptions classiques et modernes sont soit parcellaires soit erronées, comme nous le verrons au chapitre consacré à leur présentation critique. A titre d'exemple, Waihiga (1999), entre autres auteurs, observe que le morphème *–na-* en swahili ne sert qu'à décrire une action qui se déroule au moment de la parole. Certes, le morphème remplit ce rôle mais il a d'autres valeurs. Nous montrons que *–na-* peut également décrire un événement passé ou futur, un événement habituel et une vérité générale (valeur gnomique) du genre *la terre tourne autour du soleil.* Ici, nous avons affaire à une description parcellaire.

Par ailleurs, Crozon & Polomack (1992) font l'hypothèse que le morphème *–li-* du swahili correspond à l'imparfait du français. Or, notre analyse montre que seul l'*imparfait d'atténuation* correspondrait approximativement à certains usages de *–li-*. On voit que la description de Crozon & Polomack n'est pas sans intérêt mais la généralisation induit facilement en erreur. De surcroît, les exemples proposés à l'appui s'avèrent problématiques car ils se traduiraient avec le *passé composé* du français et non pas avec l'imparfait. C'est le cas de *nilifanya, nilijibu* et *niliandika* (respectivement *j'ai fait, j'ai* répondu et *j'ai* écrit) critiqués au § 2.7. Bref, les descriptions sont à compléter et à amender.

Comment expliquer cet état de choses ? Premièrement, nous faisons l'hypothèse que le cadre théorique qui inspire les descriptions classiques et modernes du swahili est inadéquat et donc mal adapté à la besogne. Nous nous expliquons. Bon nombre d'auteurs classiques et modernes s'évertuent à proposer un et un seul usage d'un temps verbal. Dans cette optique, un temps verbal est doté d'une sémantique stable et invariante. Comment alors expliquer les 5 usages de *–na-*? Beaucoup d'auteurs préfèrent ne pas en parler.

Le deuxième problème lié au cadre théorique est le suivant: pour décrire un même événement le locuteur swahili, dans certains contextes, peut choisir entre deux morphèmes. C'est le cas de *–me-* et *–li-*. Comment est-ce possible si un morphème n'avait qu'une seule sémantique unique à lui-même ? De même, il est malaisé de dire pourquoi le locuteur choisirait entre les deux morphèmes.

Le troisième problème, lié au deuxième, est celui de l'interprétation des temps verbaux. Les grammaires classiques et modernes ne s'intéressent pas aux processus cognitifs sous-jacents à la production et la compréhension d'énoncés. Il en ressort que les effets des différents temps verbaux sur l'esprit humain, si important qu'ils soient, sont négligés. L'acte d'énonciation est loin d'être un simple encodage des messages qui sont par la suite simplement décodés par l'interlocuteur. Le modèle codique de communication met en exergue l'idée que la langue est un code qui permet aux humains d'encoder et de décoder des messages. Mais s'il est difficile de récuser la fonction de communication de la langue, il faudrait néanmoins en reconnaître d'autres usages. Il s'agit essentiellement du rôle de représentation d'états de choses et de pensées (Fodor 1986 et 1990).[1] Cette fonction, importante, n'est pas valorisée dans les grammaires classiques.

Il découle de qui précède qu'il faudrait définir un autre cadre théorique qui serait à même de relever le défi de décrire les temps verbaux du swahili comme il faut. Il s'agit essentiellement de la Théorie de la Pertinence (Sperber & Wilson 1986, 1989) et ses sous-développements, notamment la Théorie des Représentations Mentales (Reboul 2000) et le Modèle des Inférences Directionnelles (Moeschler 1998a, 2000a, 2001[2]).

La première théorie a le mérite de proposer le principe qui guide la compréhension d'énoncés, à savoir la quête de *pertinence* dans l'énoncé du locuteur. L'esprit de l'interlocuteur se met automatiquement à la récupération de l'intention informative du locuteur. De plus, la théorie met en exergue le rôle du contexte dans la récupération de ses intentions. Ainsi, les temps verbaux puisent leur sens dans le contexte construit par l'allocutaire.

La deuxième sous-théorie introduit de manière plus précise la notion de représentations mentales. Si la langue sert à représenter le monde, il est nécessaire de préciser la nature de ces représentations. Dans notre interprétation de la théorie, les temps verbaux fonctionnent comment des déclencheurs dans le processus aboutissant aux représentations mentales des événements. En effet, les différents morphèmes temporels déclenchent des représentations différentes des événements. A titre d'exemple, l'image mentale formée par l'emploi du

---

[1] Voir Moeschler & Reboul (1994) et Reboul & Moeschler (1998a) pour une critique étoffée du modèle codique. .

[2] La conférence intitulée "L'interface entre la sémantique et la pragmatique dans la linguistique française" donnée à l'Université de Nairobi, au Kenya, en décembre 2001.

présent en français pour relater un événement passé est sensiblement différente de celle construite au moyen du *passé composé* voire même du *passé simple.*

La troisième sous-théorie a un double intérêt. Premièrement, elle affine la typologie des informations pertinentes pour l'interprétation des énoncés. On trouve des informations conceptuelles encodées par les noms, les verbes et les adjectifs; des informations procédurales véhiculées par les mots grammaticaux (temps verbaux, connecteurs, négation, pluriel, etc.) et des informations contextuelles tirées du contexte. Ce dernier est construit à partir de la situation physique, des informations mutuellement manifestes au locuteur et à l'interlocuteur et des croyances entretenues par l'interlocuteur (sa connaissance du monde, ses hypothèses sur le dire et le dit du locuteur, etc.).

Deuxièmement, la sous-théorie propose trois principes (A, B et C) basés sur la hiérarchie des trois types d'informations. Ces principes permettent de prédire la direction du temps lorsque deux types d'informations sont combinés.

Dans notre problématique, ces deux aspects (représentations mentales et inférences directionnelles) sont très importants, car ils permettent de mieux comprendre la nature des éléments ou des unités manipulées par l'esprit humain dans l'interprétation des énoncés.

Nous soutenons que ces trois théories permettent d'affiner la compréhension relative aux temps verbaux du swahili. Cela dit, il est proposé dans cette thèse un modèle que nous avons dénommé le Modèle de Conflit. Ce dernier s'inspire de la Théorie des Représentations Mentales, de la Théorie de l'Optimalité et de la Théorie des Intelligences Multiples (Gardner 1983, Gardner & *alii* 1996), entre autres théories, pour expliquer la production des morphèmes temporels du swahili par le locuteur. L'idée est que les facteurs sous-jacents à la production des énoncés pourraient éclairer les processus de compréhension. En un mot, les différents temps verbaux déclenchent des représentations mentales. Ces dernières sont en compétition ou conflit pour décrire l'événement en question. La représentation qui gagne est celle qui respecte le mieux le principe d'*optimalité*. Cela revient à dire que l'interlocuteur est en droit de supposer que le morphème employé dans l'énoncé est le plus optimal que le locuteur pourrait produire. Le modèle puise également dans les théories de la sélection naturelle pour justifier la notion de conflits.

Voyons, à présent, en quoi consiste chacun de ces modules théoriques.

La Théorie de la Pertinence

La théorie de la pertinence (Sperber & Wilson 1986, 1989) est une théorie pragmatique radicale. Moeschler & Reboul (1994) proposent deux autres versions de la pragmatique, à savoir les théories linéaires (d'après Anscombre & Ducrot 1983) et les théories en Y (Ducrot 1984). Voyons ces deux derniers courants rapidement.

Selon les théories linéaires, toute sémiotique ou système de signes comprend trois composants indépendants, à savoir une syntaxe, une sémantique et une pragmatique. Le traitement de l'information commence par l'analyse syntaxique dont la sortie constitue l'entrée du module sémantique. Après le traitement sémantique on procède à l'analyse pragmatique, qui traite des relations entre les signes et leurs interprétants. Bref, l'analyse est linéaire et modulaire.

En réaction aux théories linéaires, les théories en Y, elles, proposent une conjonction d'informations linguistiques (du composant *linguistique*) et d'informations extralinguistiques (du composant *rhétorique*). Dans cette perspective, le premier traitement de la phrase s'effectue grâce aux instructions livrées par les morphèmes et les unités lexicales et aboutit à la *signification* de la phrase. Ensuite, la signification de la phrase est confrontée aux informations extralinguistiques pour produire le *sens de l'énoncé.* Ce dernier constitue la sortie du composant *rhétorique.*

On voit que dans les deux cas, la pragmatique (ou la rhétorique) n'intervient qu'à la fin du traitement des informations d'ordre linguistique. Revenons maintenant à la théorie de la pertinence.

Dans la théorie de la pertinence, tout énoncé s'interprète relativement à un contexte construit par l'interlocuteur. Le contexte prend la forme d'hypothèses contextuelles qui varient énoncé après énoncé et qui permettent à l'interlocuteur de récupérer l'intention informative du locuteur.

L'influence de la théorie de Fodor

Sperber & Wilson partent de la théorie modulaire de l'esprit proposée par Fodor (1986). Ce dernier distingue deux systèmes de traitement de l'information: les systèmes périphériques (*input systems)* et le système central de la pensée. Les systèmes périphériques sont spécialisés et modulaires. Il s'agit des systèmes chargés de la perception (la vue, l'odorat, l'ouïe, etc.) qui

sont représentés dans différentes parties du cerveau. Mithen (1999), archéologue cognitiviste, emprunte au psychologue évolutionniste Cosmides la métaphore du *canif de l'armée suisse* pour décrire l'esprit humain.

Le canif de l'armée suisse comporte plusieurs lames, chacune d'elle spécialisée pour effectuer des tâches spécifiques. Par exemple, il y a une lame servant d'ouvre-bouteille, une autre pour couper des objets, une autre pour tirer les bouchons de bouteille et ainsi de suite. Or, lorsque les différentes lames sont repliées dans le canif, ce dernier change de forme pour devenir un objet simple et solidaire. A le regarder replié, on ne se ferait jamais l'idée qu'il contenait autant d'outils.

L'esprit humain ressemble au canif suisse. On ne peut pas soupçonner le nombre de modules qui le composent. Les différentes lames sont des systèmes de perception (*input systems)*, chacun chargé de recevoir un input différent des autres systèmes. La langue constitue également un module indépendant localisé, pour la majorité des droitiers, dans l'hémisphère gauche, la zone de Broca et la zone de Wernicke.

Fodor note, par ailleurs, que les systèmes de perception sont "stupides", car ils ne communiquent pas d'informations entre eux. Chaque module travaille indépendamment des autres. Qui plus est, les systèmes de perception sont très rapides, innés et obligatoires. Très rapides puisqu'ils sont automatiques, et obligatoires car ils ne sont pas censurés par la pensée. Ces deux propriétés sont le patrimoine génétique de l'espèce humaine qui aurait évolué afin de permettre à l'espèce d'échapper au danger le plus rapidement possible. Cette rapidité aurait été compromise par des systèmes pondérés et donc lents. Fodor observe que pour ce qui est de l'espèce humaine, il était, certes, nécessaire de pouvoir apprécier la beauté et la vérité mais il était encore plus important d'éviter d'être le repas d'un fauve quelconque. Pour le premier rôle, l'esprit humain a développé un système central "intelligent" mais pour le deuxième rôle il a élaboré des systèmes "stupides" mais d'une étonnante rapidité. Un homme qui rencontre un lion à l'angle d'un bois n'a guère le temps de se poser des questions sur les intentions du lion. Au contraire, il a intérêt à prendre les jambes à son cou. Fodor soutient que c'est pour cette raison que l'esprit humain comporte des modules rapides et autonomes du système central. En effet, les systèmes de perception ont un accès limité à la cognition. A titre d'exemple, les mirages persistent même si on sait que ce qu'on voit n'est pas vrai. De même, le battement des paupières est difficile à éviter quand bien même on sait que le doigt qui se rapproche des yeux est bienveillant (Fodor 1986).

Il découle de ce qui précède que la nature n'a pas opté pour l'un ou l'autre rôle du cerveau. Au contraire elle a préféré doter l'esprit des deux systèmes en même temps. Voyons, à présent, en quoi consiste le système central, le système "intelligent" selon Fodor.

Le système central de la pensée, lui, est non spécialisé et non modulaire. C'est le siège du *mentalais* ou du langage de la pensée (Pinker 1994). Fodor appelle ce système la *cognition.* Contrairement aux systèmes périphériques, le système central n'a pas du tout d'architecture. C'est le lieu de ce qu'on appelle la *pensée,* l'*imagination* ou la *résolution de problèmes.* C'est aussi le site de l'*intelligence.* Fodor soutient que l'architecture de ce système restera inconnue pour toujours.

Mithen (1999), ainsi que d'autres psychologues de l'évolution (Greenfield 1991, Gardner 1983, Cosmides & Tooby 1994, Karmiloff-Smith 1992, 1994, Smith & Tsimpli 1995), critique cette dernière assertion de Fodor et propose une architecture modulaire du système central. Dans cette nouvelle perspective, différents types d'intelligences co-existent dans l'esprit et fonctionnent de concert pour assurer le bon fonctionnement de l'esprit. Il s'agit des intelligences linguistique, spatiale, musicale, interpersonnelle, etc. qui sont modulaires et peut-être même *stupides* à la Fodor, chez le Neandertal et les premiers humains d'il y a 100.000 ans (Mithen 1999) ainsi que chez l'enfant à partir de 2 ans (Greenfield 1991). Avant deux ans, l'enfant ne dispose que d'un programme polyvalent d'apprentissage non modulaire (Piaget 1971, Karmiloff-Smith 1992, Montangero 2001). Mais à partir de la deuxième année, la modularisation de l'esprit se met en œuvre. Sauf en cas de pathologie, les différents modules fonctionnent en harmonie parfaite, si parfaite qu'on a l'impression que la cognition n'est pas modulaire. Leslie (1991, 1994), psychologue du développement des enfants, soutient que les enfants autistes présentent une lésion du module de la *théorie d'esprit.* Ces enfants sont incapables d'attribuer des intentions ou des états mentaux à d'autres personnes. Ils ne peuvent pas non plus comprendre que les autres personnes ont des croyances ou des désirs qui peuvent jouer un rôle causal dans leurs comportements. Smith & Tsimpli (1995) présentent le cas de Christopher, un sujet autiste âgé de 35 ans. Christopher accuse un Quotient d'Intelligence de 40 à 70 % (la moyenne des humains est de 100%) et échoue aux épreuves pour les enfants de 5 ans. Il mène une vie protégée comme il ne peut pas s'occuper de lui-même. Or, malgré ces déficits, Christopher parle 15 langues couramment en sus de l'anglais, sa langue maternelle. Un sujet comme Christopher, malencontreusement dénommé

idiot savant semble prouver que son intelligence linguistique est intacte malgré les carences dans les autres intelligences.

En somme, la critique propose que le système central est modulaire et que les modules, à l'opposé des modules des systèmes d'input, fonctionnent en parfaite harmonie. C'est ce que Mithen (1999) appelle la *fluidité cognitive.* En fait, Sperber (1994), l'un des tenants de la théorie de la pertinence, propose que l'esprit est modulaire mais que l'évolution l'aurait doté d'un autre module de métareprésentation (MMR) qui est au-dessus des autres modules. Ces derniers contiennent des concepts ou des représentations alors que le MMR contient des concepts de concepts et des représentations de représentations. Mais l'idée d'un système central non modulaire et impossible à comprendre, comme l'avait conçu Fodor, n'est plus tenable. Le *Modèle de Conflits,* proposé plus bas, puise, en partie, dans cette amélioration de la théorie de Fodor. Revenons à la théorie de la pertinence.

La théorie de la Pertinence, étant une théorie cognitiviste, part des propositions de Fodor (1986) sur le traitement des informations linguistiques par le cerveau humain. Selon lui, l'esprit humain dispose de *modules* pour de différentes tâches, et ces modules ne communiquent pas entre eux. En d'autres termes, les informations entre les différents modules ne sont pas partagées.

Le stimulus verbal, en l'occurrence, un énoncé, est d'abord reçu par les organes de perception (oreilles, yeux, peau, etc.) et traduit par des *transducteurs* en une forme traitable par le système linguistique. Cette forme est ensuite traitée par le *système linguistique spécialisé* afin de produire la *Forme Logique,* c'est-à-dire une représentation sémantique partielle. La forme logique se définit comme une *suite structurée de concepts*[3]. La prochaine étape consiste à passer cette forme logique au système central de la pensée qui, lui, n'est pas spécialisé. A ce niveau, la forme logique est enrichie grâce aux informations contextuelles pour devenir une *Forme Propositionnelle* où les référents sont assignés et la référence temporelle de l'énoncé déterminée. La forme propositionnelle permet de récupérer par inférence le *dit* et les *implicitations (implicatures)* du locuteur.

La *Forme Logique* est la sortie du traitement linguistique de l'énoncé. Les concepts dans l'énoncé correspondent chacun à une adresse en mémoire qui ouvre une fenêtre sur

[3] Pour certains chercheurs (Kang'ethe 1999, Saussure 2000a), c'est le *sémantisme de base* d'un énoncé.

différents types d'informations. En gros, il y a trois[4] types d'adresses pour les concepts (Moeschler & Reboul 1994) :

- L'*entrée lexicale* qui est la contrepartie linguistique du concept, enregistré dans le "dictionnaire mental" dans un ou plusieurs langues naturelles.
- L'*entrée logique* qui correspond aux différentes relations logiques (implication, contradiction, etc.) que le concept peut entretenir avec d'autres concepts.
- L'*entrée encyclopédique* qui regroupe l'ensemble des informations connues permettant d'attribuer une extension au concept (le référent du concept).

Il importe d'éclairer la distinction entre la forme logique et la forme propositionnelle d'un énoncé. La forme logique est la sortie du système périphérique linguistique à la Fodor, c'est-à-dire de l'analyse linguistique de l'énoncé. Cette sortie n'est rien d'autre qu'une suite structurée de concepts. Il n'appartient nullement au système périphérique linguistique d'expliciter l'énoncé ou de le désambiguïser ou d'assigner des référents. Ces tâches relèvent de la pragmatique.

Sperber & Wilson expliquent que la forme propositionnelle de l'énoncé est la forme logique que le destinataire construit en l'enrichissant par ses explicitations et d'éventuelles désambiguïsations. Il s'agit ici du *dit* ou du *contenu propositionnel* de l'énoncé. La Forme Propositionnelle est donc susceptible de recevoir une valeur de vérité puisqu'elle ne présente pas d'ambiguïtés et que les termes référentiels y sont interprétés. La désambiguïsation et l'attribution de référents permettent de passer de la forme logique à la forme propositionnelle. Mais il faut noter que la construction de la forme propositionnelle obéit au principe de pertinence, et que c'est donc la forme qui "correspond" à ce que le locuteur voulait dire. Le principe de pertinence, défini plus bas, est le critère de choix.

De la forme propositionnelle, le destinataire peut inférer déductivement les *implicitations* de l'énoncé par contextualisation. L'inférence déductive se fait moyennant des prémisses, explicitement ou implicitement données.

Il ressort de la théorie de Sperber & Wilson que le *sens* d'un énoncé dépasse sa *signification* (la structure ordonnée de concepts issue du traitement linguistique). Le sens comprend à la fois les implications et les implicitations que le destinataire est à même

---

[4] Reboul (2000) en propose 5 dans la Théorie des Représentations Mentales discutée plus loin.

d'inférer moyennant les hypothèses contextuelles. Cette observation implique que les énoncés sont sémantiquement sous-déterminés ; de là, la nécessité de les enrichir par des informations contextuelles afin d'aboutir à leur sens.

Parlant du lexique, Sperber & Wilson (1998) observent que même le lexique d'une langue est sémantiquement sous-déterminé. Le sens d'un mot en contexte se définit relativement à un contexte construit de manière dynamique par le destinataire. Les mots renvoient potentiellement à un nombre indéfini de concepts. A titre d'exemple, le mot swahili *chai* (thé) peut désigner la boisson, toute autre boisson chaude (un café, un chocolat, une infusion, etc.), la plante à thé ou le pot de vin. Face à ce mot, l'esprit du destinataire effectue des opérations en vue de sélectionner le bon concept auquel renvoie le mot. Les opérations sont de deux types, à savoir la *spécification* et l'*élargissement* (respectivement *narrowing* et *loosening*). A titre d'exemple, un automobiliste kenyan à qui le policier demande sur la route *où est le thé ?* ne va sans doute pas fouiller dans la console pour chercher la théière. Son esprit effectuera l'opération d'élargissement (*loosening)* pour trouver le bon référent du mot *thé*, en l'occurrence le pot de vin. Le traitement des métaphores sera un cas d'*élargissement.* Par contre, entre le concept de *boisson* et celui de *plante,* l'esprit va chercher à spécifier lequel des deux est juste dans le contexte construit. C'est un cas de spécification (*narrowing).*

Sperber & Wilson soutiennent, en outre, l'idée qu'il y a plus de concepts que de mots, raison pour laquelle un seul mot peut renvoyer à plusieurs concepts. Il en ressort que les unités lexicales, malgré leurs contreparties encyclopédiques et logiques, possèdent rarement une contrepartie conceptuelle stable. L'enrichissement pragmatique par l'un des deux processus permet d'arriver au concept *ad hoc* effectivement communiqué par le locuteur. Il est *ad hoc* car il ne sied qu'au contexte construit par le destinataire pour l'énoncé en question. Un autre contexte activerait un autre concept.

La présentation donnée jusqu'ici de la Théorie de la Pertinence semble dire que ce que la langue encode n'est que la partie émergée de l'iceberg. L'interprétation du *vouloir-dire* du locuteur dépassera le simple décodage de la phrase. Il s'agira d'effectuer des opérations logiques et de confronter la sortie du traitement linguistique à un *contexte* en vue de récupérer ce que le locuteur cherchait à communiquer, à savoir son *intention informative.* Un mot sur le contexte.

Le contexte ne se forme pas seulement à partir des informations conceptuelles (logiques, lexicales et encyclopédiques). On compte également l'interprétation d'énoncés

précédents et l'environnement physique où la communication a lieu (Moeschler & Reboul 1994). En effet, l'interprétation des énoncés immédiatement précédents est disponible pour la construction du contexte pour l'énoncé suivant. Le système central dispose de trois types de mémoires (Moeschler & Reboul 1994):

- Une mémoire de travail ou mémoire à court terme qui correspond au contexte. Miller (1956) note que la mémoire à court terme ne retient que 7 morceaux d'information, c'est-à-dire que si on demande à une personne de se rappeler un groupe d'éléments disparates, elle ne peut que se rappeler un petit nombre, à moins de recourir à une stratégie comme le découpage en groupes (*chunking*). A titre d'exemple, en découpant 12 chiffres en groupes de trois chiffres, l'esprit humain peut dépasser la limite de 7 éléments.
- Une mémoire à moyen terme dans laquelle est stockée l'interprétation des énoncés immédiatement précédents.
- Une mémoire à long terme dans laquelle sont stockées les informations conceptuelles.

Pour l'interpréter, le destinataire confronte l'énoncé au contenu de la mémoire à court terme. Ce contenu prend la forme de propositions constituées de trois types d'informations:

- des données puisées dans la mémoire à moyen terme;
- des informations tirées de la mémoire à long terme;
- des données perceptives liées à l'environnement physique ou au lieu de la communication.

Les trois types d'informations constituent l'**environnement cognitif** du destinataire. Sperber & Wilson soutiennent que l'environnement cognitif d'un individu est un ensemble de faits qui lui sont **manifestes.** Ils définissent un fait manifeste comme suit:

> **Fait manifeste**
> Un fait est manifeste à un individu à un moment donné si et seulement si cet individu est capable à ce moment-là de représenter mentalement ce fait et d'accepter sa représentation comme étant vraie ou probablement vraie.

En somme, on peut dire que l'énoncé est confronté par le destinataire à son environnement cognitif pour l'interpréter comme il faut. Mais comment l'esprit arrive-t-il à effectuer une sélection des informations pertinentes contenues dans son environnement cognitif ? Nous en arrivons maintenant au principe de sélection d'information.

Le Principe de Pertinence

Le principe qui permet de choisir de parmi la multitude d'informations dans l'environnement cognitif du destinataire est le *principe de pertinence.* Sperber & Wilson expliquent que la communication linguistique est une des formes de la *communication ostensive-inférentielle.* Les auteurs proposent cette définition de la communication ostensive-inférentielle (Moeschler & Reboul 1994 : 142) :

> **La communication ostensive-inférentielle**
> Le locuteur produit un stimulus qui rend mutuellement manifeste au locuteur et au destinataire que le locuteur veut, au moyen de ce stimulus, rendre manifeste ou plus manifeste au destinataire un ensemble d'hypothèses *I.*

On voit que la définition comporte l'idée de **connaissance mutuellement manifeste** aux deux protagonistes de la communication. En outre, la production de l'énoncé par le locuteur est intentionnelle.

Le fait de décider de rendre manifeste ou plus manifeste un ensemble d'hypothèses au destinataire s'accompagne d'une garantie de pertinence optimale. Le principe de pertinence se définit comme suit (Moeschler & Reboul 1994 : 143):

> **Principe de pertinence**
> Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale.
>
> **Présomption de pertinence optimale**
> (a) L'ensemble d'hypothèses que le locuteur entendait communiquer est suffisamment pertinent pour que cela vaille la peine pour l'interlocuteur de traiter le stimulus ostensif.
> (b) Le stimulus ostensif est le plus pertinent que le locuteur pouvait utiliser pour communiquer cet ensemble d'hypothèses.
>
> **Pertinence**
> (a) Toutes choses étant égales par ailleurs, plus un énoncé produit d'effets contextuels, plus cet énoncé est pertinent.
> (b) Toutes choses étant égales par ailleurs, moins un énoncé demande d'efforts de traitement, plus cet énoncé est pertinent.

Un exemple pour illustrer les trois définitions. Lorsque mon fils me dit au salon *Papa, le gâteau n'est pas bien rangé dans le frigo,* il fait un acte de communication ostensive-inférentielle. Cet acte comporte en même temps la présomption de sa pertinence optimale. Autrement dit, l'énoncé de mon fils est suffisamment pertinent pour mériter d'être traité par moi et de plus, il est le plus pertinent qu'il pouvait produire. Les hypothèses contextuelles que

je formule dans mon esprit me permettent d'inférer que mon fils aimerait un morceau du gâteau. Donc, au lieu de lui dire *range-le bien !*, je dis *prends-en un morceau !*

Il est digne de noter que la pertinence est une notion comparative qui dépend des deux notions figurant dans les deux clauses (a) et (b) de la définition de la pertinence. Il s'agit de la notion d'**effet contextuel** et de celle de **coût de traitement.** Commençons par l'effet contextuel.

Effet contextuel

La forme logique de l'énoncé et les propositions qui forment le contexte sont les prémisses du processus d'interprétation dont le produit est un effet contextuel. Il existe trois types d'effets contextuels:

- l'émergence d'une nouvelle hypothèse dans l'environnement cognitif du destinataire;
- l'annulation d'une hypothèse;
- la réévaluation des hypothèses dont dispose le destinataire: il peut changer la conviction avec laquelle il entretient une hypothèse.

Coût de traitement

La deuxième notion est celle de coût de traitement. L'idée consiste à dire que l'interprétation d'un énoncé implique un effort cognitif de la part du destinataire. Nous faisons une proposition relative à cette notion, d'ailleurs peu développée dans la théorie de la pertinence, au § 3.2.2. En gros, nous proposons le recours aux techniques modernes de l'imagerie cérébrale qui permettent d'observer en temps réel le cerveau d'un sujet en train d'effectuer une tâche mentale.

Nous en arrivons, à présent, à la Théorie des Représentations Mentales (désormais TRM), une spécification de la Théorie de la Pertinence. Cette théorie nous permettra au chapitre 3 de construire un modèle, à savoir le Modèle de Conflit, pour comprendre la production des morphèmes temporels du swahili.

Théorie des Représentations Mentales (TRM)

La Théorie des Représentations Mentales (Reboul & *alii* 1997, Reboul 2000 et 2001) est une spécification de la Théorie de la Pertinence (Sperber & Wilson 1995). Il s'agit d'un formalisme initialement conçu pour le traitement de la référence. En effet, le formalisme

constitue un enrichissement de la représentation des concepts dans la Théorie de la Pertinence.

La TRM s'inspire d'hypothèses cognitives qui stipulent que la cognition a pour fonction de créer, de modifier et de manipuler des représentations mentales. Pour les manipulations, l'esprit humain a recours à quelques opérations simples et en nombre fini, à savoir:

- la création;
- la modification;
- la duplication;
- la fusion;
- le regroupement;
- l'extraction.

Les RM sont de nature conceptuelle et non linguistique (Reboul 2000). Il y a deux types de RM:

- les représentations mentales génériques (ci-après RMG) qui correspondent à des *concepts* et qui permettent de déterminer les catégories;
- les représentations mentales spécifiques (ci-après RMS) qui identifient un individu.

Reboul note que les RMS sont de différents types puisqu'elles dépendent d'individus ou objets à identifier. Nous en présenterons seulement quatre types, à savoir les *RMS-objets,* les *RMS-événements,* les *RMS-états* et les *RMS-activités.* Commençons par les RMS-objets.

Une RMS-objet comprend les paramètres suivants:

- Une *adresse* qui constitue le nom de la RMS et un moyen d'accès aux informations qu'elle contient. Cette adresse est à chercher dans la mémoire à long terme.
- Une *entrée logique* qui précise quelles relations logiques la RMS entretient avec d'autres RMS.
- Une *entrée encyclopédique* qui rassemble toutes les informations dont on dispose sur les objets correspondant (RMG) au concept.
- Une *entrée visuelle* comprenant des informations sur l'apparence de l'objet.
- Une *entrée spatiale* indiquant l'orientation intrinsèque de l'objet s'il en a une, ainsi que sa position relativement à d'autres objets dans un espace commun.

- Une *entrée lexicale* qui spécifie les contreparties de l'objet dans plusieurs langues naturelles.

Pour spécifier les concepts, la théorie de Sperber & Wilson (1995) comporte seulement les trois premiers paramètres, à savoir, une *entrée logique,* une *entrée encyclopédique* et une *entrée lexicale.* Mais dans les développements ou enrichissements de Reboul, il faudrait en ajouter deux autres, à savoir une *entrée spatiale* et une *entrée visuelle* (voir Figure 1 ci-dessous). La sous-entrée *notation* rassemble les informations spécifiques à l'objet et contient une liste partiellement ordonnée d'états et une liste partiellement ordonnée d'événements.

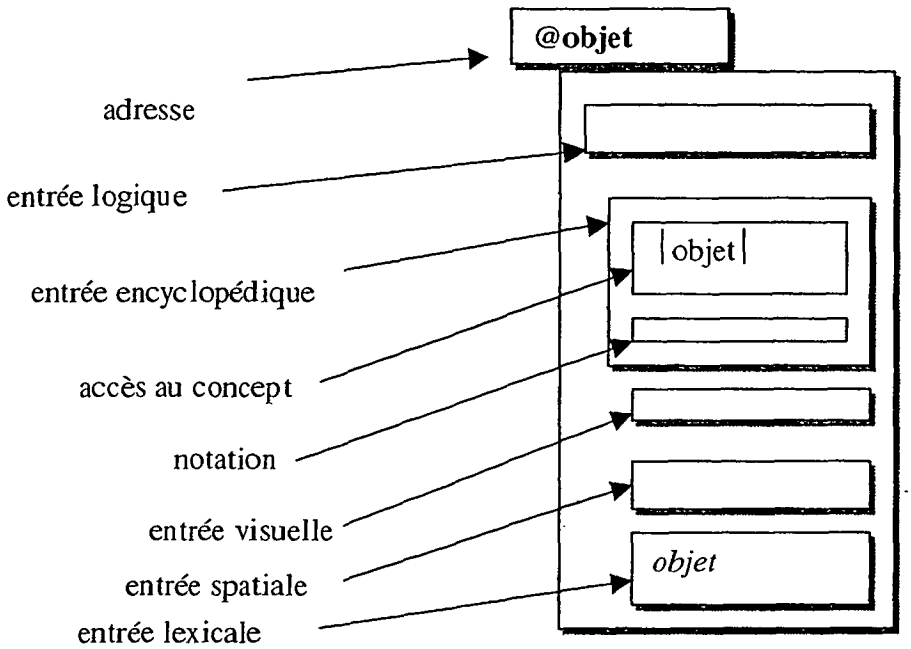

Figure 1: Composition des RMS-Objet (Reboul 2000,15)

Suivant les données perceptuelles (visuelles, auditives, tactiles, olfactives, gustatives etc.) ou linguistiques (mots grammaticaux), les RMS sont susceptibles des six opérations mentionnées plus haut : la *création,* la *modification,* la *duplication,* la *fusion,* le *groupement* et l'*extraction* (Reboul 2000). A ce stade de notre discussion, nous nous limiterons à la représentation des éventualités[5] dans un seul énoncé.

Il importe, en outre, de signaler que la création des RMS se doit de respecter le critère de *différentiation.* Reboul donne l'exemple suivant: *un homme et une femme entrèrent. Ils allèrent s'asseoir au fond de la salle.* Dans l'expression *un homme et une femme,* on a bel et

[5] Terme emprunté du mot anglais *eventuality* regroupant événements et états (Bach 1989).

bien affaire à deux RMS distinctes, correspondant à chacun des individus. En revanche, dans *Jean avait neuf billes. Il les a laissé tomber. Il n'en a retrouvé que huit. La dernière avait roulé sous le canapé,* on ne peut pas supposer que chacune des billes est unique et différente des autres. Il en ressort que la création des RMS ne peut pas exiger neuf RMS distinctes pour les neuf billes: on n'en créera qu'une. Autrement dit, le *critère de différentiation* préside à la création des RMS. Cette idée est reprise et modifiée dans l'application de la TRM et de la Théorie de l'Optimalité à l'étude des morphèmes temporels du swahili respectivement au § 3.4 et au § 3.7.3.

Reboul observe que, pour le premier exemple, le traitement de la conjonction *et* passe d'abord par la création des RMS [@homme] et [@femme]. Pour le premier exemple, on appliquera l'opération de *groupement* (les deux individus seront mis ensemble). Ainsi, on aura une troisième RMS [@homme & femme]. Par contre, dans le second exemple, on appliquera l'*extraction* à la RMS [@billes] et une des billes sera soustraite des neuf. Il en résultera deux RMS différentes: une pour les huit billes retrouvées et une autre pour la bille perdue sous le canapé.

Représentations des éventualités dans la TRM

La sémantique des classes aspectuelles montre que les verbes et les temps verbaux peuvent représenter des processus ponctuels ou intervalaires. Un verbe ou un temps verbal peut être lié à un intervalle de temps ou à un point sur l'axe du temps[6]. Traditionnellement, le premier cas de figure décrit un *état*, le second un *événement.* Pour les verbes, on parlera de *l'aspect lexical*, alors que pour les temps. verbaux il s'agira de *l'aspect verbal.* Un des principaux auteurs de la tradition sémantico-aspectuelle est bien Vendler (1967)[7].

Reboul (2000) part de l'ontologie des éventualités proposée par Vendler pour préciser la distinction entre *état* et *événement.* Voyons, d'abord la typologie des éventualités :

---

[6] Kozlowska (1998) emploie le terme de *bornage* pour caractériser l'aspect. Dans cette perspective, le passé simple dénote un point dans le passé alors que l'imparfait dénote un intervalle du temps dans le passé.

[7] L'article date en fait de 1957.

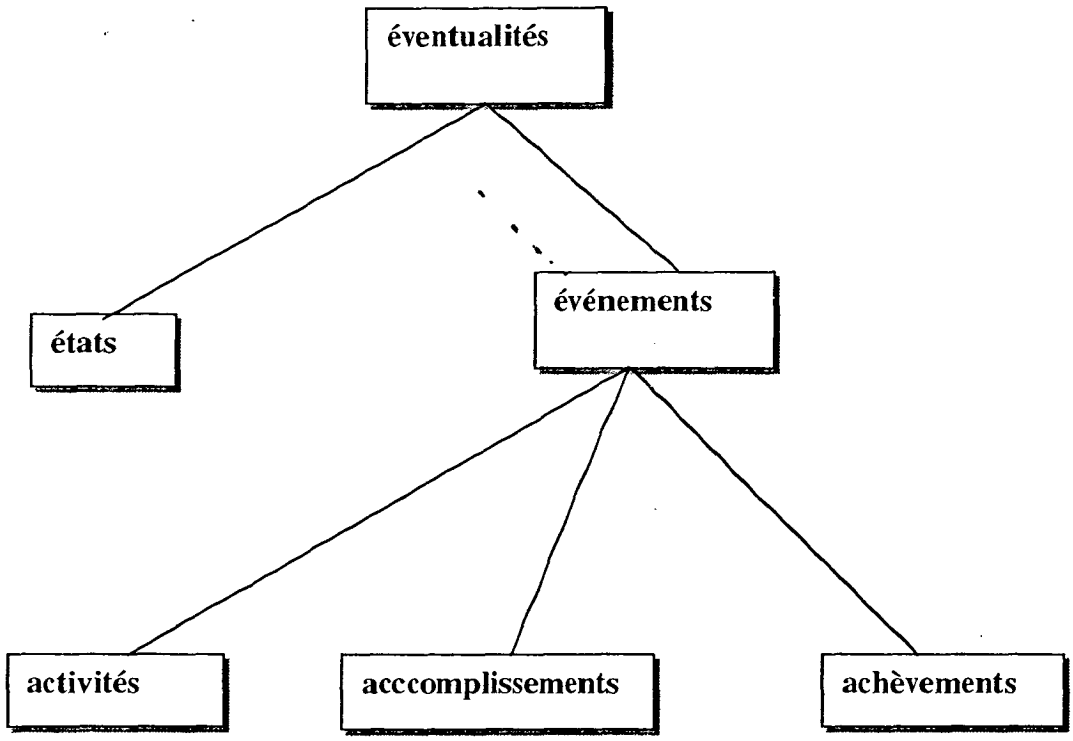

Figure 2: ontologie des éventualités (Reboul 2000, 19)

En somme, il existe deux types d'éventualités, les états et les événements. Les événements comprennent des sous-catégories, les activités, les accomplissements et les achèvements. Voyons quelques exemples :

a) Ted est sage

b) Ted a marché dans le parc.

c) Ted a mangé une pomme.

d) Ted s'est aperçu que Marvin était parti.

(a), (b), (c) et (d) représentent respectivement un état, une activité, un accomplissement et un achèvement. Voyons quelques propriétés des éventualités.

Un état est non borné ou atélique. Il ne possède ni borne naturelle ni culmination qui serait son point final. Ted, dans l'exemple, peut continuer de dormir sans limite temporelle. En outre, un état est duratif, ce qui veut dire qu'il peut durer quelques minutes, semaines ou années. Enfin, un état est homogène.

Par ailleurs, les activités, tout comme les états, sont atéliques et duratives. Or, à l'opposé des états, elles sont hétérogènes. Dans *Ted a marché dans le jardin*, il est clair que le

processus de marcher implique le mouvement des pieds, des bras, le changement de place, etc. C'est pour cette raison que nous disons que l'activité est hétérogène.

Concernant les accomplissements, il faut noter qu'ils sont duratifs et téliques ou bornés, car il s'agit d'un processus aboutissant à un point culminant ou à un résultat qui finit l'éventualité. Dans l'exemple *Ted a mangé une pomme*, l'éventualité est terminée lorsque Ted finit de manger toute la pomme.

En revanche, les achèvements ne sont pas duratifs. Alors que les accomplissements incluent des sous-événements aboutissant à une culmination, les achèvements se réduisent à cette culmination (Reboul 2000). Dans l'exemple *Ted s'est aperçu que Marvin était parti,* on voit que Ted passe d'un état à un autre, du premier où il ne s'était aperçu de l'absence de Marvin au second où il est conscient de ce départ. Il n'y a pas de sous-événements. De plus, on peut également décrire un achèvement comme étant le moment du commencement d'un état. Une fois que l'état est atteint, le commencement cesse d'être. Le moment en question est indécomposable[8] en sous-événements.

A présent, nous nous attarderons sur la représentation des éventualités dans la TRM. Reboul propose trois types de RMS pour les éventualités: les RMS-états, les RMS-activités et les RMS-événements (achèvements et accomplissements). Commençons par la RMS-événement :

[8] Voir Reboul (2000) et Kearns (2000) pour une description détaillée de l'ontologie des éventualités.

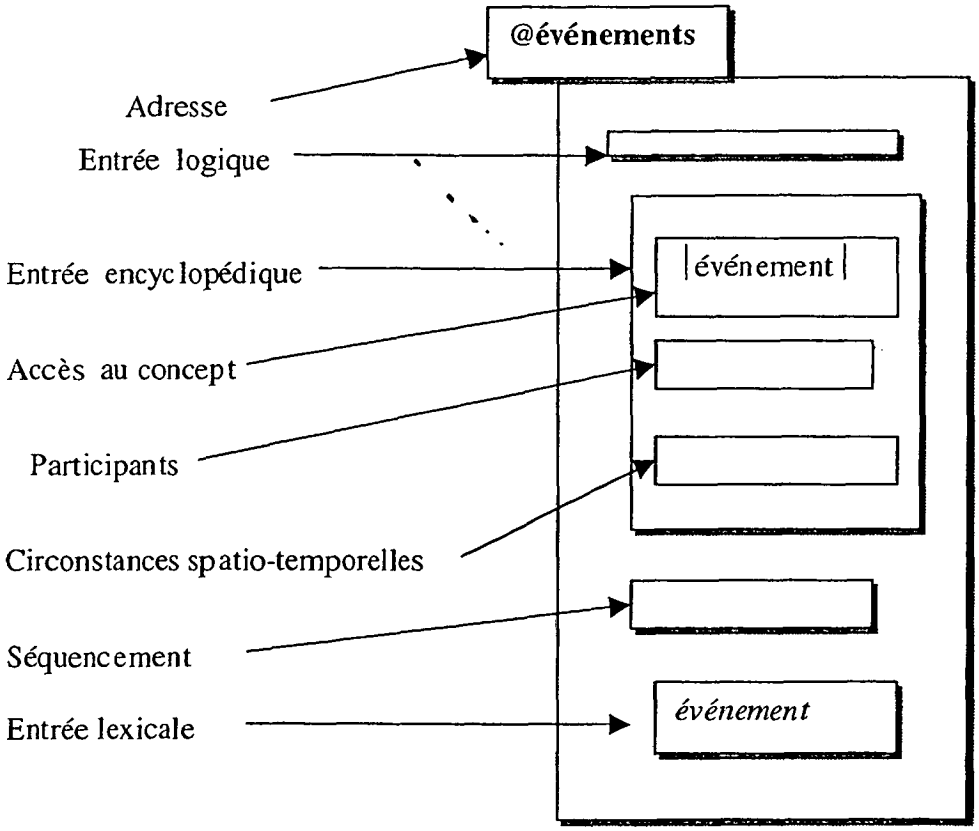

Figure 3: la composition des RMS-événement (Reboul 2000, 27)

La RMS-événement comprend :

- Une *adresse* dans la mémoire à long terme.
- Une *entrée logique* indiquant les relations logiques entre la RM et d'autres RM.
- Une *entrée encyclopédique* qui représente toutes les informations dont on dispose sur l'événement
- Un *accès au concept* qui est le moyen d'accès aux informations contenues dans l'événement.
- Les *participants* qui sont les individus associés à l'événement.
- Des *circonstances spatio-temporelles* qui précisent le lieu et le temps de l'événement.
- Le *séquencement* qui indique le rapport temporel entre l'événement et d'autres événements.
- Une *entrée lexicale* qui spécifie les contreparties de l'événement dans plusieurs langues naturelles.

Pour ce qui est des RMS-états et des RMS-activités, l'entrée *séquencement*[9] se voit remplacer par l'entrée *chronologie,* c'est-à-dire que dans le cas des états instables la RMS-état vaut entre l'événement E1 - qui le crée - et l'évènement E2 - qui le détruit. Mais tous les états ne remplissent pas cette entrée.

Dans l'entrée *participants,* on a affaire à des individus associés à l'éventualité ou des actants. En effet, dans la plupart des cas, il s'agit du sujet du verbe formant l'éventualité dans l'énoncé.

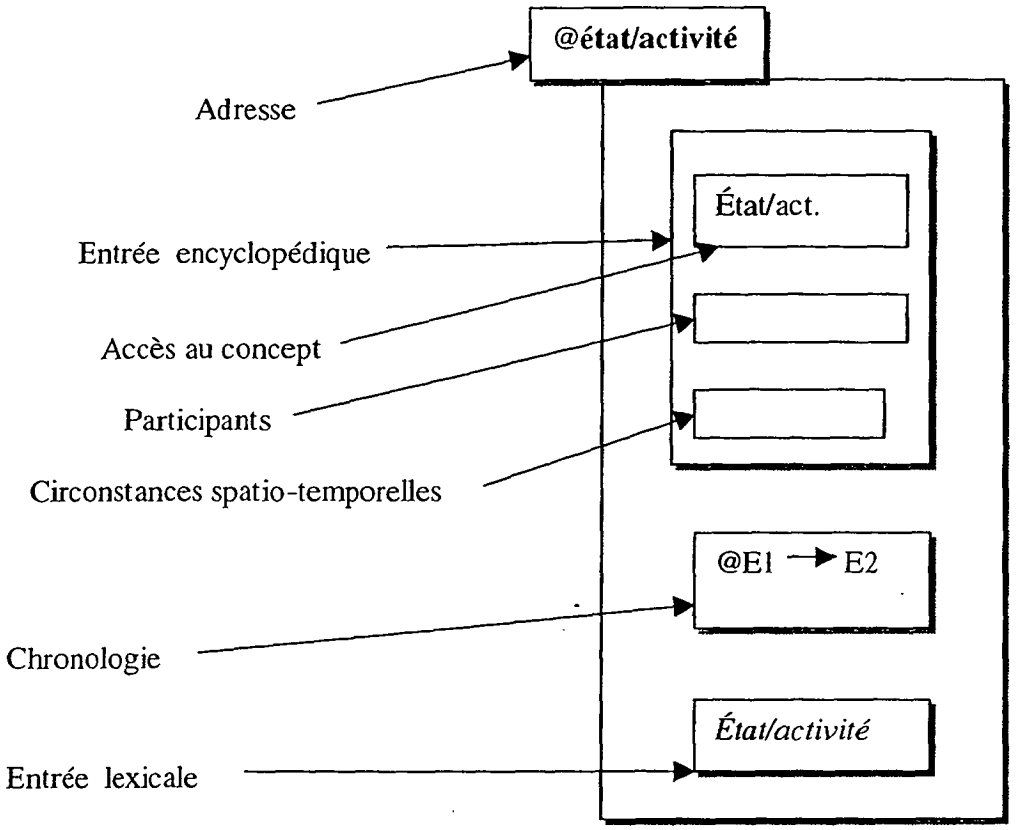

Figure 4: la composition des RMS-états/activités (Reboul 2000, 28)

Il faut noter que les RMS-états comme les RMS-activités ne contiennent pas d'entrée logique. De plus, les RMS-états, à l'opposé des RMS-événements, contiennent une entrée chronologie. La flèche entre E1 et E2 indique que l'état de la RMS-état vaut entre l'événement E1 -qui le crée et l'événement E2-qui le détruit (Reboul 2000).

Dans notre interprétation de la TRM, la modélisation des éventualités nous permettra, entre autres, de faire l'hypothèse que, pour ce qui est du swahili, les différents morphèmes

---

[9] Selon Reboul, un *événement* vaut entre le pré-état – qu'il détruit- et le post-état-qu'il crée, alors qu'un *état* vaut entre le pré-événement-qui le crée-et le post-événement-qui le détruit.

temporels déclenchent des RMS distinctes pour une même éventualité. Les morphèmes temporels figurent dans l'entrée *circonstances spatio-temporelles.*

Nous arguons, en outre, que les différentes RMS sont en rivalité pour représenter l'éventualité en question. Le critère de choix entre les différentes RMS est, du point de vue de la production du langage, le principe d'optimalité. Cette idée est intégrée dans le *modèle de conflit* présenté plus bas.

Examinons, à présent, la troisième théorie, qui elle, intervient au niveau du discours. Il s'agit du Modèle des Inférences Directionnelles.

Modèle des Inférences Directionnelles (MID)

Le Modèle des Inférences Directionnelles (Moeschler 1998a, 2000a, 2001) est une spécification de la Théorie de la Pertinence. L'intérêt du modèle est de fournir un paramétrage fin des facteurs ou contraintes déterminant les inférences directionnelles des énoncés. Le modèle traite principalement de deux relations de discours de la SDRT[10] (Asher 1993), notamment la *Narration* et l'*Explication.* Dans le premier cas (Narration), le deuxième énoncé relate une éventualité conséquente à celle décrite dans le premier énoncé. En termes du MID, il y a une progression temporelle entre les deux énoncés, exprimée comme une *Inférence en AVant* (IAV). En revanche, dans le deuxième cas (Explication), l'éventualité dans le second énoncé explique la présence de celle figurant dans le premier énoncé. Dans les termes du MID, le temps régresse entre le premier et le second énoncé, ce qui s'exprime par une *Inférence en ARrière* (IAR).

Le modèle explicatif de Moeschler part du principe que, dans le discours, le destinataire est invité à faire des inférences directionnelles, en avant (IAV) ou en arrière (IAR). Mais ces inférences sont le résultat d'un calcul qui prend en compte différents paramètres. Il est soutenu, en outre, que ces différents paramètres ont des forces différentes. Dans cette perspective de rivalité entre plusieurs forces, c'est le paramètre doté de plus de force qui détermine la directionnalité du temps.

En gros, les paramètres sont de deux types:

---

[10] La SDRT (*Segmented Discourse Representation Theory*) est une théorie sémantique et pragmatique du discours.

- **Les informations linguistiques** qui comprennent les *expressions procédurales* comme les temps verbaux, la négation, les connecteurs, etc. et les *informations conceptuelles* représentées par les verbes, les adjectifs et les noms.
- **Les informations contextuelles** que constitue l'ensemble d'hypothèses contextuelles construites par le destinataire pour interpréter l'énoncé.

Moeschler soutient que ces différents facteurs portent chacun un *trait directionnel.* Ce dernier est soit *fort* (noté en majuscules entre crochets) soit *faible* (noté en minuscules). Ces différents paramètres comportent les traits suivants:

- Les informations contextuelles portent un trait fort en avant ou en arrière: [IAV] ou [IAR].
- Les informations procédurales morphologiquement incorporés (temps verbaux) portent des traits faibles en avant ou en arrière [iar] ou [iav].
- Les informations procédurales propositionnelles (connecteurs) comportent des traits forts en avant ou en arrière: [IAV] ou [IAR]

Partant de ces observations, Moeschler propose trois principes pour expliquer la résolution de conflit entre les différents paramètres dans la détermination de la direction du temps, à savoir:

A. Les informations contextuelles sont plus fortes que les informations linguistiques.

B. Les informations procédurales sont plus fortes que les informations conceptuelles.

C. Les informations procédurales propositionnelles (connecteurs, conjonctions, etc.) sont plus fortes que les informations procédurales morphologiquement incorporées (temps verbaux).

Ces trois principes ont fait l'objet de validation empirique dans le domaine du français (cf. Moeschler 2000a: 61-68).

Le modèle de Moeschler nous permet d'apprécier dans quelle mesure le discours en swahili est différent de ou semblable à celui du français, notamment au niveau des temps verbaux. A titre d'exemple, les connecteurs en français portent des traits forts par rapport aux

temps verbaux. Mais des tests en swahili montrent que les deux types d'informations se trouvent sur le même pied d'égalité ; de là, l'invalidation du Principe C[11].

Cela dit, le MID est très pertinent à notre étude puisque son principe nous permet de formuler des hypothèses sur la combinaison des morphèmes temporels du swahili. A titre illustratif, nous avons fait les hypothèses suivantes:

H1: Une succession de –me- ou de –li- entre deux éventualités instaure une relation de causalité entre elles: [IAR]

H2: Dans une suite de deux énoncés d'événements, si le deuxième comporte le morphème –ka-, alors le deuxième événement suit temporellement le premier: [IAV].

H3: Dans une suite de deux énoncés d'événements, si le deuxième comporte le morphème -ki-, alors le deuxième événement est simultané au premier.

Par ailleurs, l'application du MID aux analyses syntaxiques amorcée dans Berthouzoz (2000) est intéressante, même si elle est seulement abordée en partie dans cette thèse.

Les trois théories que nous avons jusqu'ici présentées concernent l'interprétation des énoncés. Elles se situent du côté de la compréhension du langage, une activité réservée pour la majorité des droitiers dans la *zone de Wernicke* (Sagan 1979, Puzenat 1996). Or, la lecture de ces théories présuppose, dans certains cas, une appréciation des facteurs sous-jacents à la production du langage, une activité de la *zone de Broca.* En effet, dans la définition de la *pertinence optimale,* Sperber & Wilson notent que « le stimulus ostensif est le plus pertinent que le locuteur pouvait utiliser pour communiquer cet ensemble d'hypothèses ». Cette observation au cœur même de la théorie de la pertinence nous a incités à introduire deux modèles de production du langage, à savoir la *Théorie de l'Optimalité* et le *Modèle de Conflit.*

Théorie de l'Optimalité (TO)

La Théorie de l'Optimalité (Prince & Smolensky 1993) s'inscrit dans la philosophie de la Grammaire Universelle (GU). Dans cette dernière perspective, les langues du monde entier respectent une grammaire minimalement universelle (*core grammar*). Cette grammaire, ou la capacité d'en constituer une, est *innée* (Chomsky 1959, 1965, 1972). Dans les développements ultérieurs de cette théorie (Chomsky 1981), la grammaire universelle prend le nom de *principes.*

---

[11] On peut dès lors faire l'hypothèse que le principe C n'est pas universel, mais un paramètre du français.

Par ailleurs, les langues du monde présentent également des particularités individuelles qui les distinguent des autres idiomes. Cette dernière observation a amené les linguistes à proposer l'idée de *paramètres* qui, eux, ne sont pas universels mais spécifiques à chacune des langues. Certaines langues mettent au premier plan certains principes alors que les autres sont moins valorisés, et d'autres font l'inverse. A titre d'exemple, la présence du sujet de la phrase est un principe de la GU. Or, certaines langues dénommées *pro-drop,* comme l'italien et l'espagnol, n'activent pas ce principe (lorsque le sujet est pronominal). C'est le résultat d'une paramétrisation (Haegemann 1991 pour une introduction détaillée à la *Théorie des Principes et des Paramètres*).

S'agissant de la Théorie de l'Optimalité (ci-après TO), le langage humain est régi par deux principes contradictoires, à savoir *Markedness* et *Faithfulness* que nous traduisons respectivement *Différentiation* et *Fidélité* ou *Intégrité.* Les deux principes se présentent comme suit :

Principe de différentiation (marquage)
Il faut éviter les formes marquées.

Principe de fidélité
Il faut préserver les contrastes.

L'idée est que les langues, dans leur paramétrisation, vont jongler avec les deux principes contradictoires, certaines optant pour plus de *différentiation* que d'autres dans certains aspects linguistiques. Mais le deuxième principe de *fidélité* doit être respecté pour assurer l'intégrité du système linguistique. Voyons un exemple du domaine phonologique.

La différentiation des voyelles en français, au nombre de 16, se fait au moyen d'une gymnastique articulatoire (projection de lèvres, arrondissement de lèvres, nasalisation, etc.). Mais à quelle fin alourdir un système phonétique qui, à son origine, n'avait que 5 voyelles ?

La différentiation marquée au niveau des voyelles françaises est cruciale au niveau phonologique puisqu'elle permet de discriminer entre un grand nombre de mots. Par exemple, la projection des lèvres pour créer une cavité labiale permet de discriminer entre *tout* et *tu.* La confusion entre les deux mots est considérée comme *fatale* (fatal), car elle porte préjudice à l'identification du mot, ce que Prince & Smolensky appellent l'*intégrité* des mots. Il en découle que la différentiation crée des voyelles marquées et ces dernières s'avèrent fort utiles

dans la discrimination d'items lexicaux en français. Par conséquent, le français a besoin des voyelles marquées[12].

En revanche, des langues comme le swahili se contenteront de cinq voyelles orales. Ainsi la différentiation phonétique sera moins prononcée qu'en français. Mais l'équilibre entre la *différentiation* et la *fidélité* est à respecter malgré les choix linguistiques des langues. Dans ce travail, nous présentons un autre exemple du domaine lexical.

La simplification du lexique répond à un critère économique. C'est ce qu'on observe dans les pidgins, les créoles, les argots et le *sheng* (une variété urbaine du swahili). Mais cette simplification comporte des limites au-delà desquelles le mot se confondrait avec un autre. C'est le cas notamment du mot *laboratoire,* abrégé en *labo* mais non pas jusqu'à *la.* Cette dernière abréviation amènerait à confondre le mot avec *la, las,* voire même *là* à l'oral. Une telle confusion, dans la terminologie de l'OT, serait *fatale,* fatale à l'intégrité du mot *laboratoire.*

TO et les temps verbaux du swahili

Dans notre interprétation de la TO, nous nous poserons la question de savoir pourquoi la langue swahilie a plusieurs façons de rendre compte d'une même éventualité. La deuxième question à laquelle nous tâcherons de répondre est celle de savoir pourquoi le locuteur choisit tel ou tel morphème temporel pour exprimer sa pensée.

Pour ce qui est du premier souci, nous appliquons notre interprétation de la Théorie des Représentations Mentales qui postule que chaque morphème temporel du swahili déclenche une RMS distincte dans l'esprit humain. Cela veut dire, le choix de l'une ou de l'autre au niveau de la programmation de la parole n'est nullement gratuit mais fait l'objet d'un choix de la part du locuteur. Mais selon quel critère ce choix se fait-il ?

Nous soutenons que le choix de l'une ou de l'autre RMS se fait au moyen du *principe d'optimalité.* La RMS représentant un équilibre idéal entre la *différentiation* et la *fidélité* est celle qui gagne contre les autres. En d'autres termes, c'est la RMS *optimale* qui le remporte sur les autres. Un mot sur la violation des principes ou contraintes est ici nécessaire.

---

[12] L'idée de *différentiation* est également cruciale à la création des RMS. Il faut éviter la confusion entre deux RMS distinctes (Reboul 2000).

Nous avons déjà présenté le cas de violation de la contrainte de *fidélité* dans l'exemple du mot *laboratoire.* D'autres violations, cette-fois moins sérieuses, sont envisageables. Elles sont moins sérieuses parce que l'interlocuteur arrive à récupérer l'intention du locuteur grâce aux informations contextuelles. Voyons le cas du swahili.

Notre analyse du morphème temporel *–na-* montre que celui-ci peut déclencher au moins 4 RMS:

- une éventualité en cours de réalisation
- une éventualité future
- une éventualité passée
- une éventualité habituelle.

Nul doute que pour décrire une éventualité en cours de réalisation, le locuteur optera pour la première RMS. Mais pour décrire une éventualité passée ou future, le locuteur peut choisir respectivement *-me/li-* et *-ta-*. Pour nous, le choix de *–na-* pour décrire ces deux dernières éventualités constitue une violation de la contrainte de *différentiation.* Qui plus est, cette violation risque de créer des problèmes à la fidélité des RMS.

Mais l'apport du MID, particulièrement la hiérarchie des informations, nous permet de résoudre le problème créé par la violation de la contrainte de différentiation. Moeschler (2000a) stipule que pour le cas du français, les informations contextuelles portent des traits forts. Appliqué à notre interprétation de l'OT, le principe sur la force des informations contextuelles compense la violation de la contrainte de différentiation. La confusion entre les temps, présent, passé et futur, est évitée car l'interlocuteur formule sans grande peine les hypothèses contextuelles adéquates. Autrement dit, les informations contextuelles assurent l'intégrité de la RMS en *–na-* qui décrit l'éventualité passée ou future.

Par ailleurs, nous soutenons que la violation de la contrainte de différentiation dans le cas de *–na-* est accompagnée par une grande compensation liée à l'effet psychologique déclenché chez l'interlocuteur par la présence de *–na-* dans l'énoncé. C'est l'effet d'envisager l'éventualité comme se déroulant devant les yeux de l'interlocuteur comme un film. L'éventualité ainsi rendue devient réelle et pertinente au destinataire. Nous avons proposé à cet effet le terme d'*effet cinématographique.*

Pour terminer la discussion sur le cadre théorique de ce travail, nous allons présenter notre *modèle de conflit.*

Le Modèle de Conflit (MC)

Le Modèle de Conflit (désormais MC) est l'aboutissement de notre réflexion sur le traitement des temps verbaux du swahili, en particulier au niveau de la production du langage. Comme la TO, il constitue la poignée de main entre les théories de la compréhension d'énoncés que nous avons passées en revue ici et les théories de la production des énoncés.

Partant des théories de l'évolution de l'espèce humaine (Darwin 1859/1956) et des *mèmes* (Dawkings 1976, Blackmore 1998), le modèle situe la notion de *concurrence* ou de *rivalité pour la survie* au centre de la problématique des temps verbaux du swahili. Dans cette optique, deux ou trois morphèmes temporels du swahili se trouvent en rivalité pour rendre compte d'une même éventualité. C'est le cas de *–na-* versus *–ta-, -li-* et *hu-*. De même, nous avons montré que les morphèmes *–me-* et *–li-* sont en conflit pour décrire une éventualité passée. En outre, *-nge-* et *–ngali-* sont des variantes en rivalité.

Le modèle s'inspire également des travaux en sciences cognitives, notamment ceux de Dennett (1991 et 1996), Gardner (1983) et Gardner *& alii* (1996), Calvin (1996), Young (1994), Mithen (1999), entre autres, qui soutiennent que l'efficacité de l'organisme humain, en particulier au niveau de la cognition, est assurée par un ensemble de systèmes ou d'intelligences oeuvrant en parfaite harmonie sauf en cas de pathologie. Ces théories apportent une modification à la perspective fodorienne selon laquelle le système central n'est pas modulaire. Mais si les systèmes fonctionnent en parfaite harmonie, il est possible alors d'envisager le système central comme étant non modulaire en toute apparence. Cette dernière optique redonnerait raison en partie à Fodor. C'est la notion de *cognitive fluidity* (l'intégration ou la fluidité cognitive) de Mithen.

Partant de ces travaux, le Modèle de Conflit soutient, en outre, que l'esprit humain crée de multiples représentations d'événements. C'est la position défendue par Calvin, Dennett, Edelman (Edelman 1989, Edelman 1992, Edelman & Tononi 2000) et Greenfield (2001). Cette dernière idée constitue un point important pour le MC. Quels sont les composants de ce modèle ?

Premièrement, le modèle soutient que, face à une éventualité, les informations perceptuelles sont recueillies par les systèmes périphériques de Fodor. Or, le processus peut

commencer sans le stimulus externe (l'éventualité). C'est le cas où l'esprit crée des RMS à partir de la mémoire déclarative ou procédurale (Anderson 1983 et 1995). Les excitations chimiques ou électriques des neurones dans la zone thalamocorticale provoqueraient, dans un processus complexe, la formation des RMS.

Deuxièmement, les différentes RMS seront en rivalité dans l'esprit du locuteur pour décrire l'éventualité en question, observée ou créée. La rivalité est à concevoir au sens de la rivalité entre les gènes ou les mèmes. Le choix de l'une ou de l'autre RMS dépend de l'intention du locuteur ou du scripteur (dans la situation de l'écrit). En outre, le choix se fait selon le principe d'optimalité discutée plus haut. Ce dernier constitue le moteur de choix entre les différentes RMS. Il en ressort que l'énoncé que le locuteur profère est le plus optimal car représentant l'équilibre entre la *différentiation* et *la fidélité.* C'est à ce point que notre modèle rejoint la stipulation de la théorie de la pertinence (théorie de la compréhension) qui stipule que *le stimulus ostensif est le plus pertinent que le locuteur pouvait utiliser pour communiquer cet ensemble d'hypothèses.*

En somme, le MC regroupe plusieurs théories cognitives modernes et propose un traitement cognitif des temps verbaux du swahili. Une application à d'autres langues est envisageable. A titre d'exemple, le MC peut expliquer l'emploi du *présent historique* au lieu du *passé composé* ou du *passé simple.* De même, la rivalité entre le *passé composé* et le *passé simple* serait expliquée par le modèle.

Dans une perspective diachronique, notamment dans le paradigme *variationniste,* le MC permettrait également de prédire la disparition de certains morphèmes temporels ou temps verbaux compte tenu de leur rendement faible au niveau des RMS. Les morphèmes créant des RMS vives car dynamiques ont de fortes chances de pousser les autres à l'extinction. A titre d'exemple, le *sheng* (une variété urbaine du swahili) favorise l'emploi de *–na-* aux dépens de *–a-, -hu et -li-* entre autres. Est-ce qu'ils seront supplantés par *–na-* dans un avenir lointain ? Dans la logique de rivalité du MC, cette disparition n'est pas inconcevable.

Pour conclure, nous espérons que les cinq perspectives représentées par la TP, la TRM et le MID d'une part, et la TO et le MC ne sont nullement contradictoires mais complémentaires. Cette complémentarité permet d'éclaircir la problématique des temps verbaux en général, et ceux des morphèmes temporels du swahili en particulier.

La comparaison pragmatique

La discussion menée dans ce travail, s'appuie énormément sur d'autres études effectuées sur les temps verbaux du français, notamment par le Groupe de Recherche sur la Référence Temporelle (GRRT) à Genève. Dans cette section, nous rapprochons le swahili du français afin de relever les points de comparaison au niveau des temps verbaux. Y a-t-il des points de convergence entre les deux langues ?

Les résultats de ce volet sont assez intéressants, car ils montrent plus de convergences pragmatiques que de divergences entre les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français.

Méthodologie

Le point de vue adopté vis-à-vis de l'objet d'étude détermine, en large partie, la méthodologie. Dans le cas présent, l'objet d'étude est la langue naturelle et le point de vue est l'usage de la langue en situation de communication, essentiellement orale. Entre les diverses perspectives possibles à l'étude de la langue nous avons choisi l'aspect *usage*. Autrement dit, nous nous intéressons à la *pragmatique* des temps verbaux du swahili.

La perspective adoptée veut dire que l'étude va essentiellement porter sur des *énoncés* et non pas sur des *phrases*. La distinction entre lès deux entités est fondamentale en pragmatique. Commençons par la *phrase*. Cette dernière est l'objet de la linguistique : elle est étudiée du point de vue de la syntaxe et de la sémantique pour aboutir à une *signification*. La signification de la phrase est calculée à partir de la signification des mots qui composent la phrase. Ainsi, la phrase est une unité abstraite (Moeschler & Reboul 1994, Moeschler, à paraître).

En revanche, un *énoncé* correspond à une phrase enrichie par des informations contextuelles. Les locuteurs échangent des énoncés et non pas des phrases. Ainsi, l'énoncé est le produit de l'énonciation de la phrase. Il en découle que l'énoncé est l'objet non pas de la linguistique mais de la pragmatique. L'énoncé aboutit au *sens* alors que la phrase aboutit à la *signification*.

Dans cette étude, l'unité minimale d'analyse sera l'énoncé. Nous allons étudier des énoncés réellement produits ou construits pour apprécier l'usage des temps verbaux du swahili. Les énoncés fabriqués seront présentés aux locuteurs du swahili pour déterminer leur

acceptabilité. Parmi les locuteurs, il y aura des locuteurs natifs ainsi que d'autres locuteurs qui ont le swahili comme deuxième langue. Les premiers se trouvent principalement sur la côte de Mombasa alors que les seconds habitent à Nairobi.

Par ailleurs, nous ferons également référence à des énoncés écrits pour appuyer ou critiquer certaines positions.

Plan général de la thèse

La thèse comporte 4 parties. La première partie constitue une présentation historique et sociolinguistique de la langue swahilie. La deuxième moitié de cette partie forme la présentation critique des travaux sur les morphèmes temporels du swahili.

S'agissant de la deuxième partie, nous appliquons le cadre théorique de la thèse pour décrire l'usage des différents morphèmes temporels du swahili. L'idée est de mettre en lumière les lacunes dans les descriptions classiques.

La troisième partie aborde la négation des morphèmes temporels du swahili ainsi que les relations du discours.

Enfin, la quatrième partie est consacrée à l'étude des analogies entre les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français.

Première partie

Présentation du swahili

Introduction

Cette partie a pour ambition de décrire la langue swahilie. Le premier chapitre trace les origines de la langue swahilie et présente différentes positions théoriques. Par ailleurs, nous mettons en lumière l'aire géographique[1] du swahili pour montrer l'importance de cette langue en Afrique. En outre, nous discutons du statut du swahili au Kenya par rapport à d'autres langues, notamment les langues européennes. Nous présentons également les différentes positions relatives à l'évolution de la langue swahilie. Faut-il ou non emprunter à d'autres langues pour enrichir le lexique du swahili ? La question est mise en pespective dans ce chapitre.

Le second chapitre, lui, présente les temps verbaux du swahili de manière critique. En tout, 13 morphèmes sont analysés. Les analyses mettent en valeur les insuffisances des approches traditionnelles dans la description des emplois des temps verbaux du swahili. Les insuffisances sont attribuées à des cadres théoriques inadéquats qui considèrent que les temps verbaux possèdent une signification stable et insensible au contexte.

Ces deux chapitres préparent le terrain pour le traitement cognitif des temps verbaux abordé dans la seconde partie de la thèse.

---

[1] Voir carte à la fin du chapitre.

Chapitre 1: La langue swahilie: histoire, organisation, rôle et statut

1.1 Histoire du swahili

L'origine du swahili, comme, d'ailleurs, celle des autres langues du monde, est sujette à controverse. D'aucuns, à l'instar de Dalby (1998), prétendent que les traces de cette langue sont observées au premier siècle de notre ère dans la région des Grands Lacs. Pour d'autres, comme Crozon & Polomack (1992), les premières empreintes de cette langue s'observent dans le neuvième siècle sur la côte Est-Africaine. Cette dernière affirmation met la genèse du swahili au même siècle que celle du français. Les premiers monuments de la langue française apparaissent en 842 sous forme de *Serments de Strasbourg* (Charaud 1969, Walter 1988, Rickard 1993).

La controverse relative à l'origine du swahili serait difficile à trancher eu égard au fait que cette langue reste orale jusqu'au dix-neuvième siècle. Et c'est bien le cas dans la majorité des langues Africaines. La poésie swahilie, sous forme de *mashairi* (poésie) est constatée dès 1728 (Dalby 1998). Cette chronologie étonne fort peu car cela est bien le cas dans d'autres langues: la forme orale, en l'occurrence la poésie, précède la forme écrite, le roman étant une forme bien plus tardive.

Reader (1998) note que les langues bantoues dont fait partie le swahili sont originaires du bassin du fleuve Niger de l'actuel Nigéria. Le terme *bantou* veut dire *peuple* dans un groupe de quelques langues africaines. Les langues employant ce mot ou une forme proche de ce mot sont dénommées les langues *bantoues* (Crystal 1987, Comrie & *alii* 1997). Etant un peuple agricole et intéressé à la forge, il paraît que ce groupe s'est dispersé dans tous les sens, en particulier vers le sud et l'est, en quête de terres fertiles et de marchés pour les sagaies et sabres fabriqués dans les forges. C'est ainsi que, semble-t-il, le swahili a gagné la côte Est-Africaine. Une telle hypothèse conforterait la position de Dalby (1998) qui prétend que le swahili se parle déjà au premier siècle de notre ère. Cela reviendrait à dire, par ailleurs, que le swahili est une langue de l'arrière-pays qui s'est étendue sur la côte.

Ce travail ne prétend nullement à élucider la problématique de l'origine du swahili, mais nous pensons juste et bien à propos de passer en revue quelques-unes

des positions défendues actuellement. A notre avis, les deux courants, représentés respectivement par Dalby et Crozon & Polomack, ne sont nullement contradictoires. Il est bien possible que, au premier siècle, le swahili ait atteint la région des Grands lacs en compagnie d'autres langues bantoues. Qui plus est, cette langue aurait gagné la côte au neuvième siècle.

Le mot *swahili*, à en croire Dalby (1998), vient du mot arabe *sahil* signifiant *la côte* ou *la zone littorale*. Ce témoignage lexical inciterait à nuancer la théorie qui veut que le swahili soit né dans l'arrière-pays. L'histoire enseigne que les Arabes sillonnent les côtes africaines avant de gagner l'arrière-pays en quête d'esclaves. La Traite des Esclaves est en vigueur aux 18e et 19e siècles où l'Afrique devient un grand théâtre abominable qui voit des milliers de jeunes noirs dans les mains de négriers à destination de l'Arabie. Motivés par cette fin, les commerçants arabes vont entrer dans des pactes avec les chefs de tribus dans l'arrière-pays. Ces pactes permettront à ces chefs de vendre aux arabes des hommes robustes et résistants, en général leurs adversaires politiques. Cette interaction aura l'effet de vulgariser l'emploi du swahili dans l'arrière-pays. Mais en quoi consiste cette nouvelle forme d'expression ?

Selon cette dernière thèse, le swahili serait une sorte de créole. Muni d'une syntaxe bantoue, cet idiome va mettre dans le même *melting pot* un lexique d'origine bantoue, perse (*serikali*), arabe (*kitabu, kalamu, salamu, etc.*), portugais (*meza*), anglais (*filamu, televisheni, etc.*), et marginalement allemand (*shule*). La répartition lexicale de cet idiome est un reflet de son histoire, sur la côte. D'abord, ce sont les Portugais qui débarquent sur ces côtes au quinzième siècle en route pour l'Inde et en quête, semble-t-il, des épices. Les détracteurs préfèrent dire que les Portugais, comme tous les autres Blancs, cherchaient des contrées à dominer sous prétexte de chercher la route pour l'Inde. Après les Portugais, ce furent les Arabes Omanies sous les différents Sayyids (Bargash, Saïd, etc.) au dix-neuvième siècle. Par exemple, Sayyid Saïd transfère le siège de son royaume d'Oman à Zanzibar, la *terre des noirs* en arabe. A présent, Zanzibar fait partie d'une confédération avec le Tanganyika, connue sous le nom de la Tanzanie. Suite à la grande répartition de l'Afrique entre les Grandes Puissances mondiales au dix-neuvième siècle, le Tanganyika revient aux Allemands, l'Ouganda et le Kenya aux Anglais. Mais après la Première Guerre Mondiale, l'Allemagne cède le Tanganyika aux Anglais. Depuis, l'anglais domine ces trois pays.

Sur le plan lexical, le swahili présente un fort dosage de mots arabes. Mbaabu (1978) prétend que le swahili est 60% bantou, 30% arabe et 10% anglais, portugais, persan, indien et d'autres langues non bantoues. Le dialecte de Zanzibar adopté comme le *swahili standard* possède beaucoup de mots d'origine arabe. Qui plus est, le swahili est souvent associé à la culture arabisante (la musique, l'islam, l'architecture, l'habit, etc.).

1.2. L'aire géographique du swahili

Créole ou langue à part entière, le swahili se parle en Afrique orientale, australe et centrale. Plus précisément, il se parle au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, au Rwanda, au Burundi, au Congo (Ex-Zaïre), en Somalie, en Zambie, au Malawi, à Madagascar, au Mozambique et aux Iles Comores, entre autres (Crozon & Polomack 1992, Polome 1967). Cette distribution semble recouper celle des autres langues bantoues. Le swahili se parle également en Arabie saoudite parmi les descendants des Arabes venus des îles de Pemba et de Zanzibar en Afrique orientale (Chimerah 2000).

1.3 La place du swahili au Kenya

Le swahili est la langue nationale ou officielle de quelques 40 millions de personnes (Dalby 1998). Au Kenya, il est la langue nationale depuis 1974, mais en Tanzanie le swahili est la langue officielle depuis 1967. Le swahili fait partie des langues de l'Organisation pour l'Unité Africaine (OUA). Ailleurs, le swahili compte parmi les langues véhiculaires, sans pour autant, revêtir d'une importance égale à celle dont elle jouit en Afrique orientale.

Cette langue présente quinze dialectes dont les trois principales sont le *kiamu,* le *kimvita* et le *kiunguja* respectivement parlées à Lamu et sur la côte d'en face, à Mombasa et dans l'arrière-pays du Kenya, et à Zanzibar et l'arrière-pays de la Tanzanie (Perrot 1981, Chimerah 2000). En 1928, une conférence entre les trois pays de l'Afrique de l'Est adopte le *kiunguja* comme le swahili standard. Et comme nous l'avons mentionné plus haut, ce dialecte est fort imprégné de mots d'origine arabe. Cette étude va se limiter au swahili standard et à la variété parlée au Kenya.

L'intercompréhension entre les variétés ne pose aucun problème sauf dans les cas des dialectes se trouvant trop loin de la côte Est-Africaine. Il s'agit du *kingwana* au Congo et du *shi-Ngazija* aux Iles Comores.

Sur le plan politique, le swahili est la langue d'intégration nationale en Tanzanie où tous les citoyens s'efforcent de la maîtriser. Cette cohésion autour de la même langue expliquerait le fait que les tensions interethniques sont chose rare en Tanzanie, le problème étant plutôt d'ordre religieux. En effet, l'équilibre des postes politiques se joue au niveau des religions, chrétiennes ou islamiques. Le cas inverse prévaut au Kenya. Les tensions entre les différentes communautés ethniques débouchent parfois sur des confrontations assez désagréables.

Au Kenya, le swahili jouit d'un statut ambigu. En premier lieu, il est considéré comme la langue des masses, en général analphabètes et rurales. Il en ressort que l'élite sociale ne fournit guère un effort pour apprendre cette langue. Qui plus est, beaucoup de gens dans les classes aisées se félicitent de ne pas le comprendre du tout. La langue des « personnes éduquées », c'est bien l'anglais, et tout un chacun met son point d'honneur à le maîtriser. Celui qui s'exprime bien en anglais est celui qui sait, qui comprend, qui est intelligent et cultivé. Cela expliquerait le complexe d'infériorité de la part des gens ne parlant pas bien l'anglais, la langue des gens « sophistiqués ». Il est digne de noter que l'anglais est une langue officielle, donc d'instruction scolaire, au Kenya.

Pour ce qui est de la presse quotidienne, le *Taifa leo,* quotidien écrit en swahili, vient en seconde position en termes de circulation après *The Daily Nation,* dont il est une filière. En troisième position, on trouve le *East African Standard*[2]. Cette popularité du *Taifa leo* tient au fait qu'il coûte très peu, moins de 50% du prix des quotidiens en anglais. On s'étonnerait, en conséquence, fort peu que ce journal soit si apprécié. Qui plus est, l'illusion existe que ce quotidien est une traduction en swahili du *The Daily Nation,* ce qui est loin d'être le cas.

Lire le *Taifa leo* constitue en soi une déclaration du statut social, défavorable ou inférieur; d'où le mépris ou l'indifférence de la part de l'élite à l'égard de ce quotidien en particulier, et du swahili en général. Or, cette attitude, curieuse il est vrai, semble caractériser les mentalités des peuples anciennement colonisés à l'égard des langues africaines. Dans la quasi-totalité des pays maintenant libres, c'est la langue des anciens maîtres coloniaux qui domine, presque toujours aux dépens des langues

[2] Source de statistiques: Steadman & Associates (2002).

africaines ou indigènes. Et ce, malgré les déclarations de la classe politique de promouvoir la culture et les langues autochtones.

Ce complexe d'infériorité expliquerait le dédain constaté chez l'élite vis-à-vis du swahili et des langues africaines en général. Fanon (1986), dans son essai classique, expose les conséquences psychologiques et psychiques de la colonisation sur les Noirs et les Blancs. Il montre à quel point le colonisé souffre du complexe d'infériorité attendu que le seul modèle de référence qui lui reste après la colonisation est bien celui du colonisateur.

Dans la même veine, et pour ce qui est du portugais, Freire (1972) affirme le complexe vis-à-vis de la langue du colonisateur, en l'occurrence le portugais, est inculqué aux peuples soumis à travers un programme éducatif bien planifié. Pour mettre un terme à ce complexe, il faudrait mettre en place un système éducatif libérateur qui revalorise les langues autochtones. Freire (1985) réitère cette position en disant, en outre, que les langues de colonisation ont, elles aussi, à un rôle à jouer dans le développement des pays libres mais ne devraient pas supplanter les langues des autochtones.

En 1984, le gouvernement kenyan préconise que le swahili devienne une matière obligatoire aux examens du Primaire et du Secondaire au Kenya. Auparavant, la langue était étudiée sans pour autant figurer dans le programme d'examens. Une telle décision aurait revalorisé le swahili. Mais ce qui est louable dans une telle initiative c'est qu'elle met l'enseignement du swahili sur le même pied que les autres matières. Il importe de noter, par ailleurs, que la performance scolaire dans la matière « swahili » est très bonne (Chimerah 2000) par rapport à l'anglais. On se demande pourquoi le swahili n'est pas la langue d'instruction au Kenya considérant cette performance exemplaire en regard des difficultés associées à la langue anglaise.

Le swahili est la langue de négoce, voire même des tractations peu honnêtes. C'est aussi la langue populaire qui crée une sorte de solidarité ou de connivence. La classe politique est obligée de l'apprendre pour pouvoir communiquer avec ou manipuler les électeurs. Le Chef d'Etat, à l'occasion des cérémonies nationales, prononce un discours en anglais, visiblement à l'attention des hauts dignitaires étrangers, et un autre en swahili pour son peuple. Ce deuxième discours, dans la plupart des cas, a peu ou rien à voir avec le premier discours. Parfois, il critique même son audience étrangère.

Pour le commerce, le swahili semble dominer l'anglais. Dans les magasins, le marchandage, chose courante au Kenya, se fait en swahili. Un étranger qui parle swahili ne sera plus l'objet préféré de tractations malhonnêtes car on le considère comme « intégré » socialement. Les euphémismes pour pots de vins ne sont même pas traduits du swahili en anglais dans la presse écrite. Il s'agit des mots comme *chai* (thé), *bakshishi* (bakchich) ou *kitu kidogo* (un petit quelque chose) ou tout simplement *sema vizuri* (parler comme il faut).

Pour ce qui est des jeunes évoluant dans des villes, en particulier dans les quartiers moins aisés, le swahili demeure leur langue de communication et de solidarité. Mais il s'agit d'une variété presque incompréhensible par les adultes non initiés, s'inscrivant dans l'esprit du *verlan* ou de l'argot. Le swahili des jeunes, connu sous le nom de *sheng*, présente un lexique d'origines diverses mais respectant la syntaxe et la prononciation du swahili standard. Une bonne partie de ces mots est tirée des langues locales, ce qui donne à cette variété une grande richesse lexicale. En effet, certains mots sont d'origine française (*arija* -argent, *ale* - aller), indienne (*chokora* - petit garçon), anglaise (*maniado* - money), etc.

Le *sheng* fonctionne essentiellement comme un parler d'exclusion, à l'instar du *verlan* (*meuf*- femme, *keuf* - flic, *bléca* - cablé, etc.). Il est censé assuré la communication entre les jeunes à l'insu des adultes. Mais il est surtout une langue de grande solidarité entre les initiés, jeunes ou adultes (Nzunga, 1994). Cela dit, ce parler demeure l'apanage des couches populaires alors que les couches aisées préfèrent l'anglais.

Pour les couples constitués des personnes de différentes cultures africaines, le swahili est adopté comme la langue neutre. Or, les classes élites, elles, adoptent l'anglais. Le phénomène du mariage mixte reste, du reste, une affaire des grandes villes cosmopolites à l'instar de Nairobi, Mombasa, Nakuru, Kisumu, etc. Dans les villages, les mariages mixtes sont chose rare.

1.4 Le swahili en dehors de l'Afrique

Le swahili figure parmi les grandes langues de l'Afrique, à côté du haoussa, du bambara et du ouolof en Afrique Occidentale. En effet, les grandes stars africaines et mondiales n'ont pas manqué de chanter en swahili. Il s'agit de Boney M avec *Malaika* (*Ange* en swahili), Kadja Nin, Michael Jackson (*Liberian Girl*) et Miriam Makeba,

entre autres. De plus, les personnages dans le film, *Le Roi Lion,* portent des noms swahilis (*Simba* - Lion, *Rafiki* - ami, etc.).

Aux Etats-Unis, plus d'une centaine d'universités enseignent le swahili. Ce dernier fait partie des programmes de langues étrangères de prestigieuses universités à l'instar de Harvard, Yale, Cornell, UCLA, Ohio, etc.

En Angleterre, le swahili s'apprend aux universités de Londres et de York. De plus, l'Université de Cambridge prépare depuis longtemps des examens en swahili pour les niveaux du collège et du baccalauréat.

Les autres pays où le swahili figure dans les programmes universitaires sont l'Allemagne, la Hongrie, la Russie, la Corée du Sud, le Ghana et le Japon. Il est encourageant de noter que le swahili est enseigné non seulement par des linguistes en provenance de l'Afrique orientale, mais également par des linguistes américains, anglais, allemands, français, hongrois, etc.

S'agissant de la diffusion du swahili, on compte de nombreuses stations de radios internationales diffusant en swahili, à savoir BBC (Angleterre), Radio Deutschewelle (Allemagne), Radio Moscow International (Russie), Radio Japan International (Japon), et Voice of America (Etats-Unis). D'autres pays diffusant le swahili comprennent la Chine et l'Inde (Chimerah 2000).

1.5 Perspectives du swahili

Le swahili est une langue en pleine expansion, en particulier sur le plan lexical. En effet, aux Etats-Unis, en particulier à l'Université de Yale, des chercheurs sont dans les affres d'élaborer un lexique swahili relatif au domaine de l'informatique. Ce projet connu sous le nom de *Kamusi Project*, est accessible sur l'Internet (swahili@yale.edu).

Ailleurs au Kenya et en Tanzanie, il existe des instituts de recherche sur le swahili sous la direction des grands chercheurs. Il s'agit des deux *Taasisi ya Kiswahili* en Tanzanie et *Idara ya Kiswahili* au Kenya.

Il est important de signaler que les chercheurs sont partagés quant à la démarche à adopter dans le développement du lexique du swahili. Grossièrement, il y a quatre camps, à savoir le *Jungu kuu* (Grand pot), les *Wanamapinduzi* (Révolutionnaires), les *Anglophiles*, et le groupe pour *l'emprunt à l'anglais* (Chimerah 2000). Le premier

camp soutient que la langue swahilie se suffit à elle-même car elle constitue un *grand pot.* Par conséquent, il suffit de chercher parmi ses mots pour en créer de nouveaux en les combinant de manière originale. A titre d'exemple, l'acronyme SIDA se traduit par *UKIMWI* (***Ukosefu wa KInga MWIlini*** - 'manque d'immunité dans le corps'). Ce groupe est, en outre, contre les emprunts à l'anglais, voire même aux autres langues bantoues ou en contact avec le swahili. Or, la réalité démontre que le swahili a emprunté aux autres langues bantoues. En effet, les mots *bunge* (parlement) et *ikulu* (Elysée) sont des mots empruntés de Kinyamwezi, une ethnie bantoue en Tanzanie. De même, le mot *kusinya* (*ennuyer*) est tiré de Mijikenda, une communauté linguistique sur la côte kenyane.

Le deuxième camp, les *révolutionnaires*, se déclare contre tout emprunt de l'arabe en disant que pour chaque mot arabe qui existe, il y a un terme swahili. C'est comme si l'anglais se refusait d'emprunter au latin, au grec ou au français normand, etc. pour développer son lexique. Ces deux premiers camps cherchent à « épurer » la langue swahilie des mots étrangers.

Le troisième groupe, celui des anglophiles, considère le swahili comme une langue inférieure par rapport à l'anglais, langue, à leur avis, parfaite et complète. Ce groupe voit mal comment le swahili pourrait exprimer tous les concepts imaginables sans recourir à l'anglais. Il est évident que ce groupe ne comprend pas la composition de l'anglais, une langue dont la richesse lexicale s'explique essentiellement par le fait qu'elle a emprunté à presque toutes les langues du monde, y compris le swahili (*panga, safari*, etc.). Et pourquoi le swahili, à son tour, n'emprunterait-il pas à l'anglais, ou à d'autres langues du monde ?

Quant au groupe en faveur de l'emprunt à l'anglais, le swahili devrait suivre le chemin de l'anglais. Ce dernier a su emprunter aux diverses langues: le latin, le grec, le français, le celte, l'allemand, le russe, le swahili, etc., ce qui explique le foisonnement de son lexique dans tous les domaines. L'anglais se flatte d'un lexique de quelque un million d'entrées lexicales, un chiffre fort impressionnant qui lui réserve la première position sur le plan mondial. Le swahili, l'allemand et le français se contentent de quelques 50.000 et 185.000 et 100.000 entrées respectivement (Chimera 2000). Une telle démarche consiste à emprunter et ensuite à swahiliser le lexique emprunté. Ce procédé existe déjà en swahili en dépit des querelles des savants. A titre d'exemple, les mots comme *mashine* (machine), *taiga* (tiger),

kompyuta (computer), *lori* (lorry), *motokaa* (motorcar), *televisheni* (television) sont tous des emprunts avec une prononciation swahilie.

Les détracteurs de cette dernière tendance prétendent, mais à tort, à notre avis, qu'une telle politique enlèverait au swahili son caractère africain, son « africanité », pour ainsi dire. Et pourtant, l'anglais, qui n'arrête pas d'emprunter, se range toujours parmi les langues germaniques et son identité reste, au demeurant, incontestable.

En résumé, on dira qu'une synthèse de ces différentes approches, en apparence contradictoires, aiderait à développer le lexique du swahili. Il est question de:

- rechercher des mots swahilis capables de représenter de nouveaux concepts;
- emprunter aux autres langues bantoues ou en contact avec le swahili;
- emprunter aux autres langues du monde et swahiliser les mots.

Une telle approche irait dans le sens de favoriser l'expansion lexicale du swahili. De plus, avec un tel outillage, cette langue pourrait réclamer le même respect que les autres grandes langues du monde, notamment l'anglais, le français, le portugais, etc.

1.6 Le swahili comme langue panafricaine

Il est vrai que le swahili fait partie des langues de travail de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Parmi les partisans du swahili figurent Ali Mazrui, savant et africaniste en provenance du Kenya mais exilé aux Etats-Unis, et Wole Soyinka, premier lauréat Africain du Prix Nobel de Littérature. Pour Mazrui (cité dans Chimerah 2000), le swahili recèle le potentiel pour devenir la langue de communication panafricaine. Soyinka (1984) n'a pas manqué de rappeler aux auteurs africains que le swahili devrait être la langue panafricaine assurant l'intégration de tous. En outre, il observe que les auteurs africains devraient s'efforcer de publier en swahili car cette langue est riche, belle et *a fortiori* neutre à l'égard des affiliations ethniques.

Les détracteurs ne voient pas pourquoi la langue nationale du Kenya devrait devenir la langue régionale alors que leurs propres langues sont aussi qualifiées pour ce statut. Ils se demandent pourquoi on n'adopterait pas le shona, le bambara, le xhosa, ou le haoussa, par exemple.

Cette réaction à l'adoption du swahili comme langue régionale n'est pas sans mérite. En fait, elle s'intègre bien dans la problématique consistant à adopter une langue quelle qu'elle soit sur une grande échelle aux dépens des autres langues (Dua 1993, 1994). La question dépasse largement le domaine de la linguistique car elle est de l'ordre politique (Pennycook 1994). Voyons, néanmoins, quelques propositions, en provenance de linguistes.

Sapir (1949) souligne l'importance d'avoir une langue de communication internationale à côté des langues nationales et des dialectes. La langue internationale et les autres langues vivraient en parfaite harmonie et en symbiose. Les langues minoritaires devraient être promues et renforcées sans pour autant sous-estimer l'importance d'une langue internationale. Meyjes (1999) parle d'une *écologie linguistique* pour mettre en valeur l'importance de la coexistence harmonieuse de plusieurs langues.

Dans la perspective du multilinguisme, l'adoption d'une langue aux dépens d'une autre demeure une question problématique. A titre d'exemple, il n'était pas aisé d'adopter le swahili comme langue nationale dans les pays de l'Afrique de l'Est. D'aucuns plaidaient en faveur du luganda, une langue bantoue, alors que d'autres préféraient le luo, une langue nilotique.

Dans les anciennes colonies, anglaises, françaises ou portugaises, la langue coloniale l'emporte sur les langues locales. Freire (1985) regrette cet état de choses et plaide en faveur de la promotion des langues vernaculaires à côté des langues coloniales. Les premières sont cruciales dans la promotion des valeurs traditionnelles et l'échange commercial entre les populations locales, tandis que les secondes permettent l'ouverture vers l'extérieur et favorisent le développement international. Cet argument est repris par Dua (1993, 1994) qui met en lumière la domination de l'anglais sur les langues indiennes. Il souligne que l'anglais peut coexister harmonieusement avec les langues indiennes dans un rapport symbiotique, ce que Meyjes (1999) appelle l'*écologie linguistique.* Dans cette dernière perspective, les langues minoritaires n'ont rien à craindre des langues de grande communication comme l'anglais, le français, le portugais, le swahili etc. Et cela parce que la politique linguistique adoptée viserait essentiellement à assurer la survie et la promotion de toutes les langues présentes dans un pays donné.

En définitive, le choix d'une langue nationale ou d'instruction relève du domaine politique et non linguistique. En effet, le manque de volonté politique de la part de leaders politiques expliquerait, peut-être, l'échec de l'*esperanto* comme langue internationale artificielle.

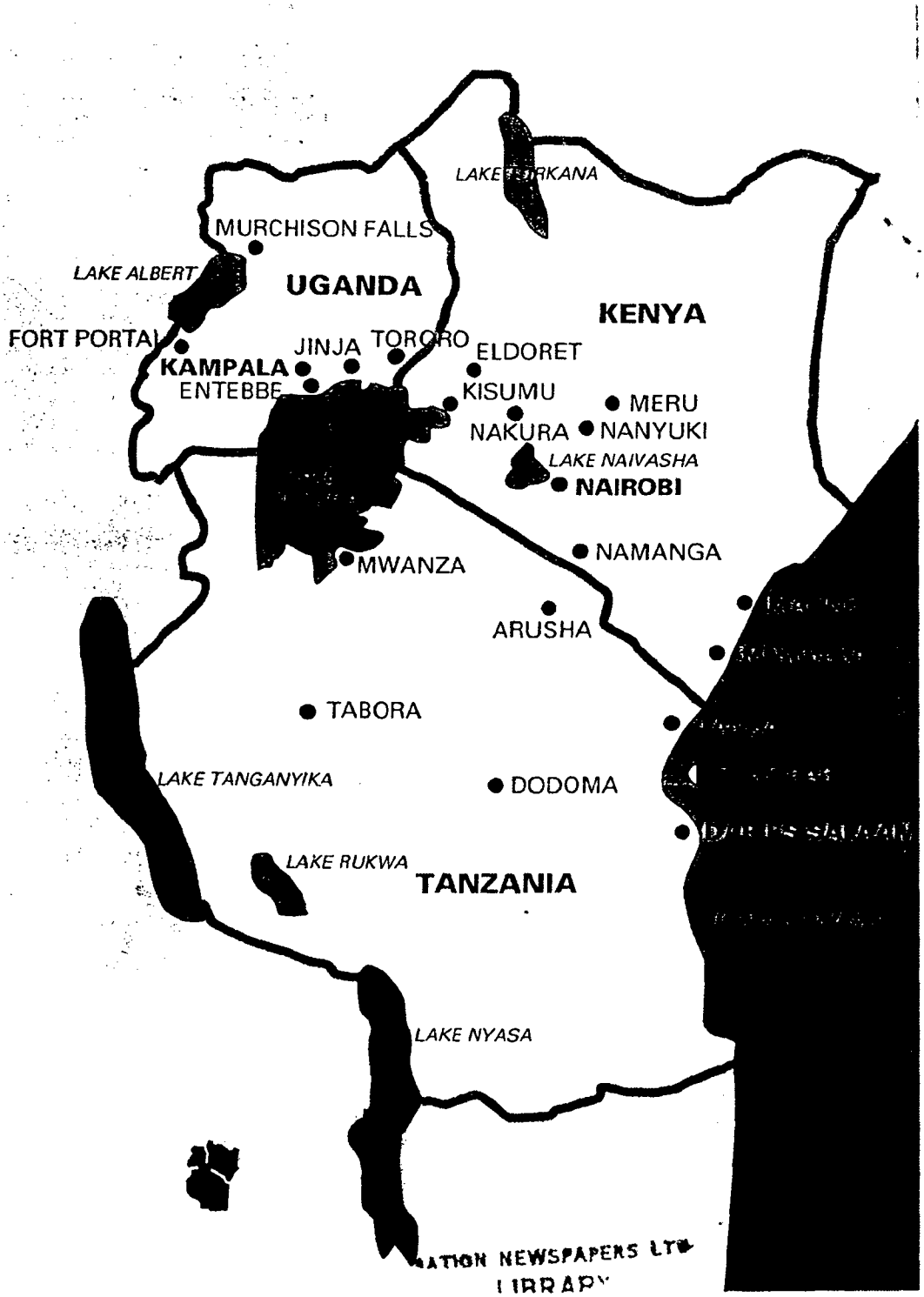

NATION NEWSPAPERS LTD
LIBRARY

Chapitre 2 : Présentation critique des temps verbaux du swahili

2.0 Introduction

Ce chapitre se propose de passer en revue les descriptions dans les grammaires, anciennes et actuelles, des temps verbaux[1] du swahili. Nous commençons par les premières grammaires, à présent, mises à jour par les auteurs, en général d'origine européenne. Ensuite, nous nous inspirons d'une grammaire récente élaborée par un kenyan pour éclairer notre étude. Mais comment justifier une telle démarche ?

Moeschler (1998b), parlant du français, explique que les grammaires classiques ont l'avantage de proposer des descriptions complètes des temps verbaux, à savoir les usages de base et les usages secondaires. En effet, les travaux pionniers de Beauzée (1767/1974) au 18e siècle et de Damourette & Pichon (1911-1936) au début du 20e siècle semblent préparer le terrain pour les théories pragmatiques relatives aux temps verbaux (voir Saussure & Sthioul 1998, pour une discussion critique). De même, la grammaire de Grevisse (1986) propose, pour toute une gamme d'emplois d'un temps verbal, une signification commune. C'est ce que certains chercheurs appellent le *sémantisme de base* d'un temps verbal (Luscher 1996, 1998a et 1998b). Pour ce qui est de l'imparfait, Grevisse propose plusieurs emplois, le principal étant de « montrer un fait en train de se dérouler dans une portion du passé, mais sans faire voir le début ni la fin du fait » (Grevisse 1986, 1290). De telles descriptions ne sont nullement inintéressantes dans la mesure où elles nous permettent d'apprécier les différents emplois d'un temps verbal. Mais, le défi, pour nous, consiste à expliciter les facteurs déterminant tel ou tel usage particulier, et c'est précisément dans cette même optique que nous nous proposons de mettre sous la loupe les temps verbaux du swahili.

---

[1] Nous utilisons volontairement le terme de temps verbaux, dans la mesure où la plupart des auteurs utilisent ce terme. Nous sommes bien conscients du fait que l'expression morphème temporel serait plus appropriée. Nous nous expliquons sur ce choix en 2.8.3.

2.1 Les temps verbaux du swahili

Ashton (1989) propose six temps principaux pour le swahili marqués par les morphèmes *-li-*, *-ta-*, *-na-*, *-a-*, *-me-*, et *hu-*, comme on voit dans le tableau ci-dessous.

Morphème	**Description**
-li-	Le temps du passé (*of past time)*
-ta-	Le temps du futur (*of future time)*
-na-	Le temps défini, le présent (*of definite time, mostly present)*
-a-	Le temps indéfini (*of indefinite time)*
-me-	Le temps d'une action accomplie ou d'un état (*of completed action or state)*
hu-	Le temps d'une action habituelle ou répétitive (*of habitual or repetitive action)*

Tableau 1 : Les six principaux temps verbaux du swahili selon Ashton (1989)

En règle générale, les morphèmes temporels ou aspectuels (ci-après MTA) sont des préfixes du prédicat. Deuxièmement, l'anaphore du sujet de l'énoncé s'adjoint au morphème temporel ou aspectuel. Donc, un énoncé non anaphorique contient un sujet, une reprise pronominale du sujet, un morphème temporel ou aspectuel, un verbe et éventuellement un objet direct. Le pronom, le morphème temporel et le verbe constituent un morphème agglutiné. Mais l'objet et le sujet sont isolés. A titre d'exemple, dans l'énoncé (1), *a-* représente le pronom *elle*, *-na-* le morphème temporel et *soma* le prédicat. Les trois forment une suite agglutinée. En outre, *Tina*, le sujet de l'énoncé, et *kitabu* (livre) ne sont pas agglutinés.

(1) Tina anasoma kitabu.

Pour des raisons de clarté d'analyse, notamment la traduction mot à mot, le syntagme *pronom-morphème temporel-prédicat* comme *a-na-soma* sera présenté comme si les trois composants étaient isolés. Ainsi, l'énoncé (1) s'analyserait comme suit :

(1)	Tina	a	- na-	soma	kitabu.
	Tina	elle	-MTA-	lire	livre

'Tina lit un livre.'

On constate de l'énoncé (1) que la syntaxe du swahili respecte la configuration Sujet-Verbe-Objet avec la seule différence que les deux premiers composants sont agglutinés. De plus, l'objet ne contient pas d'article comme dans les langues romanes ou germaniques. Cette dernière observation rapprocherait le swahili des créoles qui n'ont en général pas d'articles, définis ou indéfinis (Cook 1993, Schang 2000).

Le paradigme des pronoms personnels est le suivant:

Ni = *Je*

U = *Tu*

A = *Elle/il* (sujet animé)

Tu = *Nous*

M = *Vous*

Wa = *Elles/ils* (sujet animé)

Ce tableau est cependant trop simplifié, attendu que le swahili se flatte d'un système morphologique caractérisé par la redondance. C'est ce que Ashton (1989) appelle *concordance*, et le swahili respecte cette concordance entre sujet, verbe, démonstratifs et adjectifs dans un énoncé. A titre d'exemple, dans (2), le sujet animé *mtoto* (enfant) sélectionne les préfixes *m-* et *a-* respectivement devant l'adjectif *-zuri* (bon, gentil) et le verbe *-anguka* (tomber).

(2) Mtoto *m*zuri *a* -me- anguka.
Enfant bon il/elle-MTA- tomber
'Le bon enfant est tombé.'

Par contre, dans (3), le sujet inanimé *kitabu* (livre) sélectionne par sa forme même les préfixes pour l'adjectif et le verbe (*ki*):

(3) Kitabu *ki*zuri *ki*-me- anguka.
Livre bon il-MTA-tomber
'Le bon livre est tombé.'

Ce phénomène ressemble, sans le recouvrir, à la notion de *signifiant discontinu* constaté également dans les langues romanes, comme dans (4):

(4) Nous rédige*ons* une thèse.

Manifestement, la terminaison *-ons* ne fait que reprendre la marque morphologique (personne, nombre) du sujet de la phrase, en l'occurrence *nous*. La différence, néanmoins, provient du fait que le swahili présente des classes de noms (classificateurs), en nombre de sept ou plus (Ashton 1989). Il s'agit des classes suivantes, le deuxième préfixe marquant le pluriel:

Classe et forme plurielle	**Exemple**	**Catégorie**
i. *Ki-* et *vi-*	(kisu, *'couteau'* -visu, *'couteaux'*)	objet inanimé
ii. *M-* et *mi-*	(mti, *'arbre'* -miti, *'arbres'*)	animé non humain
iii. *M-* et *wa-*	(mpishi, *'cuisinier'* -wapishi, cuisiniers)	noms des humains
iv. *Ji-* et *ma-*	(jino, *'dent'* -meno, *dents'*)	objets faisant partie d'un ensemble
v. *N-* et *N-*	(ngoma, *'tam-tam'* - ngoma, *'tam-tams'*)	objets et animaux communs
vi. *U-* et *U-*	(utoto, *'enfance'*)	états ou qualités
vii. *Ku-*	(kusoma, *'lire'*)[2]	événements, états

Force est de noter que ce tableau est loin de capter la complexité du système de catégorisation du swahili. Mais cette grossière présentation suffit pour montrer que le nom donne une indication sur la catégorie de l'objet du monde en question.

Concernant la concordance, le nom va également déterminer, en grande partie, le type de pronom qui va reprendre le sujet de l'énoncé. Par exemple, un nom représentant la catégorie soit *humaine* ou *animale*, comme *mtu* (*'homme'*) ou *mbwa* (*'chien'*), sélectionnera le pronom *a-*. Un autre nom désignant la catégorie *inanimée* comme *kisu* (*'couteau'*) prendra l'anaphore *ki-*.

Par ailleurs, la concordance ne s'arrête pas au niveau du verbe. Elle se présente également au niveau de l'adjectif comme on le voit dans les exemples (2) et (3). A ce niveau, les noms désignant la catégorie *animée* sélectionneront le préfixe *m-* devant l'adjectif. Les noms *inanimés* comme *kisu* prendrait le préfixe *ki-* devant l'adjectif.

Notre présentation commence par les six temps principaux d'Ashton mais elle comprend également d'autres morphèmes temporels ou aspectuels comme *ka, nga, japo, nge, ngali* et *ngeli.*

2.2 Le morphème *-na-*

Pour Ashton (1989) et Wilson (1997), le morphème *-na-*, interposé entre le sujet et le verbe, comme tous les morphèmes temporels/aspectuels en swahili, indique que l'action se déroule au moment de la parole. Perrot (1981) et Waihiga (1999) proposent la même description. Cela revient à dire que, dans (5), le locuteur est en train de lire au moment de prononcer cet énoncé.

(5) Ni - *na* - soma.
Je-MTA- lire
'Je lis.'

Dans les termes de Reichenbach (1947), le temps de l'événement (E), en l'occurrence *l'action de lire,* est simultané au temps (moment) de la parole (S), et le point de référence (R) est aussi le moment de la parole. Par convention, on note cette simultanéité avec des virgules, à savoir E,R,S.

Dans le remarquable travail de Contini-Morava (1989), il est proposé que *-na-* marque un temps *relatif* par opposition à *-li-*, qui, lui, représente un temps *absolu* ou *déictique.* Mais rien n'est dit qui pourrait contredire la description de *-na-* par Ashton (1989). Dans un premier temps, nous allons proposer quelques critiques à cette définition. Ensuite, nous nous pencherons sur les observations de Contini-Morava (1989).

L'idée que le morphème *-na-* servirait à décrire une éventualité se déroulant au moment de la parole est juste, mais insuffisante. Mais c'est le premier emploi qui vient à l'esprit d'un swahiliphone. Admettons pour un instant que cette description soit suffisante. Comment alors expliquer la présence de *-na-* dans (6) et dans (7) ?

(6) Kesho, tu-na-enda Mombasa
Demain, nous-allons Mombasa

---

[2] Il s'agit de nom verbal.

'Demain, nous allons à Mombasa.'

(7) Jana, ni-na-ingia, ni -na-mpata paka juu ya kitanda.
Hier, je -MTA-entrer, je-MTA-trouver chat sur LOC lit.
'Hier, j'entre, je trouve le chat sur le lit.'

Dans (6), l'énoncé s'ouvre par un complément temporel (*kesho, 'demain'*), ce qui mettrait l'éventualité en question à un moment ultérieur au moment de la parole, à savoir S-E et E,R. Or, cette réalité attestée sans grande peine chez les swahiliphones est en contradiction avec la description de ce morphème dans les grammaires. Il faudrait noter que dans (6) le verbe *avoir* se traduit par *être avec* en swahili.

En revanche, (7) est difficilement acceptable, mais, réflexion faite, admis. A notre connaissance, cet emploi n'a pas été recensé dans les textes de grammaires pour des raisons diverses que nous examinons plus bas. Dans le cas de (7), l'adverbe temporel *jana* (*'hier'*) devrait bloquer la présence de *-na-*, car le temps de l'événement est antérieur au moment de la parole qui est simultané au point de référence (E-R,S). Les deux énoncés sont représentés comme suit:

(6) S-E,R

(7) E-R,S

L'observation de Contini-Morava, notamment que *-na-* est un temps *relatif,* éclaire les emplois de *-na-* et pourrait poser les premières pierres de l'étude de *-na-*. Pour elle, tous les temps du swahili, à l'exception de *-li-,* sont relatifs. Nous arguons qu'une telle position est intéressante, mais elle nécessite des approfondissements pour pouvoir déceler les facteurs déterminant les différents emplois de *-na-*.

Dans Kang'ethe (1999), nous avons fait état d'un autre emploi de *-na-*, qui ne figure pas dans les grammaires du swahili, même les plus récentes. Il s'agit d'un *-na-* qui est en compétition avec *-hu-* et *-a-* pour décrire une éventualité habituelle. Un interlocuteur à qui on demande « *Qu'est-ce que tu fais, ces derniers temps ?* », pourrait répondre avec (8):

(8) Ni -na - soma siku hizi.
Je -MTA - lire jours ces.
'Je lis ces jours-ci.'

Notre théorie soutient l'idée de recenser tous les usages d'un temps verbal dans le but de mettre en exergue les facteurs déterminant ses différents emplois. A cette fin, il n'est pas dans notre propos d'exclure les usages non normatifs comme dans le cas de (8).

On pourrait conclure que le fait que les compléments temporels *hier* et *demain* n'arrivent pas à annuler la présence de *-na-* prouve que la description de ce dernier n'est pas complète. En d'autres termes, tous les emplois de *-na-* sont encore à répertorier et la description actuelle est parcellaire. C'est la raison pour laquelle nous nous attarderons sur cette question plus loin afin de compléter cette description.

2.3 Le morphème *-a-*

Les grammaires classiques et modernes considèrent le morphème *-a-* comme représentant un *temps indéfini.* C'est le fameux *présent indéfini.* Selon Ashton (1989), ce morphème s'oppose à *-na-*, qui, pour lui, représente le *présent défini.* En d'autres termes, *–na-* est employé pour montrer que l'éventualité en question se déroule au moment de la parole. Cette position est soutenue également par Waihiga (1999) qui observe que, alors que *-na-* est très spécifique, *-a-* demeure vague quant au temps de l'événement.

Pour Zawawi (1967) et Wald (1973), *-a-* et *-na-* sont interchangeables dans tous les contextes puisqu'ils sont synonymes. Le choix de l'un ou de l'autre ressort de la stylistique et non pas de la sémantique. Une telle analyse conforterait notre proposition dans (8) où *-na-* est en compétition avec *-a-* et *hu-*. Mais l'idée de synonymie, si elle est intéressante, échoue à rendre compte de toutes les manifestations de ces morphèmes. Dans (8), à titre d'exemple, le morphème *-a-* peut se substituer à *-na-* donnant ainsi poids à l'idée de synonymie. Or, dans (9) tirés d'un titre de journal, cette substitution s'avèrerait problématique. L'énoncé (10) avec *-na-* ne recouvre pas la même réalité que celui en (9): en effet, dans les titres de journaux, le morphème *-a-* semble situer l'éventualité dans un temps antérieur au moment de lecture. De ce fait, l'emploi de *-na-* est exclu. Voilà un argument qui infirmerait l'idée de synonymie.

(9) Nassir *a* -kubali a -na deni.
Nassir MTA-accepter il-être avec dette.
'Nassir accepte qu'il a une dette.'

(10) Nassir a *-na*-kubali a –na deni.

Nassir il-MTA-accepte il -être avec dette.
'Nassir accepte qu'il a une dette.'

Pour Contini-Morava, les deux morphèmes, *-a-* et *-na-* entretiennent une relation d'inclusion. En effet, *-na-*, qui représente « un moment précis », est inclus dans la portée de *-a-* qui est imprécis. Elle rejette, mais sans discussion, l'idée de synonymie proposée par Wald et Zawawi. Cependant, sa position diffère fort peu de celle de Ashton. On retiendra, quand même, de Contini-Morava, l'idée que l'interprétation de ces morphèmes dépend de facteurs contextuels. Ashton lui-même avait proposé la même idée dans sa discussion sur *-na-* et on se demande pourquoi il l'abandonne lorsqu'il traite de la distinction entre *a-* et *-na-*.

Wilson (1997) introduit l'idée d'une éventualité habituelle pour rendre compte de la présence de *-a-*. Dans (11), il propose que l'énoncé *les vaches mangent de l'herbe* est vrai pour toujours, sans pour autant dire que les vaches sont en train de manger de l'herbe.

(11) Ng'ombe *w* *-a-* la nyasi.
Vache elles -MTA- manger herbe
'Les vaches mangent de l'herbe.'

Cette hypothèse s'inscrit bien dans la proposition de Ashton, car cet emploi ne pointe nullement sur un moment précis qui serait le temps de l'événement. Mais Wilson ne semble pas partager l'idée d'une distinction tranchante entre *-a-* et *-na-*. En effet, il observe que dans certains cas, le morphème *-na-* se réduit à *-a-* comme dans (12), sans changement de sens :

(12) Ni *-na-* soma = N-*a*-soma
Je -MTA- lire
'Je lis'

Cela dit, Wilson ne va pas jusqu'à parler de synonymie.

Il importe de noter, par ailleurs, que la négation des énoncés comportant ces morphèmes (*-a-*, *-na-*) surprend car elle retient la même forme:

Enoncé	**Négation**
(13) Ni*na*soma 'Je lis'	Sisomi 'Je ne lis pas'
(14) N*a*soma 'Je lis'	Sisomi 'Je ne lis pas'

Quelles leçons tirer de ce phénomène quant au comportement de ces morphèmes ? Nous le verrons au chapitre sur la négation.

En somme, la discussion sur *-a-* montre que son interprétation s'avère problématique. Pour certains (Zawawi, Wald et Wilson, dans une certaine mesure), ce morphème est une variante (synonyme) de *-na-*, alors que pour d'autres (Ashton, Contini-Morava et Waihiga) il s'agit d'une distinction claire et nette. Pour ce dernier groupe, *-a-* indique que l'éventualité n'est nullement dotée d'une référence précise, tandis que *-na-* montre l'éventualité en train de se réaliser au moment de la parole. Cet état de choses s'explique, à notre avis, du fait que ces différents chercheurs s'évertuent à mettre le doigt sur le sémantisme des morphèmes temporels aspectuels qui serait stable et invariant. Au chapitre 4, nous proposons une analyse de ces morphèmes dans le cadre de la Théorie de la Pertinence et de ses sous-théories, à savoir la Théorie des Représentations Mentales et le Modèle des Inférences Directionnelles, la Théorie de l'Optimalité et le Modèle de Conflit.

2.4 Le morphème *-ta-*

Le futur est traditionnellement marqué par le morphème *-ta-*. Ashton, dans sa discussion sur *-na*, avait observé que le futur pourrait être représenté par *-na-*. Toutefois, aucun exemple n'est proposé pour ce faire, et la discussion n'est pas développée (nous avons présenté ce comportement de *-na-* au § 2.2). Si toutes les grammaires reconnaissent le rôle du morphème *-ta-* pour marquer le futur, Contini-Morava pense bien le contraire. Pour elle, le swahili n'a pas de morphème pour marquer ce temps. Elle soutient que le morphème *-ta-* peut représenter autre chose que le futur selon les contextes. Malheureusement, aucun exemple n'est proposé pour montrer des cas où *-ta-* représenterait un autre temps. Nous voyons mal comment (14) peut situer l'éventualité à un moment autre que celui postérieur au moment de la parole:

(14) Ni - *ta* - oa.
Je -MTA-se marier.
'*Je me marierai.*'

Y a-t-il des contextes où *-ta-* renverrait à autre chose que le temps futur ? Nous en doutons, à ce stade de notre analyse.

2.5 Le morphème *hu-*

Les grammaires étudiées dans ce travail soutiennent que ce morphème décrit une éventualité habituelle ou itérative. Ainsi, dans (15a), *hu-* indique que, *normalement* ou *d'habitude,* le médecin vient ici :

(15a) Mganga *hu* - ja hapa jumanne.
Guérisseur MTA- venir ici mardi.
'Le médecin vient ici le mardi.'

Il est curieux, par ailleurs, que ce morphème ne soit pas accompagné par le préfixe-sujet comme les autres. Autrement dit, le complexe formé du morphème *hu* + verbe (par exemple *huja*) demeure inchangé indépendamment du sujet de l'énoncé:

(15b) Mimi *hu*ja - moi, je viens
(15c) Wewe *hu*ja - toi, tu viens
(15d) Yeye *hu*ja - elle/il vient
...

Il est évident, à partir des exemples ci-dessus que, la présence de *mimi, wewe, yeye* respectivement, *moi, toi, il/elle,* n'a aucune incidence sur le complexe *hu + verbe.* Cela devrait modifier l'hypothèse de concordance selon laquelle les préfixes s'accordent avec le sujet de l'énoncé (voir § **2.1**).

Wilson, par ailleurs, observe que *hu-* peut se substituer à *-a-* dans presque tous les contextes. Par exemple, les énoncés (16) et (17) sont équivalents.

(16) Ng'ombe *hu* - la nyasi.
Vaches MTA - manger herbe
'Les vaches mangent de l'herbe.'

(17) Ng'ombe w - *a* - la nyasi.
Vaches elles -MTA- manger herbe
'Les vaches mangent de l'herbe.'

Dans ce cas, il est clair que la référence temporelle est non pertinente car l'énoncé s'applique à quelque chose d'itératif ou d'habituel. Le domaine dans lequel cet énoncé est vrai s'étend d'un moment antérieur au moment de la parole à un avenir sans bornes. En d'autres termes, il est difficile de déterminer les bornes gauche et droite de l'éventualité représentée par *hu-*.

L'idée de substituabilité est nuancée si nous essayons cette opération sur un énoncé comme (18). Manifestement, le sens de (19) est différent de celui de (18).

(18) Jua l - *a* - choma leo.
Soleil il-MTA-brûler aujourd'hui.
'Le soleil tape fort aujourd'hui.'

(19) Jua *hu* - choma leo.
Soleil MTA- brûler aujourd'hui.
'Le soleil tape fort aujourd'hui.'

Le premier (18) indique que le soleil est très fort maintenant, tandis que dans (19) le locuteur nous informe que *normalement* le soleil est fort ce jour-là, mettons un lundi. Tous les lundis, il fait très chaud.

De même, substituer *hu-* à *-a-* dans les titres de journaux ou de livres montre également que les deux morphèmes ne sont pas sur le même pied d'égalité. Les énoncés (20) et (21) ne recouvrent nullement la même réalité (extrait de *Taifa leo* du 14 décembre 2000) :

(20) Kamishna a - *a* - onya askari wa jela.
Préfet il - MTA-prevenir policiers de prison.
'Le Préfet prévient les responsables de prisons.'

(21) Kamishna *hu* - onya askari wa jela.
Préfet MTA - prevenir policiers de prison.
'Le Préfet prévient les responsables de prisons.'

Si (21) relate une éventualité habituelle, (20) indique autre chose. Nous arguons que (20) représente une éventualité qui a eu lieu avant le moment de la parole. C'est cet emploi de *-a-* qui rend impossible la substitution avec *hu-*. Nous ne pensons pas que le morphème *-a-* représente un temps « indéfini » au sens de Ashton, Waihiga, Contini-Morava, etc. En effet, dans les titres de journaux, ce morphème représente une éventualité qui a déjà eu lieu. Nous reconnaissons, en outre, que le moment précis de l'éventualité est difficile à situer, mais il suffit néanmoins de noter que ce temps est passé, et non pas vague. Maintenir que le morphème est vague reviendrait à dire que l'éventualité peut se situer à n'importe quel point sur l'axe linéaire du temps, ce qui serait faux. La preuve de substitution avec *hu-* devrait suffire pour nous dire que *-a-* recouvre beaucoup plus que la portée de *hu-*.

Dans Kang'ethe (1999), nous présentons une autre occurrence de *hu-*, qui ne fait pas l'objet de discussion dans les grammaires étudiées. Il s'agit du complexe formé par *hu* + *verbe* qui n'a rien à faire avec la référence temporelle, mais qui indique la probabilité ou la possibilité. Dans (22), est-il question d'homonymie compte tenu du fait que les deux mots ne présentent aucune affinité sémantique ?

(22) 167 *hu*-enda wa *-me-* kufa (*Taifa Leo* du 14 décembre 2000)
167 il est possible ils-MTA-mourir.
'Il se peut que 167 personnes soient mortes.'

Nous le pensons bien étant donné que l'amalgame *hu* + *enda* (MTA + aller) ne fait aucun sens si on s'en tient à l'idée de *Normalement* discuté en (21). Autrement dit, la notion d'*habitude* sied mal à cet énoncé. Voilà pourquoi nous proposons l'idée que les deux *hu-* sont homonymiques, car les deux termes n'entretiennent aucune affinité sémantique entre eux. Ils sont comme les mots *grève* ('cessation de travail') et *grève* ('rivage'). En revanche, les mots *femme* ('adulte humain du sexe féminin') et *femme* ('épouse') sont polysémiques puisque manifestement les deux possèdent une relation sémantique. Cela dit, la distinction entre la polysémie et l'homonymie est loin d'être réglée[3].

Par ailleurs, l'idée que *hu-* ne marque pas un temps particulier expliquerait pourquoi ce morphème est employé dans les aphorismes, mots d'esprit et proverbes:

(23) Haba na haba *hu-* jaza kibaba.
Peu et peu MTA- remplir récipient.
'Petit à petit, l'oiseau fait son nid.'

(24) Paka a *-ki-* toka, panya *hu-* tawala.
Chat il -MTA- sortir, souris MTA- régner
'Le chat parti, les souris dansent.'

Au Kenya, ce dernier proverbe a été modifié par les comédiens imitant le chef d'état kenyan. La modification représentée par (25) et attribuée au Président de la République chatouillant les partisans du changement de pouvoir que ce dernier monopolise depuis 24 ans.

(25) Paka a -*ki*- toka, paka *hu*- rudi !
Chat il-MTA-sortir, chat MTA-revenir !
'Quand le chat part, il revient plus tard !'

En contexte, cette déformation montre que le chef d'Etat est toujours présent, ainsi ne laissant aucune chance aux autres de régner. C'est la définition du pouvoir absolu.

En guise de conclusion, on dirait que la sémantique de *hu-* est problématique. En effet, on a l'impression que ce morphème est ambigu ou polysémique. Tantôt, il renvoie à une éventualité habituelle, tantôt il représente une éventualité dont les bornes sont indéterminées (proverbes, aphorismes, etc.).

2.6 Le morphème *-me-*

Ce morphème signale que l'éventualité en question est accomplie à un moment antérieur au moment de la parole. C'est la position défendue par Ashton (1989), qui ajoute que ce morphème peut également représenter un état résultant d'une action. C'est le cas des verbes dits *statifs* comme 'être ivre', 'être cassé', 'être fatigué', 'être debout', etc. Dans (26), par exemple, il est question d'un état résultant d'une action.

(26) Kikombe ki- *me* - vunjika.
Tasse elle-MTA-être cassé.
'La tasse s'est cassée.'

Wilson (1997), par ailleurs, observe que ce morphème représente le *Past Perfect tense* en swahili qui se traduirait par *have/has + participe passé* en anglais. Dans cette logique, l'énoncé (26) se traduirait par *'La tasse est devenue cassée'* ce qui ne contredit pas la position d'Ashton. Si l'on compare cette argumentation à celle proposée dans Luscher & Sthioul (1996) et Luscher (1998b) à propos du *Passé Composé*, on voit des points de convergence. Dans (27), on est confronté à une situation qui représenterait un état résultant pour peu qu'on tienne compte des facteurs contextuels :

(27) Le chien est sorti.

---

[3] La distinction faite ici entre *homonymie* et *polysémie* recoupe celle que propose Pustejovsky (1995) entre l'*ambiguïté contrastive* et la *polysémie logique*.

En d'autres termes, si manifestement le chien est dans la salle où se trouve le locuteur et son interlocuteur, l'énoncé signale un état. Par contre, si le chien est manifestement dehors, l'énoncé pourrait représenter l'*accompli.* Dans le premier cas, et dans les termes de Reichenbach, R est simultané à S (S,R), tandis que dans le second cas, R est simultané à E (R,E). Toutefois, les deux inférences partagent le fait que le temps de l'événement est antérieur au moment de la parole (E-S).

La discussion de Luscher (1998b) est très pertinente au traitement de *-me-* en swahili. Nous arguons, au chapitre 4, que le comportement du *PC* en français et du *Perfectif* en anglais éclairerait l'interprétation de *-me-*. D'ailleurs, Luscher arrive, à peu près, aux mêmes conclusions que nous sur la procédure d'interprétation des morphèmes temporels.

Waihiga (1999) introduit une notion fort intéressante pour la définition de *-me-*. Pour lui, ce morphème indique que l'éventualité en question demeure pertinente au moment de la parole. Cette position nous paraît différente de celle qui veut que ce morphème représente un état résultant. Cette observation de Waihiga fait écho dans les travaux de Luscher (1998b), Kearns (2000) et Kang'ethe (2000a, 2000b).

Ce morphème, comme nous l'avons vu, présente des problèmes assez uniques. Contini-Morava préfère le classer parmi les *temps relatifs* du swahili, i.e des temps dont l'interprétation dépend de facteurs contextuels. Nous admettons cette position, en principe, mais nous estimons que cette observation échoue à mettre en lumière les facteurs contextuels déterminant son usage. Deuxièmement, nous estimons que le fait que ce morphème soit en compétition avec *-li-* dans certains contextes nuancerait la distinction claire et nette proposée par Contini-Morava. Pour elle, *-li-*, comme nous le verrons au § **2.7**, est le seul *temps absolu* en swahili.

Il découle de la discussion sur *-me-* que ce morphème est difficile à interpréter. Les explications proposées échouent à rendre compte de toutes les manifestations de *-me-*. Qui plus est, il semble se situer à cheval sur les états et les événements. Autrement dit, *-me-* représente, à la fois, un état et un événement, à s'en tenir au classement de Vendler (1967) de l'ontologie des éventualités. Le même phénomène s'observe pour le *Present perfect* en anglais et le *PC* en français.

2.7 Le morphème *-li-*

Ce morphème est présenté comme le contraire de *-me-*. Contini-Morava (1989) le considère comme le seul temps *absolu* en swahili, alors que *-me-* est un temps *relatif* dont l'interprétation (i.e. la référence temporelle) dépend du contexte. Le morphème *-li-* indique que l'éventualité a eu lieu à un moment antérieur au moment de la parole. Dans les termes de Reichenbach, R (point de référence) est simultané à E (temps de l'événement) et les deux sont antérieurs à S (moment d'énonciation), soit E,R-S. Une telle représentation ressemble à celle attribuée à une des lectures du *PC* du français dans Luscher (1998b), et à celle proposée pour certains emplois de *-me-* en swahili.

Ashton se contente de dire que *-li-* constitue le *temps du passé.* Aucune explication n'est proposé pour le distinguer de *-me-*. Wilson (1997) maintient la même position que Ashton, sans pour autant octroyer un statut particulier à *-li-*. Cela dit, il compare *-li-* au *Past Simple Tense* de l'anglais et propose que des énoncés comme (28) et (29) en anglais se traduiraient par *-li-* en swahili:

(28) I wanted.
Ni-*li-* taka.
Je-MTA- vouloir
'Je voulais.'

(29) I answered.
Ni-*li-* jibu.
Je-MTA- répondre
'J'ai répondu/ Je répondis.'

A observer ces deux énoncés, il est évident que *-li-* en swahili se traduit par l'*Imparfait* dans (28) et par le *Passé Composé* ou *Passé Simple* en (29).

Crozon & Polomack (1992) observent que ce morphème est l'équivalent de l'*Imparfait* en français ou du *prétérit* (*Past Simple Tense*) en anglais. Qui plus est, il « introduit une idée de durée dans le temps ». A titre d'exemple, les deux auteurs proposent (30) et (31) :

(30) Ni - *li* - fanya.
Je-MTA- faire
'J'ai fait.'

(31) Ni *-li* - andika.
Je- MTA- écrire
'J'ai écrit.'

Dans cette dernière description, on voit mal en quoi (30) et (31) seraient comparables à l'*Imparfait* du français. Cette critique de notre part appelle une modération. Dans (32), il est clair que seul l'*Imparfait* est capable de traduire cet énoncé. Sur ce point, Crozon & Polomack ont raison. Mais ils ont tort de généraliser cet usage de *-li-*. Néanmoins, ils ont le mérite d'être les seuls à reconnaître que le morphème *-li-* peut représenter l'*Imparfait* du français.

(32) Ni *-li-* fikiri
Je-MTA- penser.
'Je pensais.'

Waihiga (1999) note, par ailleurs, que *-li-* montre que l'éventualité s'est passée à un moment antérieur au moment de la parole. En cela, son observation rejoint celle de Ashton, Wilson et Contini-Morava. Or, il ajoute que ce morphème ne propose aucune indication sur le moment précis dans le passé où l'éventualité a eu lieu. Pour ce faire, il faudrait le concours des adverbes temporels comme dans (33):

(33) Rais a - li - wasili jana jioni.
Président il-MTA-arriver hier soir
'Le président est arrivé hier soir.'

Cet énoncé serait également acceptable avec *-me-* au lieu de *-li-*, comme dans (34), emploi qui échappe à la description de Waihiga. De plus, la traduction en français serait la même qu'en (33).

(34) Rais a - *me* - wasili *jana jioni.*
Président il-MTA-arriver hier soir
'Le président est arrivé, hier soir.'

En résumé, le morphème *-li-* se comporte à la fois comme le *Passé Composé* ou le *Passé Simple* d'une part, et l'*Imparfait* du français, d'autre part. En outre, ce morphème peut se comporter comme une variante de *-me-* dans certains contextes (cotexte). Dire que *-li-* constitue un temps *absolu* n'est pas inintéressant en soi mais une telle observation échoue à rendre compte de tous les usages de ce morphème. Il en ressort que ce

morphème ne possède nullement un sémantisme stable et unique qui aurait simplifié sa description.

2.8 D'autres morphèmes swahilis: le cas du discours

Nous avons passé en revue ce que Ashton appelle les *six principaux temps du swahili*. Un temps situe une éventualité sur l'axe linéaire du temps, qui constitue par la suite sa référence temporelle. Or, une classe aspectuelle, à l'opposé de la référence temporelle, décrit la nature ou l'ontologie de l'éventualité (Moeschler 1998a, Kearns 2000). Dans la discussion qui suit, il s'agira des morphèmes swahilis qui informent sur les relations entre les différentes éventualités dans le discours.

2.8.1 Le morphème -ki-

Les grammaires vont dans toutes les directions quant à l'attribution d'une forme logique (sémantique) à *-ki-* (Contini-Morava 1989). Crozon & Polomack (1992) notent que ce morphème exprime une hypothèse ("si..."), entre autres. Dans (35) et (36), on voit que ce morphème introduit la notion de *condition* :

(35) Ni - *ki* - kaa ni –*ta*- chelewa
Je-MTA-rester je-FUTUR-être en retard
'Si je reste, je serai en retard.'

(36) Amina a - ki - ja tu - ta - enda soko ni.
Amina elle-MTA-venir nous-MTA-aller marché LOCATIF
'Si Amina vient, nous irons au marché.'

Manifestement, dans de telles configurations, on comprend normalement que la deuxième éventualité aura lieu si et seulement si la première a lieu. C'est peut-être cette observation qui amène Contini-Morava à qualifier le morphème *-ki-* de *dependent* (*dépendant*), puisque son interprétation dépend des autres événements dans le discours.

Ashton (1989) propose d'autres emplois de *-ki-*. Pour lui, ce morphème exprime l'imperfectivité. Dans (37), par exemple, l'action observée n'est pas achevée mais incomplète, continue :

(37) Tu - li - wa –ona watoto - wa *ki*- cheza.
Nous-MTA-ils - voir enfants-ils MTA-jouer

'Nous avons vu les enfants jouer.'

Ici, on voit que *-ki-* n'exprime nullement une hypothèse comme le proposent Crozon & Polomack.

Contini-Morava critique la description de Ashton en montrant que dans (38) l'idée d'imperfectivité ne s'applique pas :

(38) Siku zi - *ki* - pita Sungura a ka ja kwa Jogoo...
Jours ils -MTA - passer lièvre il-MTA- venir chez coq...
'Quelques jours après, le lièvre se rendit chez le coq...'

Contini-Morava reconnaît, toutefois, que la description de Ashton semble expliquer une bonne partie des manifestations de *-ki-*. Elle propose, en outre, que ce morphème décrit une éventualité à l'arrière-plan (*backgrounded*). Pour elle, cette hypothèse comprend également la notion d'imperfectivité tout en rendant compte des autres manifestations de *-ki-* (les actions incomplètes, itératives ou non ponctuelles). Au premier plan sont les autres événements dont dépend celui comportant *-ki-*. Une action non accomplie ou non ponctuelle ou itérative est moins saillante psychologiquement que les autres qui sont accomplies, ponctuelle et non itératives. Voilà pourquoi ces dernières occupent le premier plan (*foregrounded*). Au chapitre 5, nous reviendrons sur cette notion de saillance psychologique, car elle s'intègre bien dans notre cadre théorique.

Les grammaires étudiées mentionnent également que *-ki-* peut exprimer la simultanéité. Crozon & Polomack propose (39) pour mettre en lumière cette idée:

(39) Kila wakati ni *-ki* -fika, ni *–na* -m kuta a *-ki-* pika.
Chaque fois je-MTA-arriver,je–MTA-la/le trouver elle/il-MTA-cuisiner.
'Chaque fois que j'arrive, je le/la trouve en train de cuisiner.'

Ici, on voit que *-ki-* exprime une action itérative.

Waihiga (1999) se contente de relever les emplois de *-ki-*. En effet, il en propose cinq à savoir:

(a) pour exprimer une action qui continue depuis un certain temps:

(40) Tu - me - kuwa tu - *ki* - ngojea tangu saa mbili.
Nous-MTA-être nous -MTA - attendre depuis heure deux
'Nous attendons depuis huit heures.'

(b) pour marquer une action qui continue lorsqu'une autre survient:

(41) Ni - li - kuwa ni- *ki-* lala mwizi a -li - po - ingia.
Je MTA - être - je -MTA - dormir voleur il -MTA - quand entrer
'Je dormais lorsque le voleur est entré.'

(c) pour indiquer qu'une action sera en cours lorsqu'une autre aura lieu:

(42) A - takapo- rudi ni- ta - kuwa ni -*ki* - hutubia mkutano.
Il/elle-MTA- revenir je -MTA- être je-MTA- haranguer réunion.
'Lorsqu'il/elle reviendra, je serai en train de haranguer la réunion.'

(d) pour exprimer la condition. Ici, la deuxième action dépend de la première:

(43) A - *ki* - ja ni -ta-mw ambia.
Elle/il-MTA- venir je-MTA-lui dire
'Si elle/il vient, je lui dirai.'

(e) pour exprimer une vérité générale ou ce qui est habituel:

(44) Watu wa -*ki* - fa hu - zikwa.
Gens ils-MTA-mourir MTA -enterrer
'Quand les gens meurent,. on les enterre.'

Waihiga (1999) ajoute que ce morphème peut exprimer deux temps, à savoir le *temps présent* et le *temps passé.*

Il ressort de cette description que les différents emplois de *-ki-* s'inscrivent, à quelques exceptions près, dans les arguments de Ashton et Contini-Morava, notamment l'imperfectivité et *l'arrière-plan.*

Avec *-ki-* on a affaire à de multiples emplois qui ne se réduiraient pas à une seule description ou à un sens unique et stable. Sans parti pris, nous nous contentons de relever ce malaise occasionné, en partie, par un cadre théorique problématique qui cherche à attribuer une sémantique de base à un morphème temporel. Nous saluons la perspective, tardive il est vrai, chez Contini-Morava, de faire intervenir l'idée de saillance psychologique. Cette dernière se marie bien avec ce que nous appelons *effets* des temps verbaux sur l'interlocuteur. Cette perspective est discutée en détail au chapitre 4.

2.8.2 Le morphème -ka-

Ce morphème exprime une éventualité temporellement consécutive à une autre (Ashton, Contini-Morava, Waihiga, Wilson). Voilà pourquoi il est considéré comme marquant la narration, "une succession d'actions" (Crozon & Polomack, 1992). Ainsi dans (45), le morphème *-ka-* figure dans la deuxième éventualité (2), indiquant par là qu'elle suit la première (1).

(45) Tu - *li* - kwenda soko -ni tu -*ka*- nunua ndizi.
(1) (2)
Nous-MTA-aller marché-LOCATIF nous-MTA-acheter banane
'Nous sommes allés au marché acheter des bananes.'

Cet état de choses conduit Contini-Morava (1989) à considérer *-ka-* comme étant un morphème *contingent* (dépendant) de la première éventualité. Il est rare que ce morphème modifie la première éventualité, d'où le terme *contingent.*

Contini-Morava, par ailleurs, montre que *-ka-* peut montrer que les éventualités en question possèdent une relation conceptuelle causale, et non seulement la séquentialité temporelle. Elle propose, pour ce faire, l'idée de « *...and so...* » (et par conséquent). Dans (46), Contini-Morava observe, et à juste titre, que le jeune homme est étonné non pas à la fin de l'action de manger mais au cours de cette action par l'ogre.

(46) Sasa ndivyo, a -*ka*-ya ingia masufuria yale yote a -*ka*-ya la.
C'est ainsi, il-MTA-ils-entrer casseroles ces toutes il-MTA-ils manger
Yule kijana a -*ka* -staajabu sana
Ce jeune il-MTA-s'étonner beaucoup.
'C'est ainsi qu'il est entré dans toutes ces casseroles-là et les a vidés. Le jeune homme était très étonné.'

Cette perspective s'inscrit toujours dans l'idée de *dépendance*, ce que Contini-Morava (1989) reconnaît également au bout de son analyse. Wilson (1997) fait, lui aussi, allusion à cette notion de succession temporelle (*and*) lorsqu'il dit qu'elle est intégrée dans la sémantique de *-ka-*.

A l'analyse de (47), emprunté à Waihiga (1999), on voit que c'est plutôt la notion de *but* en non de *causalité* qui lie les deux éventualités, tout en restant dans le cadre de la dépendance :

(47) Ni - ta - enda Nyeri ni -*ka* - m-tibu mgonjwa huyo.
Je-MTA-aller Nyeri je-MTA-lui-soigner malade celui-là.
'Je vais à Nyeri pour soigner ce malade-là.'

Il ressort des arguments avancés jusque-là que le morphème -*ka*- représente la notion de séquentialité et parfois de but en même temps. Mais il y a des cas faisant exception. A titre d'exemple, l'énoncé (48) ne semble pas évoquer l'idée de dépendance.

(48) *ka* - lale
MTA-dormir
'Vas dormir !'

Manifestement, aucune éventualité ne précède celle d'aller dormir, ce qui semble affaiblir la thèse de séquentialité et de but. Cet emploi rappelle celui discuté dans Wilson (1997) et qu'il dénomme *Expeditious tense* (*'temps expéditif'*). Il s'agit d'envisager l'éventualité comme étant réalisable en très peu de temps, d'où le terme *expéditif*. A titre d'exemple, dans l'énoncé (49), le locuteur demande s'il peut aller chercher du sel.

(49) Ni - *ka* - lete chumvi ?
Je-MTA- apporter sel ?
'J'apporte du sel ?'

Wilson observe que cet emploi se combine bien avec le verbe *aller* dans la première éventualité comme dans (50):

(50) Ni end e ni - *ka* - lete chumvi ?
Je aller IMPER je-MTA- apporter sel ?
'Je peux aller chercher du sel ?'

S'agit-il, dans ce cas, de deux éventualités successives ?

Par ailleurs, dans (51), le morphème -*ka*- apparaît dans la première éventualité, contredisant ainsi la position de Ashton et Contini-Morava :

(51) Simba *ka* - ishi na wanadamu.
Lion MTA- vivre avec enfants d'Adam
'Le lion vit avec les êtres humains'

Comment expliquer ces occurrences, légion dans les titres de livres et dans les titres de journaux comme dans (52a) ? Peut-on ici défendre la notion de *dépendance* ou celle de *causalité* ou de *but* ? Nous nous attardons sur ces questions au chapitre 7.

(52a) Waziri *ka* - fa.
Ministre MTA- mourir
'*Un ministre meurt.*'

Waihiga note, également, que le morphème *-ka-* exprime des actions successives comme dans (52b):

(52b) Tu - *li* -enda Nairobi, tu - *ka* –nunua gari, tu - *ka* - nunua
Nous-MTA-aller Nairobi, nous-MTA-acheter voiture, nous-MTA-acheter
bima, tu - *ka*- panda, tu - *ka* - rudi kwetu.
assurance nous-MTA- monter, nous-MTA-rentrer chez nous.
'*On est allés à Nairobi, on a acheté une voiture, on lui a acheté une assurance, on est monté dedans et on est rentré chez nous.*'

Ici, on voit que la notion de dépendance n'est nullement atteinte par l'emploi de *-ka-* dans ces énoncés. En fait, partout où il apparaît, *-ka-* marque une dépendance par rapport à l'éventualité précédente. A ce stade, on pourrait se demander s'il existe des cas dans la narration où ce morphème ne marquerait pas la successivité comme dans le cas de *capsule non ordonné* (Saussure 1998c et 1998d). Nous examinerons ce cas au chapitre 7.

Dans la plupart des descriptions passées en revue ici, le morphème *-ka-* semble représenter la notion de dépendance ou de successivité. Il marque, en outre, la notion de but. Cela dit, ce morphème ne se limite pas à ces emplois, mais apparaît également dans la première éventualité. Y a-t-il une explication qui engloberait ou qui rendrait compte de tous ces emplois ? Peut-on parler d'une sémantique de ce morphème qui serait « de base » ? Nous nous pencherons sur cette question au chapitre 7.

2.8.3 Les morphèmes -nga- et -japo-

Il importe de signaler que dans les grammaires passées en revue dans ce travail, tous les morphèmes modifiant les verbes sont appelés des *temps* (*tenses* par Ashton, Wilson, et 'vitenzi' par Waihiga). Dans ce groupe figurent les temps (présent, passé et futur) et les modes (indicatif, impératif, subjonctif, conditionnel etc.). Pour nous, un temps verbal est ce qui permet de situer l'éventualité sur l'axe de temps, tandis que l'aspect renseigne sur le type d'éventualité (état/événement, etc.). Dans cette perspective, les morphèmes comme *-nga-*, *-japo-*, *-ki-* et certains emplois de *-ka-* ne représentent pas

des temps *stricto sensu.* La même observation vaut pour *-ngali-* et *-ngeli-* que nous examinons au paragraphe suivant.

Ashton observe que *-japo-* correspond à *although, though, even though, even if* en anglais, respectivement *bien que, bien que, même si, même si* en français. En outre, il soutient que le morphème *-japo-* recouvre les même notions sauf qu'il s'emploie, lui, pour marquer une *concession réelle* ('actual concession') alors que *-nga-* introduit une *concession hypothétique* ('suppositional concession'). Cette distinction est représentée dans (53) et (54), empruntés à Ashton.

(53) Kipya ki - nyemi, ki - *nga* - wa kidonda.
Nouveau est - joie, est-MTA-être plaie
'*Une nouvelle chose est bonne même si c'est une plaie.*'

(54) U – *japo*-mw ambia ha- sikii.
Tu-MTA-lui- dire NEG-écouter.
'*Même si tu lui dis, il n'écoute pas.*'

Ashton affirme, toutefois, que bon nombre d'auteurs swahilis emploient ces deux morphèmes comme des synonymes. Il note, à notre satisfaction, que *-japo-* n'exprime pas le temps. La même observation, à notre avis, vaudrait pour *-nga.*

Curieusement, Ashton est le seul à mentionner ces deux morphèmes. Les autres travaux étudiés ici n'en font aucune mention.

Nous retenons de ce paragraphe que le swahili, pour représenter des conjonctions comme *bien que, même si,* emploie les morphèmes *-nga-* ou *-japo-* pour modifier le verbe. Qui plus est, ces deux morphèmes sont confondus par les auteurs modernes du swahili, ce qui semble suggérer leur synonymie.

2.8.4 Les morphèmes -nge-, -ngali-, et -ngeli-

Ces trois morphèmes représentent le conditionnel. Ashton (1989) fait une distinction entre *-nge-* et *-ngali* en proposant que le premier morphème renvoie à une *supposition/hypothèse possible* ('possible supposition'), comme dans (55), tandis que le deuxième marque une *supposition non réalisée* ('unrealized supposition'), comme (56):

(55) Mti huu u - *nge* -anguka, u - *nge* - ni - ua.

Arbre ce il-MTA-tomber, il-MTA-moi-tuer.
'*Si cet arbre tombait, il me tuerait.*'

(56) Mti huu u -*ngali* - anguka, u -*ngali*- ni - ua
Arbre ce il-MTA-tomber, il-MTA-moi-tuer.
'*Si cet arbre était tombé, il m'aurait tué.*'

Il faut noter que ce morphème apparaît à la fois dans la protase et dans l'apodose de l'énoncé. Dans l'emploi présenté en (55) il est possible que l'arbre tombe alors qu'en (56) l'arbre n'est pas tombé ; d'où la notion de *supposition non réalisée*[4].

Ashton note, par ailleurs, que cette distinction n'est guère respectée par la plupart de locuteurs ou auteurs. Cette observation est juste dans la mesure où Waihiga (1999) observe que *-nge-*, *-ngali-*, et *-ngeli-* recouvrent la même réalité et sont synonymes. A cette fin, il soutient que ces trois morphèmes indiquent que les éventualités en question n'ont pas eu lieu. Autrement dit, la deuxième éventualité, en apodose, n'a pas eu lieu comme la première, en protase qui représente la condition non réalisée. Ainsi, l'énoncé (57) jouit du même statut que (55) et (56):

(57) Mti huu u - *ngeli*-anguka, u - *ngeli*- ni - ua.
Arbre ce il-MTA –tomber il-MTA-moi-tuer.
'*Si cet arbre était tombé, il m'aurait tué.*'

Qui plus est, Waihiga note que ces morphèmes expriment deux faits : si ces deux éventualités n'ont pas eu lieu, il y avait la possibilité qu'elles aient lieu. En second lieu, la réalisation de la deuxième éventualité dépend de la réalisation de la première.

Par ailleurs, ces morphèmes ne disent mot sur la référence temporelle des éventualités. Par conséquent, l'énoncé peut se référer à un temps antérieur ou simultané au moment de la parole (E,R-S ou S,E,R en termes de Reichenbach 1947). Waihiga nous prévient, en outre, que la concordance est à respecter avec rigueur dans l'emploi de ces morphèmes: la protase et l'apodose comporte le même morphème. Il est interdit de mélanger ces morphèmes. A titre d'exemple (58), (59) et (60) sont incorrectes:

---

[4] De fait, la notion de *supposition non réalisée* recoupe la notion de *contrefactuelle.* On distingue traditionnellement deux types de conditionnelles, les *conditionnelles simples* (comme (55)) et les *conditionnelles contrefactuelles* (comme (56)). Pour une discussion plus approfondie sur cette distinction et sur les morphèmes *–nge-* et *–ngeli-*, cf. § 5.4.1. et 5.4.2.

(58) * Mti huu **un***geli*anguka, u*ngali*niua (*-ngeli-* melangé avec *-ngali-*)

(59) * Mti huu **un***geli*anguka, u*nge*niua (*-ngeli-* mélangé avec *-nge-*)

(60) * Mti huu **un***ge*anguka, u*ngali*niua (*-nge-* mélangé avec *-ngali-*)

Crozon & Polomack (1992) observent que la marque du *conditionnel présent* est *-nge-*, tandis que le *conditionnel passé* est marqué par *-ngali-*. Cette position est aussi celle de Wilson qui note que *-nge-* et *-ngali-* représentent respectivement des hypothèses actuelles ou passées, comme on voit dans (61) et (62) empruntés à Crozon & Polomack:

(61) Ni-*nge*-anza mapema, ni-*nge* -weza kumaliza mapema.
Je-MTA-commencer tôt, je-MTA-pouvoir finir tôt.
'Si je commençais tôt, je pourrais terminer tôt.'

(62) Ni-*ngali*-anza mapema, ni-*ngali*-weza kumaliza mapema.
Je-MTA-commencer tôt, je-MTA-pouvoir finir tôt.
'Si j'avais commencé tôt, j'aurais pu terminer tôt.'

Cette description rejoint en partie celle proposée par Ashton, à la différence que, pour (61), Ashton parle de *supposition réalisable,* tandis que Crozon & Polomack parlent du *conditionnel présent.* Il faut avouer que la distinction de Ashton est quelque peu nébuleuse. Cependant pour (62) les deux descriptions s'accordent bien. Toutefois, ces trois ouvrages (Ashton, Crozon & Polomack, Wilson) ne font aucune mention du morphème *-ngeli-* discuté dans Waihiga (1999).

Pour terminer ce paragraphe, on dira que la description de *-nge-*, *-ngali-*, et *-ngeli-* prête à confusion. Waihiga les confond dans un seul emploi, alors que Ashton, tout en reconnaissant que les auteurs modernes ne respectent pas cette différence, y voit une différence. De même, quoique différemment, Crozon & Polomack et Wilson y trouvent également une différence dans leur emploi. Pourquoi y aurait-il tant de confusion ? Est-il vraiment question de synonymie ? Si c'est le cas, pourquoi ces morphèmes ne sont-ils pas interchangeables dans un même énoncé ? Quelle sémantique invariable assigner à ces morphèmes, s'il y en a une ?

2.9 Bilan

Il ressort de cette étude qu'un morphème temporel du swahili ne se réduirait pas à une et une seule interprétation. En effet, certains morphèmes se dotent de plus de trois interprétations selon le contexte. Une telle observation résonne fort bien avec l'idée que

les temps verbaux, étant des catégories *syncatégorématiques* (Kearns 2000) ou des *expressions procédurales* (Moeschler 2000a), ne sont nullement dotés d'un sens invariable et insensible au contexte. Il s'agit des morphèmes qui ont pour fonction de nous informer sur la manière dont il faudrait traiter les éventualités. Qui plus est, la subjectivité du locuteur joue un rôle décisif dans le choix des morphèmes temporels.

Seconde partie

La cognition et le traitement des temps verbaux du swahili

"Reality is quickly replaced by mental models"[1] *- Calvin (1996)*

[1] La réalité est vite remplacée par des représentations mentales - (nous traduisons).

Introduction

Cette partie a pour but de développer un cadre théorique adéquat à l'étude des temps verbaux du swahili. Pour ce faire, nous avons propose deux théories ou modèles pour la production et trois pour la compréhension du langage.

S'agissant de la production, nous avons évoqué la Théorie de l'Optimalité (Prince & Smolensky 1993) et d'autres théories plaidant en faveur d'une cognition modulaire. Selon ces théories la cognition ou le système central comprend sept ou plus modules cognitifs différents qui travaillent en harmonie pour assurer l'intégrité de l'esprit humain. Parmi les tenants de ces théories on compte, entre autres, Gardner & *alii* (1996), Young (1994), Karmiloff-Smith (1994), Sperber (1994), Greenfield (2001) et Cosmides & Tooby (1994). L'idée d'un système central modulaire va à l'encontre de la position de Fodor (1986, 1990) selon laquelle la cognition est non modulaire. Pour lui, seuls les systèmes périphériques sont modulaires.

Dans la perspective d'une cognition modulaire, l'esprit dispose de plusieurs domaines cognitifs qui sont à l'origine des multiples représentations mentales. Au niveau des temps verbaux, nous soutenons l'idée que chaque temps verbal du swahili déclenche une représentation ou RMS différente de l'éventualité. De plus, les multiples représentations proviennent de l'interaction entre les différents modules ou domaines cognitifs. Autrement dit, pour une même éventualité, l'esprit peut générer plusieurs représentations.

Mais raconter une éventualité présuppose choisir entre les diverses représentations possibles. Nous pensons que pour choisir le locuteur a recours au *principe d'optimalité* qui veut que son énoncé soit celui qui représente le meilleur rapport *différentiation/fidélité.* La rivalité entre les diverses représentations est résolue par ce principe. Le Modèle de Conflit (MC) résume la problématique de la production des temps verbaux.

Pour ce qui est du versant compréhension, nous nous inspirons essentiellement de la Théorie de la pertinence et de la Théorie des Représentations Mentales (Reboul 2000). Dans cette optique, le *principe de pertinence* va permettre de récupérer l'intention informative du locuteur. Ce principe fait l'hypothèse que l'énoncé produit

par le locuteur est le plus pertinent qu'il puisse produire. Cette hypothèse colle bien au *principe d'optimalité* au niveau de la production.

Par ailleurs, nous avons proposé une légère modification à la TP avec l'idée d'un super module de représentation, le Module de Métareprésentation (MMR) de Sperber (1994)[2]. Nous pensons que ce module est responsable de l'enrichissement contextuel de la forme logique pour créer la forme propositionnelle. C'est grâce à ce module que la référence temporelle d'un temps verbal est déterminée. Cette référence sera soit l'affaire d'un domaine cognitif spécialisé soit l'affaire d'une superposition des domaines cognitifs (*cognitive mapping).*

Nous pensons que le cadre théorique développé ici permet de mieux comprendre les processus cognitifs et pragmatiques sous-jacents au traitement des temps verbaux du swahili.

---

[2] Karmiloff-Smith (1994) emploie le terme *Representational Redescription Module* (RR) pour caractériser ce module - nous le traduisons comme *module de redescription représentationnelle.*

Chapitre 3 : Théories cognitives et le traitement des temps verbaux

3.0 Introduction

Le chapitre précédent met en relief le problème lié à l'interprétation des morphèmes temporels du swahili. De toute évidence, ces morphèmes se prêtent à plusieurs interprétations, toutes dépendantes du contexte. Mais comment qualifier ce contexte ? Quels sont les facteurs en jeu dans le processus interprétatif ? Quel modèle cognitif proposer pour expliquer les processus mentaux permettant l'interprétation des énoncés ? Quel statut donner aux morphèmes temporels dans les faits du langage ? Ces questions feront l'objet d'approfondissement dans les paragraphes suivants.

3.1 Cadre d'analyse

Ce chapitre fait intervenir les théories et modèles présentés dans l'introduction générale de la thèse. On verra plus précisément comment la Théorie de la Pertinence et la Théorie des Représentations Mentales nous aident à formuler des hypothèses sur le traitement des temps verbaux par l'esprit humain. D'autres théories, tout aussi intéressantes, comme le *Principe de l'Eco* et la Théorie de l'Efficacité proposées dans Dahl (1996), sont intégrées dans la discussion. Commençons par la Théorie de la Pertinence.

3.1.1 Une typologie d'informations

Dans la version enrichie de la Théorie de la Pertinence, les informations linguistiques sont de deux types : *procédural et conceptuel.* Les temps verbaux sont dotés d'informations de type *procédural* puisqu'ils renseignent sur la manière de traiter ou d'envisager les éventualités. Figurent également dans ce groupe les unités linguistiques qui n'encodent pas des concepts comme les déictiques, les connecteurs (*mais, et, en effet,* etc.), les pronoms, les adverbiaux (Moeschler 2000b, Reboul & Moeschler 1998a et 1998b). Ces expressions sont connues également sous le nom de *marques pragmatiques* (Luscher 1998a et 1998b, Saussure 2000a). En linguistique, ces marques pragmatiques appartiennent aux *classes fermées* du fait qu'elles ne sont pas susceptibles d'être enrichies par de nouvelles expressions (Moeschler 1998a).

Pour Ducrot & *alii* (1980), l'interprétation de ces marques revient pour le destinataire à appliquer des *instructions* qui portent sur les concepts dénotés par l'énoncé. Autrement dit, les marques pragmatiques sont douées d'une *fonction instructionnelle.* Elles permettent au destinataire d'organiser les concepts entre eux de manière optimale (Luscher 1998b, Saussure 2000a).

En revanche, les verbes, les adjectifs et les noms sont doués d'informations de nature *conceptuelle* du fait qu'ils désignent des entités du monde. Ces mots lexicaux constituent une *classe ouverte* puisqu'ils sont susceptibles d'être enrichis par de nouveaux mots. Dans une perspective diachronique, une langue peut augmenter son lexique à la lumière de nouvelles découvertes scientifiques ou à la suite d'emprunts. Cette classe est donc ouverte.

Hormis les deux types d'informations du ressort linguistique, il existe une troisième classe qui encode des informations de type *contextuel.* Il s'agit de l'ensemble d'hypothèses contextuelles qui valident ou invalident l'interprétation par le destinateur (Moeschler 1998a).

3.1.2 Le traitement des informations

Des études récentes sur les temps verbaux (Sthioul 1998a, Luscher 1999, Saussure 2000a) proposent des *algorithmes* ou des *procédures* dans une tentative de mettre en évidence le processus interprétatif des temps verbaux du français. A l'arrière-plan de cette approche est l'idée que le langage humain sert à représenter des éventualités et non à seulement communiquer (Reboul & Moeschler 1998a). En outre, le cerveau humain fonctionne de manière hiérarchisée dans le traitement des informations reçues des systèmes sensoriels (Fodor 1986).

Jackendoff (1987, 1996) et Greenfield (2001) se posent la question de savoir si l'Intelligence Artificielle peut rendre compte du langage. Leur conclusion est que cette entreprise est vouée à l'échec attendue la complexité des processus sous-tendant la communication humaine. La réflexion de Jackendoff et Greenfield est partagée, en partie, par Hawking (2001). Mais Hawking est d'avis que dans un avenir lointain, il serait possible d'avoir des ordinateurs dotés des circuits électroniques d'une complexité comparable aux réseaux de neurones dans le cerveau humain. De telles machines seraient capables de se comporter d'une façon intelligente comme les

humains. De plus, elles seront capables de concevoir d'autres machines dotées d'une complexité et d'une intelligence encore accrue.

Si nous ne partageons pas la vue plutôt pessimiste de Jackendoff, nous pensons que la représentation algorithmique du processus interprétatif des énoncés simplifie de manière trop forte un processus beaucoup plus complexe. A titre illustratif, les représentations algorithmiques proposent une sémantique de base pour un temps verbal. C'est la première sortie du traitement de l'énoncé ou une sortie *par défaut* (Luscher 1998a, Sthioul 1998a, Saussure 1998a, 2000a). A la suite des enrichissements contextuels un morphème peut avoir d'autres interprétations. Or, nous arguons en faveur d'une autre conception du processus d'interprétation, qui ne serait pas *séquentiel* mais *parallèle* (Kang'ethe 2000b). Dans cette dernière perspective, l'enrichissement pragmatique n'est pas subséquent à l'interprétation par défaut. Bien au contraire, il est en amont de toute interprétation. Il s'ensuit que les différentes lectures d'un temps verbal sont toutes accessibles à l'interlocuteur en même temps. On accède à l'une ou à l'autre selon le *contexte construit* par l'interlocuteur. Pour nous, une telle conception s'intègre bien dans les études récentes en sciences cognitives sur le traitement des informations par le cerveau humain (Reboul 2000, Dennett 1991 et 1996, Blackmore 1998, Calvin 1996, Dawkins 1976/1989, Greenfield 2001). En effet, ces études mettent en cause la notion de *séquentialité* dans le traitement des informations par l'esprit.

3.1.3 Le contexte

Il faut noter que pour interpréter un énoncé, l'interlocuteur va activer le contexte adéquat à la situation de communication. Il devra construire le contexte, car il n'est pas donné d'avance (Moeschler 1998a). Interpréter un énoncé reviendrait à récupérer l'*intention informative* du locuteur (Sperber & Wilson 1989). En d'autres termes, l'interprétation d'un énoncé suppose que l'interlocuteur puisse répondre aux deux questions suivantes : Qu'est-ce que le locuteur voulait dire ? Quelle est la proposition contenue dans l'énoncé ? Mais précisons tout d'abord la notion de *contexte.*

Pourquoi faut-il un contexte pour interpréter un énoncé ? La Théorie de la Pertinence (Sperber & Wilson 1989) soutient l'idée que l'interprétation des énoncés est sous-déterminée linguistiquement. Cela veut dire que l'information linguistique (procédurale ou conceptuelle) ne suffit pas à elle seule pour aider l'interlocuteur à

récupérer la proposition exprimée par la phrase ni les attitudes propositionnelles et la force illocutionnaire (explicitations) ni les implicitations (les conclusions et les prémisses implicitées). En effet, ces informations ne sont pas encodées linguistiquement (Moeschler 1998a et 1998b). Le calcul de l'interprétation complète sera rendu possible par l'intervention du contexte.

Le contexte va englober des informations relatives à la perception, à l'environnement physique, à l'environnement linguistique et aux connaissances du monde que les protagonistes de la communication possèdent. Ces informations connues sous le nom d'*hypothèses contextuelles* (Sperber & Wilson 1989) vont permettre de récupérer l'intention informative du locuteur. Cela implique que le sens d'un énoncé va changer en fonction du contexte construit par l'interlocuteur. A titre d'exemple, si Paul émet l'énoncé : *Ma fille a la grippe* (Moeschler & *alii* 1998), l'interprétation de *ma fille* va changer si c'est Jean ou Michel qui émet l'énoncé. Les implicitations vont également changer en fonction du locuteur.

Pour ce qui est des temps verbaux du swahili, Contini-Morava (1989) observe, à juste titre, que tous les marqueurs temporels du swahili, à l'exception de *-li-*, sont *relatifs*. Elle explique que tous ces morphèmes sont dépendants du contexte. Mais, son ouvrage manque de précision sur ce qu'elle entend par *contexte*. Qui plus est, le morphème *-li-* qu'elle prend pour *absolu* est lui aussi dépendant du contexte: il peut renvoyer à des usages du *Passé Composé*, du *Passé Simple* ou de l'*Imparfait* (voir § 2.7). Dans un tel scénario, comment expliquer les processus sous-tendant l'interprétation du morphème *-na-* dans un énoncé ?

3.2 L'interprétation de *-na-*

Notre discussion de *-na-* révèle que ce morphème donne lieu à quatre sorties interprétatives, à savoir:

- l'éventualité est en cours de réalisation (E,R,S);

- l'éventualité aura lieu à un temps ultérieur (S-E,R);

- l'éventualité a déjà eu lieu (E,R-S);

- l'éventualité est temporellement indéterminée car habituelle.

Dans notre modèle, l'interprétation d'un énoncé se fait grâce au contexte construit par l'interlocuteur. Mais à la différence des théories *par défaut*, il n'y a pas

de première interprétation qui sera considérée comme une interprétation *de base.* Toutes les interprétations seront possibles comme première sortie. Voici une représentation explicite :

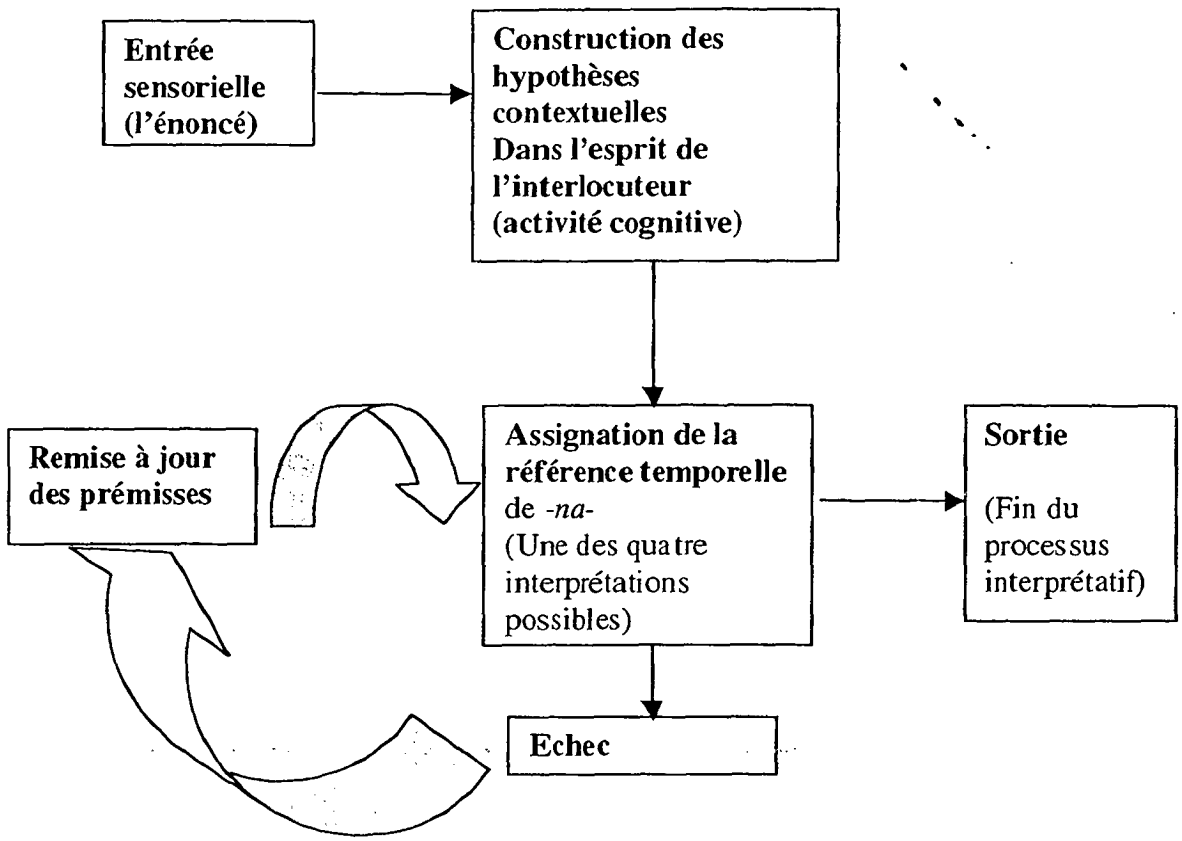

Figure 5 : Modèle général du traitement cognitif de la référence temporelle.

Comme le processus interprétatif est *non monotone*, le bon choix dans l'assignation de la référence temporelle n'est pas garanti. En cas d'activation de fausses hypothèses, la sortie du processus interprétatif sera erronée. A titre d'exemple, un interlocuteur qui entend l'énoncé (63) en entrant dans une salle aura du mal à construire l'hypothèse contextuelle pertinente.

(63) Ni - *na* - soma.
Je-MTA- lire
'*Je lis*'

Il en ressort que cet énoncé serait pour lui ambigu car les quatre interprétations différentes seraient équiprobables. Dans ce cas, la possibilité de se tromper est bien réelle. C'est pour cette raison que nous soutenons que la sortie du processus interprétatif est fonction des hypothèses contextuelles.

Par ailleurs, nous soutenons qu'à chaque échec (sortie erronée), l'interlocuteur construit de nouvelles hypothèses contextuelles dans une tentative de récupérer les vraies intentions du locuteur, en l'occurrence la bonne référence temporelle. Par référence temporelle, on entend « le repérage de l'éventualité dans la ligne du temps » (Moeschler 1998c). Cette remise à jour se poursuit jusqu'au moment où l'interlocuteur arrive à la bonne interprétation, et le processus interprétatif s'arrête là (voir Figure 5).

3.2.1 Implications de la Figure 5

Le modèle interprétatif en Figure 5 propose que l'assignation de la référence temporelle s'appuie sur des variables contextuelles pour déboucher sur une sortie. Une telle théorie correspond bien avec notre définition de l'énoncé qui veut que ce dernier soit une activation d'une phrase dans un *moi-ici-maintenant* bien précis. Autrement dit, un énoncé est l'enrichissement d'une phrase grâce à la construction d'hypothèses contextuelles.

Ce modèle est sensiblement différent des modèles cognitifs que l'on trouve dans les travaux du Groupe de Recherches sur la Référence Temporelle (GRRT), notamment ceux de Moeschler (1998a), Luscher (1998a), Saussure (1998a), et Sthioul (1998a). Ces travaux soutiennent que la forme logique d'un énoncé qui est dérivée du sens des parties constituant l'énoncé (sémantique compositionnelle) forme le *sémantisme de base* ou *l'interprétation par défaut* de l'énoncé. Cette forme logique est démunie du contexte. En outre, l'assignation de la référence temporelle se fait une fois que la forme logique est enrichie par des hypothèses contextuelles pour former la *forme propositionnelle* de l'énoncé (Moeschler 1998a et 1998b). La forme propositionnelle, à la différence de la forme logique, est *véricondítionnelle* : elle est évaluée soit comme vraie soit comme fausse. Pour nous, une telle description du processus interprétatif est loin d'être inintéressante car elle prépare le terrain pour une formalisation algorithmique (Saussure 2000a). Or, nous pensons que ce modèle est à améliorer. Par conséquent, nous nous proposons d'approfondir la réflexion en offrant un modèle alternatif. En quoi notre modèle est-il différent ?

Dans notre modèle cognitif, la construction d'hypothèses contextuelles suit immédiatement le stimulus perceptuel (on entend/lit le morphème temporel) et une référence temporelle est assignée à l'éventualité. En aucun cas l'interprétation d'un

énoncé *hors contexte* n'est possible étant donné qu'**il n'y a pas d'énoncé sans contexte.** Un énoncé sans contexte est une contradiction dans les termes. Il ressort de cette argumentation que la première interprétation d'un énoncé ne constitue nullement une interprétation par défaut et *a fortiori* un sémantisme de base. Toute sortie du traitement de l'énoncé dépend des hypothèses contextuelles construites par l'interlocuteur. Pour cette raison, nous rejetons l'idée d'*interprétation par défaut* (*default meaning*) et celle de *sémantisme de base* (Kang'ethe 2000a et 2000b). Bezuidenhout (à paraître) s'inscrit en faux contre l'ensemble de *règles par défaut* proposées par Levinson (2000) et montre que l'interprétation d'énoncés est plus souple et plus dépendante du contexte que dans l'analyse de Levinson. Par exemple, dans l'énoncé *John's book is on the table* (*Le livre de Jean est sur la table*), Bezuidenhout propose au moins 5 interprétations possibles :

- Le livre que Jean possède est sur la table
- Le livre que Jean a acheté est sur la table
- Le livre que Jean a emprunté est sur la table
- Le livre que Jean a lu est sur la table
- Le livre que Jean a écrit est sur la table

Laquelle peut-on considérer comme l'interprétation *par défaut ?* Sur quoi va-t-on se baser pour la déterminer ? La fréquence d'usage ? La position de Levinson selon laquelle les implicatures conversationnelles généralisées possèdent une interprétation *stéréotypique* ou *par défaut* est difficile à tenir pour expliquer l'exemple de Bezuidenhout. Aussi abandons-nous l'idée d'interprétation par défaut. Pour nous, le contexte permet d'accéder à l'une ou à l'autre des interprétations, avec bien entendu le risque d'erreur qui lui est inhérent. Autrement dit, aucune des interprétations n'est plus accessible que les autres en termes absolus, mais dans un contexte spécifique l'accessibilité va varier. A titre d'exemple, si l'on vient de parler de la nouvelle publication de Jean, il sera plus facile de récupérer l'interprétation *le livre que Jean a écrit* que les autres.

3.2.2 Conséquences sur le coût du traitement cognitif

L'idée de facilitation dans la récupération ou l'accessibilité comporte des conséquences sur le coût de traitement des énoncés. Une interprétation plus accessible

serait moins coûteuse car elle serait calculée en moins de temps relativement aux autres. Dans l'exemple du livre de Jean, l'interprétation *le livre que Jean a écrit* serait moins coûteuse que *le livre que Jean possède.* Dans un autre contexte, les choses seraient différentes et l'interprétation *le livre que Jean a écrit* serait plus coûteuse que les autres. A notre avis, l'idée de *coût* cognitif n'a pas été abordée de manière exhaustive dans la théorie de la pertinence. Levinson (2000) et d'autres détracteurs de cette théorie posent comme défi aux *pertinentistes* de définir ce qu'ils entendent par *coût* et comment il se mesure cognitivement. Voici notre conjecture en la matière.

Tout traitement d'information par le cerveau implique la consommation des ressources cellulaires (Pinker 1994, Dennett 1996). Les techniques d'imagerie cérébrale par résonance magnétique nucléaire ou fonctionnelle (IRMN ou IRMF) et celles d'imagerie par tomographie à émissions de positrons (TEP) permettent de suivre l'activité cérébrale d'un sujet effectuant de différentes tâches (Puzenat 1996, Pinker 1997, Mithen 1999, Greenfield 2001). Dans cette dernière technique l'injection dans le sang d'un traceur faiblement radioactif permet de suivre le débit sanguin cérébral. L'hypothèse propose que toute activité neuronale implique une consommation de glucose; donc les zones s'allumant sur l'écran représentent les zones hémisphériques impliquées dans la réalisation de la tâche cognitive en question. Très employées pour déterminer les zones responsables de la production et de la compréhension du langage, ces techniques ont permis de vérifier, et bien entendu, de nuancer les théories de Broca et de Wernicke proposant que chez 80% des droitiers les hémisphères gauche et droite sont respectivement responsables de la *production* et de la *compréhension* du langage.

Par ailleurs, dans le cas des sujets dyslexiques,[3] les techniques d'imagerie ont permis de confirmer certaines particularités anatomiques dans leurs cerveaux : la symétrie inhabituelle des cerveaux droits et gauche et la taille anormalement grande de la substance blanche responsable de la transmission des informations d'une moitié du cerveau à l'autre (Puzenat 1996).

Partant de ces techniques, il semble logique de proposer que plus il y a de consommation de glucose, plus la tâche est difficile. En termes de coût de traitement,

une telle tâche serait *matériellement* plus coûteuse. Dans la même logique, une légère consommation de glucose impliquerait que la tâche est peu coûteuse.

Un deuxième moyen d'exprimer le coût est le *temps nécessaire pour terminer une tâche.* Plus on y met du temps, plus la tâche est complexe. Le temps qu'il faut pour interpréter un énoncé donnerait une indication sur le coût de traitement: plus de temps veut dire plus de coût. C'est avec ces deux idées de coût que nous nous proposons d'évaluer les conséquences cognitives de notre modèle.

Lorsqu'un interlocuteur entend un énoncé, il procède automatiquement et inconsciemment (Jackendoff 1984 et 1990, Sperber & Wilson 1989, Kang'ethe 2000a) à la construction d'hypothèses contextuelles, aboutissant ainsi à une sortie (interprétation). Nous soutenons que les différentes interprétations sont identiquement accessibles. Autrement dit, chacune des sorties de *-na-* doit prendre un temps identique à n'importe quelle autre dans un contexte approprié. De plus, toutes les sorties de *-na-* consomment la même quantité de glucose. Bref, le coût doit être le même, quelle que soit la sortie. Cette théorie va à l'encontre du raisonnement proposé dans les analyses algorithmiques (Saussure 2000a, Moeschler 1998a notamment).

Dans les analyses algorithmiques (et séquentielles), les sorties sont, par implication, hiérarchisées. La première sortie constitue le *sémantisme de base* ou l'*interprétation par défaut* (Saussure 2000a, Sthioul 1998a, Luscher 1998a, Kang'ethe 1999). Les autres sorties viennent à la suite de l'enrichissement pragmatique (hypothèses contextuelles). A titre d'exemple, voyons le traitement cognitif de *-na-* proposé dans Kang'ethe (1999).

---

[3] 8 à 10% des enfants français d'âge scolaire éprouvent des difficultés à apprendre à lire et à écrire, inversent et confondent les lettres ou les syllabes d'un mot. Ce déficit est connu sous le nom de *dyslexie* (Puzenat 1996).

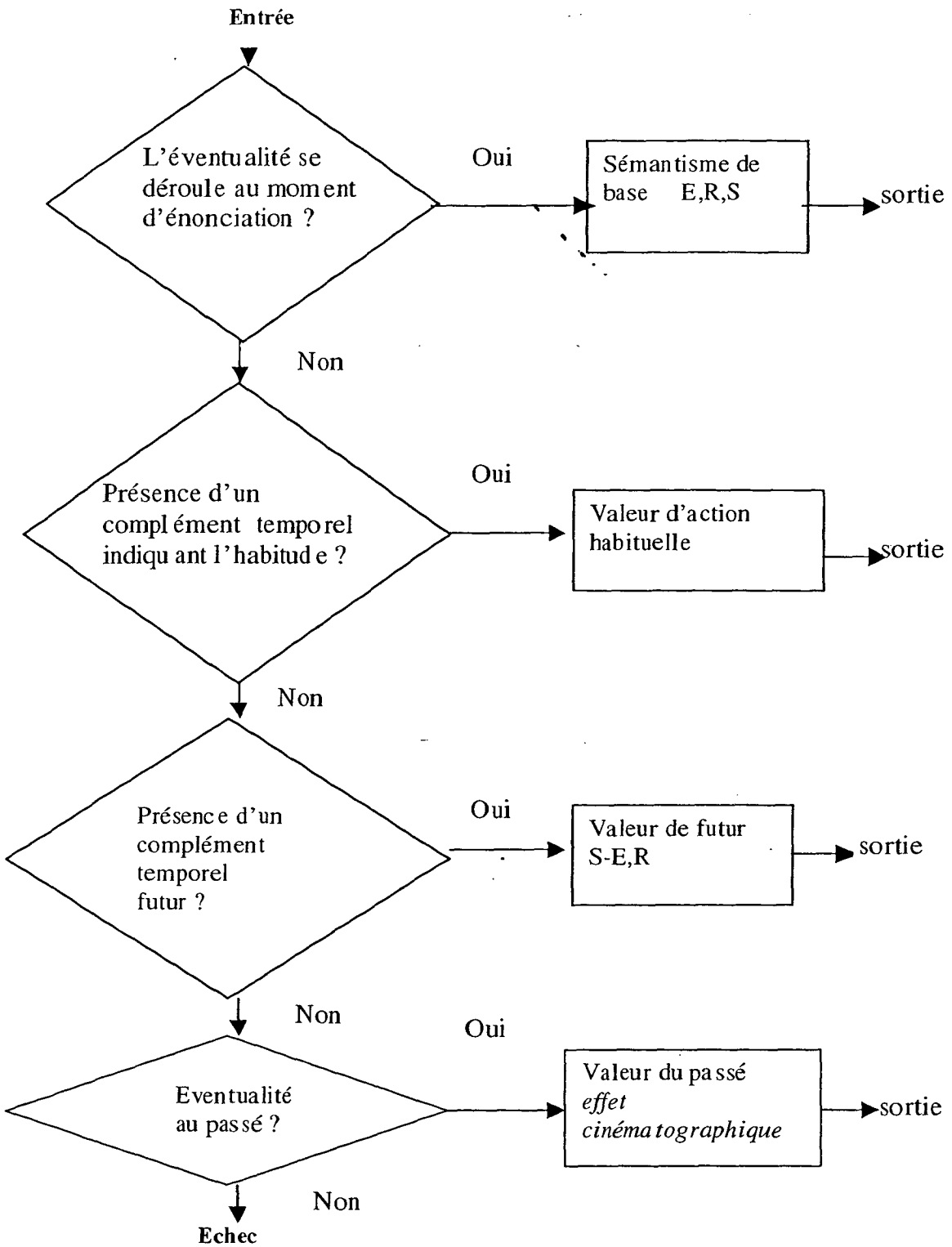

Figure 6 : Parcours interprétatif de -na- en swahili (Kang'ethe, 1999).

Il est indéniable qu'un tel modèle est intéressant, car il montre un organigramme de type *si...alors...sinon*. Mais, à la lumière de notre critique des théories *par défaut*, le modèle est problématique. D'abord, le parcours séquentiel implique que la première sortie est plus rapide que les autres, donc elle est relativement moins

coûteuse. C'est le *sémantisme de base* de *-na-*. Comme nous rejetons, maintenant, l'idée d'une interprétation *stéréotypique* ou *par défaut* (Levinson 2000), ce modèle doit être abandonné pour un autre, non séquentiel. De nombreuses études en psycho- et en neurolinguistique font l'hypothèse que la compréhension du langage serait *non séquentielle*. En fait, il est question d'un rassemblement de multiples facteurs dans un processus cognitif dynamique pour rendre possible l'interprétation des énoncés (Dennett 1991, Gardner & *alii*, 1996). Le nouveau modèle s'inspire de cette théorie.

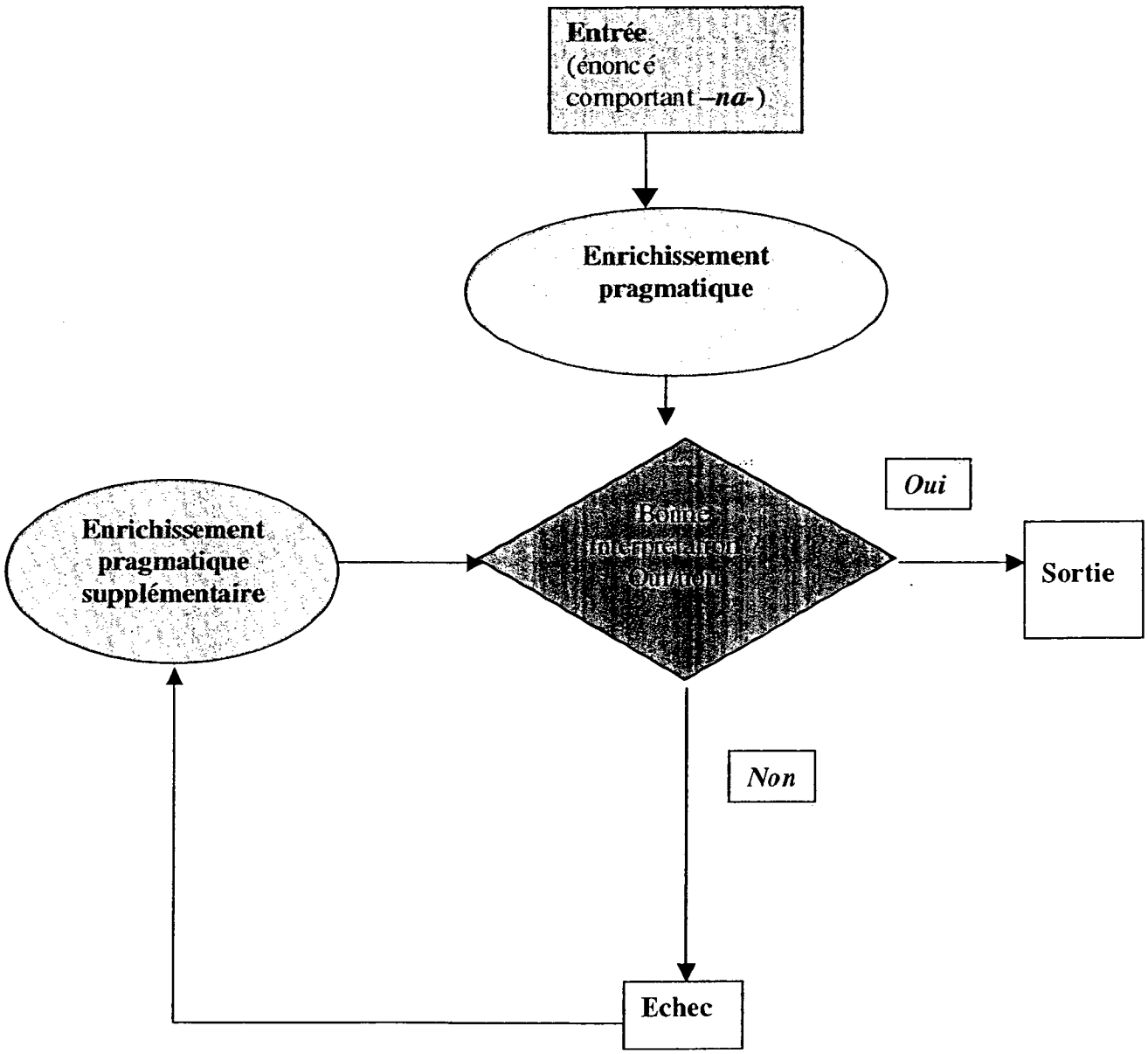

Figure 7 : Le parcours interprétatif de –na- (version modifiée)

Lorsqu'un sujet entend le morphème *-na-* dans un énoncé proféré par le locuteur dans un *moi-ici-maintenant* spécifique, il procède automatiquement au traitement de l'énoncé pour en déterminer la référence temporelle. Nous disons bien

automatiquement puisqu'il n'y a aucune réflexion préalable du genre « J'interprète cet énoncé ou pas ? ». La récupération des intentions du locuteur ne fait pas l'objet d'un choix de la part de l'interlocuteur; c'est un processus qui se déclenche automatiquement à l'écoute d'un énoncé ou d'une partie d'énoncé (Sperber & Wilson 1986). Cette théorie de l'esprit appelée *la stratégie de l'interprète* (Whiten 1991) consiste à attribuer des intentions et des croyances à autrui. Autrement dit, le locuteur en énonçant quelque chose cherche à communiquer quelque chose à son interlocuteur. Ce dernier a pour tâche de récupérer l'intention informative du locuteur via la reconnaissance de son intention communicative. En situation d'interprétation, l'interprète, assujetti à une formidable contrainte temporelle dans le cas d'interprétations simultanées, est obligé d'anticiper les intentions du locuteur, quitte parfois à s'égarer. Comme la livraison se fait en temps réel, avec bien entendu un délai minimal, l'interprète ne peut attendre que le locuteur termine ses énoncés, ce qui donnerait lieu à une interprétation consécutive. Il est obligé de « lire les pensées » du locuteur pour gagner du temps. Dans d'autres situations moins contraignantes où le locuteur s'avère trop lent dans son récit, l'interlocuteur est tenté, inconsciemment bien évidemment, de terminer pour lui les énoncés (pensée). C'est pour cette raison que nous soutenons que la récupération des intentions du locuteur démarre dès lors que l'interlocuteur entend l'énoncé ou une partie de l'énoncé.

Mais l'écoute de cet énoncé ne se fait pas *hors contexte*. L'énoncé s'inscrit déjà dans un *moi-ici-maintenant* bien déterminé. En d'autres termes, le destinataire dispose sur la base de la situation de communication, des éléments pour formuler un contexte minimal. Au fur et à mesure que le locuteur produit son énoncé, le destinataire formule des hypothèses contextuelles pour récupérer ses intentions. La construction du contexte n'est pas consécutive mais quasi-simultanée à l'élaboration de l'énoncé. C'est pourquoi nous soutenons que l'énoncé est déjà *minimalement enrichi* sur le plan pragmatique. L'interlocuteur a déjà formulé une hypothèse contextuelle et la première interprétation est prête en temps réel. Attendu que les processus cognitifs sont d'une étonnante rapidité, notamment la compréhension des énoncés, une telle théorie semble l'emporter sur les théories séquentielles. Seul un traitement en parallèle est capable de cette fulgurante rapidité de traitement. En revanche, la *production* du langage semble suggérer un processus séquentiel (Pinker 1994). La production correspond, grosso modo, au diagramme ci-dessous.

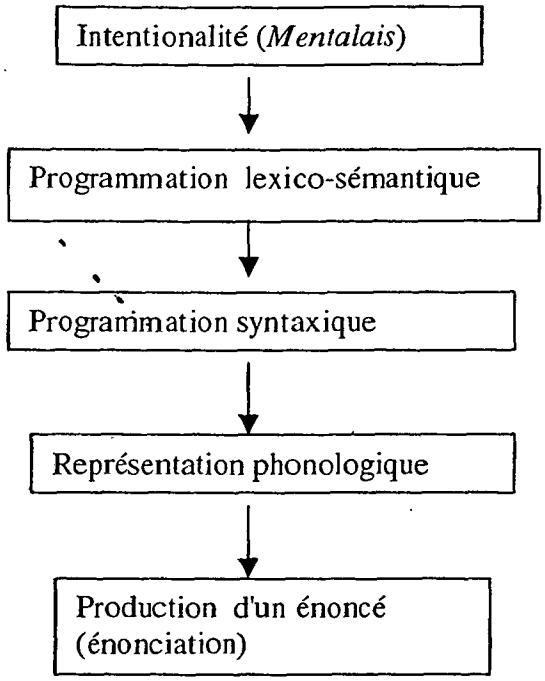

Figure 8 : Modèle approximatif de la production du langage

Nous soutenons que le processus débouchant sur l'assignation de la référence temporelle d'un énoncé n'est pas séquentiel mais parallèle compte tenu de la multiplicité des variables à gérer.

Dans le cas de *-na-*, la sortie du processus interprétatif (cognitif) est l'une ou l'autre des quatre interprétations possibles, suivant les hypothèses contextuelles accessibles. Le coût, rappelons-le, reste le même pour chacune des sorties. Cette théorie s'oppose, comme nous l'avons exposé précédemment, à notre ancien modèle algorithmique (Kang'ethe 1999). De même, dans certaines explicitations ou interprétations de la théorie de Sperber & Wilson (1989) et celle de Banfield (1995), il est proposé qu'il y a deux ou plusieurs niveaux d'interprétations de l'énoncé. Commençons par Sperber et Wilson.

3.2.3 Usage Descriptif et Usage Interprétatif

Sperber & Wilson font la distinction entre *usage descriptif* et *usage interprétatif* d'une forme propositionnelle. Une forme propositionnelle (FP) est en usage descriptif lorsqu'elle représente un état de choses. Ici, la FP de l'énoncé décrit un certain état du monde. En revanche, une FP peut être une représentation d'une autre représentation à forme propositionnelle en vertu de la ressemblance entre les deux formes propositionnelles. La première représentation constitue une interprétation de la seconde et on dira qu'elle est utilisée interprétativement (Moeschler & Reboul 1994).

Soit l'exemple de Saussure (2000a) : *Pierre est un lion.* Cet exemple de métaphore exige, d'après l'analyse de Saussure, que l'interlocuteur augmente son effort de traitement pour obtenir un effet contextuel. Comme il est mutuellement manifeste au locuteur et à l'interlocuteur que Pierre n'est pas un lion, l'interlocuteur récupère par une relation de ressemblance la proposition cible, et l'énoncé est alors en usage interprétatif.

Saussure note, en outre, qu'un énoncé en usage interprétatif exige davantage d'effort de traitement qu'un énoncé en usage descriptif. Mais cette position n'est pas défendue par la Théorie de la Pertinence. Selon cette théorie, les deux usages sont au même niveau : aucune hiérarchie n'existe entre les deux.

Appliquée au domaine de la référence temporelle (Sthioul 1998a, Saussure 1998a, Tahara 2000, Kang'ethe 1999),1 cette approche propose que la première sortie du processus interprétatif relatif à un temps verbal soit l'usage descriptif, c'est-à-dire l'interprétation *par défaut* du temps verbal. Mais si cette interprétation ne correspond pas à la réalité, on réinterprète l'énoncé en attribuant un usage interprétatif au temps verbal (dans ce cas, l'usage interprétatif ne décrit pas un moment du temps directement, mais indirectement via une autre représentation). A titre d'exemple, l'énoncé *Dans deux mois, j'ai fini ma thèse,* présenté dans Saussure (2000a), « représente non pas un état de fait mais une pensée : le locuteur se situe imaginairement au moment du temps (ici deux mois après le moment de la parole) où il pourra dire, en respectant la sémantique du *passé composé*, qu'il a fini sa thèse» (Saussure 2000a : 182). Ici, le *passé composé* est en usage interprétatif.

Au niveau du coût, il est soutenu que, en comparaison avec l'usage descriptif, l'usage interprétatif exige un effort supplémentaire de la part de l'interlocuteur. Mais fort heureusement, cet ajout d'effort est compensé par un ajout d'effets contextuels en accord avec la Théorie de la Pertinence. Autrement dit, plus d'effort (de coût) cognitif devrait produire plus d'effets contextuels dans une interaction verbale optimale. Cette logique est fort séduisante. Or, son application au niveau de l'interprétation des énoncés, notamment à l'égard de la subjectivisation, pose problème. S'agissant des différentes sorties d'un temps verbal, en l'occurrence le morphème *-na-*, il n'est nullement question de coûts supplémentaires. Notre hypothèse est que le coût (effort cognitif) est le même dans tous les cas, qu'il y ait subjectivisation ou pas. Il en

découle que les arguments sur le coût, si séduisants qu'ils soient, ne s'appliquent guère ici.

Soutenir que l'usage interprétatif d'un énoncé est plus coûteux (mais avec plus d'effets contextuels) que l'usage descriptif nous semble sans fondements car les deux interprétations se font en temps réel par l'interlocuteur. Notre position est que les deux usages impliquent le même effort cognitif de la part de l'interlocuteur. Mais ne faudrait-il pas procéder à des tests en psychologie pour confirmer ou infirmer l'une ou l'autre des théories que nous présentons ici? Par exemple, on pourrait soit suivre la consommation de glucose par les cellules soit mesurer le temps pour traiter deux types d'énoncés : métaphorique et littéral. Dans le cas des temps verbaux, on pourrait proposer deux types d'énoncés : un énoncé avec emploi littéral d'un temps verbal (usage descriptif) et un énoncé avec un temps verbal en usage interprétatif. Si la consommation de glucose était plus importante dans un énoncé relativement à l'autre, alors le premier énoncé serait plus coûteux. De même, si un énoncé prenait plus de temps à interpréter qu'un autre, alors il serait plus coûteux. De tels tests devraient être possibles avec les techniques modernes d'imagerie cérébrale (TEP et IRMN) présentées dans ce travail. Ces techniques permettent, dans ce cas, de vérifier les hypothèses sur le coût de traitement des énoncés. Une bonne hypothèse devrait être falsifiable (Popper 1974).

Dans notre version du modèle interprétatif, nous faisons état de la notion de coût supplémentaire, mais les choses se présentent différemment. Il s'agit de ce que nous dénommons *enrichissement pragmatique supplémentaire* en regard de l'*enrichissement pragmatique primaire ou primitif* (voir Figure 7). Nous explicitons cette notion avec une analogie tirée de Polanyi (1958) et citée dans Jackendoff (1984).

3.2.4 L'analogie du marteau

Jackendoff observe que lorsqu'un sujet compétent en menuiserie applique son marteau sur un clou pour l'enfoncer, il sent, non pas l'effet du manche sur sa paume, mais l'impact de la tête du marteau sur le clou. Appelons cela l'*analogie du marteau.* L'artisan est **conscient** de l'impact du marteau sur le clou tandis que celui du manche sur la paume est inconscient pour ainsi dire. Notre interprétation de Jackendoff est que lorsqu'un sujet compétent dans une langue donnée profère un énoncé, il n'est pas conscient des règles morphologiques sous-jacentes. Il est seulement conscient de

l'effet de son énonciation sur l'interlocuteur. De même, lorsque l'interlocuteur entend un énoncé et est compétent dans la langue en question, la compréhension se fait inconsciemment ou passivement, et en temps réel, c'est-à-dire très rapidement. Par compétence communicative nous entendons la maîtrise des règles morphologiques et les règles d'usage (Hymes 1972, Cook 1985, 1993). Cependant, en cas d'échec de production ou de compréhension, le sujet devient conscient des règles de la langue qu'il devrait appliquer pour produire ou comprendre l'énoncé. L'échec peut être dû à des facteurs psychologiques tels que la fatigue, la mémoire, l'attention ou l'aphasie. Dans ce scénario, le sujet est obligé de relancer le processus interprétatif pour aboutir à une interprétation consistante avec la réalité. Ce deuxième processus ou remise à jour des données contextuelles grâce à un enrichissement pragmatique supplémentaire, est conscient, actif et donc relativement plus coûteux, ne serait-ce que sur le plan de la durée temporelle; il prend plus de temps que le premier qui se base sur un enrichissement pragmatique primitif. Plus de temps veut dire, en effet, plus de coût. Cette argumentation revient à dire que, sauf en cas de panne de communication, la compréhension du langage se fait en temps réel et est inconsciente. En effet, elle ne fait pas l'objet de planification ou de décision de la part de l'interlocuteur; le processus se lance automatiquement (Sperber & Wilson 1989).

Pour ce qui est de *-na-*, les quatre sorties différentes sont accessibles au cerveau de l'interlocuteur compétent en swahili grâce à l'enrichissement pragmatique minimal. En l'absence de panne de communication et donc d'enrichissement pragmatique supplémentaire, le coût d'interprétation demeure le même indépendamment de la sortie. Voilà pourquoi nous avons rejeté plus haut l'idée de *sémantisme de base.* Asic (2000a, 2000b) dans sa discussion sur le *présent perfectif serbe* évacue également la question de *sémantisme de base.* Elle montre que l'interprétation de ce temps dépend à tout moment des hypothèses contextuelles construites par l'interlocuteur.

3.3 Les effets psychologiques de *-na-*

Notre étude de *-na-* nous a poussé à développer une théorie sur ses effets psychologiques. Mais d'abord, un élément d'arrière-plan théorique. Pour raconter une éventualité passée ou future, le locuteur dispose du choix entre les temps du passé ou du futur ou le morphème *-na-* correspondant à ce qui est communément connu comme

le *présent.* A titre d'exemple, (64a) et (65a) ont comme équivalents les énoncés (64b) et (65b) :

(64a) Ni *-li* -enda Mombasa jana.
Je-MTA-aller Mombasa hier
'Je suis allé à Mombasa, hier.'

(64b) Ni - *na* - enda Mombasa jana.
Je-MTA- aller Mombasa hier.
'Je vais à Mombasa, hier.'

(65a) Ni - *ta* - enda Mombasa kesho.
Je-MTA- aller Mombasa demain.
'J'irai à Mombasa, demain.'

(65b) Ni *-na* - enda Mombasa kesho.
Je-MTA- aller Mombasa demain.
'Je vais à Mombasa, demain.'

Il est évident que, dans ces deux emplois (64b et 65b), *-na-* ne décrit pas une éventualité en train de se dérouler. Dans les termes de Reichenbach (1947), le temps de l'éventualité (E) est soit antérieur soit postérieur au temps de l'énonciation (S), ce qui donne E,R-S dans le cas de (64b), et S-E,R pour (65b). Mais pourquoi un locuteur choisirait-il (64b) ou (65b) au lieu de (64a) ou (65a) s'il existe effectivement un morphème pour respectivement pour le passé *(-li-)* et pour le futur *(-ta-)*?

Dans le scénario où l'éventualité se déroule au moment de l'énonciation (E,R,S), *–na-* décrit un état de choses; on a alors affaire à une *pensée exprimée* ou à un *usage descriptif.* Les cas (64b) et (65b) décrivent une *pensée représentée* ou *usage interprétatif.* Cette distinction n'est pas inintéressante, mais nous proposons ici une autre manière d'envisager les effets de *-na-* ou du *présent* en général.

Dans le nouveau paradigme, nous proposons que le morphème *-na-,* représentant une éventualité se déroulant au moment de l'énonciation, produit un *effet psychologique* sur l'interlocuteur. En effet, il est question d'amener l'interlocuteur à *voir* le déroulement de l'éventualité en question comme s'il suivait un film. Au cinéma comme au théâtre, le spectateur assiste au déroulement des événements qui ont eu lieu dans le passé ou dans l'avenir. Mais il les *voit* devant lui de manière synchrone. Dans le cas d'un énoncé comportant *-na-*, en l'occurrence (64b) et (65b), le locuteur invite son interlocuteur à *voir* son voyage à Mombasa, le vrai moment de son déplacement important peu. C'est pour cette raison que nous avons proposé le terme d'*effet*

cinématographique de *-na-* (Kang'ethe 1999, 2000a, 2000b). Mais comment expliquer cet effet cinématographique ?

Notre hypothèse est que *-na-* opère une entorse sur la flèche du temps, qui va traditionnellement de gauche à droite dans la représentation occidentale du temps[4]. En effet, sa présence fait peu de cas de la vraie référence temporelle de l'éventualité. On est tout simplement invité à *voir* l'éventualité, le temps important peu (cf. Figure 9).

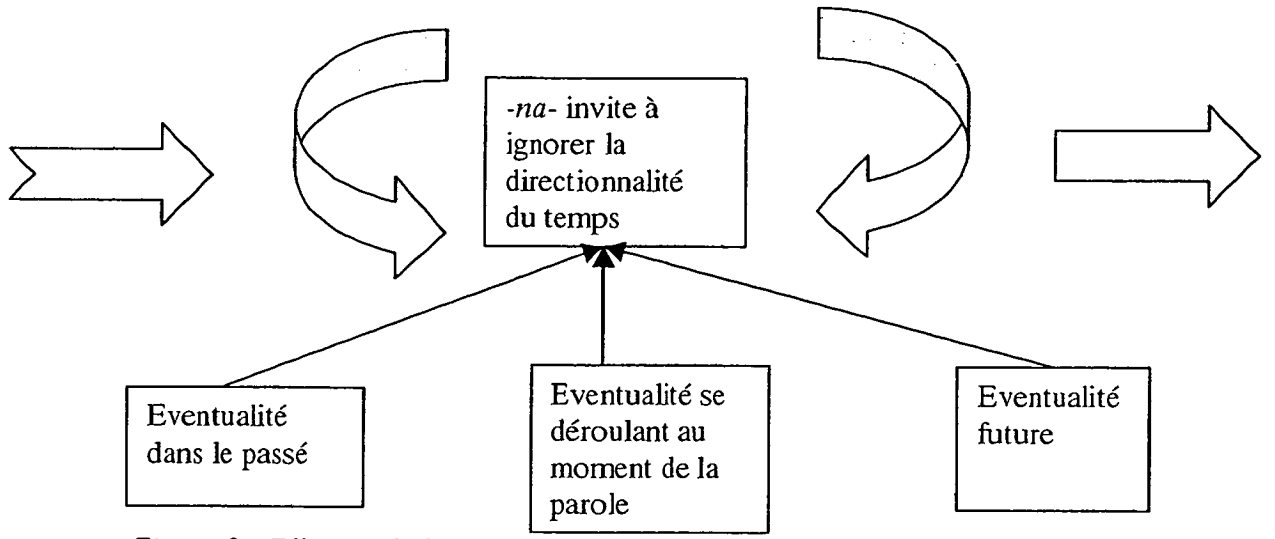

Figure 9 : Effet psychologique de –na- sur la flèche du temps.

Une telle proposition s'accorde bien avec l'observation d'Einstein (1956):

> *« The distinction between past, present and future is only an illusion, if only a stubborn one. » (La distinction entre le passé, le présent et le futur n'est qu'une illusion, si obstinée qu'elle soit* - nous traduisons).

Et qu'y a-t-il de mieux pour incarner cette illusion que le morphème *-na-* ? Notre réponse est que la meilleure solution, en swahili, est *-na-*, car *-na-* ou le *présent* annule la direction de la flèche temporelle: le temps n'avance ni ne recule; il fait des cercles pour la durée de la description de l'éventualité. L'éventualité passée ou future est recréée par l'esprit humain et envisagée comme si elle se passait au moment de l'énonciation. Et il n'y a guère de meilleure *illusion* à la Einstein. Pour Whorf (1969), le temps *présent* de l'anglais crée une confusion mentale. Et c'est cette confusion que nous avons tenté d'éclairer dans notre interprétation de *-na-*.

---

[4] Voir Whorf (1969) pour une discussion détaillée sur la représentation du temps et Foucault (1966) pour d'autres modèles de représentation temporelle.

L'effet cinématographique de *-na-* fait que ce morphème figure dans la description des événements habituels, passés et futurs. Nul doute que cet effet de *-na-* provient de son sens de « présent » qui décrit une éventualité en cours de réalisation au moment de la parole. Mais peut-on considérer ce sens de « présent » comme la signification par défaut de *–na-* ?

Nous répondons négativement parce que dans un énoncé contenant le morphème *–na-*, le destinataire accède aux quatre interprétations possibles en même temps grâce à l'enrichissement pragmatique minimale de l'énoncé (cf. Figure 5). Accepter l'idée d'une signification par défaut c'est donner raison à la Figure 6 que nous avons critiquée au § 3.2.2. Au § 4.2.2, nous proposons un modèle d'encodage des éventualités par l'esprit humain (Figure 21) qui expliquerait pourquoi *–na-* ou le temps du *présent* en général est en conflit avec d'autres temps notamment les temps du passé et du futur dans la description des éventualités. Le *présent* est le temps primitif de tous les autres temps comme nous le proposons au chapitre suivant.

3.4 La Théorie des Représentations Mentales et les temps verbaux du swahili

"...les notions d'espace, de temps et d'événement (...) sont des créations libres de l'intelligence, des instruments de la pensée, qui doivent servir à établir un lien entre les expériences, de façon à pouvoir mieux les embrasser." Einstein (1956).

Partant de l'analyse de Reboul, nous allons procéder à une interprétation ou une spécification de la théorie des représentations mentales. Notre proposition va essentiellement porter sur l'entrée *circonstances spatio-temporelles*.

Dans notre version de l'analyse de Reboul (2000), nous faisons l'hypothèse que pour chaque éventualité l'esprit humain produit plusieurs représentations mentales et non pas une seule. Appliquée au domaine des temps verbaux, cette hypothèse veut dire que pour chaque éventualité, il y aurait des entrées *temporelles* différentes, ce qui produirait des RMS distinctes. En swahili, chaque morphème temporel déclenche une représentation mentale différente de l'éventualité en question. A titre d'exemple, dans le cas du voyage à Mombasa repris en (66), l'esprit, partant des données perceptuelles relatives à l'événement ([@safari], 'voyage'), produit deux RMS (66a, 66b) dont la différence est l'entrée *circonstances temporelles.*

(66a) Ni-*na*-enda Mombasa, kesho.
Je-MTA-aller Mombasa, demain

'Je vais à Mombasa, demain.'

(66b) Ni-*ta*-enda Mombasa, kesho.
Je-MTA-aller Mombasa, demain.
'J'irai à Mombasa, demain.'

Les deux RMS sont comme suit:

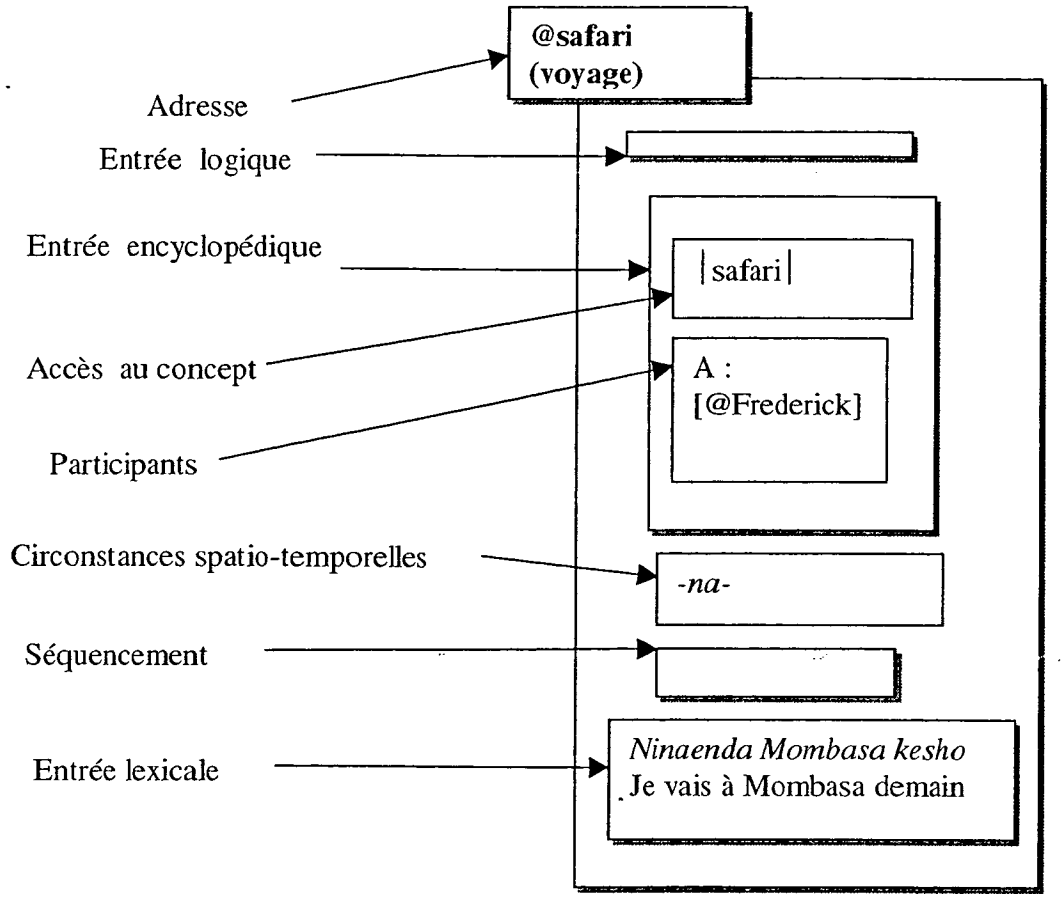

Figure 10: représentation graphique de (66a).

Ce graphique diffère du suivant uniquement sur le plan de l'entrée *circonstances temporelles*. En effet, le morphème temporel *–ta-* déclenche une représentation mentale différente de celle réalisée par *–na-*.

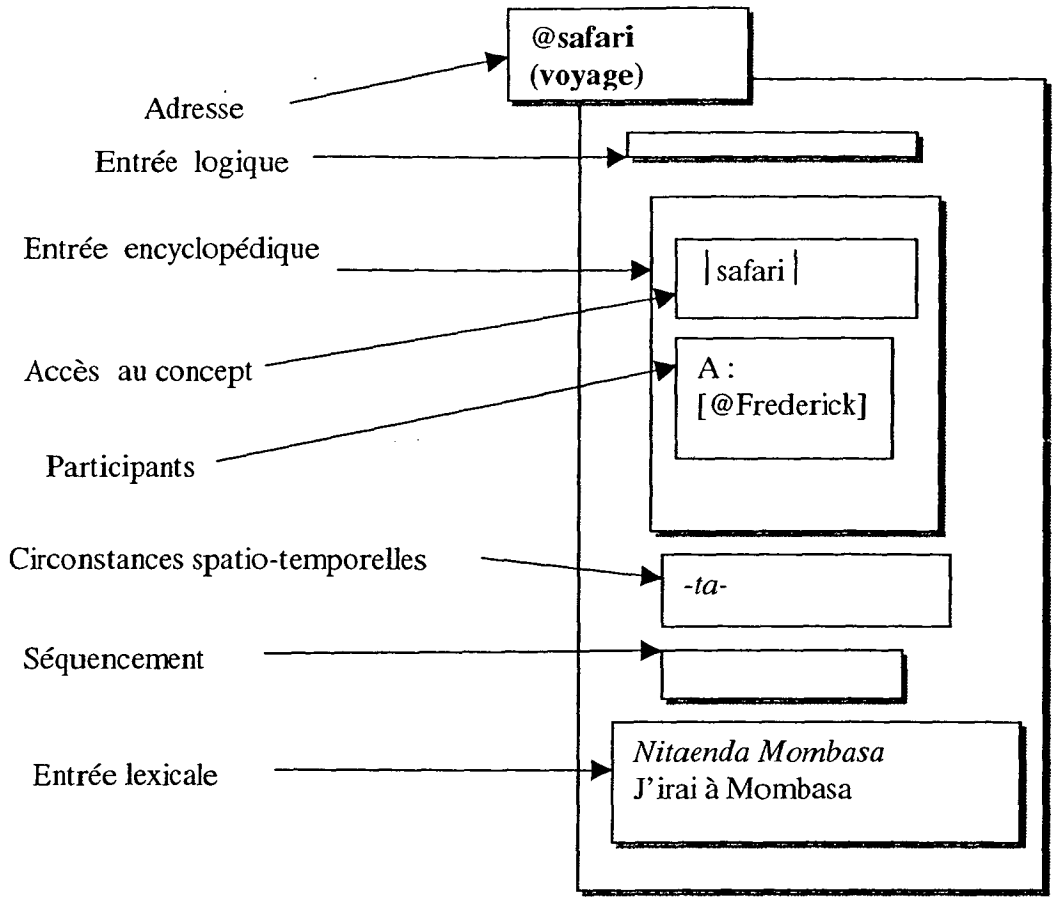

Figure 11: représentation graphique de (66b).

Nous arguons que le choix entre l'une ou l'autre des RMS dans l'énonciation dépendra des *effets* que le locuteur cherche à créer chez son interlocuteur, i.e. la RMS qu'il cherche à activer dans l'esprit de l'interlocuteur.

Cet argument vaut également pour des cas où *-na-* se comporte comme le *présent historique* ou *narratif*. A titre d'exemple l'événement [@safari] dans (67) produit deux RMS, (67a) et (67b).

(67a) Ni-*na*-enda Mombasa jana.
Je-MTA-aller Mombasa, hier.
'*Je vais à Mombasa, hier.*'

(67b) Ni-*li*-enda Mombasa jana.
Je-MTA-aller Mombasa, hier.
'*Je suis allé à Mombasa, hier.*'

Graphiquement, nous avons les Figures 12 et 13 ci-dessous.

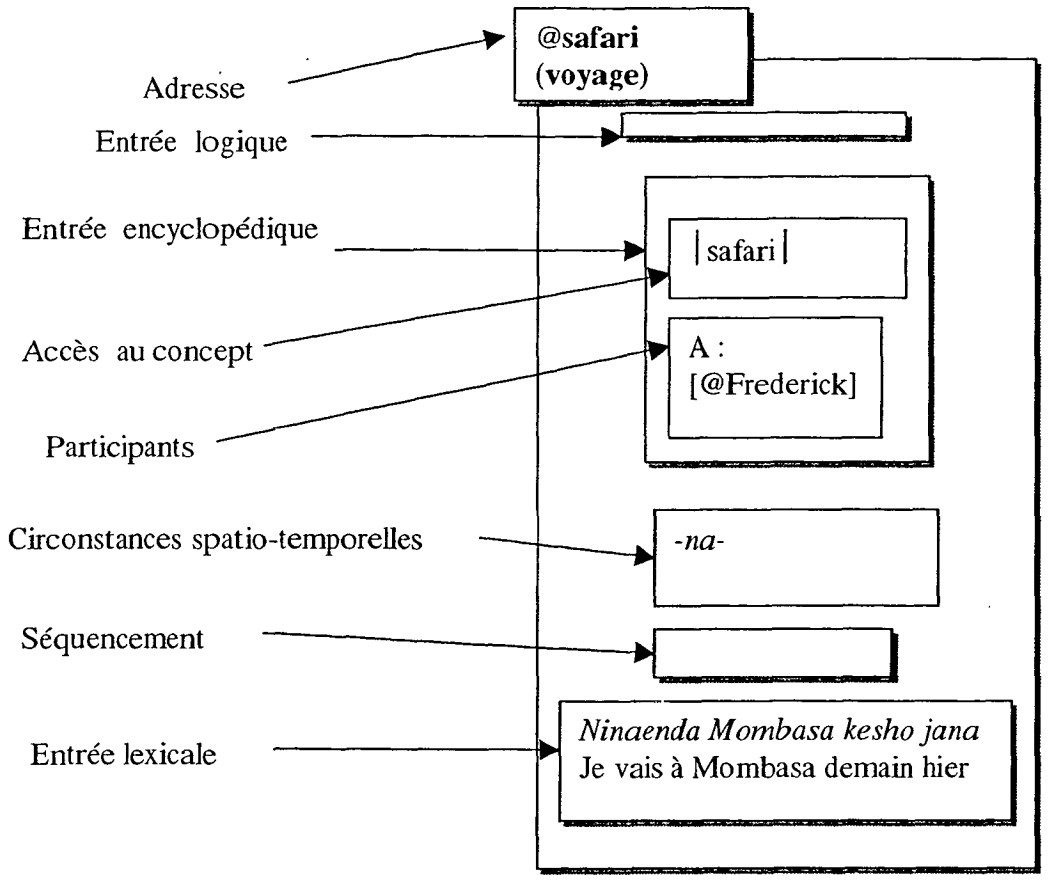

Figure 12: représentation graphique de (67a)

Ici, comme dans le cas de (66), la différence entre cette RMS est l'entrée *circonstances temporelles* (*-na-* versus *-li-*, cf. Figure 13).

En accord avec notre hypothèse, le locuteur construit deux RMS pour ce voyage, et il va préférer l'une ou l'autre selon les effets qu'il cherche à produire sur l'interlocuteur. Dans les termes de Calvin (1996, 81), il est question de recréer notre modèle de l'événement (ou RMS) dans l'esprit de l'interlocuteur.

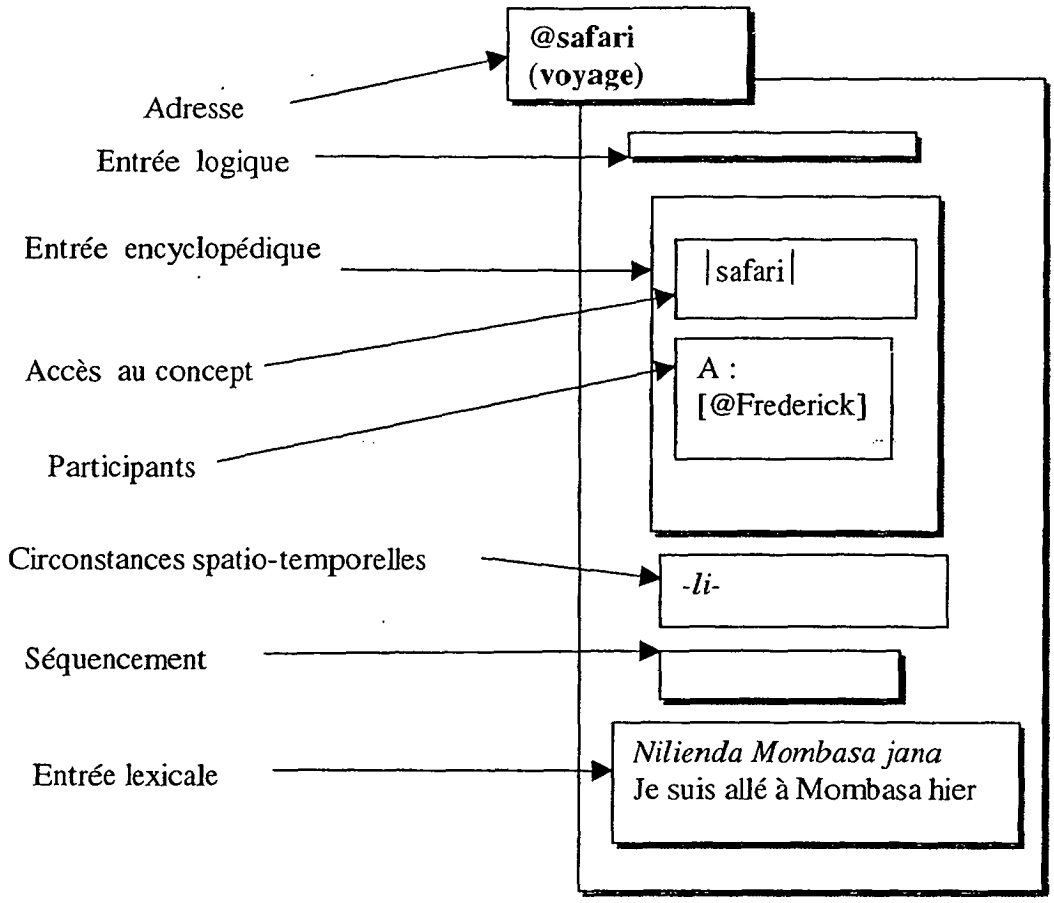

Figure 13 : représentation graphique de (67b)

Dans cette figure, l'éventualité dénotée par le verbe *aller* est simultanée avec le point de référence et les deux coordonnées sont antérieures au moment de la parole.

Notre hypothèse soutient l'idée de multiples représentations des éventualités dans l'esprit humain. Les temps verbaux servent de déclencheurs de ces représentations.

3.5 La théorie des Modèles Multiples

L'hypothèse de multiples représentations des éventualités s'inspire également des travaux de Young (1994), Dennett (1996), et Calvin (1996), qui soutiennent que la compréhension ou la reconnaissance ne peuvent être des processus unidimensionnels compte tenu des faits empiriques en sciences cognitives. Deux points pour illustrer cela. Les associations dans le cortex cérébral permettent d'identifier un peigne, soit à la suite d'une séquence sonore ou du bruit que le peigne produit lorsqu'on tire une de ses dents. De même, on peut identifier un peigne *via* d'autres données perceptuelles (tactiles, olfactives, etc.). Il est même proposé que, dans le cerveau, il existe des

endroits spécialisés dans le cortex cérébral, des « zones de convergences des mémoires associatives » où les différentes modalités se réunissent (Calvin 1996).

Dans les cas de *prosopagnosia* et de *capgras delusion*, Young (1994), neuropsychologue, propose une explication bien plausible. Les sujets atteints de la première maladie, qui est occasionnée par des lésions cérébrales, sont incapables de reconnaître des visages humains familiers. Malgré la bonne vue, ces sujets sont incapables d'identifier leurs amis intimes si ces derniers restent muets. Mais, des tests récents avec des photos mélangées (des inconnus, des parents, des gens célèbres) semblent nuancer cette conclusion. Si au moment où le sujet contemple une photo, on lui propose le nom correct de la personne sur la photo, il enregistre une réponse épidermique galvanique accentuée (*galvanic skin response*). Il s'agit d'une mesure de la conductivité électrique de la peau qui constitue le principal test des polygraphes ou « détecteurs de mensonges ». La conclusion de Young et d'autres neuropsychologues est qu'il doit y avoir deux (ou plus) systèmes pour identifier un visage, et que l'un de ces systèmes n'est pas atteint dans le cas des propagnosiques qui réagissent au test de conductivité épidermique.

Dans le cas de *capgras*, le sujet atteint manifeste une pathologie contraire à celle de *propagnosia*. Dans cette pathologie, le sujet est persuadé sans l'ombre d'un doute qu'un ami intime (normalement son amant) a été remplacé par un imposteur qui lui ressemble et qui parle et agit comme son ami mystérieusement disparu. Lorsque l'amant du sujet se présente devant lui, le sujet est toujours en proie à cette illusion malgré les efforts de son amant. « Il y a quelque chose qui cloche », observent les neuropsychologues. Young propose que, dans le cas de *capgras*, les systèmes chargés de la reconnaissance des visages marchent bien - raison pour laquelle le sujet atteint accepte que l'*imposteur* ressemble à son amant - mais il doit y avoir un autre système ou d'autres systèmes chargés de générer un consensus sur l'identification, et c'est là que le bât blesse. Ce dernier système dysfonctionne; et de là les illusions. Pour rejoindre Calvin (1996), il se peut que la *zone corticale de convergence* des inputs des différents systèmes soit lésée.

Ces conclusions de Young incitent Dennett (1996) à proposer le modèle de multiples systèmes parallèles fonctionnant en synergie dans les processus cognitifs sous-tendant notamment la compréhension et la reconnaissance.

Dans le cas des éventualités, on pourrait dire que l'esprit dispose de plusieurs représentations d'une même éventualité. Ces multiples représentations sont disponibles grâce aux morphèmes temporels qui les déclenchent. A titre d'exemple, une éventualité passée peut être recréée moyennant les morphèmes *–na-* ou *–li-* en swahili. De même, une éventualité future peut être recréée par *–na-* ou *–ta-*. Dans les termes cognitifs, il semble qu'il y a différents types d'activation et d'inhibitions des neurones pour créer les différentes représentations mentales d'une éventualité. Le type ou le *pattern* d'activation déclenché par *–na-* serait différente de celui déclenché par *–ta-* ou *–li-*.

Les neurones sont en nombre de 100 milliards chez un adulte, un chiffre comparable au nombre d'arbres dans la forêt amazonienne (Greenfield 2001). Greenfield note que le fonctionnement des neurones dans le cortex rappelle l'harmonie interactive des différents instruments d'un orchestre. L'harmonie musicale d'un orchestre ne peut être attribuée à tel ou tel instrument mais à la synergie de tous les instruments. De même, il est malaisé de dire quel neurone est chargé de quel comportement ou phénomène ; ils fonctionnent tous en synergie à travers les différentes zones corticales, notamment dans l'hippocampe, l'hypothalamus et dans l'amygdale. La première est responsable de la mémoire et la deuxième régit les hormones associées aux sensations de faim, de soif, etc. La troisième sert d'intermédiaire entre les deux premières zones. Un mot maintenant sur l'activité électrochimique du cerveau.

Les cellules cérébrales communiquent entre elles moyennant la *transmission synaptique.* Des produits biochimiques, les *transmetteurs*, permettent de combler la lacune entre les cellules. Cette lacune est connue sous le nom de *synapse.* Premièrement, un neurone génère un signal électrique d'une durée d'un millième d'une seconde (1/1000s) et d'une amplitude oscillant entre soixante millièmes à quatre-vingt-dix millièmes de volt (60/1000-90/1000v) : c'est le potentiel électrique, une impulsion électrique qui voyage au bout du neurone à une vitesse d'environ 313 kilomètres par heure (Greenfield 2001). Une fois arrivée au bout du neurone l'impulsion déclenche la production du transmetteur. Ce dernier se diffuse rapidement à travers l'étroite synapse entre les deux cellules et s'attache aux molécules (*récepteur*) du neurone cible. Cette connexion moléculaire, qui rappelle une main entrant dans un gant, déclenche la production d'un nouveau potentiel électrique dans

la cellule cible. Ce processus, la *transmission synaptique*, constitue la base des opérations cérébrales.

Par ailleurs, les systèmes périphériques sont responsables de fournir l'input au réseau thalamocortical. Ce dernier est chargé de créer des *pensées* ou la *conscience* (Edelman 1989, 1992, Edelman & Tononi 2000). Selon Greenfield et Edelman, la conscience *est* l'interaction entre le corps et le cerveau. Greenfield (2001 :13) donne une définition de l'esprit :

> **Définition de l'esprit**
> Une masse foisonnante des réseaux cellulaires configurés par des expériences personnelles et constamment mis à jour au fur et à mesure que nous vivons chaque moment[5] (notre traduction).

Cette définition souligne l'importance des expériences personnelles dans la définition de l'esprit. Pour nous, ces réseaux sont responsables de la création des représentations mentales des éventualités. De plus, ces RMS sont déclenchées par des temps verbaux, entre autres éléments linguistiques.

Par ailleurs, Gardner (1983), Cosmides & Tooby (1994) et Gardner & *alii* (1996) soutiennent l'idée de multiples systèmes fonctionnant en synergie pour assurer l'efficacité de l'esprit. S'inscrivant en faux contre la non modularité de l'esprit, Gardner soutient que l'esprit humain contient plusieurs intelligences; d'où l'idée d'*intelligences multiples.* Gardner, comme Cosmides & Tooby, défend l'idée que la cognition est modulaire. Il propose que l'intelligence (la cognition) compte sept modules, à savoir:

1. L'intelligence linguistique (phonologie, syntaxe, sémantique et pragmatique).
2. L'intelligence musicale (l'aptitude à créer, communiquer et interpréter le sens des sons).
3. L'intelligence logicomathématiques (appréciation et emploi des relations abstraites).
4. L'intelligence spatiale (aptitude à traiter et à modifier des informations spatiales).
5. L'intelligence kinesthésique (emploi d'une partie du corps ou du tout le corps pour résoudre des problèmes ou façonner des produits).

---

[5] "The seething morass of cell circuitry that has been configured by personal experiences and is constantly being updated as we live out each moment."

6. L'intelligence intrapersonelle (permet de discriminer ses propres sentiments, intentions et motivations).
7. L'intelligence interpersonnelle (pour reconnaître et différencier les sentiments, intentions et motivation d'autrui).

Dans cette théorie, le succès de l'individu dépend de la *combinaison* de ces intelligences. En d'autres termes, l'efficacité de l'organisme dépend des synergies créées entre ces différentes intelligences.

Mithen (1999), archéologue cognitiviste, dans sa critique contre Fodor, emploie la métaphore d'une cathédrale pour caractériser l'architecture de l'esprit. Une cathédrale possède une nef et plusieurs chapelles. Si les murs sont insonorisés, une personne dans une des chapelles ne peut pas entendre ce qui se passe dans la nef ou dans les autres chapelles. Cette métaphore décrit l'esprit de l'homme avant l'apparition du langage. Les différentes sections de la cathédrale représentent des différents types d'intelligences : l'histoire naturelle, l'intelligence sociale, l'intelligence technique, etc. Entre les différentes intelligences, il n'y a pas de communication. A titre d'exemple, l'Homme Néandertal, d'il y a 100.000 ans, n'était pas capable de fabriquer des outils avec les os des animaux. Son histoire l'avait certainement appris que l'os était plus durable que le bois mais toujours est-il qu'il n'existe pas de preuves archéologiques pour appuyer l'idée que l'Homme de Néandertal (*Homo neanderthalensis*) employait des outils en os. Le problème, selon Mithen, tient au fait que cet homme n'était pas capable de lier son histoire naturelle à l'intelligence technique.

L'expansion dramatique de la taille du cerveau, de 750-1250 CC chez *Homo erectus* à 1200-1750 chez *Homo sapiens* et chez *Homo neanderthalensis*, il y a 250.000 ans, correspond probablement au changement de la forme du langage : le langage connaît une expansion du lexique et des règles de grammaire. Mais ce langage est resté un langage social dont la fonction était l'interaction sociale.

L'apparition du langage pour la communication non sociale chez l'homme, il y a 60.000 ans environ (Mithen 1999), modifie la métaphore : les murs internes de la cathédrale communiquent entre eux tout en restant en place. La langue permet à l'homme d'accéder les différents types d'intelligence. Cette étape sera décisive dans

le développement intellectuel, technique et culturel de l'homme moderne (*Homo sapiens sapiens*). Ce dernier est apparu il y a 100.000 ans.

La langue va permettra à l'esprit humain d'exploiter les diverses intelligences à sa disposition pour attribuer des pensées aux autres humains, aux animaux, voire même aux plantes. Elle lui permettra également de créer des métaphores qui mettent en rapports plus d'un champ conceptuel ou domaine cognitif. Mithen parle, alors, de *fluidité cognitive*, pour caractériser le résultat de la langue sur la cognition. Dès lors, l'esprit humain acquiert non seulement une capacité mais aussi une grande passion pour l'analogie ou la métaphore. Greenfield (2001) observe que la langue libère l'esprit de la prison du moment présent. Grâce à elle, l'esprit peut voyager dans le passé ou l'avenir.

Mais comment un esprit modulaire peut-il être si créateur ? Sperber (1994) observe que la cognition peut être modulaire et très créateur en même temps. Selon lui, l'apparition de la langue polyvalente, à l'opposé de la langue uniquement sociale, a favorisé le développement d'une *super chapelle* au-dessus des autres chapelles. La super chapelle assure la communication des informations à travers les différents domaines cognitifs ou intelligences. Sperber note, en outre, qu'un organisme doté de cette super chapelle ou super module est capable de faire des représentations des concepts et des croyances appartenant à tous les autres domaines conceptuels. Ces représentations pourraient bien dépasser les capacités des chapelles (modules) isolées. Sperber appelle cette superchapelle le *Module de Métareprésentation* (MMR).

Karmiloff-Smith (1992) part des études sur les enfants pour proposer le nom de *Representational Redescription* (RR) pour un module qui assure la communication des informations à travers les différents domaines cognitifs.

Selon Sperber et Karmiloff-Smith, il existe plusieurs représentations du savoir dans l'esprit humain. En outre, le super module ne retient que des « concepts de concepts » et des « représentations de représentations ». A titre d'exemple, Sperber donne l'exemple du concept « chat ». Dans l'esprit on a le concept de « chat » lié à notre connaissance intuitive sur les choses vivantes. Par exemple, nous savons que le chat ne peut pas aboyer car cela ne fait pas nullement partie de l'essence d'un chat. Lorsqu'on entend quelque chose de nouveau sur les chats, cette information est d'abord reçue par le MMR. De là, toute information compatible avec notre concept des chats est ajoutée à ce nouveau concept. La nouvelle information peut aussi

modifier le concept de chat que nous avions. Dans ce modèle, le MMR fonctionne comme une chambre de compensation (*clearing house*) ou un bureau central, intermédiaire entre les idées et leur destination finale. Mais les idées peuvent aussi quitter leur destination (domaine cognitif) pour revisiter le MMR. Qui plus est, une idée qui n'est pas compatible avec notre idée de chat, par exemple un chat qui aboie, n'a pas de destination parmi les domaines cognitifs. Celle-là reste dans le MMR.

Or, dans le MMR il est possible que les différents concepts venant des différents modules ou domaines cognitifs soient mélangés. Par exemple, les informations sur les chiens peuvent se confondre avec celles sur les objets physiques et celles sur les croyances et les désirs. C'est le cas lorsqu'un enfant attribue des croyances et des désirs à son jouet chien. L'enfant joue avec le chien comme s'il était un animal vivant et en plus il l'anthropomorphise : le jouet devient un être humain pour lui.

En somme, nos connaissances du monde sont représentées dans deux sites différents dans l'esprit. Elles sont dans les domaines cognitifs spécifiques à la connaissance en question et dans le MMR. Ce dernier est responsable de la communication des informations à travers les différents domaines.

Carey & Spelke (1994), tous les deux psychologues du développement cognitif, proposent le nom de *mapping across domains* (la mise en relation des différents domaines cognitifs) ou tout simplement *cognitive mapping* (mise en rapport cognitif) pour expliquer le pouvoir créateur de l'esprit. Mithen emploie le terme de *cognitive fluidity* (fluidité cognitive).

Dans ce travail, les multiples représentations du savoir en question chez Mithen et les autres tenants de la théorie d'une cognition modulaire sont des représentations mentales. Un même événement peut être représenté différemment dans l'esprit, i.e. dans le MMR ou dans les domaines cognitifs spécialisés.

3.6 Enrichissement de la TRM

3.6.1 Compétition entre les RM

Dans notre interprétation de la TRM, les processus neuronaux (suppression/activation, seuil critique, etc.) produisent plusieurs *versions* de l'éventualité en question. Autrement dit, l'éventualité comporte plusieurs représentations mentales (RM). Dans le cas des événements en (66) et (67), le

cerveau du locuteur génère deux versions pour chacun des cas de figure. La différence entre les versions est l'entrée temporelle de la RM (voir Figure 14: la double flèche représente la concurrence). La figure ne montre que la partie pertinente ou distinctive des RM.

Ces *versions* ou *modèles* sont en compétition dans l'esprit du locuteur pour narrer l'événement de voyage [@voyage]. Il est évident que dans une compétition entre deux entités, il y a un gagnant et un perdant. Parfois, les deux partagent le Grand prix (ou sont éliminés tout court). Notre modèle favorise un candidat aux dépens de l'autre et il n'y pas de classement ex aequo.

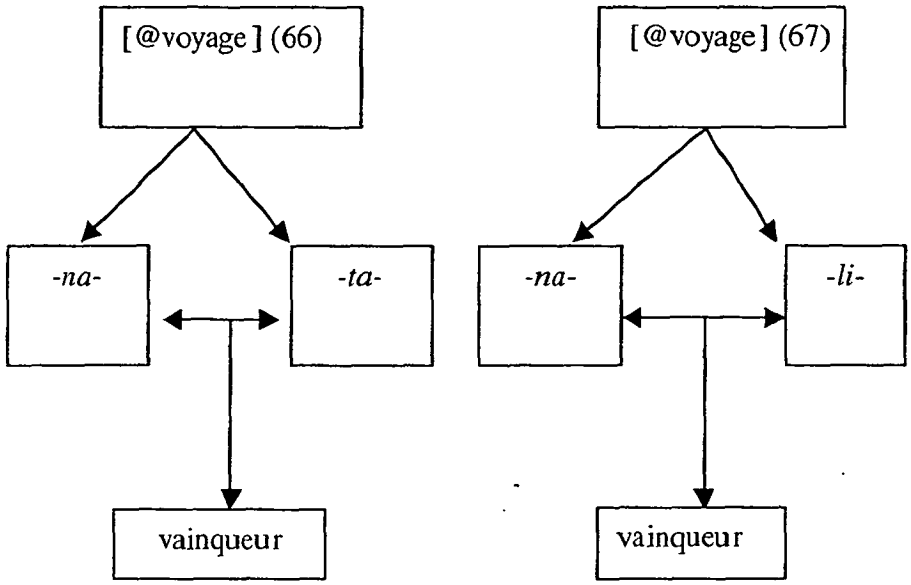

Figure 14: Compétitions de RM (ou modèles)

3.6.2 RM gagnant: critères de sélection

Dans le modèle que nous proposons plus haut, une des RM ou modèle gagne dans le concours. Mais qu'est-ce qui permet à une RM de l'emporter sur l'autre? Dans la discussion ouvrant ce chapitre, nous avons, dans le cas de *-na-*, soutenu que tout dépend de l'intention du locuteur ou de l'effet qu'il cherche à activer dans l'esprit de l'interlocuteur. Et cela nous semble un bon critère pour trancher entre les deux RM en compétition. Mais creusons un peu.

Le choix de l'une ou de l'autre des RM comporte un coût, donc, il n'y a pas de choix gratuit ou sans coût. Or, l'esprit, dans un cas, active une RM et supprime l'autre. Dans la théorie que nous défendons, les deux RM (dans le cas de *-na-*) en compétition

sont également accessibles au locuteur; aucune des deux n'est plus difficile à accéder que l'autre. D'ailleurs, l'entrée temporelle, dans les deux cas, comporte le même nombre de syllabes (*-na-/-ta-*, d'une part, et *-na-/-li-*, d'autre part). Il en ressort que, si le coût se mesure en termes de *temps* de traitement ou d'*énergie* (consommation du glucose), les deux RM représentent le même coût. Pourquoi, donc, privilégier une RM aux dépens de l'autre? Pourquoi ne pas employer tantôt une RM tantôt une autre dans une narration ? Nous allons commençons par répondre à la première question.

Le traitement des informations par l'esprit humain doit respecter certaines conditions pour peu qu'il soit efficace et efficient. *Primo,* comme nous avons vu plus haut, la redondance (plusieurs RM ou modèles) et la coopération de plusieurs systèmes s'avèrent indispensables. *Secundo,* l'esprit est appelé à sélectionner une RM pour livrer la narration, attendu que la présence des deux crée la confusion dans un même énoncé. Ce paragraphe va essayer de mettre en lumière les paramètres sous-tendant cette sélection.

La Théorie de Pertinence (TP) est la première à éclairer la problématique. L'énoncé *optimal* sera celui présentant le maximum d'effets contextuels mais avec un coût minimal (*optimal relevance*). Cela veut dire que, dans la compétition représentée dans la Figure 14, le morphème ayant le maximum d'effets contextuels sur l'esprit de l'interlocuteur remportera le prix. Le principe est excellent, comme nous le verrons plus bas, mais la notion d'*effets contextuels* est à expliciter et à améliorer. Par effets contextuels, les auteurs (Sperber & Wilson, 1989) entendent que les informations dans l'énoncé du locuteur comportent au moins l'un des effets suivants sur l'interlocuteur:

(a) ajout d'informations;

(b) suppression d'une information;

(c) renforcement de la force avec laquelle il entretient une proposition.

L'idée d'effets contextuels dans cette forme jette peu de lumière sur notre problématique étant donné que l'une ou l'autre des deux RM en question produirait l'un des effets (a, b ou c). Dans notre cas, il est question de recréer l'une ou l'autre des RM dans l'esprit de l'interlocuteur. Afin de renforcer ou d'éclairer ce cadre théorique de la pertinence, nous invoquerons la Théorie de l'Optimalité (*Optimality Theory*) proposé dans Prince & Smolensky (1993).

3.7 La Théorie de la pertinence (TP) et la Théorie de l'Optimalité (TO): le cas de *-na-*

Nous proposons un exemple tiré, cette fois, du domaine lexical pour illustrer les deux principes de la TO, à savoir le *marquage* et la *fidélité*. Au Tableau 2, la première colonne à gauche donne l'entrée lexicale dans son intégralité; la deuxième donne une forme abrégée (langage standard ou argotique); alors que la troisième donne une abréviation (non observée dans la langue) de la deuxième colonne.

Unité lexicale	**1ère abréviation**	**2e abréviation**
Laboratoire	Labo	La, lab
Cinéma	Ciné	Ci, cin
Ordinateur	Ordi	Or, ord
Faculté	Fac	Fa
Dictionnaire	Dico	Dic, Di

Tableau 2: les abréviations et la TO

Ce qu'on observe ici c'est que la langue française se permet de supprimer un certain nombre de syllabes dans un mot pour faire économie de l'effort articulatoire. Mais si la deuxième colonne remplit bien ce souci d'économie, la troisième pose problème, du moins dans une visée synchronique du français. L'explication est facile. Dans le premier cas d'abréviation, la simplification lexicale maintient l'intégrité de l'unité lexicale. C'est-à-dire que le mot reste toujours au coeur de son paradigme: il entretient des rapports d'opposition avec les autres membres de sa classe. En revanche, le deuxième cas présente encore une simplification de l'unité lexicale mais malheureusement sous peine de nuire à l'intégrité du mot: le mot disparaît ou se confond avec d'autres mots (*la/là*). Manifestement, la simplification est intéressante sur le plan économique (réduction de *Markedness*), mais elle comporte un énorme prix (manque de *Faithfulness*). En effet, l'idéal serait la colonne 2 car elle représente le juste milieu entre le mot entier (et plus difficile à prononcer) et le mot trop abrégé (et plus facile à prononcer). En termes d'optimalité, la colonne 2 représente le meilleur candidat entre les trois car elle viole la contrainte de ***Markedness*** (en simplifiant le mot) tout en gardant l'intégrité du mot (***Faithfulness***). La colonne 2 est le candidat optimal.

Cette grossière simplification de la théorie suffit, le croyons-nous, pour illustrer la problématique du morphème temporel *-na-* en swahili. Dans la perspective de la TO, le conflit entre *-na-* et *-ta-* d'une part, et *-na-* et *-li-* de l'autre se résoudra en termes du candidat optimal: celui présentant le meilleur rapport Différentiation/Fidélité (*Markedness/Faithfulness).*

3.7.1 Candidat optimal: -na- vs. *–ta-, -na-* vs. *–li-*

Nous partons de l'idée que toute structure linguistique est douée de deux valeurs: marquée et non marquée (Prince & Smolensky 1993). Les valeurs non marquées sont préférées dans la plupart des langues, tandis que les valeurs marquées sont évitées et ne servent qu'à créer des contrastes dans la grammaire. Dans le cas du swahili, les énoncés (66a) et (66b) reproduits ici sont respectivement marqué et non marqué. C'est ce que nous avons dénommé différencié et non différencié plus haut. Plus précisément, les morphèmes *-na-* et *-ta-* sont respectivement marqué et non marqué.

(66a) Ni *-na-*enda Mombasa, kesho.
Je-MTA-aller Mombasa, demain.
'*Je vais à Mombasa, demain.*'

(66b) Ni *-ta-*enda Mombasa, kesho.
Je-MTA-aller Mombasa, demain.
'*J'irai à Mombasa, demain.*'

La compétition entre ces deux modèles est réelle, en particulier dans le discours oral. Néanmoins, dans le discours écrit classique, c'est la forme avec *-ta-* qui est plus fréquente. Cette observation est en accord avec l'idée de la TO que les langues naturelles semblent favoriser les formes non marquées aux dépens des formes marquées.

En termes de la TO, la contrainte de différentiation va obliger le locuteur à respecter le *temps futur* (représenter morphologiquement par *-ta-*) dans son énonciation et à éviter *-na-* qui renvoie au moment où une éventualité a lieu. Une telle consigne conserve bien le contraste entre les différentes RM-événements. Mais cette forme non marquée possède un rival pour rendre compte du même événement.

En toute apparence, la forme comportant *-na-* viole la contrainte de différentiation au point de mettre au péril l'intégrité de la RM-événement. Mais, nous

sommes dans la communication humaine, qui, comme nous l'avons postulé plus haut, se fait dans un *moi-ici-maintenant* bien spécifique. L'enrichissement pragmatique minimal de la forme logique de (66a) lui octroie le même statut que (66b) conservant ainsi l'intégrité de la RM-événement. En outre, cet emploi de *-na-* évoque dans l'esprit de l'interlocuteur la RM où l'événement se déroule devant ses yeux. C'est cette illusion que nous avons qualifiée d'*effet cinématographique.* Compte tenu de ce rendement supplémentaire, il est évident, dès lors, que ce morphème va au mieux alterner avec *-ta-* ou le vaincre tout court dans l'énonciation. En termes de la TO, *-na-* viole la contrainte de *markedness* mais le rendement au niveau de la peinture de l'événement tel qu'il était *(faithfulness)* est considérable.

Le même argument vaut *mutatis mutandis* pour le choix entre *-na-* et *-li-* dans (67a) et (67b) reproduits ici.

(67a) Ni-*na*-enda Mombasa jana.
Je-MTA-aller Mombasa hier.
'*Je suis allé à Mombasa, hier.*'

(67b) Ni-*li*-enda Mombasa jana.
Je-MTA-aller Mombasa hier.
'*Je suis allé à Mombasa, hier.*'

En gros, le morphème *-na-* viole la contrainte de différentiation mais présente un atout non négligeable en rendant l'événement de manière plus pittoresque et vivace.

Reste à préciser une autre chose. Dans un cas comme dans l'autre ((66) ou (67)) c'est le sujet parlant ou le scripteur dans le cas de l'écrit, qui choisit l'une ou l'autre des deux morphèmes. La grammaire du swahili lui octroie cette souplesse: la violation de la contrainte de *markedness* n'est pas *fatale;* en d'autres termes, elle ne nuit aucunement à l'intégrité de la RM-événement. De là l'alternance entre ces deux formes dans les discours tant écrits qu'oraux.

3.7.2 TO, TP, Intelligences Multiples et efficacité

Les théories passées en revue ici (Théorie de l'Optimalité, Théorie de la Pertinence, Théorie des systèmes multiples en synergie, etc.) partagent, sans exception, la notion d'*efficacité.* L'organisme humain vise à exploiter les ressources à sa disposition de manière efficace ou optimale, c'est-à-dire produire le maximum avec

le minimum. Dahl (1996), dans son remarquable livre *The Eco Principle,* part des études sur les niches écologiques (le corail) pour illustrer la complémentarité de multiples écosystèmes que constitue le corail. Cette complémentarité explique la réussite ou l'efficacité de l'ensemble. Cette idée est d'autant plus intéressante qu'elle souligne la nécessité de voir l'ensemble de l'*éco* tout en s'intéressant à d'autres *écos* enchâssés dans le premier. Dans une telle perspective, le corps humain constitue un macro*éco* contenant d'autres systèmes complémentaires (micro*éco*). Cet organisme fait partie d'autres *écos* plus complexe comprenant le monde entier. Bref, en termes sémantiques, tous les *écos* entretiennent une relation d'inclusion (Figure 15).

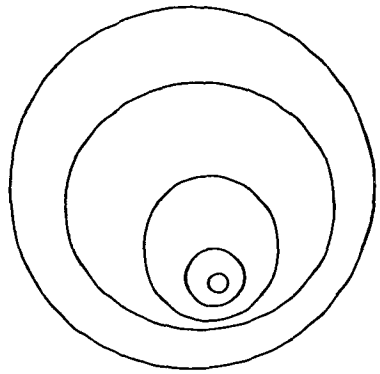

Figure 15: Le rapport d'inclusion des écos

Pour mieux illustrer cette idée d'interdépendance ou de complémentarité, Dahl propose l'exemple de l'automobile. La performance de l'automobile dépend de l'efficacité du moteur qui comprend des parties différentes, chacune avec une tâche spécifique. Le rendement du véhicule dépendra également de la quantité et de la qualité de l'essence et des huiles du moteur. La boîte d'échappement va également contribuer à l'efficacité en facilitant l'échappement des gaz à la suite de la combustion. Cela revient à dire que l'efficacité de l'automobile dépend de l'efficacité de ses parties. Dans la Figure 15, l'efficacité de l'*éco* occupant le plus grand cercle (le monde) dépendra de l'efficacité des autres *écos* (microorganismes et macro organismes). En termes des systèmes cognitifs, il est évident que l'efficacité de l'organisme dans le traitement des informations dépend des synergies entre les différents systèmes.

3.7.3 La compétition de modèles: arguments de la biologie et de la mémétique

Ce paragraphe vise à fournir d'autres arguments appuyant le modèle cognitif que nous sommes en train de construire pour expliquer l'interprétation des énoncés en

général, et en particulier l'assignation de la référence temporelle. Comme il n'est pas dans notre propos de fournir une description complète de ces théories, on se contentera d'en évoquer les principes de base.

Toutes ces théories partent des travaux de Charles Darwin (1859/1964) résumés dans son livre célèbre intitulé *The Origin of Species.* Grosso modo, la vie sur terre est en état d'évolution selon le principe de la *sélection naturelle.* Cette sélection se fait sur des échelles temporelles se chiffrant en millions d'années ou plus. Les espèces les mieux adaptées au milieu survivent aux dépens des autres qui sont éliminées de la planète. Dans cette logique, la vie sur terre en ce moment est peuplée d'espèces ayant survécu à la pression de sélection. Bref, ces espèces sont les gagnants dans la compétition pour la survie sur la planète. De même, nous défendons l'idée de compétition de modèles.

Depuis, nombre de scientifiques se sont évertués à développer la théorie de Darwin, avec des résultats plus ou moins festifs. Pour ce qui nous concerne, les théories de Dawkins (1976/1989), Pinker (1997) et Blackmore (1998) sont très révélatrices de la notion de compétition de modèles. Dawkins et Pinker apportent une spécification de la théorie de Darwin. La sélection ne se fera plus au niveau de l'*espèce* comme on le voit dans les travaux de certains Darwiniens, mais au niveau du *gène.* C'est le gène le plus « rusé » qui sera sélectionné aux dépens des autres, et non pas l'organisme ou l'espèce. Ces derniers ne sont que des « véhicules » pour copier et transporter les gènes d'un corps à l'autre, et d'une génération à l'autre. L'intérêt du gène est sa réplication pour survivre ou gagner la compétition contre ses allèles (ou rivaux). Cette nature du gène amène Dawkins à lui donner l'adjectif d'*égoïste* dans son livre célèbre intitulé *The Selfish Gene.* Cette personnification permet d'apprécier la lutte, survie ou suppression de gènes dans les chromosomes.

Blackmore part d'une idée annoncée dans Dawkins (1989) pour construire une théorie mémétique. Il s'agit de la *Théorie de Mèmes.* Dawkins avait proposé que le comportement humain dépendait d'une part des gènes (sélection naturelle), et d'autre part de l'environnement culturel de l'individu: le monde des idées, moeurs, modes, etc. L'idée est que, à l'instar des gènes, ces éléments culturels passent d'une personne à l'autre, et d'une génération à l'autre. A titre d'exemple, une idée peut passer d'une tête à l'autre dans le cas de communication où on modifie l'environnement cognitif de l'interlocuteur (effets contextuels), ou d'une génération à l'autre. L'idée de Dieu

semble avoir survécu des milliers d'années, qu'elle soit vraie ou fausse. De même, la théorie de la sélection naturelle survit et elle a de fortes chances de se perpétuer dans la science. Les idées se perpétuent grâce à leur capacité pour se reproduire (réplication) rapidement. Inspiré de cette idée de réplication Dawkins a proposé le terme *mème*, une création novatrice du mot grec *mimeme* pour copier, imiter. S'excusant de cette apparente violation de la contrainte de *markedness* auprès des puristes classiques, Dawkins offre en consolation l'idée que *même* veut dire *pareil* en français. L'intégrité du mot *(faithfulness)* est ainsi restituée.

Blackmore donne force à cette idée en arguant que ce qui distingue l'espèce humaine des autres est bien cette aptitude à imiter. L'imitation expliquerait donc la réussite de la civilisation humaine. Et les choses à imiter sont elles-mêmes en compétition. Cette compétition de mêmes se fait l'écho de celle des gènes au niveau du chromosome. Le mème le mieux adapté l'emporte sur les autres. Il importe de souligner que, comme dans le cas des gènes, les mèmes réussis ne sont pas forcément les meilleurs de notre point de vue. Ils sont bons du point de vue des mèmes.

Ce succinct exposé sur l'évolution des gènes et des mêmes suffit à souligner l'intérêt de notre modèle cognitif. Un modèle cognitif qui serait en contradiction avec les principes de base de l'évolution de la vie sur terre a peu de chances de réussir. Conversement, un bon modèle se doit d'intégrer ces principes s'il vise à mettre en lumière, ne fût-ce que schématiquement, les opérations mentales débouchant sur l'interprétation des énoncés. Nous croyons avoir proposé les ingrédients d'un tel modèle : la TRM, la redondance, la compétition et la sélection (TP & TO). En outre, un tel modèle et ses différentes composantes sont falsifiables. Rappelons que l'idéal du philosophe Karl Popper (1974) à l'égard du raisonnement scientifique est qu'*une hypothèse est acceptée si toutes les tentatives échouent à la falsifier* (cité dans Pinker 1997, notre traduction).

3.8 Cognition modulaire : production et compréhension des énoncés

Pour résumer la discussion théorique, nous proposons un modèle de production des représentations mentales (Figure 16a) et une légère modification à la Théorie de la pertinence (Figure 16b). Commençons par le modèle de production des énoncés.

3.8.1 Production des énoncés

Pour commencer, il y a un événement dans le monde externe (en dehors du cerveau) qui est enregistré à travers les organes de perception : ce sont les systèmes périphériques chez Fodor (1986). A ce stade, l'événement n'est plus dans le monde externe mais il est représenté dans le cerveau. C'est à ce niveau qu'interviennent les idées de Sagan (1979), Einstein (1956) et plus particulièrement Sperber (1994), Mithen (1999) et Reboul (2000) sur les Représentations Mentales.

Comme nous l'avons proposé, cet événement va déclencher d'autres copies ou RM grâce au Module de Métareprésentation (MMR). Qui plus est, les différentes RM seront en compétition pour décrire l'événement. Il faudra trancher, et c'est à ce niveau qu'intervient la théorie de l'optimalité. A la suite de cette sélection le candidat optimal entre les différentes RM est déclaré vainqueur. Pour ce qui est de *–na-* et ses rivaux, le locuteur sélectionnera le morphème optimal en accord avec le *principe d'optimalité.*

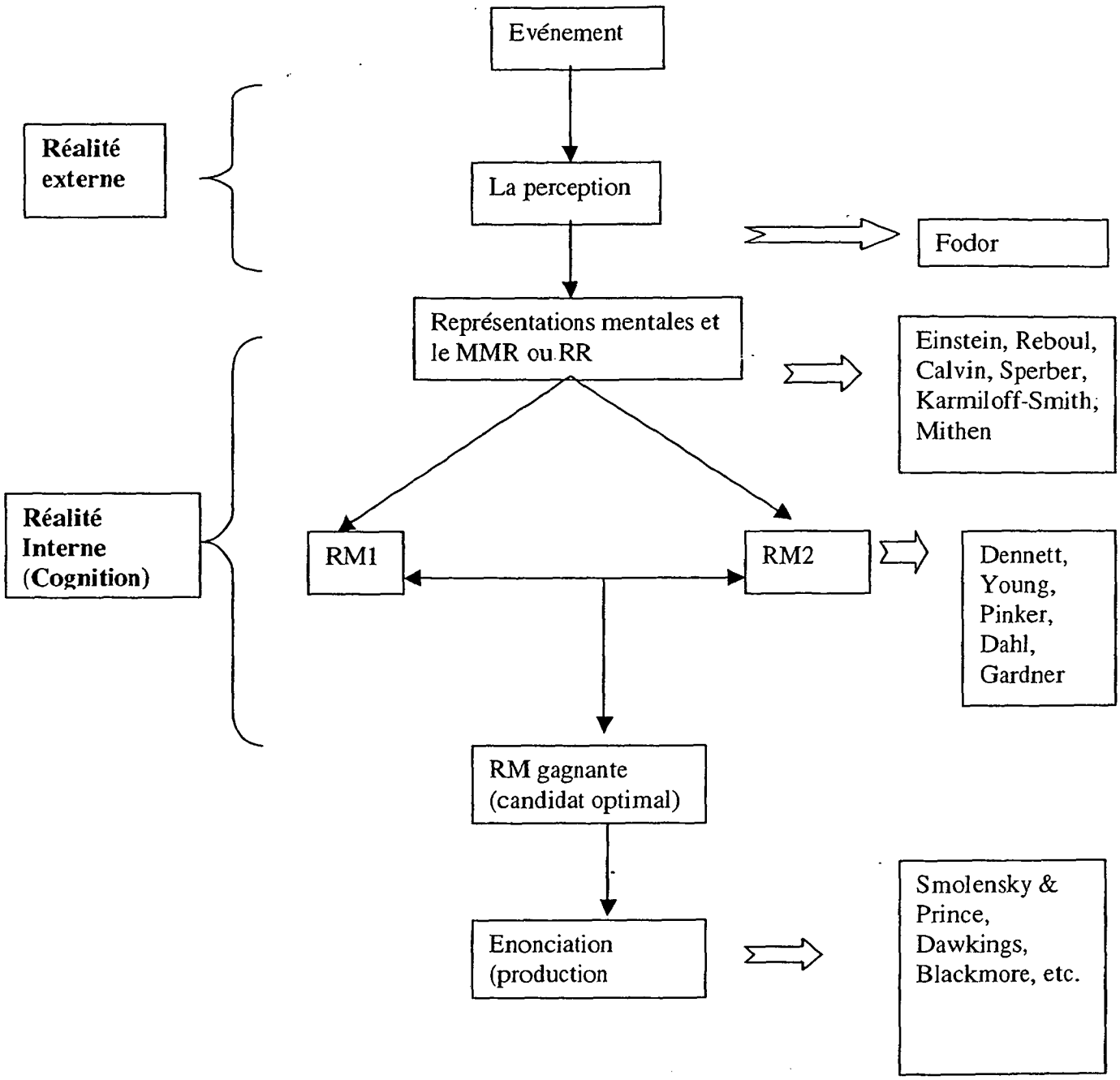

Figure 16a: Le Modèle de Conflit

Le modèle montre que le choix entre les morphèmes n'est pas gratuit mais sous l'influence de critères cognitifs spécifiques. Illustrons le modèle avec un exemple.

Soit un événement comme un accident de voiture qui se déroule devant les yeux d'un observateur. Ce dernier va, grâce aux organes de la perception, emmagasiner ou capter l'événement. C'est la fonction des *systèmes périphériques* dans le modèle de Fodor, qui passent les informations au *système central* ou la cognition.

Rappelons que, pour nous, la cognition est, contrairement à la position de Fodor, modulaire. A ce stade, les divers modules cognitifs déclenchent plusieurs représentations de l'événement de l'accident. Ces représentations mentales sont en conflit dans la cognition pour livrer la narration de l'événement. C'est la notion de *multiples* représentations du même événement. Mais qu'est-ce qui déclenche les différentes représentations mentales ? Dans notre modèle, les différents morphèmes temporels du swahili déclenchent des représentations mentales différentes. En d'autres termes, ils servent de stimulus. A titre d'exemple, dans le cas de l'accident que nous examinons, les morphèmes *–me-* et *–li-* vont chacun déclencher une représentation mentale de l'accident. Et les deux représentations diffèrent. En effet, la représentation mentale déclenchée par *–me-* présenterait l'événement comme étant pertinent au locuteur, et psychologiquement saillant. Par contraste, la représentation mentale déclenchée par *–li-* introduit l'effet de *détachement psychologique* entre le locuteur et l'événement. Autrement dit, le locuteur communique l'idée que l'événement lui est distant. Voilà le conflit en question : faut-il employer *–me-* ou *–li-* dans la narration de l'accident ?

La première réponse est la suivante. Le locuteur choisira la représentation mentale de l'accident qu'il souhaite évoquer chez son interlocuteur. Il s'agira de la représentation qui représente le mieux son attitude vis-à-vis de l'accident. Ainsi, le choix de *–me-* communiquera la proximité psychologique de l'événement, tandis que celui de *–li-* aura l'effet contraire de créer une distance psychologique entre le locuteur et l'événement.

Mais une question se pose : le locuteur, est-il en droit de choisir n'importe quel morphème temporel du swahili, pour narrer l'événement de l'accident qu'il vient de témoigner ? Par exemple, peut-il dans le cas de l'accident, choisir *–na-* ou *-ta-* ? Cela nous amène à la deuxième réponse.

La deuxième réponse fait intervenir la Théorie de l'Optimalité dans le choix des morphèmes temporels. Ainsi, le locuteur, en sélectionnant les morphèmes pour narrer l'accident, doit respecter les deux contraintes de Marquage (*markedness*) et Fidélité (*faithfulness*). A titre d'exemple, le choix de *–ta-* pour narrer un événement passé violerait la contrainte de fidélité, ce qui provoquerait une grande confusion quand à la référence temporelle de l'accident. Il sera question ici d'une violation *fatale*. Or, cela n'est pas le cas avec *–na-*. Ce dernier peut violer la contrainte de Fidélité, mais ses

effets psychologiques compensent la violation. En effet, la représentation mentale avec *–na-* est très vivace, et les facteurs contextuels permettent de calculer la référence temporelle de l'accident. Ainsi, la violation n'est pas fatale.

Bref, le principe d'optimalité permettra de filtrer les morphèmes temporels qui poseraient danger à l'équilibre marquage/fidélité.

Qu'en est-il de la compréhension des énoncés ?

3.8.2 Compréhension des énoncés

Le modèle de la Figure 16b est essentiellement celui de Sperber & Wilson mais nous y introduisons une légère modification.

L'énoncé est d'abord traité par les systèmes périphériques et modulaires (le composant linguistique en fait partie) pour livrer une *forme logique* à la cognition ou système central. Dans l'optique de Fodor adoptée par Sperber & Wilson, ce système central est non modulaire. Pour nous, il est modulaire (Figure 16b).

Dans notre optique d'une cognition modulaire, la forme logique de l'énoncé sert d'input au MMR ou RR. Ce module, ou super chapelle chez Sperber (1994), va, selon les informations contextuelles, déterminer le site de la forme logique (une suite structurée de concepts). Cette dernière est-elle un concept simple ou un concept d'un concept ? Dans le premier cas, le MMR envoie la forme logique au domaine cognitif ou à l'intelligence concernée qui l'interprète. Or, pour le deuxième cas de figure, le MMR a recours à la mise en rapport des domaines cognitifs (*cognitive mapping*). Il s'agit de superposer un domaine sur un autre. A titre d'exemple, l'enfant qui parle à son jouet sous forme de chien superpose au moins trois domaines cognitifs différents, à savoir le domaine sur la nature des objets (la physique naïve), le domaine des connaissances sur les animaux (l'histoire naturelle) et le domaine sur le comportement humain (théorie de l'esprit ou psychologie naturelle). Mais qu'est-ce qui permet au MMR ou RR de caser les deux types de concepts ?

Nous soutenons que le MMR a besoin d'informations contextuelles pour déterminer le site des concepts qu'il reçoit. En effet, la forme logique de l'énoncé est enrichie dans le MMR par des hypothèses contextuelles. Ensuite, le MMR procède à la localisation des concepts: parmi les domaines spécialisés ou dans les domaines

superposés. Dans le premier cas il sera question d'une interprétation littérale de l'énoncé mais dans le second on parlera d'une interprétation non littérale.

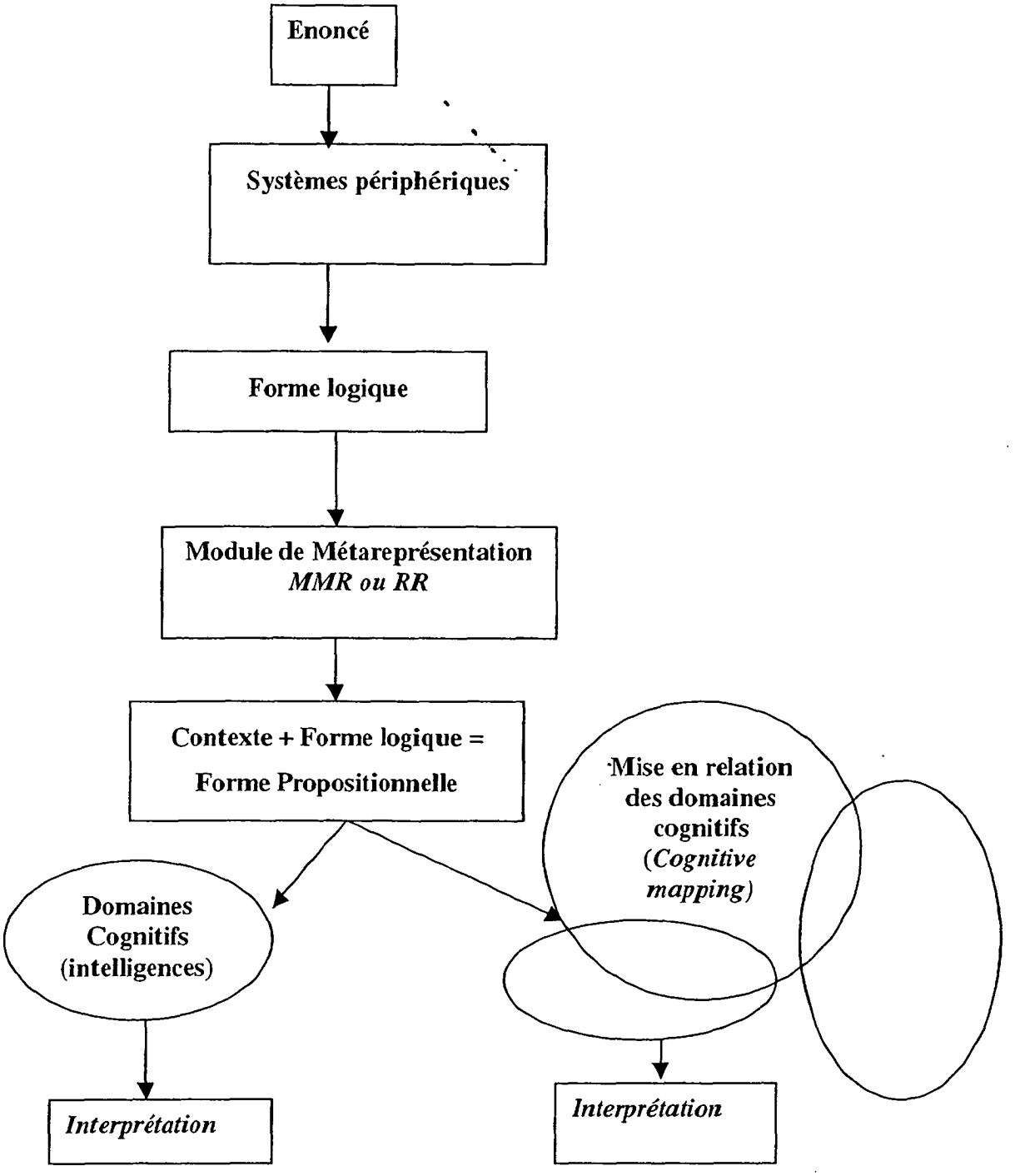

Figure 16b : Interprétation des énoncés

L'enrichissement de la forme logique par le MMR crée la forme propositionnelle et c'est cette dernière qui est casée dans les modules de la cognition. Nous pensons que l'enrichissement contextuel de l'énoncé est rendu possible par les différents modules de la cognition. En effet, une hypothèse contextuelle est, du point

du point cognitif, le produit de l'interaction des différentes intelligences dans la cognition. Nous avons argué que cette interaction est assurée par le MMR qui garantit la fluidité cognitive entre les différents modules.

Concernant la référence temporelle d'un énoncé, nous restons dans la Théorie de la Pertinence qui stipule que l'assignation de la référence temporelle se fait au niveau du système central. Nous sommes d'avis, en outre, que c'est le MMR qui est responsable d'assigner la référence temporelle des énoncés. Le calcul de la référence temporelle dans le MMR se fait grâce aux hypothèses contextuelles provenant des intelligences ou des modules de la cognition.

Dans cette perspective, l'interprétation d'un temps verbal sera littérale si elle ne concerne que les modules spécialisés et non littérale si le MMR procède à la superposition de plusieurs domaines cognitifs.

Pour ce qui est du coût du traitement, nous avons proposé l'hypothèse que l'interprétation littérale (des concepts) comporte le même coût cognitif que l'interprétation non littérale (des concepts de concepts).

En bref, le modèle de la compréhension des énoncés est essentiellement celui de la Théorie de la Pertinence avec une légère modification (Figure 16b).

3.9 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons plaidé en faveur du Modèle de Conflits (MC) pour expliquer les facteurs sous-jacents à la production des temps verbaux du swahili. A la base du modèle est l'idée que les morphèmes temporels déclenchent des représentations mentales différentes des éventualités. En outre, les différentes représentations mentales sont en conflit pour décrire une éventualité. Le conflit est résolu par le principe d'optimalité énoncé dans la Théorie de l'Optimalité.

Concernant la compréhension ou l'interprétation des énoncés, nous avons montré l'importance de la Théorie de la Pertinence, notamment le principe de pertinence. De plus, la discussion sur l'architecture de la cognition essaie de mettre en lumière les facteurs expliquant la créativité et la complexité de l'esprit humain. En effet, l'idée de *cognitive mapping* ou la mise en relation des divers domaines cognitifs souligne le dynamisme et explique le génie créateur de la cognition.

La discussion théorique de ce chapitre trouvera son application dans les chapitres suivants.

Chapitre 4: Conflit entre les morphèmes temporels

4.0 Introduction

Dans la présentation critique de *-a-*, *hu-*, *-na-*, *-me-* et *-li-*, nous avons terminé la discussion avec un résumé qui met en lumière le problème lié à l'interprétation de ces morphèmes. Dans ce chapitre, nous verrons dans quelle mesure nos modèles sont à même de rendre compte de leur usage. Le modèle de la Figure 6 propose un schéma de base dans l'interprétation des morphèmes temporels, en particulier *-na-*, tandis que les modèles en Figure 16a et en Figure 16b tiennent compte respectivement de la production et de la compréhension des temps verbaux. Ce modèle possède l'avantage de pouvoir intégrer, comme composantes essentielles, les notions de concurrence et de sélection.

Le présent chapitre va mettre en lumière le conflit entre les morphèmes temporels dans le cadre du Modèle de Conflit.

4.1. *-a-* versus *-na-*

Nous nous permettons, dans un souci de clarté, de résumer la querelle entre les différents auteurs à l'égard de ces morphèmes. Pour Contini-Morava (1989), Ashton (1989) et Waihiga (1999), le morphème *-a-* diffère du morphème *-na-*, car le premier renvoie à une éventualité non précise quant à ses bornes, tandis que le second renvoie à une éventualité se déroulant au moment de l'énonciation. Contini y voit même une relation d'inclusion: *-na-* est temporellement inclus dans *-a-*.

Wilson (1997), Wald (1973) et Zawawi (1967) nuancent l'opposition entre *-na-* et *-a-* en soutenant que les deux décrivent une action en train de se dérouler. Autrement dit, les deux morphèmes sont synonymes. Ces auteurs ajoutent, par ailleurs, que la différence entre les deux est purement stylistique. Mais ils ne disent pas de quel effet stylistique il s'agit. Wilson va encore loin en proposant que *-a-* soit une abréviation de *-na-* (cf. l'énoncé (12) reproduit en (68) ici):

(68) Ni-*na*-soma = N*a*-soma
Je-MTA-lire = Je-MTA-lire
'*Je lis.*'

Comment trancher le différent ?

4.1.1 Pour désarmorcer le conflit

Le premier problème à résoudre est celui du cadre théorique. Au début de cette étude, nous avons avancé l'hypothèse que les problèmes liés à la référence temporelle sont le fruit d'un cadre théorique inadéquat. Les grammaires du swahili semblent s'évertuer à assigner une sémantique stable et invariante aux morphèmes temporels. Les conséquences d'une telle démarche saute aux yeux dès lors que l'on tente de décrire le rôle de ces morphèmes dans le discours. En effet, presque tous les morphèmes temporels du swahili sont polysémiques dans cette démarche; d'où la difficulté de déterminer leur véritable signification. La solution, à notre avis, serait de sortir de ce moule théorique pour embrasser une théorie susceptible d'éclairer les processus cognitifs sous-jacents à l'assignation de la référence temporelle. Une telle théorie prendrait le contre-pied de la démarche des grammaires traditionnelles en proposant un typage des catégories linguistiques. A titre d'exemple, la discussion détaillée du conflit entre *-na-* et ses concurrents, témoigne de la force explicative de notre cadre théorique, en l'occurrence, la Théorie de la Pertinence (Sperber & Wilson 1986, 1989, 1995). Nous avons essayé, autant que faire se peut, d'enrichir cette théorie, notamment avec la Théorie des Représentations Mentales (Reboul, 2000), le Modèle des Inférences Directionnelles (Moeschler 2000a, à paraître) et la Théorie de l'Optimalité (Prince & Smolensky, 1993). Ces théories s'inscrivent en faux contre l'idée que les temps verbaux sont doués d'une sémantique intrinsèque et donc insensible au contexte. Dans cette mouvance, les temps verbaux encodent des informations *procédurales* sur la manière de se représenter l'éventualité (Moeschler 1998a, 1998b, 2000a). En outre, ces morphèmes sont sensibles, et dans le cas du français, dominés par les informations *contextuelles* (Moeschler, 2000b). Et dans notre modèle interprétatif (cf. Figure 6), le contexte intervient **dès le commencement** du processus interprétatif; il ne vient pas valider ou invalider la forme logique de l'énoncé comme c'est le cas dans d'autres modèles concurrents.

La typologie d'informations proposée dans Moeschler (2000a) offre une image claire du statut des différentes catégories linguistiques et non linguistiques (cf. Figure 17). Cette hiérarchie nous permet d'apprécier l'apport de chacune de ces informations à la détermination de la référence temporelle et de la directionnalité du temps.

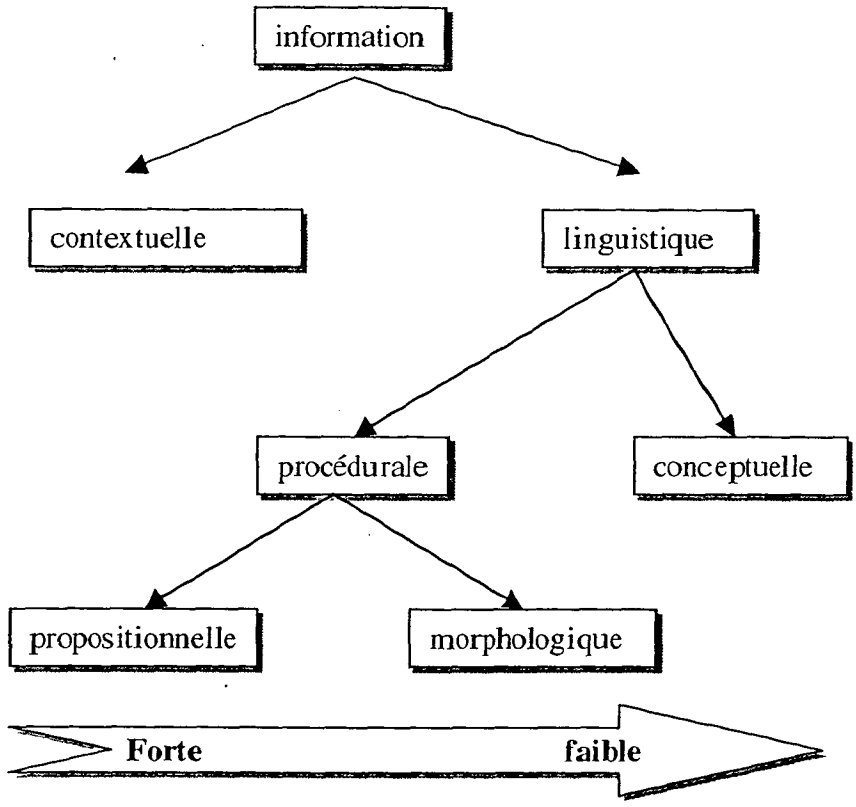

Figure 17: Hiérarchie des informations linguistiques et non linguistiques (Moeschler, 2000a: 65).

Le mérite de ce modèle, et c'est là la différence essentielle avec les grammaires classiques, réside dans le fait que les temps verbaux encodent des informations procédurales et non pas conceptuelles. Ces dernières sont encodées par les noms, les verbes et les adjectifs, ce que Kearns (2000) appelle unités catégorématiques ou prédicats.

Un tel classement remet en cause la recherche d'une sémantique stable et invariante aux temps verbaux. Moeschler propose que les informations contextuelles soient plus fortes que les informations linguistiques. Cela revient à dire que dans un énoncé, le contexte valide ou infirme les informations véhiculées par les catégories lexicales et grammaticales. Cela est bien le cas dans la discussion sur l'interprétation de *-na-* plus haut: la référence temporelle de l'énoncé (ou l'interprétation du morphème temporel) dépend avant tout des hypothèses contextuelles disponibles pour l'interlocuteur. Dans cette étude, nous soutenons que le contexte fait partie intégrante de l'énoncé, l'expression « énoncé hors contexte » constituant une contradiction de

termes. Il conviendrait plutôt de parler de « phrase » ou unité abstraite. La Figure 18 éclaire bien ce point essentiel.

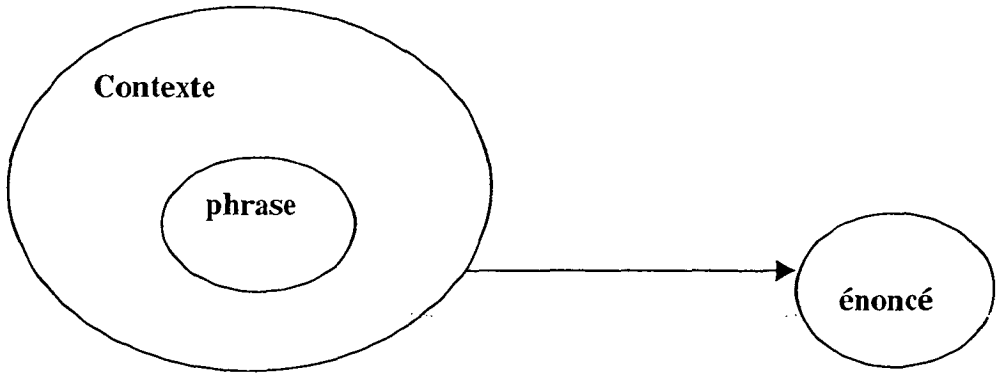

Figure 22: la différence entre une phrase et un énoncé.

On reviendra au modèle de Moeschler pour aborder la question des relations de discours au chapitre 7. Pour le moment, on retiendra l'idée que les informations contextuelles sont à même d'annuler les instructions des temps verbaux. De plus, les temps verbaux ne peuvent pas jouir d'une sémantique insensible aux hypothèses contextuelles.

Le deuxième problème des descriptions classiques tient au fait que les facteurs intervenant au niveau de la production de la parole sont négligés. On fait comme si le locuteur n'avait qu'un choix pour véhiculer son intention informative. Or, la réalité montre que le locuteur constitue une entité dynamique et pertinente dans l'élaboration de son intention. La subjectivité occupe une place de choix dans ce processus. Nous arguons que si la problématique des temps verbaux est projetée dans cette perspective, nous serons mieux placés pour apprécier les forces en jeu dans le choix de l'un ou de l'autre morphème temporel. Ce que nous voulons dire ici, c'est qu'il faudrait envisager deux perspectives de la problématique, à savoir l'élaboration de l'intention informative et communicative par le locuteur d'une part, et la récupération de ces intentions par l'interlocuteur d'autre part. Voilà pourquoi nous avons proposé les modèles en Figure 16a et Figure 16b pour rendre compte des facteurs sous-jacents à la production et à la compréhension des énoncés, et le modèle général de la Figure 6 pour illustrer l'interprétation de *-na-*. Dans le paragraphe qui suit, nous allons essayer de décrire les forces en jeu dans le couple *-na-/-a-*.

4.1.2 Représentations mentales et conflit -na- versus -a-

Dans cette discussion, nous partons de quelques prémisses. Premièrement, les observations de Contini, Ashton et les autres montrent qu'il y a un conflit, voire même une confusion, quant à la distinction entre les emplois de *-na-* et de *-a-*. Deuxièmement, le conflit entre ces morphèmes découle du fait qu'ils peuvent se substituer l'un à l'autre. Autrement dit, ils sont également susceptibles de rendre compte de l'éventualité en question. Bref, ils sont en compétition. Troisièmement, la variation d'un morphème temporel dans l'entrée temporelle d'une représentation mentale crée *ipso facto* une nouvelle RM, sauf dans le cas de synonymie absolue, rarement ou jamais observée. Ces RM seront en compétition pour décrire l'éventualité en question, et en accord avec notre modèle, une RM va gagner (*-na-* ou *-a-*) et l'autre va perdre.

4.1.3 « Le présent est une puissante déesse »

Le cas de *-na-* et de *-a-* montre combien le temps habituellement appelé *présent* fait intrusion dans le domaine des autres temps. Nous avons déjà vu au chapitre précédant la concurrence entre le *présent* et les temps du passé et du futur. C'est peut-être ce constat qui a poussé Goethe à dire que *"Le présent est une puissante déesse"*. Cette observation appelle deux remarques préliminaires. D'abord, eu égard à la force du présent pour narrer des événements, le morphème *-na-* va le remporter dans ses conflits avec les autres morphèmes (*-ta-*,*-li-* et pourquoi pas *-a-*). Deuxièmement, en remplaçant les autres morphèmes, notamment du passé et du futur, respectivement *-li-* et *-ta-*, le morphème *-na-* annule l'idée de progression ou de recul temporel. La distinction entre les différents morphèmes est neutralisée. On s'étonnera peu, en outre, que Einstein ait observé que « *La distinction entre le passé, le présent et le futur n'est qu'une illusion, si obstinée qu'elle soit.* » Et nous ajoutons que cette neutralisation est suscitée par le morphème *-na-*.

4.1.4 Application de notre modèle (Figure 16a)

Admettons que le morphème *-a-* renvoie à un moment temporellement non déterminé (*indéfini*). C'est la position défendue par Contini, Ashton et Waihiga. Dans ce premier cas de figure ce morphème aurait une sémantique différente de celle de *-na-* qui, lui, est *défini*. Les énoncés (69) et (70) sont donc différents.

(69) Wanafunzi w-*a*-goma (cf. *Taifa leo* du 24 juillet 2000)
Elèves ils-MTA-faire la grève.
'*Les élèves font la grève.*'

(70) Wanafunzi wa-*na*-goma.
Elèves ils-MTA-faire la grève.
'*Les élèves font la grève.*'

Dans un tel scénario, face à l'événement, il y aurait deux RM, l'une avec *-a-* et l'autre avec *-na-* (*Figure 23*). Cela répond à l'idée de *multiples modèles ou représentations* dans notre modèle (Dennett, Young, etc.). Cette redondance déclenche les processus de sélection, en accord avec les théories de la Pertinence, de l'Optimalité, et de l'efficacité.

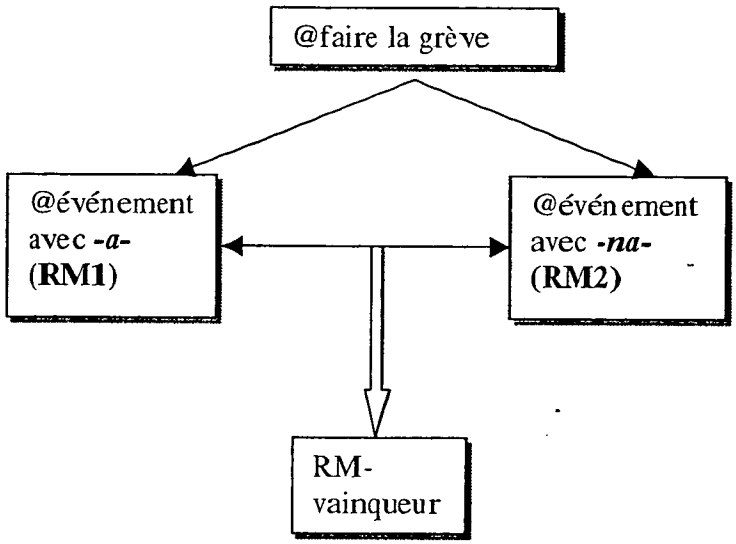

Figure 19: conflit entre -na- et -a-

Pour des raisons de clarté, nous allons commencer par les facteurs sous-jacents à la sélection de *-na-* ou de *-a-* dans les deux énoncés. D'abord, le locuteur cherche à partager une information avec son interlocuteur, c'est son *intention informative.* En termes de représentations mentales, il cherche à récréer une image précise dans l'esprit de l'allocutaire ou destinataire. Et dans notre cas spécifique, il a le choix entre une RM comportant *-na-* et une autre avec *-a-* pour parler de cette grève. Qu'est-ce qui détermine son choix ?

Pour répondre à cette question nous évoquons la théorie de l'optimalité. Le locuteur sera appelé à jongler entre les contraintes de *fidélité* et de *différentiation* pour sélectionner le candidat optimal. Comment caractériser les deux options ? Prenons la

RM avec le morphème *-a-* représentant l'énoncé (69). Les partisans de la différentiation entre *-a-* et *-na-* maintiendraient cette RM pour dire que le moment de la grève est indéfini. Il ne faudrait pas confondre cette RM avec celle décrivant une éventualité en train de se réaliser. Quel serait le coût d'une telle différentiation ? A notre avis, la RM démunie d'une référence temporelle spécifique représente peu d'intérêt pour l'interlocuteur. Un événement qui n'a aucune incidence *maintenant* est relativement moins pertinent que les autres nous invitant à réagir. Mais pourquoi le journal swahili préfère-t-il *-a-* pour ses titres ? Nous tentons une réponse au § 4.1.5.

La deuxième option comportant *-na-* se trouve en flagrante violation de la contrainte de fidélité. Le locuteur optant pour cette voie crée en même temps la possibilité de confondre la référence temporelle de l'éventualité. Est-ce que les élèves sont en grève maintenant ou à un autre moment indéfini ? Voilà un coût pour l'allocutaire qui devra fournir un effort supplémentaire pour trancher entre les deux possibilités. Mais *normalement*, il n'est pas dans le propos du locuteur de compliquer l'interprétation de ses messages. Alors, pourquoi énoncer (70) à la place de (69) ? Dans notre discussion sur les effets psychologiques de *-na-* (cf. Figure 6 et Figure 9), il a été proposé que ce morphème crée un effet psychologique sur l'esprit de l'allocutaire. L'effet consiste à *voir* l'éventualité se dérouler devant les yeux de l'allocutaire, illusion que nous avons dénommée un *effet cinématographique* (Kang'ethe, 2000a, 2000b). Il y a donc un gain en optant pour *–na-* aux dépens de *-a-*. La violation de la contrainte de fidélité se trouve largement compensée par une description limpide et vivace. Qui plus est, le danger de confusion au niveau de la référence temporelle est écarté dès le commencement du processus interprétatif par les hypothèses contextuelles construites par l'allocutaire en entendant l'énoncé (70). Pourquoi donc résister à un tel candidat ?

Revenons à présent, à l'hypothèse que *-na-* et *-a-* sont synonymiques (Zawawi, Wald et Wilson). Dans ce cas, la commutation ou variation entre les deux reviendrait au même, car il s'agirait de la même représentation mentale. Le choix de l'un ou de l'autre serait du ressort de la stylistique. Un tel état de choses s'avère problématique. Premièrement, sur le plan théorique, il y aurait une redondance sans concurrence entre RM, ce qui compromettrait le principe d'économie linguistique. A quoi bon, alors, multiplier les signifiants ? L'inverse semble être le cas dans notre monde: il y a plus de signifiés ou concepts que des signifiants ou mots (Jackendoff 1987, Sperber &

Wilson 1998). En outre, le principe d'optimalité n'aurait plus de place considérant que les contraintes pour les deux morphèmes seraient identiques. Deuxièmement, les preuves empiriques militent contre la notion de synonymie, comme nous avons montré au § 2.3.

4.1.5 Abréviation de -na- à -a-

Wilson (1997) observe, en outre, que *-a-* est une forme abrégée de *-na-*. Dans cette logique, les titres de journaux et de livres préféreraient ce morphème à *-na-* pour des raisons d'économie linguistique. Et pour ce qui est du discours oral, cette forme représenterait une économie articulatoire. On prononcera plutôt (71) que (72). A première vue, cet argument semble convaincant. Mais la logique sous-jacente à ce type de raisonnement est malheureusement dépourvue d'arguments empiriques à l'appui. Prenons l'opposition *-a-/-na-* en (71) et (72) :

(71) N-*a*-enda soko-ni.
Je-MTA-aller marché-LOCATIF
'*Je vais au marché.*'

(72) Ni-*na*-enda soko-ni.
Je-MTA-aller marché-LOCATIF
'*Je vais au marché.*'

Pour Wilson, c'est le morphème *-na-* qui s'abrège à *-a-* dans (71) pour décrire une éventualité se déroulant au moment de la parole. Mais à notre avis, l'énoncé (71) représente une économie, non pas de morphème temporel (*-na-*) en (72), mais du pronom personnel (*ni*). D'ailleurs, ce dernier est redondant en swahili comme on voit en (73). De plus, dans une véritable communication, les données contextuelles ne laisseraient aucun doute quant au sujet de l'énoncé en l'absence de *ni* (je) en (71).

(73) Abdi a-*na*-enda soko-ni.
Abdi **il**-MTA-aller marché-LOC
'*Abdi va au marché.*'

Nous soutenons, en conséquence, que les considérations pragmatiques nous permettent de faire l'économie du pronom personnel dans (72) mais nous maintenons le marqueur temporel *-na-*. Cela dit, il y a des cas où des facteurs pragmatiques permettent de faire l'économie de marqueurs temporels grâce à l'adverbe *-kwisha-* (déjà) réduit à *-sha-* comme dans (74).

(74) A-sha-enda soko-ni.

Elle/Il-déjà-aller marché-LOCATIF

'Elle/il est allé(e) au marché déjà.'

Comme Wilson s'appuie sur cette idée d'abréviation de *-na-* pour prouver la synonymie entre *–a-* et *-na-*, notre proposition réfute son argumentation. Nous avons, par ailleurs, du mal à comprendre pourquoi cet auteur, qui avait déjà observé que *-a-* s'emploie dans les titres de journaux, est allé si loin pour proposer la synonymie avec *–na–*.

Dans les articles de presse, le morphème *-a-* n'apparaît que dans le titre. Ailleurs dans le texte, il est remplacé par les morphèmes *-li-* ou *-me-*, habituellement associés au temps du passé. Voyons les extraits d'article suivants (75, 76) avec le titre en gras et les morphèmes temporels en italiques et en gras:

(75) Mwalimu *a*-chafua watoto 9 punguani. (*Taifa Leo* du 31 octobre 2000)

Maître MTA-souille enfants 9 mineures

'Un maître viole 9 mineures.'

Wanafunzi tisa wa kike wote wa darasa la pili wa***li***simulia kwa majonzi na masikitiko jinsi wa***li***vyofanyiwa ukatili wa kutisha na mwalimu wao mwenye umri wa miaka 53 ambaye a***li***wachafua kwa zamu kwa siku nyingi bila kugunduliwa.

Neuf élèves de la deuxième classe du primaire ont narré en larmes et en grande tristesse le viol occasionné par leur maître de 53 ans. Il les a violées à plusieurs reprises en cachette.

(76) Moi *a*-wa-badilisha wakuu wa majeshi.

Moï MTA-ils-changer chefs de armée

'Moï remanie les chefs de l'armée.'

Mkuu wa Majeshi, Jemadari Daudi Tonje a-***me***-staafu.

Chef de armée, Général Daudi Tonje il-MTA-prendre la retraite

'Le chef de l'Etat-major, le Général Daudi Tonje a pris la retraite.'

L'étude menée sur des titres de journaux montre que le morphème annonce une éventualité qui a eu lieu à moment antérieur au moment de la parole. Dans les termes de Reichenbach, le temps de l'événement (E) et le point de référence (R) sont antérieurs au moment de la parole (S), ce qui donne E,R-S. Ce constat va à l'encontre des arguments de Wilson, Wald et Zawawi pour la synonymie avec *-na-*. Ce dernier, dans la logique de ces auteurs, décrit une éventualité en train de se réaliser au moment de la parole (E,R,S). Il devrait être évident, à présent, que *-na-* ne peut se substituer à *-a-* dans ces titres sans en modifier la référence temporelle (77 et 78).

(77) Mwalimu a-*na*-chafua watoto 9 punguani.
Maître il-MTA-souiller enfants 9 mineures
'Un maître viole 9 mineures.'

(78) Moï a-*na*-wa-badilisha wakuu wa majeshi.
Moï il-MTA-ils-changer chefs de armée
'Moï remanie les chefs de l'armée.'

D'où vient alors l'idée de synonymie ?

On voit que même en restant dans la perspective classique des partisans de la synonymie où les morphèmes sont dotés d'une sémantique stable, les données empiriques conduisent à la conclusion inverse. Nous préconisons l'abandon de cette voie.

Qu'en est-il des arguments en faveur de la distinction entre ces deux morphèmes ? Ce deuxième groupe d'auteurs (Contini, Ashton et Waihiga discutés plus haut) considère le morphème *-a-* comme décrivant une éventualité dont les bornes seraient temporellement indéterminées; d'où l'appellation d'*indéfini.* Le deuxième morphème, *–na-*, serait, lui, *défini*, comme il décrit une éventualité en train de se dérouler au moment de la parole (E,R,S). Cette voie est, pour nous, beaucoup plus intéressante, d'abord sur le plan théorique, car les données empiriques semblent plaider en faveur d'une différentiation. Deuxièmement, elle nous permet d'avancer des raisons ou des hypothèses favorisant tel ou tel choix de morphème pour rendre compte des éventualités. A ce niveau, on apprécie la concurrence entre ces morphèmes dans certaines situations de communication.

Pour nous, la confusion descriptive tient non seulement à un cadre théorique défectueux mais aussi et fondamentalement à la puissance démesurée du *temps présent* en général, et en particulier du morphème *-na-*. Cette observation nous amènera à proposer, dans la Figure 19, que le morphème *–na-* est en rivalité avec tous les autres morphèmes temporels du swahili. Pour s'en convaincre, observons les énoncés (79) et (80).

(79) Jua l-*a*-choma leo.
Soleil il-MTA-brûler aujourd'hui.
'Le soleil tape fort aujourd'hui.'

(80) Jua li-*na*-choma leo.
Soleil il-MTA-brûle aujourd'hui.
'Le soleil tape fort aujourd'hui.'

Ces deux énoncés décrivent le même état de choses; d'où la tentation d'y voir une synonymie. Or, dans notre cadre théorique, il est question d'une rivalité entre deux représentations mentales, le laurier passant de l'une à l'autre selon les intentions informatives du locuteur. La RMS déclenchée par *–na-* est plus active et facile à construire que celle activée par *–a-*. Ce dernier crée une RMS plus distante du locuteur du point de vue psychologique. Le choix entre les deux prendra en compte ces effets dans la recherche du candidat optimal. Compte tenu de la rivalité entre *-a* et *–na-*, la synonymie n'a plus lieu d'être. La rivalité continue entre *–na-* et les autres morphèmes comme nous verrons plus bas.

4.2 *-na-* versus *hu-* et *-a-*

Dans les grammaires que nous avons étudiées, le morphème *hu-* décrit une éventualité habituelle ou un fait établi, une vérité générale. C'est le morphème qui contient l'idée de *normalement.* Ainsi, comme nous avons vu dans (15) reproduit ici, le morphème nous dit que le médecin vient *d'habitude* ou *normalement* le mardi.

(15) Mganga *hu*-ja hapa jumanne.
Guérisser MTA-venir ici le mardi.
'Le médecin vient ici le mardi.'

De même dans (81), le morphème *hu-* pointe sur le fait établi que la terre tourne autour de la terre. Cela correspondrait au présent *gnomique.*

(81) Dunia *hu*-zunguka jua.
Terre MTA-tourner soleil.
'La terre tourne autour du soleil.'

Les choses auraient été faciles si cette prérogative ne relevait que de *hu-*. Cela n'est malheureuesement pas le cas. Wilson observe justement que dans certains contextes le morphème *hu-* peut être remplacé par le morphème *-a-* (cf. § 2.5). Et nous ajoutons que le morphème *-na-* aussi représente un prétendant sérieux.

Le premier cas de figure étonne peu étant donné qu'une éventualité habituelle ou représentant une vérité générale (*hu-*) se confondrait facilement avec une éventualité aux contours vagues et dont les bornes seraient non déterminées (*-a-*). A l'appui de cette position, on citera les exemples (16) et 17) reproduits ici.

(16) Ng'ombe *hu*-la nyasi.
Vaches MTA-manger herbe.

'Les vaches mangent de l'herbe.'

(17) Ng'ombe w-*a*-la nyasi.
Vaches elles-MTA-manger herbe.
'Les vaches mangent de l'herbe.'

Encore une fois, la tentation d'avancer la synonymie est bien réelle, mais Wilson ne tombe pas dans ce piège.

Si nous ajoutons le morphème *-na-*, nous obtenons l'énoncé (82) qui, lui aussi, est acceptable (cf. Figure 6).

(82) Ng'ombe wa-*na*- kula nyasi.
Vaches elles-MTA-manger herbe.
'Les vaches mangent de l'herbe.'

Il est grand temps maintenant d'expliquer ce phénomène où les trois morphèmes sont en concurrence pour décrire les éventualités.

Premièrement, pour décrire un fait de la vie comme *les vaches mangent de l'herbe*, le locuteur disposera de trois représentations mentales. Ces multiples représentations (cf. Figure 20: les doubles flèches représentent le conflit) seraient en accord avec la notion de *multiples représentations*. Le conflit entre les RM se résoudra moyennant le principe d'Optimalité, et le candidat optimal le remportera sur les autres. Rappelons que le candidat optimal est celui qui garantit l'efficacité de la communication.

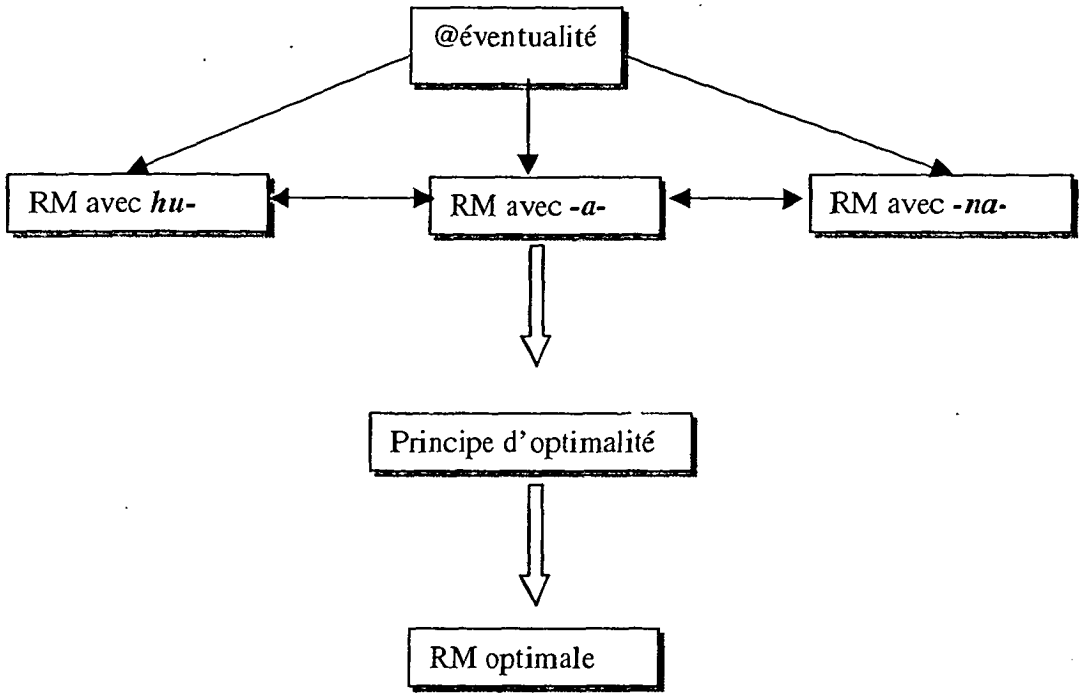

Figure 20: Conflit des RM: -na-, -a- et -hu-.

Ce modèle ne se prononce pas sur la RM vainqueur, mais il capte bien, à notre avis, les processus cognitifs sous-jacents à la communication. Nous soutenons que, selon les intentions informatives du locuteur, une RM va l'emporter sur les autres. De plus, il est défendu dans ce travail que le morphème *-na-* aura tendance à dominer dans les cas où le locuteur va chercher à rendre une description vivante et dynamique (notre *effet cinématographique*). C'est notamment le cas du swahili parlé, fief de *-na-*.

4.2.1 Evolution morphologique ?

Dans le discours oral en swahili populaire, et en particulier en *sheng*, ce parler des jeunes issus des milieux urbains défavorisés, le morphème *-na-* domine sur *-a-* et *hu-*. Dans la Figure 20, le candidat optimal sera, à coup sûr, la RM avec le morphème *-na-*. Cette observation s'inscrit bien dans notre discussion sur la formidable force de *-na-* dans la narration des éventualités. On est tenté de voir dans *-na-* un morphème qui menace l'existence de *hu-* et de *-a-* dans le discours oral. Même dans le domaine des mots d'esprit ou des proverbes où le morphème *hu-* devrait gagner, on constate la présence dominante de *-na-*. Peut-on, dans une perspective diachronique, suggérer que le morphème *-na-*, comme on le constate dans le *sheng*, a déjà remplacé les deux autres ? Nous le pensons bien.

4.2.2 Modèle de l'encodage des éventualités par l'esprit humain

Le comportement de *-na-* nous a poussé à proposer un ordre d'apparition dans l'encodage des éventualités (cf. Figure 21:la double flèche représente le conflit). Einstein (1956), dans sa description d'une expérience, emploie le temps du *présent.* Il parle de l'expérience « Il tonne » qui est observée par un sujet A (*je*). Cette expérience entre dans la conscience du sujet A et devient son « expérience personnelle ». Son cerveau a enregistré un événement. Une telle conception des choses est en accord avec notre modèle représenté dans la Figure 16a. Après que l'expérience (événement chez nous) est saisie par les organes de perception et les systèmes périphériques à la Fodor, plusieurs RM sont créées par le cerveau. Mais, l'idée d'Einstein veut que la RM comportant le temps *présent* soit la première à apparaître. Nous allons l'appeler le temps *primitif* de l'événement. Ensuite, apparaissent les autres RM avec des temps différents. Pour le cas des morphèmes temporels du swahili, le morphème *-na-* constituerait le temps primitif des événements.

Dans un tel scénario, on explique pourquoi le retour à ce temps *(-na-),* le temps de la première RM, constituerait une voie préférée pour décrire l'événement, quelque soit le temps de l'événement. La vivacité de *-na-* tiendra au fait que c'est le moment de l'observation de l'événement. On a maintenant une explication, ne fût-ce que partielle, du comportement de *-na-* représenté dans la Figure 9 où nous avons proposé qu'il fait une entorse à la directionnalité de la flèche temporelle. En outre, nous avons une première explication de la domination ou de l'ingérence de *-na-* dans la sphère des autres morphèmes (*-ta-, -li-, -a-* et *hu-*). En somme, à la base de tous les temps des événements se trouve le temps *présent* ou le morphème *-na-* en swahili. Un recours à la RM comportant ce morphème n'est qu'un moyen de rendre l'événement comme il a été observé; c'est recréer l'événement primitif. Bref, c'est produire un *effet cinématographique.*

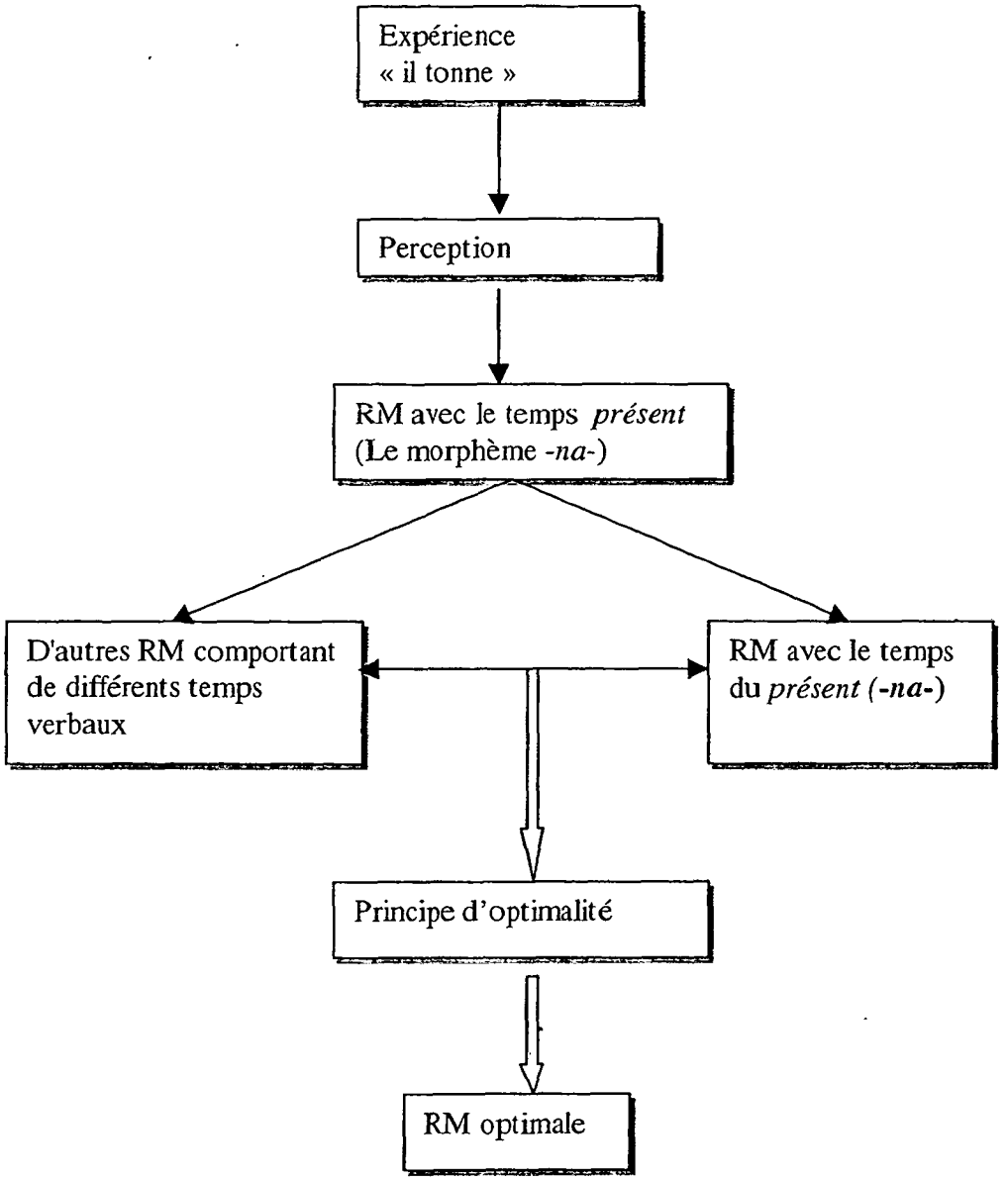

Figure 21: Le temps du présent: le temps primitif

4.3 *-me-* versus *-li-*

4.3.1 Discussion sur -me-

Au chapitre 2, nous avons mis en relief les problèmes liés à l'interprétation des morphèmes *-me-* et *-li-*. Premièrement, *-me-* représente, à la fois, un état et un événement, ce qui veut dire que l'ontologie des éventualités proposée par Vendler (1967) est à nuancer.

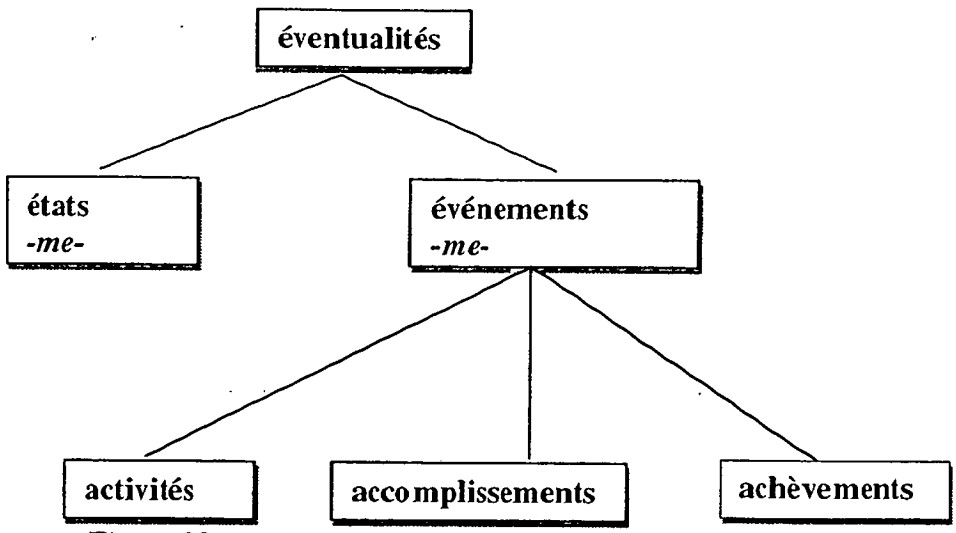

Figure 22: -me- et l'ontologie des éventualités.

Cet état de choses surprend fort peu lorsqu'on se penche sur l'analyse du Passé Composé du français (Luscher & Sthioul 1996, Luscher 1998b) et celle du *Present Perfect* de l'anglais (Kearns 2000). Ces deux derniers présentent, à la fois, une lecture aspectuelle et temporelle. Commençons par l'analyse du *Present Perfect.*

4.3.2 -me- et le Present Perfect de l'anglais

Kearns (2000) observe, à juste titre, que le *Present Perfect* de l'anglais combine le passé et le présent; il décrit un événement passé du point de vue du présent pour souligner sa pertinence au moment de l'énonciation:

> "The present perfect combines pastness with presentness, and is said to describe a past event from a present point of view, or as being currently relevant, or as occurring in the past and continuing up to the present". (Kearns 2000 : 158).
>
> *Le Present Perfect combine le passé et le présent. Il décrit un événement passé vu du moment de la parole ou étant pertinent au moment de la parole ou commençant dans le passé et se continuant jusqu'au moment de la parole.* (Notre traduction)

Le *Present Perfect* décrit également un événement ayant lieu à un moment indéfini dans le passé.

Kearns note que même dans les cas où le *Present Perfect* se combine avec un prédicat événementiel, il a besoin de compléments temporels dénotant des moments ou intervalles comprenant le moment de la parole. Ainsi, il est incompatible avec des adverbes temporels tels que *hier* et *la semaine dernière,* comme dans (83) et (84) empruntés à Kearns. En revanche, le *Present Perfect* se combinerait très bien avec *aujourd'hui, cette semaine,* et *depuis mercredi* qui représentent l'intervalle

comprenant l'événement et le moment de l'énonciation (cf. (85), (86), (87) ci-dessous).

(83) *Have you read the paper yesterday?

(84) * Have you read the paper last week?

(85) Have you read the paper today?

(86) Have you read the paper this week?

(87) Jones has sold three bags since Wednesday.

Cette analyse montre combien l'anglais diffère du français et du swahili sur l'usage du *Present Perfect*. En effet, en français, les énoncés au PC acceptent volontiers les adverbes déictiques *hier* et *la semaine dernière* ((83b), (84b)). Quant au swahili, il les traduit avec le morphème *-me-* sans aucun problème ((83c), (84c)):

(83b) Tu as lu le journal hier ?

(84b) Tu as lu le journal la semaine dernière ?

(83c) U-*me*-soma gazeti jana ?
Tu-MTA-lire journal hier ?
'Tu as lu le journal, hier ?'

(84c) U-*me*-soma gazeti wiki iliyopita ?
Tu-MTA-lire journal semaine passé ?
'Tu as lu le journal, la semaine dernière ?'

Pour les autres énoncés comportant les adverbes temporels comme *aujourd'hui, depuis mercredi, cette semaine*, le français les rend avec le PC, et le swahili emploie de la même façon le morphème *-me-*.

(85b) Tu as lu le journal aujourd'hui ?

(85c) U-*me*-soma gazeti leo ?
Tu -MTA- lire journal aujourd'hui ?
'Tu as lu le journal, aujourd'hui ?'

(86b) Tu as lu le journal cette semaine ?

(86c) U-*me*-soma gazeti wiki hii ?
Tu-MTA-lire journal semaine cette ?
'Tu as lu le journal, cette semaine ?'

(87b) Jones a vendu trois sacs depuis le mercredi.

(87c) Jones a-*me*-uza mifuko mitatu kutoka jumatano.
Jones il-MTA-vendre sacs trois depuis mercredi.
'Jones a vendu trois sacs depuis le mercredi.'

Il résulte de cette comparaison que *-me-*, comme le PC du français, ne bloque pas les adverbes *hier* et *la semaine dernière*. Cette conclusion permet d'affaiblir la position selon laquelle *-me-* ne peut décrire qu'un événement qui a eu lieu il y a peu de temps avant le moment de la parole (Waihiga 1999, Ashton 1989 et Wilson 1997). C'est le critère de distance analysé au § 5.1.5 et au § 5.3.2.

Kearns (2000) observe, par ailleurs, que le *Present Perfect* sert à décrire un événement passé donnant lieu à un état de choses qui est valable au moment de la parole comme dans (88). Cela veut dire que l'événement en question est encore pertinent au moment de la parole puisque ses conséquences sont encore en vigueur. En d'autres termes, *l'état résultant* (ici explicité entre parenthèses) de l'événement est plus pertinent que l'événement en question (ici mis en gras).

(88) Jill won't need that part-time job, **she's won the lottery**. (*Jill is now rich)*
Jill n'aura pas besoin de ce travail à temps partiel, elle a gagné au loto. (Maintenant, elle est riche)

De même, le PC peut donner lieu à un état résultant, comme dans (89) et (90) :

(89) Bertrand ne peut pas danser, **il s'est déchiré un muscle**. (*Bertrand est blessé maintenant*)

(90) **Antoine a visité nos archives**, il faudra le punir. (*Antoine connaît nos secrets maintenant*)

Kearns note, en outre, que la distance temporelle entre le temps de l'événement et le moment de la parole se détermine moyennant des facteurs pragmatiques. Le contexte où l'on voit l'état actuel de Bertrand (en 89) permet d'inférer que l'événement décrit par le PC est récent. Par contre, dans (91) les informations contextuelles permettent de bloquer la lecture de l'immédiateté en faveur d'une lecture de distance dans le temps.

(91) **Henry has pulled a tendon**; he knows what it feels like.
Henri s'est déchiré un tendon, il connaît cette expérience.

Ici, la lecture de l'immédiateté ne peut pas être inférée. De même dans l'énoncé (92), deux lectures sont possibles.

(92) I have seen your dog.
J'ai vu votre chien.

Si le propriétaire du chien cherche son chien et qu'on lui dit (92), cela impliquerait que l'on sait à peu près où se trouve le chien au moment de la parole. L'inférence veut que l'événement de [@voir chien] soit récent. Par contre, dans un

scénario où le propriétaire fait une description de son chien, ses propriétés, etc., l'énoncé (92) voudrait dire que le locuteur connaît les traits du chien. Dans ce cas, l'événement a pu avoir lieu à n'importe quel moment du passé, et non pas forcément dans un passé récent. Les analyses de Kearns s'intègrent bien dans notre cadre théorique qui met au premier plan le rôle des hypothèses contextuelles dans l'interprétation des temps verbaux.

Par ailleurs, l'anglais possède également ce qui est communément appelé le *hot news perfect* - le parfait de l'actualité *(notre traduction)* - (Kearns 2000 : 160). Dans (93), on décrit, grâce au *Present Perfect*, des faits historiques comme s'ils étaient récents.

(93a) Russia has invaded Poland.

(93b) Krakatoa has blown up.

En (93), le *Present Perfect* produit l'*effet d'événement récent.* Dans cette lecture, le *Present Perfect* se comporte comme dans la lecture où l'événement au *Present Perfect* produit un état (*résultant*). Manifestement, dans (93a), on infère que la Pologne est toujours sous l'occupation russe, et dans (93b) que les conséquences de l'éruption volcanique se font encore sentir même au moment de la parole.

En somme, le *Present Perfect* décrit un rapport entre deux temps: le moment de l'énonciation est inclus dans l'intervalle débutant avec le temps de l'événement et se terminant à un moment indéfini au futur. En termes de bornage (Kozlowska 1998), le *Present Perfect,* comme le PC, possède comme borne gauche le temps de l'événement et comme borne droite un moment inconnu dans le futur; le moment de l'énonciation se trouve entre les deux bornes. Il en ressort de l'énoncé (94), représenté dans la figure 23, que le moment de l'énonciation se situe dans l'intervalle représenté par le *Present Perfect*; de là, la pertinence de l'énonciation de l'événement.

(94) Jones a vendu un sac depuis mercredi.

Dans la Figure 23, il est clair que l'événement constitue une entité accomplie et entièrement dans le passé, mais elle est incluse dans l'intervalle dénoté par *depuis le mercredi.*

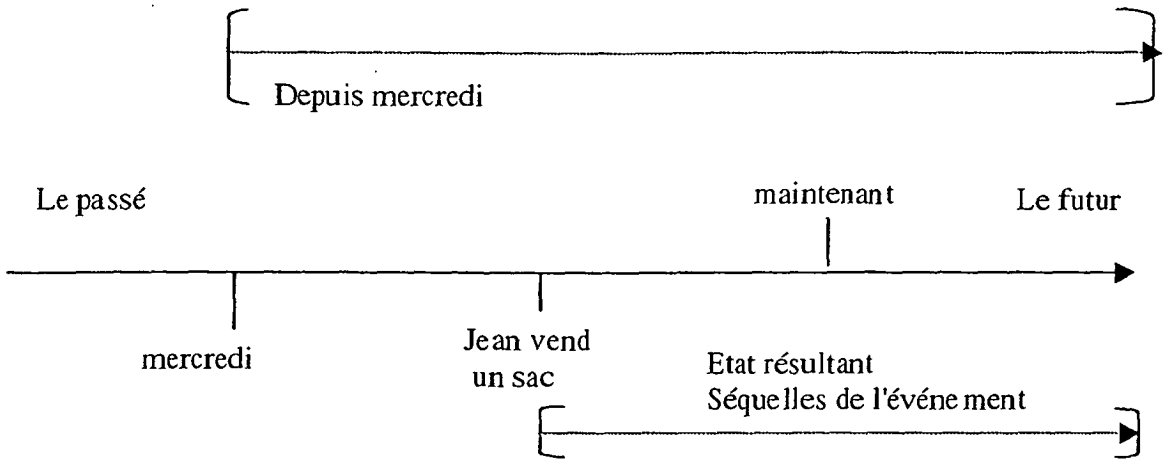

Figure 23: Le Passé Composé avec les prédicats événementiels.

Dans tous les exemples précités, le *Present Perfect* et le PC peuvent être rendus par le morphème *-me-*. Mais, *-me-*, à la différence du *Present Perfect* et en accord avec le PC, accepte les adverbes comme *hier, la semaine dernière.*

4.3.3 -me-, le Passé Composé, le Present Perfect et les prédicats statifs

Dans (95), on a affaire à un verbe statif (*rester*) dénotant un *état continu.*

(95) Je suis resté chez moi aujourd'hui. (*Je suis toujours chez moi.*)

L'énoncé (96a) se traduirait par le présent en français (96b) mais en swahili on va maintenir le morphème *-me-* (96c).

(96a) Mary has worked in the library since December.

(96b) Marie travaille dans la bibliothèque depuis décembre.

(96c) Maria a-*me*-fanya kazi kwa maktaba kutoka disemba.
Mari elle-MTA-faire travail dans bibliothèque depuis décembre.
'Marie travaille dans la bibliothèque depuis décembre.'

Pour ce qui est de l'anglais les prédicats événementiels se distinguent, dans les cas où on les combine avec un adverbe marquant un intervalle, des prédicats statifs de la même manière que les individus comptables se distinguent des substances non comptables (Syntagmes Nominaux massifs). En gros, l'intervalle dénoté par *depuis décembre* ressemble à un récipient - disons un seau. Une matière comme du sable ou de l'eau, qui n'ont pas de forme inhérente, va s'étaler dans le seau prenant finalement la forme du seau. Un seau de sable ou d'eau est comparable à un intervalle rempli d'un état de choses. En revanche, un individu comptable comme une tasse de café jouit d'une forme et d'une masse particulière. Mise dans un seau, la tasse de café garde sa forme et laisse de la place autour. Une tasse de café est comparable à un événement

inclus dans un intervalle. Chose curieuse, le morphème temporel *-me-* peut, à la fois, décrire un état et un événement.

En (97), le morphème *-me-* reçoit deux lectures : *état résultant* après un événement ou *état continu.* La première lecture correspondrait à une *quantification existentielle*, compte tenu du fait que l'événement ou l'état occupe une partie de l'intervalle dénoté par l'adverbe *depuis.* Par contre, la deuxième lecture représente une *quantification universelle,* en ce sens que, à n'importe quel point dans l'intervalle dénoté par *depuis,* l'état de chose est vrai. Autrement dit, l'état remplit tout l'intervalle comme le sable remplit le seau.

(97) A-*me*-ishi hapa kutoka Disemba.
Il-MTA-vivre ici depuis décembre.
'Il vit ici depuis décembre.'

(a) Lecture existentielle: événement complètement au passé: état résultant

[*t*: DEPUIS DECEMBRE (t)][∃ t': DANS (t',t)] il vit ici à t'

A un moment t', tel que t' se trouve dans l'intervalle t qui est *depuis décembre*, il habite ici à t'.

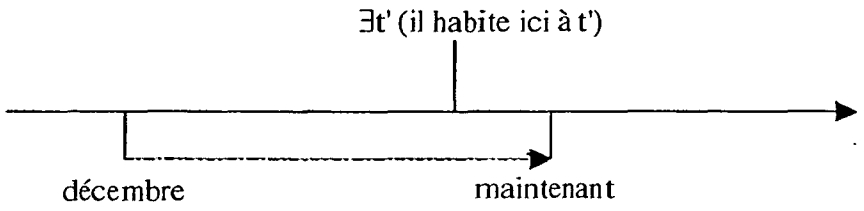

Figure 24 : Lecture existentielle de –me-

(b) Lecture universelle: état continu

[t: DEPUIS DECEMBRE(t)][∀t': DANS (t',t)] il vit ici à t'.

Pour tout moment t', tel que t' se trouve dans l'intervalle t qui est *depuis décembre*, il habite ici à t'. Schématiquement, nous avons:

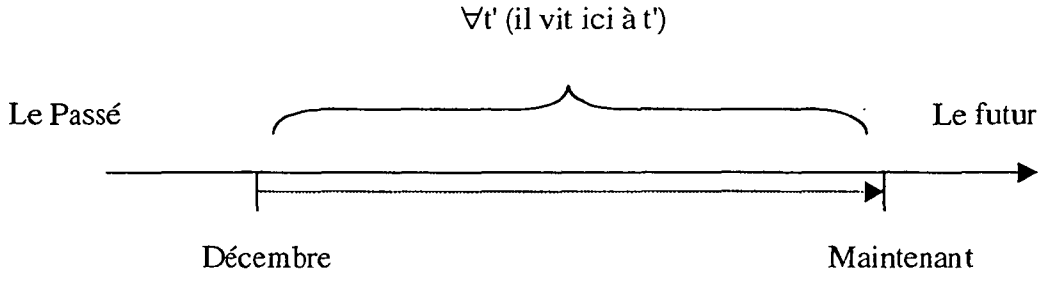

Figure 25 : Lecture universelle de -me-

Les facteurs contextuels permettent de choisir entre les deux lectures. Cette observation est en accord avec la typologie d'informations selon laquelle les informations contextuelles sont plus fortes que les informations linguistiques (Moeschler 2000a, à paraître).

De même, on peut dire que l'immédiateté ou la distance de l'événement décrit par *-me-* est déterminée par les hypothèses contextuelles que l'interlocuteur formule.

4.3.4 Temps défini versus temps indéfini

Les analyses classiques (Webster 1789 citées dans Kearns 2000) considèrent le *Present Perfect* de l'anglais comme un temps indéfini, car il ne pointe nullement sur un moment spécifique où l'événement a eu lieu. En revanche, le *Simple Past* est un temps défini, étant donné qu'il montre que l'événement a eu lieu à un moment déterminé. A la lumière de cette distinction, la réponse dans (98) est bizarre tout simplement parce que le *Present Perfect* n'est pas compatible avec *after the match* (*'après le match'*), qui signale un moment spécifique.

(98) Q: What did you do after the match?
A: * I have eaten a pizza. (*Present Perfect*)
A: I ate a pizza (*Simple Past*)

Cette analyse veut également que les descriptions définies ou les Syntagmes Nominaux forts possèdent une référence familière. Dans cette logique, le *Present Perfect* dénote un temps non familier et ne peut, en conséquence, s'identifier avec un temps mentionné avant comme *après le match.* Seul le *Simple Past* serait compatible avec *after the match.*

Cette propriété pourrait éclairer la distinction entre *-me-* et *-li-* dans certains cas. A titre d'exemple, le cas (98) repris en (99) semble présenter le même problème en swahili. Manifestement, le morphème *-me-* semble incompatible avec la question et seul le morphème *-li-* est approprié.

(99) Q: U-*li*-fanya nini baada ya mechi ?
Tu-MTA-faire quoi après le match ?
'Qu'as-tu fait après le match ?'
R: ? Ni-*me*-kula piza.
Je-MTA-manger pizza.
'J'ai mangé une pizza.'

R: Ni-*li*-kula piza.
Je-MTA-manger pizza.
'J'ai mangé une pizza.'

Mais la même question peut se poser avec *–me-* comme dans (100) :

(100) Q: U-*me*- fanya nini baada ya mechi ?
Tu-MTA-faire quoi après match ?
'Qu'as-tu fait après le match ?'
R: Ni-*me*- kula piza.
Je-MTA-manger pizza.
'J'ai mangé une pizza.'

Il découle de ces exemples que la réponse doit partager le même morphème temporel que la question. En effet, si la question comporte le morphème *–li-* la réponse doit contenir ce même morphème et non pas *-me-*.

Dans cet exemple (100), on comprend que le match a eu lieu il n'y a pas très longtemps. Ici, encore une fois, on voit que le *Present Perfect* de l'anglais se comporte différemment du PC et du morphème *-me-*.

La distinction ne tient pas en français où le Passé Composé semble être compatible avec *après le match.* Dans (101), la réponse est bien adaptée à la question:

(101) Q: Qu'est-ce que tu as fait après le match ?
R: J'ai mangé une pizza.

Reichenbach (1947) observe que l'événement passé décrit par le *Present Perfect* est visualisé à partir du moment de la parole. Autrement dit, dans le cas du *Present Perfect* (102), le moment de la parole (S) constitue le temps de référence (R), alors que dans le cas du *Simple Past,* le temps de référence est effectivement le temps de l'événement (103).

(102) Axel has left. (E-R,S)
(103) Axel left. (E,R-S)

Cette distinction aurait été utile si le swahili suivait ce critère. Or, ce n'est pas le cas. En effet, le swahili ici rejoint le PC du français. L'énoncé (102) se traduit par (102b) et (102c) respectivement en swahili et en français.

(102b) Axel a-*me*-ondoka.
Axel il-MTA-partir.
(102c) Axel est parti.

Pour ce qui est de (103) nous avons (103b) et (103c). Ce dernier traduit (103b) :

(103b) Axel a*me*ondoka/a*li*ondoka. (les deux sont possibles)

(103c) Axel est parti/partit (Passé Composé ou Passé Simple)

Il saute aux yeux que l'analyse de Reichenbach ne peut pas trancher d'une part les emplois de *-me-* et de *-li-*, et d'autre part ceux du PC et du PS en français. Des exemples précédants, on voit que le morphème *-me-*, comme le PC du français, se trouve à cheval entre les deux descriptions de Reichenbach. En d'autres termes, *-me-* recouvre selon les cas, le *Present Perfect* et le *Simple Past* de l'anglais. Ce comportement rapproche *-me-* du PC du français (Luscher 1998b, Saussure 1998a, 1998b, 2000a) comme nous verrons maintenant.

4.3.5 -me- et son rapport avec le PC/PS du français

La discussion sur le *Present Perfect* nous a amenés à apprécier dans quelle mesure il est différent ou similaire du morphème *-me-* du swahili et du PC du français. Le problème s'explique par le fait que le morphème *-me-* correspond en même temps à l'*accompli* (d'où la similitude avec le *Present Perfect* de l'anglais) et à l'*antériorité* (d'où la similitude avec le PC/PS du français ou le *Simple Past* de l'anglais).

Guillaume (1929) note que le PC a une double fonction. Il peut représenter un événement qui a eu lieu à un moment antérieur au moment de l'énonciation, et il peut également rendre compte de l'état résultant de l'événement. Damourette et Pichon (1911-1936) font la même observation en disant que l'éventualité représentée par le PC est repérée à partir d'un *moi-ici-maintenant* et possède une valeur particulière dans le présent. En d'autres termes, l'éventualité est présentée comme acquise au moment de la parole.

Pour Benveniste (1966, 1974) et d'autres partisans de l'approche textuelle des temps verbaux, le PC serait employé dans le discours, alors que le PS serait du ressort de l'histoire. Une telle analyse veut dire que le PC montre que l'éventualité en question est pertinente au moment de l'énonciation. Elle y participe comme les pronoms *je* et *tu*. A notre avis, cette description est peu dissemblable de celle de Reichenbach même si la perspective adoptée par les deux auteurs est différente.

Vigneron (1999), sur la distinction PC/PS, propose que le PC soit un temps qui produit un *effet de personne* tandis que le PS ou l'aoriste produit un *effet de personnage*. Une telle appréhension rappelle l'approche psychologique de Damourette

et Pichon (1911-1936) ou l'approche psychomécanique de Guillaume (1929). Chez Vigneron, la personne participe aux événements alors que le personnage a pour univers le théâtre, le récit, etc. Ce dernier participe à la mise sur scène. Ici, comme chez les autres auteurs, le PC décrit une éventualité passée dont les conséquences s'avèrent pertinentes au moment de la parole.

Waihiga (1999) observe que le morphème *-me-* décrit une éventualité passée qui reste pertinente au moment de l'énonciation. Nous avons ici le premier point de convergence entre le PC et *-me-*. En outre, nous avons un deuxième point de convergence entre le PC et *-me-*, car les deux peuvent décrire l'antériorité. En effet, les deux peuvent remplacer le PS ou l'aoriste comme le montre la Figure 26.

C'est le cas dans (104) exprimé par le *Simple Past* en anglais et par le PC ou PS en français, et par *-me-* ou *-li-* en swahili.

(104a) Axel left, yesterday.
(104b) Axel est parti/ Axel partit, hier
(104c) Axel a-*me/li*-ondoka jana
Axel il-MTA-partir hier
'Axel est parti hier.'

Cette description montre que le morphème *-me-* aura comme concurrent le morphème *-li-* dans certaines descriptions. Cette concurrence sera peu dissemblable de celle entre le PC et le PS. Nous reviendrons sur ce point plus bas.

Par ailleurs, le morphème *-me-*, comme le PC, sert aussi à décrire un état de choses au moment de la parole comme en (105). Mais en français, on a deux possibilités de décrire un état de chose : avec le *présent* ou avec le PC :

(105a) Kikombe ki-*me*-vunjika.
Tasse elle-MTA-devenir cassé
'La tasse est cassée/s'est cassée.'
(105b) Mtoto a-*me*-lala.
Enfant il-MTA-dormir
'L'enfant dort/s'est endormi.'
(105c) Ayubu a-*me*-simama.
Job il-MTA-être debout.
'Job est debout/s'est mis debout.'
(105d) U-*me*-chelewa sana.
Tu-MTA-devenir en retard très.

'Tu es très en retard/ Tu es arrivé très en retard.'

Ces exemples devraient suffire pour montrer que l'éventualité en question décrit un état distinct de l'*état résultant* d'une autre éventualité. Voilà pourquoi nous avons ajouté une troisième lecture à la Figure 26 ci-dessous.

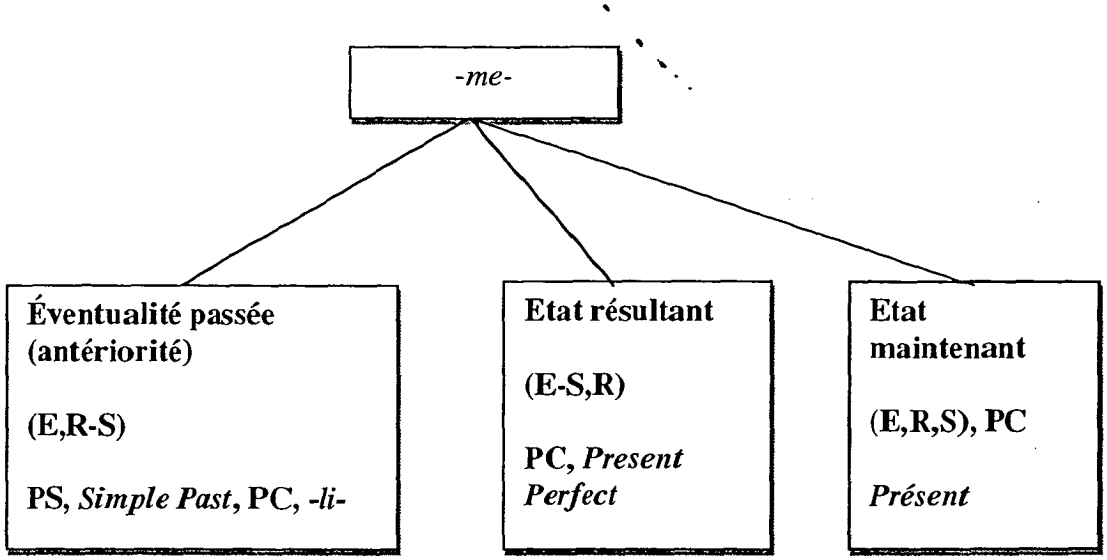

Figure 26: Trois lectures pour le morphème -me

Notre analyse de *-me-* diffère fort peu de celle proposée dans Luscher (1998b) pour le PC du français. Partant des études classiques sur les temps verbaux du français, Luscher propose une lecture procédurale du PC que nous reprenons ici dans la Figure 27. Grosso modo, le PC possède un sémantisme de base qui veut qu'une éventualité soit située à un moment antérieur au moment de l'énonciation (E-S). L'interprétation du PC sera complète lorsque, moyennant des hypothèses contextuelles, l'interlocuteur va identifier le point de référence de l'éventualité (R). Il en découle que R sera soit simultané à E (E,R-S) dans le cas du PC de l'antériorité, soit simultané au moment de l'énonciation (S) (E-R,S). [1]

[1] Ce système de coordonnées reichenbachiennes s'avère très populaire dans les approches référentielles des temps verbaux.

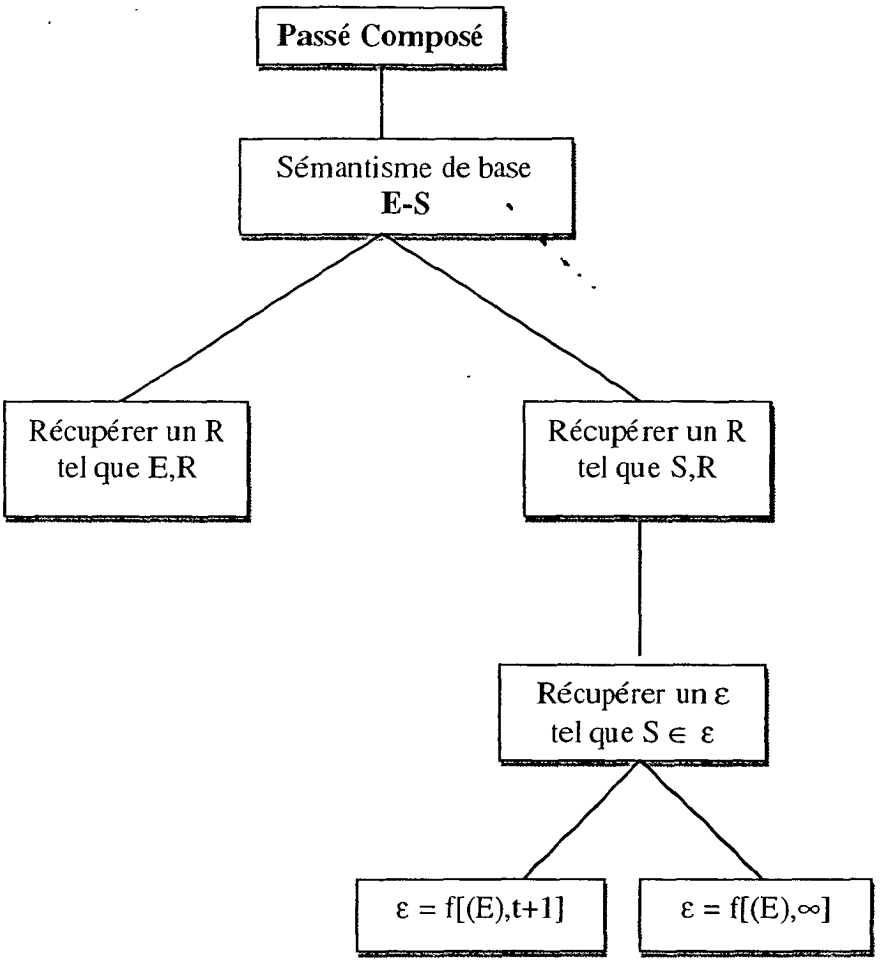

Figure 27: Interprétations du PC (Luscher 1998b).

Dans le cas où R serait simultané à S, l'interlocuteur formule des hypothèses contextuelles lui permettant de récupérer un état résultant (ε) qui est soit borné ou non borné à droite, ε = f[(E),t+1] ou ε = f[(E),∞]. Le premier cas est donné dans (106) et le deuxième dans (107) empruntés à Luscher.

(106) Messner a atteint le sommet de l'Everest sans oxygène.

(107) Victor Hugo a écrit *Les Misérables.*

Ce modèle est fort intéressant car il résume les différentes interprétations du PC. Il a le mérite supplémentaire de montrer que la récupération de R se fait de manière dynamique par l'interlocuteur. Qui plus est, le contexte occupe une place de choix dans l'approche procédurale. Or, ce modèle échoue à rendre compte des exemples en (105) pour le swahili où *-me-* admettrait difficilement la sémantique de base E-S du PC.

4.3.6 Le critère de distance

Ashton (1989) note que le morphème *-me-* décrit une éventualité qui a eu lieu il y a peu (*immediate past*) mais aucune indication n'est proposée pour déterminer cette distance dans le temps. Le morphème *-li-* est réservé aux éventualités distantes dans le passé. Cette observation est soutenue par bon nombre de locuteurs du swahili. En outre, Comrie (1985) observe, et à juste titre, que certaines langues bantoues possèdent des morphèmes temporels marquant la distance entre le temps de l'événement et le moment de l'énonciation. A ce titre, nous proposons que dans la langue kikouyou, notre langue maternelle, il existe au moins cinq façons de décrire l'énoncé (108), chacune indiquant la distance de l'éventualité au moment de l'énonciation (Gecaga 1953). Nous traduisons *ni-* comme un présentatif (PR.) qui équivaut à *c'est le cas que...*

(108) J'ai mangé.

(109a) Ni-nd-a-ria.
PR.-Je-MTA-manger.
'*Je viens de manger.*'

(109b) Ni-nd-ite.
PR.-Je-MTA-manger.
'*J'ai mangé*' - accomplissement.

(109c) Ni-nd-iire.
PR.-Je-MTA-manger.
'*J'ai mangé.*' – par exemple ce matin (et c'est le soir maintenant.)

(109d) Ni-ndi-rariire.
PR.-Je-MTA-manger.
'*J'ai mangé.*' - à n'importe quel moment d'*hier.*

(109e) Ni-nda-riire.
PR.-Je-MTA-manger.
'*J'ai mangé.*' - à n'importe quel moment d'*avant-hier ou un moment plus loin.*

Ce phénomène s'observe également chez les Himas au Rwanda et au Burundu en Afrique dans la zone des Grands Lacs en Afrique. Mais est-ce le cas du swahili ?

Si le swahili se comportait comme le kikouyou ou le Hima, les morphèmes *-li-* et *–me-* représenteraient respectivement une éventualité distante et récente relativement au moment de l'énonciation. C'est la position des descriptions classiques

(Ashton, Waihiga, etc.). Dans une telle logique, l'adverbe temporel *hier* devrait filtrer *-li-* et bloquer-*me-* dans (110) traduit par (110a) et (110b). Cela nous rappelle le cas du *Present Perfect* de l'anglais qui est incompatible avec *hier*, *la semaine dernière*, etc. (Kearns, 2000).

(110) J'ai lu beaucoup, hier.

(110a) Ni-*me*-soma sana jana.
Je-MTA-lire beaucoup hier.

(110b) Ni-*li*-soma sana jana.
Je-MTA-lire beaucoup hier.

On voit que *-me-* est compatible avec *jana* (*hier*). De même, faire varier *jana* (*hier*) avec *juzi* (*avant-hier*), voire même *wiki jana* (*la semaine dernière*), ne peut éliminer le morphème *-me-*. Cette observation surprend les puristes du swahili qui hésiteraient devant (110a). Nombreux sont ceux qui considèrent cet emploi de *-me-* comme étant limité au discours oral. Pour nous, il suffit que les deux formes soient acceptables.

Le critère de distance semble, toutefois, intervenir en (110c) et en (110d). Manifestement, l'adverbe *maintenant* semble bloquer la présence de *-li-* en (110c) et accepter-*me-* en (110d).

(110c) ? Ni-*li*-kula sasa hivi.
Je-MTA-manger maintenant juste
'J'ai mangé juste maintenant/ ?je mângeai juste maintenant.'

(110d) Ni-*me*-kula sasa hivi.
Je-MTA-manger maintenant juste.
'J'ai mangé juste maintenant.'

Le problème, avec ce critère, c'est que la distance dans le temps demeure vague et peu précise pour pouvoir trancher entre les usages de *-me-* et ceux du *-li-*.

4.3.7 Temps relatif versus Temps absolu

Contini-Morava (1989), citant Comrie (1981), semble trancher entre *-me-* et *-li-* lorsqu'elle propose que ce dernier est un temps *absolu* et le premier un temps *relatif*. Chez Comrie (1981), les temps absolus sont ceux décrivant le passé, le présent et le futur (trois temps distincts), alors que les temps relatifs se définissent par rapport aux

temps absolus[2]. Nous voulons bien que *-li-* et *-me-* soient respectivement absolu et relatif, mais comment expliquer le phénomène en (110) en se basant sur cette distinction ? Cette faiblesse explicative s'avère d'autant plus évidente lorsqu'on tient compte de la description de *-li-* proposée dans Crozon & Polomack (1992) au paragraphe suivant.

4.4 Discussion sur *-li-*

4.4.1 -li- *égal au Simple Past, au PS ou à IMP ?*

Crozon & Polomack (1992) observent que *-li-* introduit une idée de durée dans le temps. Il correspond plus ou moins à l'imparfait du français ou encore au prétérit de l'anglais. Nous prendrons deux exemples, (111) et (113), pour montrer l'importance de cette observation. Dans le premier cas, nous allons montrer que ces deux auteurs ont tort, et dans le second, nous leur donnerons raison sous quelques réserves.

(111a) Ku-*li*-nyesha siku hiyo.
Il-MTA-pleuvoir jour là.
'Il a plu/Il plut ce jour-là.'

(111b) A-*li*-zaliwa mwaka jana.
Il/Elle-MTA-naître année hier.
'Il/Elle est né(e) l'an dernier.'

(111c) A-*li*-ondoka juzi.
Elle/il-MTA-partir avant-hier.
'Elle/Il est parti(e) avant-hier.'

Dans ces trois exemples avec *-li-*, le recours à l'imparfait du français donne une lecture aspectuelle, puisque l'idée de durée dans le temps est exclue. Néanmoins, le *Simple Past* de l'anglais les traduit sans problème (cf. (112)).

(112a) ?Il pleuvait ce jour-là. / It rained on that day.

(112b) ? Il/Elle naissait l'an dernier/He or She was born last year

(112c) ? Elle/Il partait avant-hier/ She or He left the day before yesterday.

Il est évident de ces exemples que *-li-* n'équivaut pas à l'imparfait du français. Mais nuançons un peu. Dans (113), les énoncés swahilis se traduiraient naturellement à l'imparfait en français et au prétérit en anglais (114).

---

[2] On peut à ce titre considérer que l'opposition PS-IMP peut s'exprimer à travers la distinction

(113a) Ni-*li*-fikiri u-*me*-lala.
Je-MTA-penser tu-MTA-dormir
'*Je pensais que tu dormais.*'

(113b) Ni-*li*-jua u-li-kuwa na hela nyingi.
Je-MTA-savoir tu-MTA-être avec argent beaucoup
'*Je savais que tu avais beaucoup d'argent.*'

(113c) A-*li*-kuwa msichana mrembo sana.
Elle-MTA-être fille belle très
'*C'était une très belle fille.*'

(114a) Je pensais que tu dormais/ I thought you were sleeping.

(114b) Je savais que tu avais beaucoup d'argent/ I knew you had a lot of dough.

(114c) Elle était très belle /She was stunning.

Dans Kang'ethe (1999, à paraître a et à paraître b), il est proposé que certains verbes swahilis se comportent comme les verbes que Hamburger (1986) appelle "verbes psychologiques". Il s'agit des verbes comme *penser, croire, savoir, imaginer*, pour en mentionner quelques-uns. Ces verbes, au passé, se traduisent par l'imparfait en français et par le prétérit ou *Simple Past* de l'anglais. En swahili, ce travail relève de la compétence de *-li-*. Curieusement, dans le cas du swahili, le verbe *être* se comporte de la même manière. Vue dans cette perspective, la description de *-li-* proposée par Crozon & Polomack est exacte. Cependant, la généraliser, c'est inviter les aberrations de (112).

Mais si *-li-* peut se traduire par l'IMP du français, peut-on maintenir l'idée d'un temps absolu à la Comrie ou à la Contini ? Qui plus est, dans (115) et (116), empruntés à Contini-Morava (1989), le morphème *-li-* décrit un *état*.

(115) Rehema a-*li*-kuwa mwanagenzi.
Rehema elle-MTA-être fille qui tombe enceinte pour la première fois.
'*Rehema était enceinte pour la première fois.*'

(116) Rehema a-*li*-taka msaidizi
Rehema elle-MTA-vouloir assistant/e
'Rehema voulait une assistante.'

Même si ces énoncés se traduisent avec le *Simple Past* en anglais, en français, c'est l'imparfait qui sied mieux. Et on y voit clairement l'idée de durée dans le temps.

---

temps absolu-temps relatif.

4.4.2 -li- *et l'aoriste (PS)*

Pour Wilson (1997), Contini-Morava (1989) et Ashton (1989), le *-li-* du swahili correspond au *Simple Past* ou prétérit de l'anglais. Il s'agit, à leur avis, d'un temps défini du passé. Cette description rapproche *-li-* du Passé Simple ou l'aoriste du français. Mais la discussion menée plus haut dans ce chapitre devrait nuancer cette description étant donné que *-me-* se substitue sans grand peine à la plupart des emplois de *-li-*. De plus, nous avons établi que *-li-* peut, comme *-me-*, représenter un état. Il peut également, dans le cas des verbes « psychologiques » et *être*, se comporter comme l'Imparfait du français.

Dans la Figure 28, on voit que, *-li-* recevrait deux lectures en français, à savoir comme le PS et comme l'IMP selon les verbes.

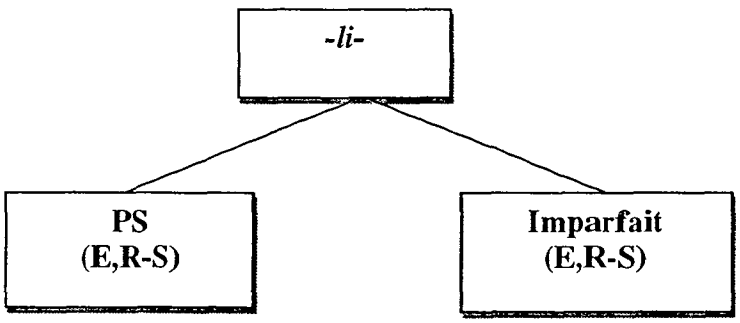

Figure 28: Lectures de -li-

Il importe de souligner que ces deux lectures de *-li-* ne font nullement objet de choix du locuteur du fait que les verbes psychologiques ne seraient pas compatibles avec *-me-* (113 repris en 117 avec *-me-*).

(117a) ?Ni*me*fikiri umelala.

(117b) ? Ni*me*jua ulikuwa na hela nyingi.

(117c) ? A*me*kuwa msichana mrembo sana.

En revanche, nous défendons l'idée plus loin que dans nombre de contextes, le choix entre *-li-* et *-me-* est dans les mains du locuteur.

4.4.3 -li- *au visage de Janus (PS et IMP)*

Nous avons vu dans la Figure 28 que *-li-* dans les deux lectures (PS ou IMP) reçoit la notation E,R-S. Comment les distinguer ? Dans sa thèse consacrée à l'imparfait, Vetters (1995) fait une distinction aspectuelle entre le PS et l'IMP, le premier étant *perfectif* et le second *imperfectif*. Autrement dit, dans le cas du PS,

l'éventualité est envisagée dans sa globalité tandis que l'IMP décrit une éventualité comme si elle était en train de se dérouler dans le passé. Cette distinction nécessite un *point de perspective aspectuelle* (P) à partir duquel l'éventualité sera envisagée. Schématiquement, on voit dans la Figure 29 que même si les deux temps verbaux comportent la même notation « à la Reichenbach » (E,R-S), la distinction aspectuelle permet de distinguer sémantiquement ces deux temps verbaux du français. Pour le PS, l'éventualité est envisagée, du point de perspective P1, comme étant accomplie, alors que pour l'IMP le point de perspective est P2 duquel on « voit » le déroulement de l'éventualité :

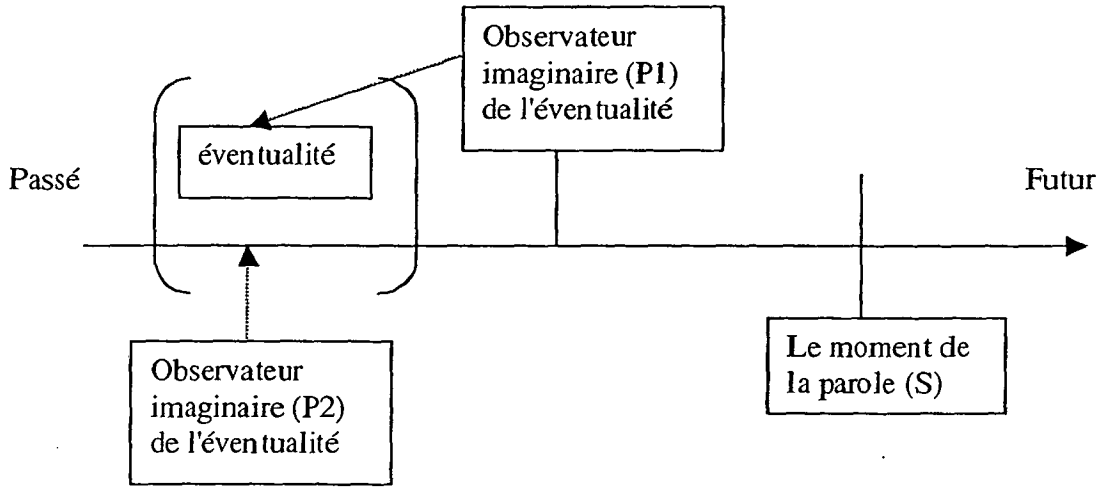

Figure 29: Distinction aspectuelle entre PS et IMP

Soit les énoncés (118) et (119) ci-après:

(118) Il faisait du vélo.

(119) Il fit du vélo.

Dans (118), l'éventualité est présentée comme si elle se déroulait devant les yeux d'un observateur fictif ou psychologique (P2). Cet observateur, appelé *sujet de conscience* (notamment dans Sthioul 1998a, 1998b, Kang'ethe 1999, 2000a), assiste à l'éventualité de l'intérieur. Vigneron (1999) observe que c'est comme si on assistait à un film au ralenti[3]. Mais dans (119), notre observateur fictif ne voit plus son film comme il ne se trouve pas entre les crochets (salle de cinéma pour nous) mais à l'extérieur. Pour lui, l'éventualité est vue comme un tout fini[4].

---

[3] Rappelons que nous avons eu la même intuition pour le morphème *-na-* du swahili, qui produit un *effet cinématographique.*

[4] Comme il n'est dans le propos de ce paragraphe de passer en revue la distinction entre le PS et l'IMP, nous renvoyons à Vetters (1995) et Sthioul (1998a) respectivement pour une lecture aspectuelle

4.5 Concurrence des RM: *-me-* versus *-li-*

4.5.1 Distance psychologique

Dans ce paragraphe, nous reprenons la version faible de la différence distale entre *-me-* et *-li-*. Dans la perspective en question (notamment chez Ashton), *-me-* et *-li-* décrivent respectivement une éventualité proche et distante dans le temps. Nous avons affaibli cette position avec des contre-exemples. A présent, nous la reprenons sous un angle nouveau, celui des effets psychologiques. Une telle approche n'est guère originale. Elle sous-tend les travaux de Guillaume (1929), de Damourette & Pichon (1911-1936), Vigneron (1999) et Vetters (1995). En fait, Damourette & Pichon, cité dans Saussure & Sthioul (1998 : 69), observent qu'il existe plusieurs façons psychologiques de représenter des faits exactement les mêmes sans altérer leur vérité :

> "Des faits exactement les mêmes peuvent, sans être altérés dans leur vérité, être présentés de plusieurs façons psychologiques différentes; et ces différences qu'on peut dire irrationnelles sont loin d'être sans influence sur la démarche de la pensée, littéraire, philosophique et même scientifique." (op.cit, §1808).

Nous nous inscrivons dans cette perspective pour proposer une lecture psychologique de ces deux morphèmes, ne fût-ce que pour apprécier leur concurrence dans l'expression de l'antériorité. Dans notre version, le locuteur sélectionne *-me-* ou *-li-* en fonction des effets qu'il cherche à produire chez l'interlocuteur. En termes de représentations mentales, il cherche à recréer une image particulière de l'éventualité en question, d'où la concurrence de deux RM-événements (cf. Figure 16a).

4.5.2 Deux RM distinctes: -me- *et* -li-

A notre avis, le morphème *-me-* invite à envisager l'éventualité comme étant psychologiquement proche, et donc pertinente, du moment de l'énonciation. L'interlocuteur est interpellé eu égard à cette pertinence. Peu importe la distance réelle de l'éventualité dans le temps, ce morphème la met devant nos yeux pour notre appréciation et commentaire. Elle a des conséquences importantes sur le moment présent. En revanche, la présence de *-li-* produit l'effet inverse: elle introduit une

---

et référentielle, Weinrich (1973) et Benveniste (1966, 1974) pour une lecture textuelle, et Vigneron (1999) pour une analyse psycho-textuelle. Pour l'instant nous nous contentons de souligner la différence aspectuelle entre le PS et l'IMP.

grande distance psychologique entre le moment présent et le temps de l'événement, et cela pour une raison précise. Cette éventualité n'a aucune conséquence au moment de l'énonciation. Elle doit tout simplement être saisie comme révolue, achevée et classée. Le morphème *-li-* produit un effet de détachement à l'éventualité, ce qui nous a amené à proposer l'expression de « détachement clinique » (*clinical detachment).* Pour *-me-*, nous avons proposé le terme *prodding effect* (« effet aiguillon »), car il incite l'interlocuteur à réagir à l'éventualité (Kang'ethe à paraître b). En effet, l'instruction de *-me-* permet également de comprendre pourquoi l'énoncé (120) est acceptable avec *-me-* malgré la présence d'un adverbe temporel dénotant un moment postérieur au moment de l'énonciation.

(120) Kesho, hii kazi i-*me*-isha.
Demain, ce travail il-MTA-finir
'Demain, ce travail est fini.'

Ici, on aurait préféré (121) avec le futur antérieur. Or, les instructions de *-me-* présentent l'éventualité comme déjà réalisée en flagrante violation de la notation de Reichenbach pour le futur antérieur (S-E,R).

(121) Kesho, hii kazi i-*ta*-kuwa i-*me*-isha.
Demain, ce travail il-MTA-être il-MTA-finir
'Demain, ce travail sera fini.'

Voyons au paragraphe suivant pourquoi *-me-*; comme le PC, est en rivalité avec le futur antérieur dans certains contextes.

4.6 *-me-* et l'effet psychologique de "comme si": S-E,R = E,R-S

Dans (120), on assiste à un mouvement de la pensée à la Damourette & Pichon pour voir comme si l'éventualité était déjà réalisée. C'est du « comme si ». Ce scénario devrait rappeler celui de l'IMP à quelques exceptions près. Mais cette fois-ci, l'observateur fictif se trouve dans un moment futur et « voit » l'éventualité comme accomplie. Notre homoncule ou sujet de conscience vit dans la séquelle de l'éventualité, alors que le sujet de l'énonciation (*je*) se trouve en réalité à S. Le schéma dans la Figure 30 résume bien cet effet de subjectivisation, du « comme si ».

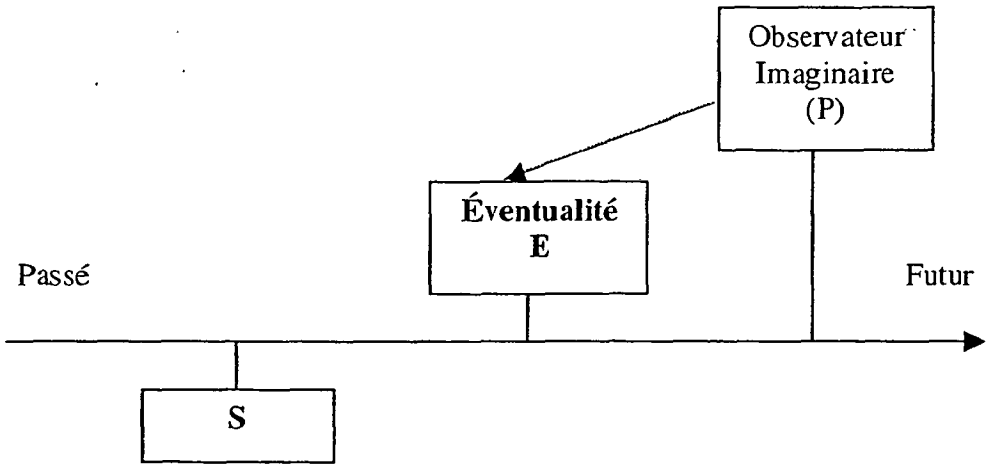

Figure 30: Lecture psychologique de -me- (E,R-S = S-E,R).

En termes de RM, on aura affaire à deux représentations mentales de l'éventualité (Reboul 2000) dont la seule différence sera l'entrée *circonstances temporelles*. La rivalité entre-*me-* et *-li-* se résumera de la même manière. Comment trancher entre les RM ? En accord avec notre modèle présenté dans la Figure 16a, la sélection se fera conformément à deux principales théories: la TP et la TO. La sortie de la sélection sera le candidat optimal. Nous avons résumé la rivalité entre *-me-* et *-li-* d'une part, et *–me-* et le futur antérieur d'autre part, dans la Figure 31.

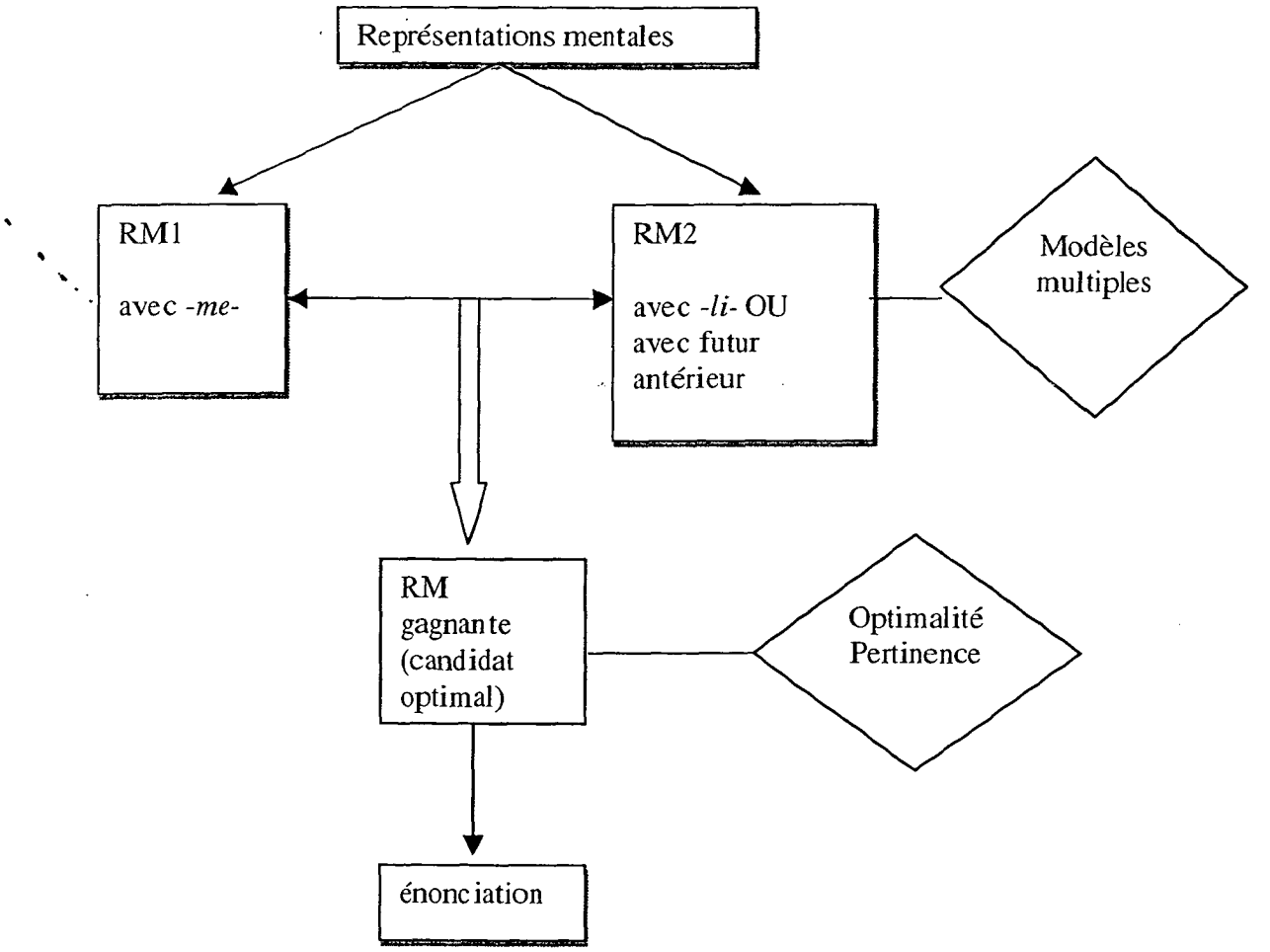

Figure 31: Sélection des RM: -me- *versus* -li- *ou* -me- *versus le futur antérieur.*

4.7 Explication de la rivalité: *-me- versus -li-*

Dans la discussion précédente, nous avons avancé l'idée que les emplois des morphèmes *-me-* et *-li-* peuvent se recouper dans certains cas, alors que, dans d'autres, ils sont distincts (par exemple les cas où *-li-* n'est pas compatible avec *maintenant*). La rivalité concerne le premier cas où les deux morphèmes possèdent les mêmes chances de réussir.

Dans la Théorie de la Pertinence, l'interlocuteur a pour tâche de récupérer les intentions du locuteur. Cette récupération comporte un coût comme toute autre activité psychique[5]. Une récupération optimale sera celle comportant un coût minimal

[5] Levinson (2000:57), en guise de critique à la Théorie de la Pertinence, soutient que l'idée de coût est intenable, car ce dernier ne peut pas se mesurer empiriquement. Nous avons argué, au § 3.2.2, que le coût peut se mesurer notamment en termes de *temps* de traitement. De plus, l'afflux de glucose aux cellules dans les techniques d'imagerie cérébrale (IRMN/IRMF et TEP) pourrait nous donner une

et un maximum d'effets contextuels. Dans le cas de nos deux morphèmes (*-me-*, et *–li–*), il faut se poser la question de savoir lequel des deux est le plus difficile à traiter, et lequel apporte un maximum d'effets. Manifestement, les deux comportent chacun une syllabe, ce qui le met sur le même pied d'égalité en termes de rythme. Aucun des deux n'est plus difficile que l'autre sur le plan morphophonologique. La différence, dès lors, doit se situer au niveau des effets. L'interlocuteur qui construit une RM avec *-me-* envisage l'éventualité comme étant non seulement au passé mais comme comportant également une conséquence au moment de la parole. Autrement dit, la distance psychologique est relativement réduite et l'interlocuteur s'intéresse davantage à l'éventualité en question. En revanche, une RM avec le morphème *-li-* s'interprétera dans l'esprit de l'interlocuteur comme étant non seulement passée mais aussi peu pertinente au moment de l'énonciation. La distance psychologique entre le temps de l'éventualité et le moment de la parole sera relativement importante, ce qui réduit la pertinence de l'éventualité.

Par ailleurs, la Théorie de l'Optimalité éclaire les processus sous-jacents à l'encodage de l'énoncé. Elle nous permet d'apprécier le conflit des RM dans le discours. A ce niveau, il importe de mettre en évidence les contraintes liées au choix des morphèmes (*-me-* ou *-li-*).

Par ailleurs, Levinson (2000: 6) propose trois hypothèses pour caractériser le contenu des énoncés, à savoir (notre adaptation):

1. Si l'énoncé se construit moyennant des formes simples, brèves et non marquées, alors il pointe sur l'état normal des choses et la situation décrite possède toutes les propriétés stéréotypiques attendues.
2. Si, au contraire, l'énoncé se construit avec des formes marquées, prolixes ou extraordinaires, alors la situation décrite est singulière et possède des propriétés particulières et inattendues.
3. Lorsqu'un énoncé contient une expression tirée d'un ensemble d'expressions différentes, l'expression choisie décrit un monde différent des ceux que les autres expressions auraient décrits.

Ces trois hypothèses nous aident à consolider la Théorie de la Pertinence et la Théorie de l'Optimalité. Premièrement, comme nous avons montré plus haut, le locuteur dispose d'un choix entre-*me-* et *-li-* pour élaborer son énoncé. Deuxièmement, les deux morphèmes présentent des contrastes, sinon la question de choix ne se poserait pas. Troisièmement, la RM gagnante (optimale) évoque un

---

indication sur le coût d'un traitement. La difficulté pratique de mesurer le coût de traitement psychique

monde différent (image) de celui qu'on aurait construit avec d'autres morphèmes. Il s'ensuit que la Théorie de la Pertinence intègre bien les trois hypothèses de Levinson.

Pour ce qui est de l'optimalité, nous proposons que le morphème *-me-* soit la forme marquée (*Markedness*) alors que *-li* est non marqué, car il est plus habituel dans la description des faits passés. Dans cette optique, il est question de trouver le juste milieu entre *Markedness* et *Faithfulness* (maintien des contrastes). Nous arguons que le morphème *-me-* viole le principe de fidélité (*faithfulness*) puisqu'il crée une confusion quant à la référence temporelle exacte de l'éventualité en occupant la place de *-li-*. Or, l'interlocuteur instancie des variables contextuelles qui compensent cette violation de fidélité (maintien des contrastes). Qui plus est, le morphème crée un effet supplémentaire, celui de rapprocher l'éventualité dans l'esprit de l'interlocuteur. Dans les termes de Levinson, *-me-* évoque un monde d'éventualité qui est proche dans l'esprit de l'interlocuteur.

L'emploi d'une forme non marquée comme *-li-* signale une situation normale, ordinaire et donc peu intéressante. Dans un tel choix, la fidélité est maintenue et il n'y a aucune violation de contraintes. Le problème vient du fait que ce choix est anodin et que l'interlocuteur risque de ne pas s'intéresser à l'éventualité.

Etant donné que les deux formes, marquées et non marquées, sont disponibles au locuteur, nous défendons l'idée que le choix dépend des effets que le locuteur cherche à produire chez son interlocuteur. Aussi, choisira-t-il tantôt *-me-* et tantôt *-li-*.

Nous maintenons la même argumentation *mutatis mutandis* dans le clivage entre *–me-* et le *Futur Antérieur.* A ce niveau, *-me-* représente la forme marquée, alors que le Futur Antérieur, temps habituel pour situer une éventualité par rapport à une autre à un moment postérieur au moment de l'énonciation, constitue la forme non marquée. Le swahili emploie une forme composée *futur du verbe être + me + prédicat* (cf. énoncé 121) pour décrire une éventualité antérieure à une autre à l'avenir. Il ne possède pas de morphème pour exprimer cette réalité.

Dans le conflit, le monde construit par *-me-* évoque un monde où l'éventualité est accomplie à un moment antérieur au moment de l'énonciation. Le monde hypothétique ou possible déclenche un effet psychologique considérable sur l'interlocuteur. En outre, il est invité à réagir comme si l'éventualité était déjà

---

des énoncés ne suffit pas pour évacuer l'idée du coût cognitif.

accomplie. Mais dans cet emploi, ce morphème viole la maxime de fidélité, en ce sens qu'il empiète sur le domaine d'un autre temps, à savoir, le Futur Antérieur. En effet, il risque de créer une confusion quant à la référence temporelle de l'éventualité en question. Heureusement, les hypothèses contextuelles sont construites dynamiquement par l'interlocuteur pour assigner la référence temporelle à l'éventualité en question.

En revanche, l'emploi du futur antérieur s'avère ordinaire et peu intéressant. Le manque de violation ne lui donne pas forcément un avantage sur *-me-*. Cela dit, ce temps aura l'avantage de situer l'éventualité sans le concours des informations contextuelles. En somme, le choix incombe au locuteur qui, selon ses intentions, sélectionnera-*me-* ou le Futur antérieur.

4.8 Conclusion

En définitive, le choix entre les différents morphèmes temporels ne peut s'expliquer en termes de la sémantique des temps verbaux seulement. Les facteurs contextuels interviennent pour permettre l'assignation de la référence. De plus, en termes de RM ou de mondes possibles, les différents morphèmes évoquent des images ou représentations mentales contrastées; de là l'intérêt de faire un choix. Ce choix est le privilège du locuteur, qui cherche à recréer une certaine représentation de l'éventualité chez son interlocuteur. Dans cette logique, la Théorie de la Pertinence et la Théorie de l'Optimalité permettent de trancher les différents morphèmes selon les effets recherchés. Cette discussion montre combien les morphèmes temporels sont dépendants du contexte et des facteurs psychologiques qu'il s'agisse de la production ou de l'interprétation des énoncés.

Au chapitre suivant, nous examinons le morphème *-ki-*, qui, appartient *stricto sensu,* au monde du discours en swahili. Ce morphème problématique reçoit beaucoup de significations dans les grammaires passées en revue ici.

Chapitre 5 : Lecture pragmatique des morphèmes temporels

5.0 Introduction

Dans les chapitres précédents, nous avons montré combien il est difficile, voire même inutile, de s'évertuer à assigner une sémantique stable aux morphèmes temporels. Ces derniers, avons-nous argué, sont sensibles aux facteurs contextuels et psychologiques (intentions du locuteur, effets contextuels, etc.) en accord avec les prédictions de Moeschler (1998b, 2000a) et de Sperber & Wilson (1995). Le présent chapitre a pour objet d'étudier les morphèmes *-ki-*, *-ngeli-* et *-nge-*. Ces morphèmes appartiennent, *stricto sensu,* au domaine du discours, car ils apparaissent dans des énoncés contenant plus d'une proposition.

5.1 Le morphème *-ki-*

Le morphème *-ki-* frappe par le nombre d'interprétations qu'il est susceptible de recouvrir. Selon nous, cette multitude d'interprétations ne donne pas lieu à une polysémie ou une ambigüité dans les emplois. Au contraire, comme nous l'avons soutenu, à chaque sortie du processus interprétatif, *-ki-* possède une et une seule interprétation. L'échec du processus interprétatif déclenche une remise à jour des facteurs contextuels en vue de trouver la bonne interprétation. Dans un tel processus, la polysémie n'a pas lieu d'être[1].

Levinson (2000) plaide en faveur d'une interprétation stable des énoncés compte tenu de la fréquence élevée d'émergence d'un sens par rapport aux autres. Cette optique n'est pas inintéressante, mais la discussion sur *-me-* et *-li-* dans le chapitre précédent affaiblit cet argument. Quel serait en effet le sens stable de *-me-* ? Et celui de *-li-* ? Cela dit, nous pensons que c'est une théorie intéressante pour peu qu'on en adopte la version faible.

S'agissant de *-ki-*, peut-on en déterminer un emploi de base ou une sémantique basique ?

---

[1] Nous sommes bien dans une perspective *monoguiste*. Par ailleurs, nous avons soutenu que l'enrichissement pragmatique primitif des énoncés se fait en même temps que l'élaboration de ce dernier; ce qui écarte l'idée d'une sémantique de base démunie des facteurs pragmatiques (cf. la discussion sur *-na-:* Figure 7).

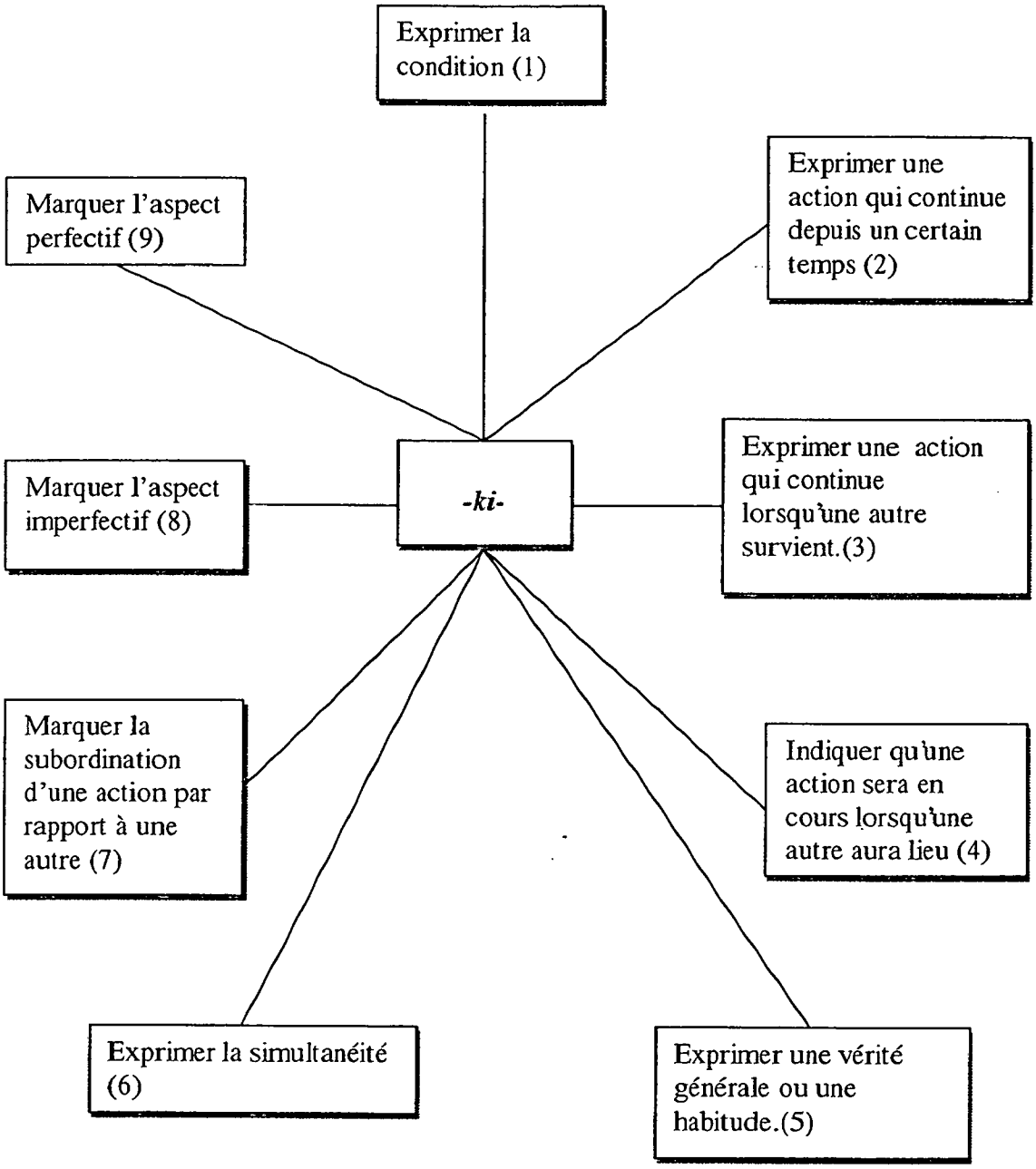

Figure 32: Les emplois de -ki-

Waihiga (1999 : 120) note que, dans la plupart des cas, *-ki-* n'indique pas le temps d'un événement. Ce dernier est précisé par la deuxième proposition. Il note, en outre, que *-ki-* peut décrire une éventualité ayant lieu au moment de la parole ou à un moment antérieur au moment de l'énonciation. La confusion est, pour nous, claire dans la description de Waihiga. D'abord, il dit que le morphème *–ki-* ne marque pas le temps d'une éventualité. Ensuite, il observe que ce morphème peut représenter deux

temps, le temps actuel et le temps passé. Cette description ne propose aucun sémantisme basique de *-ki-*. Waihiga se contente, après, de donner une liste des emplois de *-ki-* que nous reprenons dans la Figure 32. Cette liste sera reprise systématiquement au § 5.2.

Nous interprétons les observations de Waihiga pour vouloir dire que le morphème *–ki-* marque l'aspect, i.e il renseigne sur le type d'éventualité et non pas sur le temps de l'éventualité. Kearns (2000 : 148) explique la distinction entre *temps* et *aspect*. Pour elle, le *temps* permet de repérer le moment où l'éventualité a lieu sur l'axe du temps. Ce moment peut être simultané, antérieur ou postérieur au moment de l'énonciation (*Speech Point* chez Reichenbach). En revanche, l'aspect ne situe pas une éventualité sur l'axe du temps, mais il a affaire à la structure temporelle interne de l'éventualité elle-même. Dans une telle perspective, le morphème *-ki-* marque l'aspect et non pas le temps d'une éventualité. Cette position est partagée par Ashton (1989) qui soutient que *–ki-* marque l'imperfectivité.

De même, Wilson (1997) note que, à part son rôle d'exprimer une condition, le morphème *-ki-* fonctionne comme le *Present Participle* de l'anglais qui décrit une éventualité en cours de réalisation maintenant, au passé ou à l'avenir. Même si Wilson n'emploie pas le terme d'aspect, la deuxième lecture de *-ki-* est, pour nous, aspectuelle. Voyons, à présent, une position contraire.

Pour Contini-Morava (1989), le morphème *-ki-* ne marque pas l'aspect imperfectif. Pour elle, ce morphème sert à subordonner *(background)* une éventualité au profit d'une autre qui devient saillante ou principale *(foreground).*

5.2 Emplois de *–ki-*

Waihiga (1999) a le mérite de proposer six emplois de *-ki-* alors que les autres auteurs proposent un ou deux emplois seulement. Or, le principal défaut de sa présentation réside dans la caractérisation de ce morphème. Nous allons également passer en revue la position de Contini-Morava et celle d'Ashton pour en démontrer les mérites et les défauts. Enfin, l'analyse pragmatique et cognitive se propose d'apporter une solution à la problématique de *–ki-*. Nous présentons, en vrac, tous les emplois recensés dans les grammaires et dans les travaux de Contini-Morava et d'Ashton. En gros, nous avons 9 emplois de *–ki-* présentés en Figure 32, à savoir :

(1) Exprimer une condition.

(2) Exprimer une action qui continue depuis un certain temps.

(3) Exprimer une action qui continue lorsqu'une autre survient.

(4) Exprimer une action qui sera en cours lorsqu'une autre aura lieu.

(5) Exprimer la simultanéité de deux actions.

(6) Exprimer une vérité générale ou une habitude.

(7) Marquer l'aspect imperfectif ou inaccompli.

(8) Marquer l'aspect perfectif ou l'accompli.

(9) Exprimer la subordination d'une action par rapport à une autre.

Waihiga propose les six premiers emplois, Wilson et Ashton soutiennent les emplois (1) et (7) alors que Contini-Morava propose l'emploi (8) pour critiquer la position d'Ashton et l'emploi (9). Maintenant, nous allons analyser chacun de ses emplois en commençant par le premier.

5.2.1 Exprimer une condition

Le morphème *-ki-* peut exprimer une condition ou une hypothèse. Or, une hypothèse ne décrit nullement un état de choses, mais une relation d'implication entre deux éventualités. Le morphème *-ki-*, dans ce contexte, représente la condition qu'il faut remplir pour que la deuxième proposition soit vraie. Dans les langues naturelles, la proposition complexe formée par *si...alors...* est vraie si la première proposition (comportant *si*) est vraie. A titre illustratif, dans l'emploi (122), la première proposition exprime la condition à satisfaire pour que la deuxième proposition soit vraie.

(122) A-*ki*-ja ni-*ta*-mw-ambia.
Il/elle-MTA-venir je-MTA-lui-dire
'Si elle/il vient, je lui dirai.'

5.2.2 Exprimer une action qui continue depuis un certain temps

Le morphème *-ki-* peut exprimer une action qui continue depuis un certain temps. C'est le cas dans l'exemple (123) :

(123) Tu-me-kuwa tu-*ki-* ngojea tangu saa mbili.

Nous-MTA-être nous-MTA-attendre depuis heures deux
'Nous attendons depuis huit heures.'[2]

L'exemple montre que l'éventualité marquée par *-ki-* continue depuis un certain temps et continue au moment de la parole. Autrement dit, l'éventualité a débuté à un moment antérieur du moment de l'énonciation et continue ou s'arrête au moment de la parole. Mais comment l'interlocuteur peut-il savoir si l'éventualité continue ou s'arrête au moment de la parole ? En d'autres termes, qu'est-ce qui permet de fixer la borne droite de l'éventualité ? Pour répondre à ces questions nous allons recourir à l'analyse des temps verbaux en termes d'intervalles ou de bornage (Kozlowska 1998).

Kozlowska montre que, pour ce qui de l'imparfait du français, la borne droite qui marque la fin de l'éventualité est déterminée par des facteurs pragmatiques. En effet, l'interlocuteur qui entend l'énoncé comportant l'imparfait construit un contexte cognitif à partir des données perceptuelles, entre autres, qui lui permet de fixer la borne droite. Cette analyse, peut-elle s'appliquer à l'énoncé (123) ?

L'interlocuteur qui entend l'énoncé (123) formule des hypothèses contextuelles qui lui permettent de calculer la borne droite de l'éventualité en question. A titre d'exemple, si le locuteur en énonçant (123) se lève en même temps, prend sa canne et remet son chapeau, il serait possible d'inférer que l'attente est finie. Par contre, si le locuteur reste assis ou prend un journal de la table, la première hypothèse sera annulée car manifestement l'attente va continuer. Cette observation permet d'apprécier le rôle des facteurs pragmatiques dans l'interprétation des morphèmes procéduraux.

Il est clair que *-ki-* dans cet emploi n'a rien à voir avec la condition. Mais, il est important de noter que cet usage ressemble à celui du paragraphe suivant.

5.2.3 Exprimer une action qui continue lorsqu'une autre survient

-ki- décrit une éventualité qui continue lorsqu'une autre survient. Une telle description rappelle celle au § 5.2.2 à la seule différence que, cette fois, il s'agit de comparer deux éventualités. Dans l'énoncé (124), l'éventualité marquée par *-ki-* inclut temporellement l'autre. Qui plus est, comme nous l'avons dit à propos de l'imparfait,

---

[2] Le swahili possède un système de 12 heures mais la présentation des heures diffère des langues occidentales. En effet, on commence à 1 heure du matin pour finir à 12 heures du soir, ce qui correspond à l'intervalle de 7 heures du matin à 6 heures du soir dans le système occidental. Après 12

la borne droite de l'éventualité marquée par *-ki-* est déterminée grâce aux hypothèses contextuelles construites par l'interlocuteur.

(124) Ni-li-kuwa ni-*ki*-lala mwizi a-*li*-po-ingia.
Je-MTA-être je-MTA-dormir voleur il-MTA-quand-entrer
'*Je dormais quand le voleur est entré.*'

Il faudrait, néanmoins, préciser que dans l'exemple (124) emprunté à Waihiga, la question de fixer la borne droite de l'éventualité de dormir ne se pose pas car le locuteur, pour l'énoncer, doit être en état de veille. Dans ce cas, la borne droite serait simultanée au moment de l'énonciation. Mais avec des verbes comme *manger, travailler, téléphoner, etc.* la borne droite se fixerait pragmatiquement.

En termes de bornage (Figure 37), il est évident que l'état de dormir avait commencé à un moment antérieur au moment de la parole et bien avant l'entrée du voleur. Donc, l'événement d'entrer (E2) est inclus dans l'état de dormir (E1). Dans ce contexte, mon sommeil est interrompu par l'entrée du voleur. Mais on peut s'imaginer des contextes où le sommeil continue même après l'entrée du voleur.

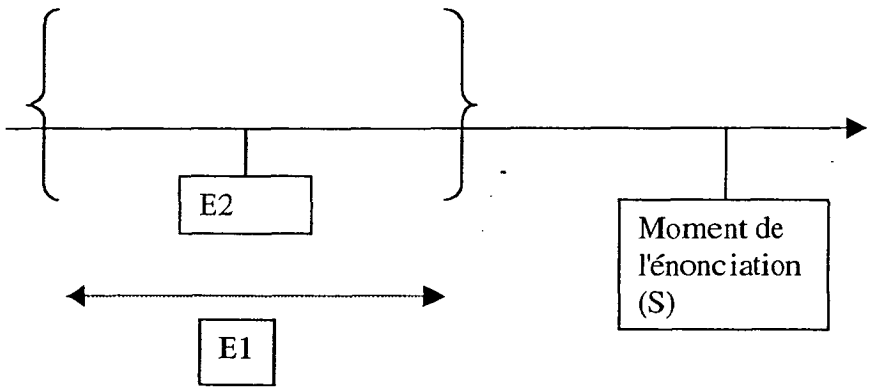

Figure 37: -ki- et le bornage (E2 ⊂ E1).

Une telle représentation ressemble à celle proposée en Figure 38 du paragraphe suivant.

5.2.4 Exprimer une action qui sera en cours lorsqu'une autre aura lieu

Dans l'exemple (125), le morphème *-ki-* décrit une éventualité qui sera en cours de réalisation à un moment postérieur au moment de l'énonciation.

---

heures du soir, en swahili, on commence à 1 heure du soir jusqu'à 12 heures du matin, i.e l'intervalle de 7 heures du soir à 6 heures du matin dans le système occidental classique.

(125) Ni -*ta*-kuwa ni-*ki*-hutubia watu a-*taka*-porudi.
Je-MTA-être je-MTA-haranguer gens elle/il-MTA-quand-rentrer.
'*Je serai en train de haranguer les gens quand elle/il rentrera.*'

Dans cet emploi, représenté en Figure 38, il est clair que le morphème *-ki-* indique que la deuxième éventualité (E2) est temporellement incluse dans la première (E1). Qui plus est, il faudrait recourir aux facteurs pragmatiques pour savoir si le locuteur va arrêter ou continuer de parler à l'arrivée de la personne en question.

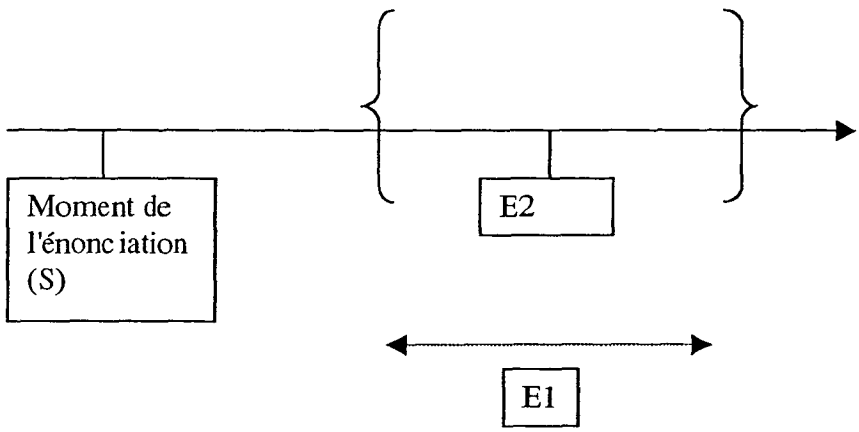

Figure 38: -ki- après le moment de l'énonciation (S)

En somme, l'analyse jusqu'ici montre que le morphème *-ki-* se combine volontiers avec le moment *présent* (123), *passé* (124) et *futur* (125). C'est probablement ce constat qui avait amené Waihiga à dire que le morphème *-ki-* ne contient aucune indication temporelle. Cette dernière est communiquée dans la deuxième éventualité.

Deuxièmement, l'éventualité décrite par *-ki-* est durative. En effet, elle représente un intervalle et non pas un point sur l'axe du temps. Passons, à présent à un autre usage où *-ki-* exprime la simultanéité.

Dans les deux exemples (124) et (125), le rapport entre E1 et E2 reste inchangé: E2 est temporellement inclus dans E1. En termes de relations de discours analysées au chapitre 7, le morphème *-ki-* marque l'inclusion temporelle, i.e l'éventualité comportant *-ki-* englobe la deuxième éventualité. Cette conclusion rappelle en maints égards certaines analyses de l'imparfait, notamment dans Sthioul (1998a, 1998b) et Moeschler (1998a, 1998b). En un mot, l'imparfait marque l'inclusion temporelle alors que le passé simple marque la progression temporelle.

5.2.5 Exprimer la simultanéité de deux actions

Waihiga note que le morphème *–ki-* peut servir à décrire une éventualité simultanée à une autre. L'éventualité comportant *–ki-* a lieu en même temps que la seconde. Dans l'énoncé (126a), les deux éventualités ont lieu en même temps.

(126a) A-*na*-tembea a-*ki*-imba.
Elle/Il-MTA-marcher il-MTA-chanter.
'Elle/Il marche en chantant.'

Ici, on voit que *-ki-* se traduit par le gérondif en français. Wilson (1997) pense que *-ki-* est comparable au *Present Participle* de l'anglais. En effet, l'énoncé se traduirait en anglais par (126b), entre autres possibilités :

(126b) He is walking while singing.

Par ailleurs, Wilson observe que *–ki-* s'emploierait également pour décrire une action durative dans un énoncé comme dans *I saw her playing* traduit en (127).

(127) Ni-*li*-mw-ona a-*ki*-cheza.
Je-MTA-la -voir elle-MTA-jouer
'Je l'ai vu jouer.'

Il note, en outre, que *-ki-* se combine avec tous les trois temps, *présent, passé* et *futur.* Cette observation se fait l'écho de celle de Waihiga qui veut que *-ki-* soit atemporel.

Voyons un autre emploi de *–ki-* qui, lui, exprime une vérité générale.

5.2.6 Exprimer une vérité générale ou une habitude

Dans l'énoncé (128), le morphème *-ki-* se combine avec le morphème *hu-* discuté au § 4.2 pour exprimer une habitude ou une vérité générale. Dans ce contexte, le morphème est équivalent à *quand* ou à *lorsque.*

(128) Watu wa-*ki*-fa *hu*-zikwa.
Gens ils-MTA-mourir MTA-enterrer.
'Quand les gens meurent, on les enterre.'

Dans l'exemple (128), emprunté à Waihiga, nous pensons que c'est plutôt le morphème *hu-* qui marque l'habitude et non pas *-ki-*. Le morphème *-ki-* marque un moment où il faudra passer à la deuxième éventualité. Par exemple, en (129), le locuteur dit à son interlocuteur que les invités vont partir après avoir mangé :

(129) Wageni wa-*ki*-maliza kula wa-*ta*-ondoka.
Invités ils-MTA-finir manger ils-MTA-partir
'Les invités vont partir dès qu'ils finissent de manger.'

Ici, il faut se garder de considérer *-ki-* comme marquant la condition. Les invités ne sont pas obligés de finir de manger avant de partir. Et c'est pour cette raison que dans ce contexte, *-ki-* se traduit par *quand* et non pas par *si.*

Le morphème *-ki-* en (129) marque un moment ou un point sur l'axe du temps qui signale le commencement d'une autre action. Nous soutenons, en outre, que contrairement à l'analyse de Waihiga, *-ki-* ne marque pas un fait habituel, mais un point servant de point de depart pour une deuxième action. Cette observation milite contre la conclusion des paragraphes 6.1.3 et 6.1.4 qui dit que le morpheme *-ki-* ne marque pas un point sur l'axe du temps mais un intervalle, i.e l'éventualité est durative.

Nous allons, maintenant, passer à la position d'Ashton (1989) qui cherche à caractériser l'emploi de *-ki-*. Pour lui, ce morphème marque l'aspect imperfectif.

5.2.7 Marquer l'aspect imperfectif ou l'inaccompli

Ashton (1989) observe que le morphème *-ki-* exprime l'aspect imperfectif. Pour lui, une éventualité qui contient ce morphème est à envisager comme inaccomplie, ce qui définit la signification de *-ki-*. Une telle tentative de généraliser l'emploi d'un temps verbal est intéressante mais elle bute contre de nombreux problèmes. Voyons d'abord l'avantage de l'analyse d'Ashton.

Premièrement, l'analyse d'Ashton est économique car elle résume bon nombre d'usages de *-ki-* présentés dans la Figure 36. En effet, l'examen de tous les emplois de Figure 36 montre que la plupart d'entre eux présentent l'éventualité comme étant en cours de réalisation. Elle n'est pas accomplie.

Deuxièmement, l'analyse en termes aspectuels permet de mieux cerner les descriptions parcellaires de Waihiga et de Wilson. Ces derniers notent que le morphème *–ki-* peut se combiner avec une éventualité passée, actuelle ou future. Mais ils n'expliquent pas pourquoi. La présentation d'Ashton soutient que *-ki-* ne marque pas un temps mais l'aspect imperfectif ou inaccompli. Autrement dit, *-ki-* est la marque de l'aspect imperfectif.

A la lumière de la discussion menée dans les paragraphes précédents, l'analyse d'Ashton n'est pas non plus exacte. La première objection est que dans un énoncé comme (122), on ne voit pas la pertinence de l'analyse d'Ashton.

(122) A-*ki*-ja ni-*ta*-mw-ambia.
Il/elle-MTA-venir je-MTA-lui-dire
'Si elle/il vient, je lui dirai.'

Dans cet énoncé, *-ki-* exprime la condition. Peut-on considérer la condition comme étant une éventualité inaccomplie ? Une telle analyse n'est pas tenable.

De même, dans l'énoncé (128), il est difficile de conclure que *-ki-* marque l'aspect imperfectif. Ici, nous avons un emploi qui ordonne deux éventualités et indique le moment du commencement de la seconde. Cet emploi correspond approximativement à celui de *lorsque, quand* ou *dès que.*

Par ailleurs, Contini-Morava (1989) propose un contre-exemple à la thèse d'Ashton. Voyons, maintenant, son objection.

5.2.8 Marquer l'aspect perfectif ou l'accompli

Contini-Morava (1989) critique la position d'Ashton qui veut que le morphème *-ki-* soit la marque de l'imperfectivité. Pour ce faire, elle propose l'exemple (130) qui infirmerait, selon elle, la position défendue par Ashton.

(130) Siku zi-*ki*-pita Sungura a-*ka*-ja kwa Jogoo...
Jours ils-MTA-passer Lièvre il-MTA-venir chez Coq...
'Quelques jours après, le Lièvre se rendit chez le Coq...'

Dans cet énoncé, Contini argumente, à juste titre, que le morphème *-ki-* indique que les jours se sont effectivement écoulés. Il en résulte que l'idée d'imperfectivité proposée par Ashton n'est plus tenable, si intéressante qu'elle soit. Au contraire, le morphème marque aspect perfectif ou accompli.

Contini propose alors l'idée, pour caractériser la signification de *-ki-*, de contraste. Examinons, maintenant, cette idée.

5.2.9 Marquer la subordination d'une action par rapport à une autre

Pour Contini-Morava, le morphème *-ki-*, comme *-ka-*, marque la dépendance d'une éventualité par rapport à une autre. Autrement dit, ce morphème indique que l'éventualité en question sert d'arrière-plan (*background*) à une autre éventualité au

premier plan (*foreground*). En outre, l'action en arrière-plan possède moins de saillance psychologique par rapport à l'éventualité mise en valeur.

Contini ajoute, du reste, que la description d'Ashton participerait à la notion de *backgrounding* compte tenu du fait que l'action en question n'est pas achevée; d'où le manque de saillance psychologique. En d'autres termes, Contini intègre la description d'Ashton dans une description plus englobante et complète.

Mais si cette description explique la simultanéité, nous avons du mal à voir comment elle pourrait expliquer les autres emplois de *-ki-*. Dans le cas de la simultanéité, le locuteur décide laquelle des deux éventualités, en l'occurrence *marcher* ou *chanter*, occupera le premier plan, pour des raisons stylistiques de mise en valeur. Il est évident que les énoncés (131) et (132) recouvrent la même réalité avec des effets stylistiques différents:

(131) A-*na*-tembea a-*ki*-imba.
Elle/il-MTA-marcher elle/il-MTA-chanter.
'*Elle/il marche en chantant.*'

(132) A-*na*-imba a-*ki*-tembea.
Elle/il-MTA-chanter elle/il-MTA-marcher.
'*Elle/il chante en marchant.*'

Dans (131), c'est l'éventualité de *marcher* qui est mise en valeur, alors que dans (132), c'est celle de *chanter.*

Si l'exemple donne raison à Contini-Morava, comment alors maintenir cette description pour les autres emplois ? Dans le cas de la condition, par exemple, quelle est l'éventualité mise au premier plan ? Et dans les autres emplois ? Manifestement, aucune.

Pour conclure, on pourrait dire que les positions d'Ashton et de Contini-Morava sont intéressantes dans leur tentative d'assigner une signification stable à *-ki-*. Or, les deux positions ne captent pas pleinement les usages de ce morphème. En effet, les deux descriptions ne comprennent pas le cas où *-ki-* exprime la condition. Qui plus est, Ashton ne décrit pas l'usage où le morphème *-ki-* fait avancer le temps. De même, l'idée de contraste proposée par Contini-Morava n'explique qu'une partie des emplois de *-ki-*.

Y a-t-il un moyen de concilier les positions d'Ashton et de Contini ? Contini-Morava observe que sa description de *-ki-* inclut celle d'Ashton. Elle explique, en

effet, que l'idée d'aspect imperfectif participe dans son idée de mise au second plan, i.e l'activité comportant *-ki-* est mise au second plan, car elle n'est pas accomplie. Mais comment alors expliquer les autres usages de *-ki-* comme exprimer la condition, la simultanéité, l'inclusion temporelle, etc.?

En somme, aucune description ne semble être à même de résumer tous les usages de *-ki-*. En fin de compte, il est difficile d'éviter l'inventaire de Waihiga sous peine de donner une description parcellaire de *-ki-*. Le problème tient au fait que les decriptions d'Ashton et de Contini-Morava s'inscrivent dans un cadre théorique inadéquat selon lequel les morphèmes temporels jouissent d'une signification stable. Il en ressort que n'importe quelle description d'un temps verbal comportera des exceptions ; d'où l'échec de Contini-Morava et d'Ashton de proposer une signification de *-ki* qui serait à l'abri des exceptions. Comment faut-il dès lors analyser le morphème *-ki-* ?

5.3 Lecture pragmatique de *-ki-*

Le premier problème, résolu par la TP, est celui de rechercher la signification stable de *-ki-*. Elle n'existe pas, puisque le morphème *-ki-* puise sa vraie signification dans le contexte sans lequel il ne sera pas possible de l'interpréter correctement. Voilà pourquoi les explications d'Ashton et de Contini-Morava sont correctes dans certains contextes et fausses dans d'autres. Le contexte joue un rôle fondamental dans l'interprétation des temps verbaux. Par conséquent, une interprétation hors contexte s'avère problématique.

Le morphème *-ki-*, selon le contexte, renvoie à plusieurs cas de figure présentés aux § 5.2.1-5.2.9. Nul besoin de lancer la recherche pour un sémantisme basique de *-ki-*, car le contexte détermine quelle interprétation lui accorder.

La deuxième solution de la TP consiste à définir de manière précise la notion de contexte. Dans la perspective de la TP, le contexte d'un énoncé comprend l'ensemble des hypothèses que l'interlocuteur construit dans son esprit. Ces hypothèses peuvent partir des données perceptuelles ou des données dans les mémoires à moyen et à long terme. Dans cette théorie, le contexte est une construction de la cognition humaine. La situation de la communication est importante mais le contexte ne se réduit pas à elle ; il est plus vaste et plus complexe.

Par ailleurs, la subjectivité intervient de manière décisive dans l'interprétation des temps verbaux. L'interlocuteur n'est pas un récepteur passif des informations linguistiques. Au contraire, il participe très activement à la formulation d'hypothèses constituant le contexte de l'énoncé. Le rôle du sujet semble être sous-estimé, voire même ignorer, dans la description des temps verbaux. Les descriptions revues ici s'efforcent de décrire les temps verbaux indépendamment des sujets qui les emploient. Une telle objectivité n'est pas sans intérêt mais, dans le cas des éléments procéduraux, la démarche est truffée de problèmes. Nous avons vu certains de ces problèmes dans Contini-Morava et Ashton, entre autres.

Il découle de ce qui précède que le morphème *-ki-* exige un contexte cognitif pour l'interpréter correctement. De plus, selon le contexte construit, le morphème peut renvoyer à plusieurs sens. En outre, l'interlocuteur joue un rôle clé dans la construction du contexte approprié contre lequel il va évaluer le sens de *-ki-*.

Dans notre cadre théorique, il n'est guère étonnant qu'un morphème décrive l'aspect imperfectif dans certains contextes, mais fasse avancer le temps dans d'autres. Nous avons vu que l'imparfait peut se comporter de la même manière. Autrement dit, la description d'Ashton est aussi valable que celle de Contini-Morava : tout dépend du contexte construit par l'interlocuteur. Dans un cas, il interprète l'éventualité comme occupant un intervalle de temps et dans le second comme un point sur l'axe du temps. Pour s'en convaincre, il suffit de se pencher un peu sur les usages de l'imparfait en français.

5.3.1 -ki- et l'imparfait du français

Moeschler (1998a) présente les emplois de l'Imparfait donnés dans Grevisse (1986, §851 : 1290) et note que les grammaires classiques présentent l'avantage de donner tous les emplois possibles d'un temps verbal. Ceci semble être aussi l'avantage des descriptions de *-ki-* par Waihiga (1999). Ce dernier se contente de relever tous les emplois de *-ki-* sans pour autant chercher à généraliser un emploi aux dépens des autres.

Par ailleurs, Moeschler note que l'interprétation de l'imparfait se fait moyennant les hypothèses contextuelles construites par l'interlocuteur. Cela revient à dire que, selon les contextes, l'interprétation de l'imparfait sera différente. A titre

d'exemple, dans (124) repris en (133) ici, l'imparfait invite à envisager l'éventualité E2 comme étant temporellement incluse dans l'éventualité E1.

(133) Je dormais (E1) lorsque le voleur est entré (E2).

Dans les analyses textuelles, notamment chez Weinrich (1973), l'imparfait signale que l'éventualité e1 sert d'arrière-plan à l'éventualité E2. C'est peut-être une analyse de ce genre qui avait incité Contini-Morava à proposer que le morphème *-ki-* serve à mettre une éventualité au second plan. Dans une telle logique, c'est la deuxième éventualité qui est saillante. Quoi qu'il en soit, on arrive à la même conclusion : le temps n'avance pas entre E1 et E2. Donc, l'imparfait ne fait pas avancer le temps.

Or, il y a des cas où l'imparfait fait effectivement avancer le temps. Dans les exemples (134) et (135) cités dans Moeschler (1998b: 319), le temps avance entre les deux éventualités.

(134) Max alluma la lampe. La lumière éclatante l'éblouissait.

(135) Max alluma une cigarette. Le tabac avait un goût de miel.

Pour (134), la lumière éblouit après que la lampe est allumée. De même, dans (135), le tabac donne un goût de miel après être allumé. D'autres exemples ont encore plus éloquents. Dans l'exemple (136) de Sthioul (1998a), l'imparfait prend la place du passé simple et fait avancer le temps :

(136) Le mystérieux appareil se posa ensuite sur un chemin de terre dans un nuage de poussière. Quelques instants plus tard, l'engin ***disparaissait*** rapidement dans un bruit assourdissant. (*Le Figaro,* cité par Klum 1961, 270).

Dans (136), le passé simple peut se substituer à l'imparfait sans porter atteinte aux conditions de vérité de l'énoncé. En effet, l'exemple (136) est sémantiquement équivalent à (137) :

(137) Le mystérieux appareil se posa ensuite sur un chemin de terre dans un nuage de poussière. Quelques instants plus tard, l'engin ***disparut*** rapidement dans un bruit assourdissant.

Par ailleurs, Sthioul (1998a) discute des imparfaits qui sont non passés. Il s'agit de l'imparfait hypocoristique et de l'imparfait préludique, respectivement représentés par (138) et (139) :

(138) Il avait du chagrin, le petit garçon.

(139) J'étais le gendarme et tu volais un vélo.

Manifestement, dans les deux exemples, l'imparfait n'indique pas un moment antérieur au moment de la parole.

En définitive, on voit que l'imparfait est susceptible de recevoir plusieurs interprétations en français[3]. Le passage d'un sens à l'autre se fait *via* des informations contextuelles. L'interlocuteur entend l'énoncé qui comporte, comme nous l'avons soutenu, un enrichissement pragmatique minimal. Ce dernier lui permet de tirer l'inférence adéquate. Mais en cas d'échec, i.e d'une mauvaise référence temporelle, l'interlocuteur actualise ses hypothèses contextuelles et aboutit à une autre interprétation. Peut-on appliquer cette analyse à *-ki-* ?

Nous pensons que l'analyse de l'imparfait pourrait éclairer l'objection de Contini-Morava à la proposition d'Ashton. Tout comme l'imparfait, le morphème *-ki-* peut faire avancer le temps entre deux éventualités ou signaler l'inclusion temporelle de la deuxième éventualité. Bref, le morphème peut, comme l'imparfait, recevoir plusieurs interprétations. L'interprétation se fait via le contexte construit dynamiquement par l'interlocuteur. Pour chaque énoncé, l'interlocuteur modifie le contexte cognitif. Il ne faut pas considérer le contexte comme quelque chose de constant. Au contraire, il va varier énoncé après énoncé.

5.3.2 -ki- et la Théorie de la Pertinence (TP)

L'analyse de l'imparfait au paragraphe précédent montre que les analyses de Contini-Morava et d'Ashton ne constituent que les deux faces d'une même monnaie. Mais, il faut reconnaître que leurs descriptions, si intéressantes qu'elles soient, ne résument pas tous les emplois de *-ki-*. La tentative est remarquable mais elle donne lieu à une description parcellaire.

Conformément à la TP, le morphème *-ki-* marquera l'aspect accompli, l'aspect inaccompli, la simultanéité, la condition, un moment précis pour le commencement d'une autre éventualité, etc. L'interprétation se fera par l'intermédiaire des facteurs pragmatiques et cognitifs que l'interlocuteur va rassembler dans un processus cognitif dynamique. Le processus comprend les données découlant de la perception (ou des systèmes périphériques) ainsi que des données tirées de la mémoire. Ces données vont

---

[3] Voir Sthioul (1998a) pour une présentation détaillée de l'imparfait.

permettre à l'interlocuteur de formuler des hypothèses contre lesquelles il va évaluer le sens de *-ki-*.

Les instructions d'un temps verbal renseignent sur la manière de traiter cognitivement l'éventualité en question. Pour ce qui est du *-ki-*, l'interlocuteur arrivera à la bonne interprétation grâce aux hypothèses contextuelles qu'il aura construites. Les divers emplois de *-ki-* ne sont que des sorties possibles du processus interprétatif.

En somme, le morphème *-ki-* ne donne pas une seule instruction mais plusieurs selon le contexte construit. En outre, ce morphème, comme d'ailleurs tout autre morphème, n'est pas doté d'un sémantisme insensible aux facteurs contextuels. Il est procédural : il donne à l'esprit des instructions sur la manière de traiter l'éventualité. Dans cette conception des temps verbaux, il n'est pas nécessaire de rechercher ce qui pourrait constituer leur signification en dehors de tout contexte. Si nous venons de voir comment s'opère l'interprétation d'un énoncé avec *-ki-*, il reste à définir l'autre aspect de la communication, i.e. la production. Comment en effet analyse le morphème *-ki-* du côté de la production du langage ?

5.3.3 -ki- et le Modèle de Conflit (MC)

Nous avons proposé, au chapitre 3, un modèle pour expliquer le conflit entre les divers temps verbaux du swahili. Mais ce modèle peut-il expliquer le cas de *-ki-* ? Quelques observations s'imposent ici.

Premièrement, jusqu'ici, nous avons appliqué le MC aux énoncés isolés et ces énoncés ne contenaient qu'une seule éventualité. Mais le morphème *-ki-* n'apparaît presque jamais dans un énoncé contenant une seule éventualité. Au contraire, il est dans un énoncé contenant deux propositions. Autrement dit, le morphème *-ki-* est du ressort du discours.

Deuxièmement, nous avons, dans le cadre du MC, soutenu que, pour décrire une éventualité, il existe plusieurs représentations mentales (RMS) possibles et que ces dernières sont déclenchées par les morphèmes temporels. Qui plus est, les différentes représentations mentales sont en rivalité pour décrire l'éventualité.

Enfin, le conflit entre les diverses RMS est désamorcé par le principe d'optimalité énoncé dans la Théorie de l'Optimalité. Mais le morphème *-ki-* est-il en conflit avec un autre morphème temporel ?

Dans l'exemple que Contini-Morava emploie pour détruire l'idée que le morphème *–ki-* exprime l'imperfectivité ((130) repris ici en (140)), il est possible de substituer *-lipo-* à *-ki-* comme dans (141).

(140) Siku zi-*ki*-pita Sungura a-*ka*- ja kwa Jogoo....
Jours ils-MTA-passer Lièvre il-MTA-venir chez Coq...
'Quelques jours après, le Lièvre se rendit chez le Coq...'

(141) Siku zi-*lipo*-pita Sungura a-*ka*-ja kwa Jogoo....
Jours ils-MTA-passer Lièvre il-MTA-venir chez Coq...
'Quelques jours après, le Lièvre se rendit chez le Coq...'

Il faut noter que le morphème *-lipo-* comporte deux parties. La première comprend le morphème temporel (*-li-*) alors que la deuxième comporte un morphème locatif (*-po-*). Mais il arrive souvent qu'un morphème spatial marque un moment dans le temps[4]. Dans l'exemple (142), on voit que *-po-* signale un moment, tandis que *-li-* marque le temps passé :

(142) Kadenyi a-*li*-*po*-ni-ona kutabasamu. a-*li*-anza
Kadenyi elle-MTA-LOC-me-voir sourire elle-MTA-commencer
'Au moment où Kandenyi m'a aperçu, elle se mit à sourire.'

L'analyse nous permet de postuler que, en réalité, c'est le morphème temporel *–li-* qui se substitue à *-ki-* dans (141). Nous savons des analyses aux chapitres 3 et 4 que le morphème *-li-* peut s'employer pour indiquer que l'éventualité en question a eu lieu à un moment antérieur au moment de la parole. En fait, dans (140), il indique que les jours se sont écoulés.

---

[4] Whorf (1969) note que, pour objectiver un phénomène subjectif comme le temps, bon nombre de civilisations, notamment la civilisation occidentale, emploient des métaphores spatiales. C'est ainsi que le temps devient *long*, *court*, *bref*, etc. tout comme on mesure la distance. Asic & Amisi (à paraître) montrent que, effectivement les morphèmes spatiaux comme *hapa* et *hapo*, respectivement *ici* et *là* en swahili, recouvrent également une dimension temporelle.

Parallèlement, Contini-Morava explique que *-ki-* dans (140) montre également que les jours se sont écoulés. Selon le MC, les deux morphèmes *-ki-* et *-li-* déclenchent deux représentations mentales de l'éventualité. Le morphème *-ki-* crée dans l'esprit une RMS décrivant une éventualité en cours de réalisation devant les yeux. En revanche, le morphème *-ki-* peint une RMS décrivant une éventualité qui a déjà eu lieu. Autrement dit, la RMS déclenché par *-li-* dans (140) invite à « voir » le passage des jours, alors que celle dans (141) présente les jours comme un bloque déjà passé.

De toute évidence, les deux morphèmes *-ki-* et *-li-* créent des effets différents sur l'esprit. Il en résulte que, selon le MC, les deux RMS créées sont en rivalité dans l'esprit du locuteur. Laquelle va gagner ? C'est la RMS représentant le meilleur équilibre entre la *différentiation* et la *fidélité.* Le choix de l'un ou de l'autre sera régi par le principe d'optimalité.

Faut-il montrer les jours comme étant passés ou comme étant en train de passer ? Le locuteur joue un rôle primordial dans le choix. Si manifestement, dans (140), les jours se sont écoulés, n'y a-t-il pas une violation de la contrainte de *fidélité* si on les présente comme étant en voie de passer ? Si, dans (140), *-ki-* constitue une forme marquée par rapport à *-li-* dans (141), il pose un danger à la contrainte de *fidélité.* Mais le danger n'est pas grave compte tenu de l'apport des facteurs contextuels. En effet, l'interlocuteur de (140) n'aura pas de problème à construire les hypothèses contextuelles adéquates du fait qu'il s'agit d'une fable. Il comprendra très facilement que les jours se sont passés malgré la présence de *-ki-*. En d'autres termes, les facteurs contextuels bloquent les instructions de *-ki-* en maintenant ainsi la fidélité de l'énoncé. La contrainte de fidélité qui est violée par la présence de *-ki-* est donc compensée par les facteurs contextuels.

Par ailleurs, le morphème *-ki-* crée l'effet de « voir » les jours passer dans l'esprit. Cet effet constitue un grand gain dans (140). Donc, malgré la violation de la contrainte de *fidélité,* la *différentiation* que représente la présence de *-ki-* dans (140) comporte un gain considérable sur le plan psychologique. En effet, envisager les jours comme étant en train de passer, c'est renforcer la durée psychologique des jours. Voilà pourquoi *-ki-* l'emporte sur *-li-* dans (140). En revanche, pour créer l'effet des jours passés comme un bloque le choix de *-li-* s'imposerait comme dans (141).

Il en ressort que le choix de *-ki-* dans (140) s'inscrit dans le principe d'optimalité. Qui plus est, la cognition du locuteur est sollicitée pour évaluer le respect des contraintes de *fidélité* et de *différentiation* ou *marquage*. Ce respect permet de produire un énoncé optimal dans la situation particulière de communication.

Il importe de souligner qu'au niveau de la compréhension de la parole, l'interlocuteur présume que l'énoncé est le plus pertinent possible que le locuteur pouvait produire. Il y a attente de pertinence. C'est pour cette raison que le locuteur est appelé à produire un énoncé optimal. Le MC met en évidence le processus dont l'aboutissement est un énoncé optimal. Ce dernier répond à l'attente de pertinence stipulée par la TP au niveau de la compréhension des énoncés. En d'autres termes, la TP, tout en étant du côté de l'interprétation, est intimement liée au MC dans la communication humaine.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que, à part le cas de (140) où le morphème *-ki-* est manifestement en conflit avec *-li-*, dans les autres usages de *-ki-*, le morphème n'est pas en conflit avec un autre morphème.

Le morphème *-ki-* étant un morphème participant dans le cadre du discours, il faudrait examiner l'apport du Modèle des Inférences Directionnelles (MID) à son interprétation.

5.3.4 -ki- et le Modèle des Inférences Directionnelles (MID)

Dans la discussion précédente de *-ki-* et le MC, nous avons souligné l'importance des facteurs contextuels. En effet, nous avons argué que les informations contextuelles bloquent les instructions de *-ki-*. Cette observation s'inscrit bien dans le MID (Moeschler 2000a). Selon le MID, les informations contextuelles sont plus fortes que les informations linguistiques. C'est le principe A du modèle.

Principe A
L'information contextuelle est plus forte que l'information linguistique.

Dans (140), le morphème *-ki-* présente les jours comme étant en train de passer. Mais les informations contextuelles permettent à l'interlocuteur d'interpréter les jours comme étant déjà écoulés. Donc, les instructions de *-ki-* sont rendues caduques.

La discussion sur les emplois de *-ki-* nous amène à proposer une hypothèse sur la combinaison de *-ki-* avec d'autres morphèmes :

Hypothèse
Dans un discours composé de deux éventualités, la présence de *-ki-* dans la seconde instaure une relation de simultanéité entre elles.[5]

Soit les exemples (143) à (146) :

(143) A-*na*-kula a-*ki*-imba.
Elle/il-MTA-manger elle/il-MTA-chanter
'Elle/il mange en chantant.'

(144) A-*li*-kula *a-ki*-imba.
Elle/il-MTA-manger elle/il-MTA-chanter
'Elle/il a mangé en chantant.'

(145) A-*me*-kula a-*ki*-imba.
Elle/il-MTA-manger elle/il-MTA-chanter
'Elle/il a mangé en chantant.'

(146) A-*ta*-kula a-*ki*-imba.
Elle/il-MTA-manger elle/il-MTA-chanter
'Elle/il mangera en chantant.'

On voit que la première éventualité peut être présente (*-na-*), passé (*-li-/-me-*) ou future (*-ta-*). Mais la présence de *-ki-* dans la seconde éventualité instaure la relation de simultanéité avec la première ; d'où notre hypothèse. Nous développons cette hypothèse dans la discussion détaillée du MID au chapitre 7.

5.4 Lecture pragmatique de *–ngeli-* et *–nge-*

La revue des morphèmes *-ngeli* et *-nge-* au Chapitre 2 montre que leur description est quelque peu problématique. Les auteurs sont partagés quant à leur sémantique. D'aucuns y voient la synonymie (Waihiga, 1999), tandis que les autres y discernent une différence (Ashton, 1989, Crozon & Polomack, 1992, Wilson, 1997). Est-ce qu'une lecture procédurale peut éclairer la problématique ? Nous nous proposons de répondre à cette interrogation dans ce chapitre.

5.4.1 *-nge-* et *-ngeli-* et les mondes possibles

Tous les auteurs susmentionnés s'accordent sur une chose: *-nge-* et *–ngeli-* représentent le mode *conditionnel.* Pour Waihiga (1999), ces morphèmes décrivent des éventualités qui ont été virtualisées mais qui avaient la possibilité d'avoir lieu. En

[5] L'information contextuelle peut annuler cette hypothèse en accord avec le Principe A du MID.

logique, on parlerait d'une *modalité aléthique,* et cette dernière peut être la possibilité (l'autre opérateur modale aléthique est la nécessité) (Kripke 1982, Kearns 2000). Dans un monde possible, hypothétique, l'éventualité aurait eu lieu. A ce niveau d'analyse, le comportement de ces morphèmes s'apparente à celui des *conditionnelles contrefactuelles* en français comme dans (147a) et (148a).

(147a) S'il pleuvait dehors, le bruit de la pluie sur le toit étoufferait nos voix.[6]

(148a) Si le kangourou n'avait pas de queue, il tomberait facilement.[7]

En swahili, nous aurions la traduction suivante pour les deux énoncés (147a) et (148a):

(147b) Ku-*nge*-kuwa ku-na-nyesha, vishindo vya mvua
il-MTA-être il-MTA-pleuvoir, bruit de pluie
vi-*nge*-zi-shinda sauti zetu.
ils-MTA-ils-supprimer voix notre
'S'il pleuvait dehors, le bruit de la pluie étoufferait nos voix.'

(148b) Kangaruu a-si-*nge*-kuwa na mkia a-*nge*-anguka kwa urahisi
Kangourou il-NEG-MTA-être avec queue il-MTA-tomber facilement
'Si le kangourou n'avait pas de queue il tomberait facilement.'

Une conditionnelle contrefactuelle a pour propriété de présenter son antécédent comme exprimant une proposition fausse. Ainsi, (148b) indique que, dans le monde réel (celui où nous vivons), la proposition *Les kangourous n'ont pas de queue* est fausse. On remarquera, cependant, que, dans certains cas, l'antécédent d'une contrefactuelle peut être vrai. Ce serait, par exemple, le cas dans l'exemple suivant :

(149) Si Marie était allergique à la pénicilline, elle aurait exactement les symptômes qu'elle montre.

Néanmoins, dans ce cas particulier, on peut supposer que la contrefactuelle est utilisée dans un raisonnement par l'absurde.

Quoi qu'il en soit, les contrefactuelles soulèvent un problème logique. Dans la table de vérité de l'implication matérielle, toute conditionnelle dont l'antécédent est faux est *ipso facto* vraie. Dans cette optique, les contrefactuelles seraient, quelques rares

---

[6] Moeschler & Reboul (1994:259)

[7] Traduit de Kearns (2000: 61). L'exemple est de Lewis (1973).

cas comme (149) mis à part, vraies dans leur ensemble, ce qui conduirait à une interprétation quelque peu triviale.

	p	**q**	**p→ q**
Ligne 1	T	T	T
Ligne 2	T	F	F
Ligne 3	F	T	T
Ligne 4	F	F	T

La solution à ce problème consiste à faire appel à la notion de *monde possible* évoquée plus haut. Un monde possible se définit comme une alternative au monde réel, la seule contrainte étant qu'un monde possible donné doit respecter la loi du tiers exclu : l'ensemble des propositions qui le décrivent véridiquement ne peut pas inclure une proposition et la proposition contradictoire. Autrement dit, un monde possible donné ne peut pas vérifier p et ¬p. Enfin, le monde réel est, bien évidemment, un des mondes possibles. Dans cette optique, on peut rappeler les conditions de vérité (simplifiées ici pour des raisons d'exposition) qu'attribue Lewis (1973) aux conditionnelles contrefactuelles :

(150) Une conditionnelle contrefactuelle est vraie si et seulement si tous les mondes possibles qui vérifient san antécédent vérifient aussi son conséquent.

Si on en revient à l'exemple (148a), on peut lui attribuer les conditions de vérité suivantes :

(151) Si les kangourous n'avaient pas de queue, ils tomberaient facilement est vrai si et seulement si tous les mondes possibles qui vérifient la proposition les kangourous n'ont pas de queue vérifient aussi la proposition les kangourous tombent.

On le remarquera, ces deux conditions de vérité utilisent le quantificateur universel. Or, comme le fait remarquer Lewis, un quantificateur peut s'appliquer de façon absolue (sans détermination d'un domaine de quantification particulier) ou de façon restreinte (dans un domaine de quantification particulier). Or, les contrefactuelles sont souvent un moyen de mettre en lumière une régularité dans le monde réel et, pour cette raison, le domaine de quantification qu'on peut lui attribuer se doit de reposer sur une similarité plus ou moins grande avec le monde réel. Dans le cas de (148a), il va de soi que seuls les mondes où la loi de la pesanteur s'applique sont concernés. On aura ainsi la version finale suivante des conditions de vérité de (148a) :

(152) *Si les kangourous n'avaient pas de queue, ils tomberaient facilement* est vrai si et seulement si tous les mondes possibles appartenant à l'ensemble des mondes possibles où les lois physiques en vigueur dans notre monde valent et qui vérifient la proposition *les kangourous n'ont pas de queue* vérifient aussi la proposition *les kangourous tombent.*

La nécessité de circonscrire un domaine de quantification, qui pourra ne pas être le même selon la contrefactuelle évaluée réintroduit dans la discussion vériconditionnelle une certaine sous-détermination dont on peut considérer qu'elle se résout au niveau pragmatique. Ce sont des considérations de pertinence qui présideront au choix de l'ensemble de mondes possibles où tous les mondes vérifiant l'antécédent devront aussi vérifier le conséquent pour que la contrefactuelle soit vraie.

5.4.2 Interprétation des conditionnelles contrefactuelles du swahili

La discussion menée plus haut sur les conditionnelles contrefactuelles nous permet, à présent, d'analyser les descriptions de *-nge-* et *-ngeli-*. Premièrement, la description d'Ashton pour distinguer *-nge-* de *-ngali-* montre que, dans le cas de *-nge-*, l'interlocuteur comprendrait l'hypothèse comme étant possible. Dans le cas de *-ngali-* l'interlocuteur comprendrait que la supposition était possible mais n'a pas été réalisée (*unrealized supposition*). Dans les deux cas, l'interlocuteur est amené à conclure que l'antécédent est faux comme le montrent les exemples (153) et (154):

(153) Mti huu u-*nge*-anguka, u-*nge*-ni-ua.
Arbre ce il-MTA-tomber, il-MTA-me-tuer
'*Si cet arbre tombait, il me tuerait.*'

(154) Mti huu u-*ngali*-anguka, u-*ngali*-ni-ua.
Arbre ce il-MTA-tomber, il-MTA-me-tuer
'*Si cet arbre était tombé, il m'aurait tué.*'

Mais, cette conclusion se base, en partie, sur des facteurs contextuels, notamment la présence du locuteur dans la situation suffit pour conclure que l'arbre n'est pas tombé. C'est la position défendue par Waihiga (1999) lorsqu'il note que ces morphèmes indiquent que les éventualités en question n'ont pas eu lieu: l'arbre n'est pas tombé et le locuteur n'est pas mort. C'est cette observation, probablement, qui avait amené Moeschler & Reboul (1994) à dire qu'il est inconcevable que l'antécédent soit vrai et le conséquent faux: l'arbre tombe et je ne meurs pas. Or, nous avons montré dans la discussion de Kearns plus haut que ce cas de figure est envisageable dans un monde hypothétique (ligne 2) où les kangourous n'ont pas de queue (vrai) et

ils ne tombent pas (faux). Dans l'exemple (147a), il pleut mais il est faux que le bruit de la pluie sur le toit étouffe nos voix. Et en (153), dans ce monde hypothétique, il n'est pas vrai que si l'arbre est tombé, le locuteur n'est pas mort. C'est la ligne 2 du tableau de l'implication logique.

Avec (152), Moeschler & Reboul détruisent la notion de fausseté de l'antécédent dans la formule *Si P,Q* comme étant la forme logique représentant les conditionnelles contrefactuelles. Cet énoncé présente un antécédent qui est vrai est un conséquent qui est vrai. En d'autres termes, la ligne 1 peut, elle aussi, représenter une conditionnelle contrefactuelle. Nous l'avons démontré plus haut. Une telle position détruit la théorie de Waihiga et Ashton qui proposent que l'antécédent soit faux. A ce propos, l'énoncé (155), une traduction de (152) serait acceptable:

(155) Maria a-*nge*-kuwa na shida na penisilin,
Marie elle-MTA-être avec problème avec pénicilline
a-*nge*- kuwa na dalili a-*li*-zo-nazo.
elle-MTA-être avec symptôme elle-MTA-ils-avoir
'Si Marie était allergique à la pénicilline, elle aurait exactement les symptômes qu'elle montre.'[8]

A l'écoute de cet énoncé, l'allocutaire est en droit de conclure que Marie est allergique à ce médicament, et ce grâce à une implicature conversationnelle particulière. En effet, l'interlocuteur présuppose que le locuteur est coopératif: ce qu'il dit est ce qu'il croit être vrai, et l'énoncé est le plus pertinent possible. Avec cette présomption, l'interlocuteur, en constatant les symptômes de Marie conclut qu'elle est allergique à la pénicilline. Autrement dit, l'antécédent est vrai.

Le swahili emploierait les morphèmes *nge* ou *ngeli* pour exprimer une conditionnelle contrefactuelle et, comme en français, le contexte joue un rôle central dans l'interprétation.

5.4.3 Le Modèle de Conflit et les morphèmes *-nge-* et *-ngali-*

Crozon & Polomack (1992), afin de proposer une distinction entre *-nge-* et *-ngali-*, disent que le premier représente le *conditionnel présent*, alors que le second décrit le *conditionnel passé*. Une telle analyse consiste à dire que l'interlocuteur qui

[8] Exemple de Grice.

entend *-nge-* conclut que l'hypothèse est pertinente au moment de l'énonciation, tandis que dans le cas de *–ngali-* l'hypothèse est pertinente à un autre moment du passé. Cette distinction ressemble à celle d'Ashton. Mais Waihiga (1999) ne voit aucune différence entre les morphèmes *-nge-* et *-ngali-*[9]. Ashton reconnaît également que bon nombre d'auteurs modernes ne respectent pas cette distinction. A l'observation de ces descriptions, nous faisons l'hypothèse que, diachroniquement, le morphème *-nge-* a assumé les usages de *–ngali-* pour deux raisons principales.

Premièrement, *-nge-* est plus économique car comportant seulement deux syllabes (Zipf 1949) et deuxièmement parce qu'il présente l'hypothèse comme étant pertinente au moment de l'énonciation. L'évolution a favorisé le modèle le plus performant, et *–nge-*, en accord avec le Modèle de Conflit, construit la RMS optimale. Notre hypothèse permet de comprendre pourquoi les auteurs modernes ne font aucune distinction entre ces deux morphèmes, et semblent favoriser *-nge-*.

Sur le plan interprétatif, cela revient à dire que l'allocutaire en entendant l'énoncé avec *-nge-* est plus intéressé à l'hypothèse proposée puisqu'elle lui est plus pertinente, alors que l'énoncé comportant *-ngali-* le laisse indifférent, car le moment de l'hypothèse (le passé) n'a aucune incidence sur le moment de la parole. Une telle analyse ressemble à celles que nous avons proposées pour *-me-* versus *-li-* d'une part, et *-na-* versus *-li-*, d'autre part. La concurrence entre les RMS se résout lorsqu'une RMS représentant le meilleur équilibre entre les contraintes qui gagnent contre les autres (Smolensky & Prince 1993). La Figure 35 résume la concurrence entre *-nge-* et *-ngali-*.

[9] Waihiga présente un troisième morphème *-ngeli-*, une variante de *-ngali-*.

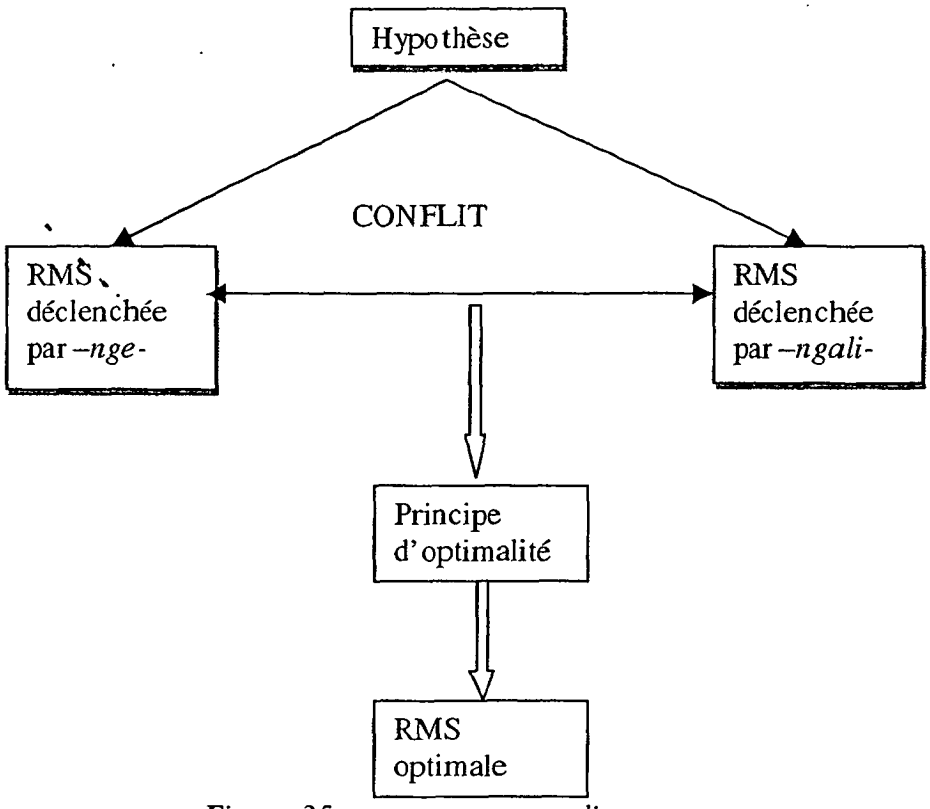

Figure 35: -nge- versus –ngali-.

Le modèle montre le conflit entre *-nge-* et *-ngali-*. Dans la théorie défendue ici, plusieurs RMS seront en compétition pour décrire un état de choses. Dans le cas présent, il s'agit d'une hypothèse. Comme le morphème *-nge-* n'est pas employé habituellement pour décrire une hypothèse au passé, il représente une forme marquée, alors que le morphème habituellement employé représente la forme non marquée. A ce niveau, nous sommes proches de la distinction d'Ashton et de Crozon & Polomack. Il s'ensuit que deux RMS sont formées dans l'esprit du locuteur, et qu'il doit en sélectionner une.

Ailleurs, nous avons argué que le choix dépendra de la RMS que le locuteur cherche à créer dans l'esprit de l'interlocuteur. En termes de violation de contraintes (*Markedness/Faithfulness*), *-nge-* crée la confusion entre les différents moments (du passé et du présent) et viole la contrainte de fidélité (*faithfulness*). Mais *–ngali-* n'en viole aucune apparemment. Les langues manifestent une préférence pour les formes non marquées. Dans une telle logique, la RMS comportant *–ngali–*, la forme non marquée, devrait l'emporter sur celle avec *–nge-* (forme marquée). Or, le morphème *-nge-* présente aussi quelques avantages sur *-ngali-*.

Premièrement, le locuteur n'aura aucun problème à construire les hypothèses contextuelles appropriées pour situer l'hypothèse sur l'axe temporel. L'enrichissement pragmatique basique permettra à l'interlocuteur de déterminer la référence temporelle de l'hypothèse. Cela résout le premier obstacle qu'est la fidélité.

Deuxièmement, sur le plan morphologique, *-nge-* est moins long que *-ngali-* qui comporte deux syllabes donc demande plus d'effort de prononciation (et plus de coût de traitement).

Troisièmement, *-nge-* crée un effet psychologique sur l'interlocuteur: celui de rapprocher l'hypothèse de maintenant. Donc, *-nge-* met l'accent sur la pertinence de l'hypothèse. Dans les termes de Contini-Morava (à propos de *-ki-*), *-nge-* représente plus de saillance psychologique que *-ngali-*.

On voit que malgré la violation de la contrainte de fidélité, la compensation est plus que juste. En réalité, *-nge-* présente plus d'avantages que *-ngali-*.

Notre modèle, prédisant la domination de *-nge-* au fil du temps (perspective diachronique), est fidèle à l'observation. Le swahili parlé semble préférer *-nge-* à *-ngali-*, et pour cause. La langue parlée est toujours en avance sur la langue écrite. Mais, il serait trop tôt de prédire la disparition de *-ngali-*, car cette forme, avec sa variante *-ngeli-*, persiste dans la langue écrite.

L'observation de Waihiga, selon laquelle il ne faut pas mélanger *-nge* avec *ngali* dans la même proposition, est très intéressante, surtout de la part de quelqu'un qui avait dit que les deux recouvraient la même réalité. La Figure 35 intègre bien son intuition, et il a raison sur ce point. Mais pour nous, il s'agit de deux morphèmes en compétition. Ils appartiennent au même paradigme et dans un même paradigme, les éléments entretiennent des rapports d'opposition. Nous pensons que le modèle dans la Figure 35 est à même d'expliquer les observations en apparence contradictoires de nos auteurs.

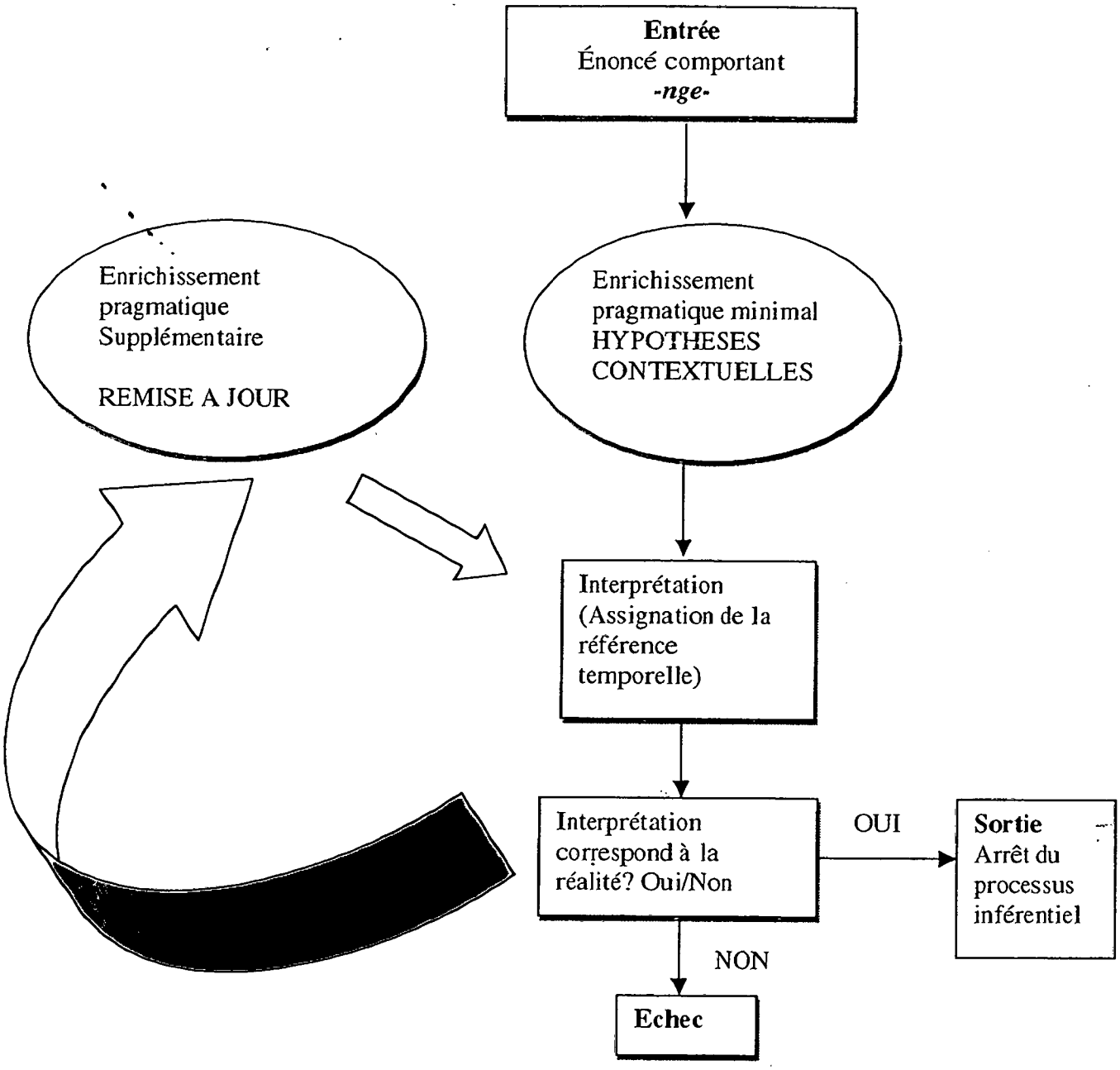

Figure 36: Parcours interprétatif de – nge-

5.4.4 Parcours interprétatif de *–nge-* (cf. Figure 36)

L'énoncé comportant le morphème *-nge-* est entendu par l'interlocuteur dans un *moi-ici-maintenant* spécifique. Donc, l'énoncé est *nécessairement* enrichi pragmatiquement (*enrichissement pragmatique basique*). De là, l'interlocuteur infère, de manière non démonstrative, que l'hypothèse est au présent. Si cette conclusion correspond à l'état de choses décrit, le processus interprétatif s'arrête. Mais si l'interprétation est fausse, le processus interprétatif se relance automatiquement et

l'énoncé est enrichi de nouveau avec de nouvelles hypothèses contextuelles. Avec ses nouvelles données, l'esprit de l'interlocuteur tente une deuxième interprétation.

L'idée sous-jacente à notre cadre théorique consiste à voir le processus inférentiel comme suivant un raisonnement *non monotone,* c'est-à-dire que le résultat de l'inférence peut s'annuler face à des nouvelles variables contextuelles. Autrement dit, le résultat est *défaisable.* C'est ce qu'on voit dans la Figure 33. Lorsque l'interlocuteur découvre que son interprétation ne correspond pas à la réalité, il annule le résultat, repart de nouveau et remet à jour les variables contextuelles.

5.5 Conclusion

La Théorie des Représentations Mentales, le Modèle de Conflit, la Théorie de l'Optimalité et le Modèle des Inférences Directionnelles apportent une solution originale à la problématique des morphèmes *-ki-, -ngeli-* et *–nge-* en soulignant que la production des morphèmes temporels est en accord avec le principe d'optimalité alors que la compréhension suit le principe de pertinence. De plus, la TP et le MC sont complémentaires tout en étant concernés par des aspects différents de la communication. En fait, les deux concernent deux zones différentes dans le cerveau d'un adulte : la zone de Broca pour la production (le MC) et la zone de Wernicke pour la compréhension (la TP).

Troisième Partie

La négation et les relations du discours en swahili

« Time is not an apriori form which we impose on phenomena; it is a set of relationships that experience establishes among them. Time ...is...nothing but a kind of systematic tendency, an organization of mental representations."[1]

(Guyau, 1890/1988:145 cité dans Michon, 1992).

[1] *Le temps n'est pas une forme a priori que nous ajoutons aux événements. Il constitue un ensemble de rapports que l'expérience instaure entre les événements. Le temps n'est rien d'autre qu'une tendance systématique, une organisation des représentations mentales.* (Notre traduction)

Introduction

Cette troisième partie comporte deux chapitres. Le premier aborde la négation des morphèmes temporels du swahili. Ici, on vise essentiellement à examiner la négation à la lumière des travaux dans les domaines de la sémantique et de la pragmatique. Pour ce qui est du swahili, le travail de Contini-Morava (1989) est crucial. Son travail soulève des points importants dans l'étude des morphèmes temporels du swahili. Nous nous proposons de compléter ses observations moyennant le Modèle de Conflit et la Théorie de la Pertinence. De plus, nous verrons que l'étude pragmatique de la négation des morphèmes temporels du swahili complète nos analyses des morphèmes positifs. En effet, nous verrons que le choix entre les différents morphèmes temporels négatifs respecte le principe d'optimalité.

Le second chapitre aborde les morphèmes temporels du swahili dans le cadre du discours. Les arguments ici essentiels sont issus de la sémantique du discours ainsi que le Modèle des Inférences Directionnelles de Moeschler (2000a, à paraître). Ces deux pôles permettent d'éclairer l'étude de la combinaison des morphèmes temporels en swahili. Au terme de l'étude, nous proposons trois hypothèses pour prédire la directionnalité du temps entre deux éventualités en swahili. De plus, nous testons l'applicabilité du Modèle de Moeschler au swahili.

Chapitre 6 : Lecture pragmatique de la négation en swahili

And the news is...
there is no news[2].
Evening Standard du 18 juillet 2001.

6.0 Introduction

Il ressort de la troisième partie de cette étude que les morphèmes temporels du swahili sont sensibles aux facteurs linguistiques et non linguistiques (hypothèses contextuelles) quant à l'assignation de la référence temporelle. De plus, des facteurs psychologiques, notamment l'intention du locuteur, interviennent également dans le choix des morphèmes à intégrer dans la représentation mentale de l'éventualité. Mais une chose est claire : les différents morphèmes sont en compétition pour décrire la même éventualité. Heureusement, le conflit est réglé par deux théories que nous avons évoquées, à savoir la Théorie de la Pertinence et la Théorie de l'Optimalité (cf. Figure 16a). Mais qu'en est-il de la négation de ces morphèmes?

Il faut noter que bon nombre de morphèmes temporels que les grammaires classiques s'efforcent de différencier (cf. Chapitre 2) ont pour négation le même morphème. A titre d'exemple, les morphèmes *-me-*, *-li-* et *-ka-* ont pour négation le morphème *-ku-*. Pourquoi est-ce le cas ? La négation peut-elle éclairer la discussion sur les morphèmes temporels positifs ? Afin de répondre à ces questions, nous nous proposons dans ce chapitre d'examiner le fonctionnement de la négation en swahili.

Dans un premier temps, nous présentons une discussion de la négation de manière générale en s'appuyant sur les travaux de Moeschler & Reboul (1994), Strawson (1977), Horn (1972, 1985, 1989), Ducrot (1972, 1984), Givon (1979), Kearns (2000), et Saussure (1998a, 2000a) entre autres. La discussion permettra de faire le point sur les principales idées dans le domaine de la négation.

Ensuite, nous allons nous pencher sur la négation des morphèmes temporels du swahili telle qu'elle est présentée dans les grammaires classiques et modernes, et notamment dans le travail de Contini-Morava (1989). Cette dernière propose une analyse à cheval entre la sémantique et la pragmatique.

---

[2] Et la nouvelle c'est...qu'il n'y a pas de nouvelles. (Nous traduisons)

Enfin, nous proposons une lecture de la négation inspirée du Modèle de Conflit. Cette dernière lecture permet d'apprécier les facteurs pragmatiques et cognitifs en jeu dans le choix entre les différents morphèmes négatifs.

6.1 Lecture semantico-logique de la négation

6.1.1 Portée de la négation

Il est difficile de passer en revue toute la discussion sur la négation compte tenu de la complexité du sujet. Néanmoins, dans ce paragraphe, nous proposons un résumé des analyses sur la négation sans pour autant prétendre à l'exhaustivité. Pour commencer, quelle est la sémantique de la négation ?

Intuitivement, la négation nie une proposition *p* pour dire que l'état de choses décrit dans *p* « n'est pas le cas ». Soit l'énoncé (156a) dont la forme logique est (156b) La négation de cet énoncé, représentée en (157a), veut dire que « ce n'est pas le cas qu'il existe une cure pour la malaria ». La forme logique y correspondant est (157b).

(156a) Il existe une cure pour la malaria (p)

(156b) $\exists x$ (CURE (x, m)), qui se lit :

« Il existe un x tel que x est la cure de malaria. »

(157a) Il n'existe pas une cure pour la malaria ($\neg p$)

(157b) $\neg\exists x$ (CURE (x, m)), qui se lit :

> « Ce n'est pas le cas qu'il existe un x tel que x est une cure pour la malaria » ou
>
> « Il n'est pas vrai qu'il existe un x tel que x est une cure pour la malaria »

Ici, on voit que le quantifieur existentiel est dans la portée de la négation. On dira que la négation a une **portée large** (*wide scope)* ou que le quantifieur a une portée restreinte relativement à la négation (Kearns 2000). De même, dans (158) la négation porte également sur l'ensemble de la proposition.

(158a) Anne n'a rien mangé.

(158b) $\neg\exists x$ (mange (a, x)), qui se lit

> « Il n'y a pas de x tel que Anne a mangé x » ou
>
> « il n'est pas vrai qu'il existe un x et Anne a mangé x »

L'examen de (159) montre que les choses peuvent être différentes quant à la relation entre la négation et le quantificateur:

(159a) Il y a au moins une chose que Anne n'a pas mangé.

(159b) $\exists x \neg$ (MANGE (a, x)), qui se lit

« Il existe un x tel que Anne n'a pas mangé x »

La forme logique en (159b) montre que la négation est dans la portée du quantifieur existentiel. On dira alors que le quantifieur a une portée large par rapport à la négation ou que la négation a une portée **restreinte** ou **étroite** (*narrow scope).*

Le point essentiel est que l'ordre du quantifieur existentiel vis-à-vis de la négation est pertinent, car il donne lieu à deux interprétations différentes, (158) et (159): l'une où la négation a une portée large et l'autre où elle a une portée restreinte.

Cependant, l'élégance de la logique est loin de rendre compte des faits du langage. Moeschler & Reboul (1994: 227) notent qu'une proposition peut être fausse soit parce qu'elle nie l'existence de quelque chose (*portée large*), soit parce qu'elle nie les propriétés associées à la chose (*portée restreinte/étroite*). Dans l'énoncé (160), deux lectures sont possibles ((160a) et (160b)), selon la portée de la négation.

(160) Le roi de France n'est pas sage.

(160a) $\neg\exists x$ (Rx $\wedge \exists y$ ((y$\neq$x) $\wedge$ Ry) $\wedge$ Sx))

> « Il n'est pas vrai qu'il existe un x tel que (i) x est roi de France et (ii) il n'y a pas un y tel que y est différent de x et y est roi de France et (iii) x est sage. »

(160b) $\exists x$ (Rx $\wedge \exists y$ ((y$\neq$x) $\wedge$ Ry) $\wedge \neg$ Sx))

> « Il existe un x tel que (i) x est roi de France et (ii) il n'y a pas un y tel que y est différent de x et y est roi et (iii) x n'est pas sage. »

Cette analyse, à l'origine produite par Russell (1905), soutient que la négation est ambiguë pour des raisons de portée.

Strawson (1977), cité dans (Moeschler & Reboul 1994), maintient la même analyse pour la négation en disant que l'énoncé (160) est sémantiquement ambigu, « selon que c'est l'acte d'assertion qui est nié ou que c'est la présupposition existentielle qui est niée » (Moeschler & Reboul 1994 :228). D'autres théories, nommées *théories de l'univocité,* s'inscrivent en faux contre cette position relevant des *théories de l'ambiguïté.*

6.1.2 Présupposition sémantique et négation

La *présupposition* peut s'analyser dans le cadre de la sémantique vériconditionnelle, parce qu'elle ressemble à l'implication sémantique sur certains aspects. En effet, Levinson (1983, cité dans Moeschler & Reboul 1994) note que dans

la présupposition sémantique une proposition *P* présuppose sémantiquement *Q* si, et si seulement si, (i) dans toutes les situations où *P* est vraie, *Q* est vraie et (ii) dans toutes les situations où *P* est fausse, *Q* est vraie. Autrement dit, *Q* est toujours vraie que *P* soit vraie ou fausse. En termes logiques, nous noterons les deux propositions de la manière suivante :

(i) $P \Vdash Q$

(ii) $\neg P \Vdash Q$

Moeschler note, à juste titre, que cette définition de la présupposition pose un problème théorique si l'on s'en tient aux logiques classiques bivalentes. Selon ces dernières, une proposition est soit vraie soit fausse. De plus, l'idée que *Q* soit toujours vraie est fausse, car dans l'énoncé *Le roi de France n'est pas sage*, on présuppose qu'il existe un x qui a la propriété d'être le roi de France. Mais étant donné que la France est aujourd'hui une république, la présupposition existentielle « il existe un roi de France » est fausse.

Pour sortir de cette situation difficile, il faudrait soit renoncer à la définition sémantique de la présupposition pour la définir comme « une relation pragmatique entre énoncés et non comme une relation sémantique entre propositions », soit augmenter la sémantique du calcul en introduisant une troisième valeur de vérité, la valeur *neutre* qui signifie *ni vrai ni faux* (Moeschler & Reboul 1994). Dans une logique à trois valeurs, une proposition peut être « vraie », « fausse » ou « ni vraie ni fausse ». C'est aussi la solution proposée par Horn (1972 citée dans le même ouvrage). La présence d'une troisième valeur est aussi claire dans la définition de la présupposition dans Kempson (1975):

Présupposition		
P		*Q*
V	→	V
¬(V∨ F)	←	F
F	→	V

Table de vérité 1

La ligne 2 se comprend facilement dans la mesure où si *Q* est fausse, on peut assigner

la valeur vraie ou fausse à P. A titre d'exemple dire *Le roi de France est sage* alors qu'il n'y a pas de roi de France rend impossible le calcul de la valeur de vérité de *P.* C'est précisément pour cette raison que Horn (1972) propose une troisième valeur N qui correspondrait à ¬(V∨ F). La table de vérité 2 expose ce cas avec deux types de négations, interne (¬P) et externe ($\overline{P}$).

P	¬P	$\overline{P}$
V	F	F
F	V	V
N	N	V

Table de vérité 2

La négation externe correspond à la négation à portée large alors que la négation interne représente la négation à portée étroite.

La ligne 3 s'explique de la manière suivante: La valeur N correspond à une situation où il n'y a pas de roi de France et on vient de dire *Le roi de France est sage.* Si on considère la lecture avec la négation interne, *Le roi de France n'est pas sage* veut dire que le roi existe bel et bien, mais qu'il n'a pas la qualité de sagesse. Mais comme la présupposition existentielle n'est pas satisfaite (il n'existe pas de roi de France), on ne peut pas se prononcer sur la vérité de l'énoncé *Le roi de France n'est pas sage.* Donc, on va assigner à la proposition négative la valeur N. Mais dans le cas de la négation externe, la présupposition existentielle sera niée (il n'y a pas de roi de France) et s'il n'y a pas de roi de France, il est vrai que *le roi de France n'est pas sage.* Il en résulte que la négation est ambiguë comme dans l'analyse de Russell, mais cette fois elle est *lexicale* (la différence entre ¬P et $\overline{P}$).

En somme, l'analyse véri conditionnelle de la présupposition aboutit à considérer la négation comme ambiguë, lexicalement ou par la portée.

6.2 Asserter et nier le temps

6.2.1 L'asymétrie affirmative-négative

Le premier constat en swahili est l'asymétrie entre le nombre de morphèmes aspectuels et temporels pour décrire les éventualités positives et celui de morphèmes

pour marquer la négation. Horn (1985) avait déjà observé que les nuances dans les énoncés affirmatifs ne sont pas préservées par la négation. Mais sa discussion se cantonne à l'étude des présuppositions, sans aborder la question de l'asymétrie dans le système affirmatif-négatif des langues.

Le deuxième constat découlant du premier est que plusieurs morphèmes affirmatifs partagent le même morphème négatif, comme nous le verrons plus bas. Par conséquent, on ne peut pas maintenir l'idée selon laquelle à chaque morphème affirmatif correspond un morphème négatif. Cette position suggère que la négation n'est pas simplement un opérateur sur une proposition affirmative comme semble proposer les analyses sémantiques vériconditionnelles.

Givon (1979) note que les énoncés négatifs et affirmatifs diffèrent dans leurs fonctions communicatives dans les échanges humains. Cette observation nous incite à ne pas limiter la négation à la logique des propositions, mais à apprécier son rôle pragmatique dans la communication. Autrement dit, ce qui est important, ce n'est pas la valeur de vérité de la négation, mais le processus inférentiel qu'elle déclenche. Moeschler (1997) et Saussure (1998d, 2000a) montrent bien que la fonction de nier ne suffit pas pour décrire la fonction de la négation. **En niant une proposition on pourrait *ipso facto* en asserter une autre.**

Givon note également qu'un énoncé négatif s'interprète par rapport à **la possibilité implicite de l'énoncé positif**. A quoi bon nier une proposition qui n'a aucune chance d'être vraie ? Les exemples (161a) et (162a) empruntés à Saussure (1998b : 25) recèlent l'implicature que leurs contreparties positives (161b et 162b) étaient possibles.

(161a) En 1960, il, n'y eut pas de tremblement de terre.
(161b) En 1960, il y eut un tremblement de terre.
(162a) Jacques ne s'arrêta pas à la station service.
(162b) Jacques s'arrêta à la station service.

Cette idée, d'apparence triviale, va jouer un rôle décisif dans le choix des morphèmes négatifs en swahili. De plus, la probabilité relative qu'une éventualité aura lieu sera déterminante dans le choix des morphèmes négatifs, comme on le verra plus bas.

Qu'en est-il de la négation et du temps de l'événement ? Contini-Morava citant Givon (1979) observe que si une éventualité positive se situe à un moment

quelconque et appartient à une quelconque classe aspectuelle (accomplie, non accomplie, etc.), une éventualité négative ne possède nullement ces caractéristiques. En effet, les éventualités dont la possibilité d'avoir lieu est rejetée ne peuvent *stricto sensu* posséder un *time reference* (référence temporelle)[3] (Contini-Morava 1989 : 4). Givon (1975:89) propose les exemples (163a) et (164a) pour démontrer ce dernier point.

(163a) When did John arrive?

(163b) Quand est-ce que Jean est arrivé ?

(164a) ?When did John not arrive ?

(164b) ?Quand est-ce que Jean n'est pas arrivé ?

L'énoncé (164a) pose problème puisqu'une éventualité qui n'a pas eu lieu peut se situer à n'importe quel moment sur l'axe du temps; elle ne peut pointer sur un temps d'événement précis exigé par le complémenteur *quand.* Ce point est intéressant mais difficile à accepter tel quel. A titre d'exemple, l'énoncé de Saussure en (160a) ne pose aucun problème et répondrait à la question (165) avec la date du non événement.

(160a) En 1960, il n'y eut pas de tremblement de terre.

(165) Q: Quand est-ce qu'il n'y eut pas de tremblement de terre ?

A: En 1960.

Imaginons un pays qui subit des tremblements de terre chaque année, et miraculeusement l'année 1960 fait exception. Dans un tel monde, la question (165) paraît légitime. D'ailleurs, Contini-Morava reconnaît que, dans l'énoncé (166a), l'événement nié est lié à un moment où l'événement positif (*acheter du lait*) devrait avoir lieu. Autrement dit, on s'attendait à ce que l'événement ait lieu en ce moment-là.

(166a) I didn't buy any milk.

(166b) Je n'ai pas acheté de lait.

Saussure, comme Givon, observe qu'un énoncé négatif comme (161a) est *temporellement indéterminé.* Il note, en outre, qu'il vient naturellement à l'esprit qu'un événement, par exemple dont on dit qu'il n'a pas eu lieu, n'a lieu « à aucun moment que ce soit, au moins dans un intervalle éventuellement déterminé par ailleurs. En d'autres termes, un énoncé négatif n'est pas temporellement référencé ou encore il ne dénoterait aucun moment précis du temps. Cette position paraît logique, mais elle est

---

[3] "...Strictly speaking, negated events cannot be said to have a "time reference" at all" (Contini-Morava 1989:4)

problématique. D'abord, à s'en tenir à la description des énoncés négatifs par Saussure et Givon, on peut déduire qu'il existe au moins deux types d'événements: des événements qui ont lieu et d'autres qui n'ont pas lieu (cf. Figure 37).

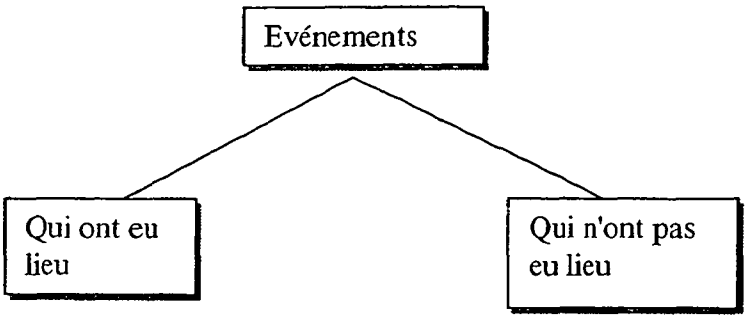

Figure 37: Typologie des événements.

Dans ce cadre de réflexion, l'énoncé (160) représente un événement tout court. Le fait qu'il ne s'est rien passé constitue déjà un événement. A titre d'exemple, à la Coupe du Monde, l'énoncé (167) représenterait un événement si on s'attendait à ce que l'équipe de France gagne la Coupe du Monde:

(167) L'équipe de France n'a pas gagné.

En exergue de ce chapitre, nous avons donné un énoncé en anglais (*And the news is...there is no news)* pour exemplifier le fait que ne pas avoir de nouvelles constitue en soi une nouvelle.

Notre conclusion préliminaire revient à dire que les deux types d'événements possèdent une référence temporelle. Cette dernière n'est pas la prérogative des événements qui ont lieu. D'ailleurs, Saussure lui-même propose l'énoncé (162b), repris ici, pour montrer qu'un événement qui n'a pas eu lieu « dénote bel et bien un événement dont la temporalité peut être récupérée tout comme dans un énoncé positif » (Saussure 1998b, 24).

(162b) Jacques ne s'arrêta pas à la station service.

Dans notre argument, cet énoncé constitue lui-même un événement si, par exemple, Jacques a l'habitude de s'arrêter à cette station service ou si on s'attendait à ce qu'il s'arrête ce jour-là. Autrement dit, il y a des conséquences à tirer selon que Jacques s'arrête (énoncé positif) ou ne s'arrête pas (énoncé négatif). Ces conséquences peuvent être des implications ou des implicatures selon les enrichissements pragmatiques.

Concernant les implications, l'énoncé (162b) implique que Jacques a continué son trajet, puisque *ne pas s'arrêter* implique *continuer*. Ici, on se cantonne à ce qui est *posé* (Ducrot 1972, 1984). Par contre, ce qui est *présupposé* dépendra de l'enrichissement pragmatique, notamment ce que nous savons de Jacques, de son voyage, de la station service, du contexte, etc. Comme exemple dramatique, s'il s'agit d'une station service où un tueur à gages attendait Jacques au restaurant où Jacques achète habituellement des sandwichs en route, on pourrait inférer de l'énoncé (161) que Jacques n'a pas été atteint. Cette inférence prendra la forme d'une *assertion* (Jacques n'est pas atteint). Cette conclusion n'est pas originale (cf. Moeschler 1997, Saussure 2000a), mais la différence avec Saussure est que pour lui, seuls les énoncés du type (161), et non pas (160), sont capables d'asserter.

Pour ce qui est de (160a) (*Il n'y eut pas de tremblement de terre),* on peut également tirer des implications et des implicatures. Selon nos informations d'arrière-plan ou le contexte que l'interlocuteur construit, plusieurs implicatures sont inférables de (160a). A titre d'exemple, un pays qui reçoit de l'aide alimentaire suite à un tremblement de terre, peut face à (160a) s'attendre à un autre désastre, la famine. Mais ces inférences se feront grâce à un enrichissement pragmatique.

Par exemple, la conclusion qui découle de l'observation de Givon selon laquelle les énoncés positifs et négatifs ne recouvrent pas la même fonction communicative, consiste à proposer que la négation soit étudiée séparément puisqu'elle constitue un système à part. Le choix d'un morphème négatif dépendra, comme celui du morphème positif, de l'intention informative du locuteur. Une telle analyse s'inscrira bien dans notre cadre théorique selon lequel le choix des morphèmes temporels dépend des effets que le locuteur cherche à créer dans l'esprit de son interlocuteur. Cette position est différente de celle adoptée dans les grammaires classiques du swahili, comme nous l'avons vu aux chapitres précédents.

Comment les grammaires classiques présentent-elles la négation en swahili ?

6.3 Analyse classique de la négation en swahili

Les grammaires classiques du swahili (Ashton 1989, Wilson 1977) et modernes (Waihiga 1999) présentent très peu de divergences au niveau de la description de la négation. Ce paragraphe se propose de mettre en évidence la description de la

négation dans ces grammaires descriptives avant de se pencher dans une analyse pragmatique déjà amorcée au § 6.2.1 de manière générale.

6.3.1 Les morphèmes -na-, -a-, et hu-

La négation en swahili se fait au moyen des trois étapes suivantes:

(a) le morphème-sujet de l'énoncé change;

(b) le morphème temporel est remplacé par un morphème négatif ou disparaît tout simplement;

(c) la voyelle finale du verbe change, sauf dans le cas des mots d'origine arabe.

Pour ce qui est de *-na-* dans l'énoncé (168b) qui nie (168a), on note trois transformations de la phrase.

(168a) Ni-*na*-soma.
Je-MTA-lire
'Je lis.'

(168b) Si-som-i
Je+NEG-lire+NEG
'Je ne lis pas.'

D'abord, le sujet de l'énoncé change de *ni* à *si*. Ensuite, le morphème temporel *-na-* disparaît dans la négation sans remplaçant, et finalement, la voyelle finale du verbe *soma* devient *-i-*. Enfin, la négation de l'énoncé positif est complète. Cette description montre bien que certains morphèmes temporels positifs du swahili ne possèdent pas d'équivalents négatifs. Mais une chose est intéressante ici: le swahili possède une forme négative pour le sujet de l'énoncé négatif.

Pour ce qui est de la conjugaison pour toutes les autres personnes et les autres morphèmes (*-a-* et *hu-*), on donnera le tableau ci-dessous (disposition empruntée à Waihiga).

Singulier		**Pluriel**	
Première personne			
Affirmative	**Négative**	**Affirmative**	**Négative**
Ni*na*soma Na*s*oma *Hu*soma *Je lis*	*Si*som*i* *Je ne lis pas*	Tu*na*soma Tw*a*soma *Hu*soma *Nous lisons*	*Ha*tusom*i* *Nous ne lisons pas*
Deuxième personne			
U*na*soma W*a*soma *Hu*soma *Tu lis*	*Hu*som*i* *Tu ne lis pas*	M*na*soma, Mw*a*soma, *Hu*soma *Vous lisez*	*Ha*msom*i* *Vous ne lisez pas*
Troisième personne			
A*na*soma *A*soma *Hu*soma *Elle/Il lit*	*Ha*som*i* *Elle/Il ne lit pas*	W*ana*soma, W*a*soma *Hu*soma *Elles/Ils lisent*	*Ha*wasom*i* *Elles/Ils ne lisent pas*

Tableau 2: La négation de -na-,-a- et hu-.

Chose curieuse, la négation des morphèmes *-a-* et *hu-* analysés aux chapitres 2 et 4 ici-même ressemble à celle de *-na-*. Cette position est maintenue dans toutes les grammaires passées en revue dans cette étude. Quelles conséquences tirer de cette observation ? Nous reviendrons sur cette question plus bas.

6.3.2 Le morphème -li-

La négation de *-li-* respecte seulement deux étapes de la négation, à savoir:

(a) le morphème sujet change (*ni-* > *si-*)

(b) le morphème temporel change de *-li-* à *-ku*[4]*-*.

A titre d'exemple, observons l'énoncé (169a) avec sa négation (169b):

(169a) Ni-*li*-soma.
Je-MTA-lire.
'J'ai lu.'

(159b) Si-*ku*-soma.
Je-NEG-lire

[4] Ce préfixe se trouve également devant un verbe pour former un infinitif. Mais vu leurs instructions différentes, il est indiqué de les considérer comme des homonymes.

'Je n'ai pas lu.'

A la différence de *-na-* ici on maintient la voyelle finale du verbe. Une conjugaison complète est donnée dans le tableau 3:

Singulier		**Pluriel**	
Première personne			
Affirmative	**Négative**	**Affirmative**	**Négative**
Ni*li*soma *J'ai lu*	Si*ku*soma *Je n'ai pas lu*	Tu*li*soma *Nous avons lu*	Hatu*ku*soma *Nous n'avons pas lu*
Deuxième personne			
U*li*soma *Tu as lu*	Hu*ku*soma *Tu n'as pas lu*	M*li*soma *Vous avez lu*	Ham*ku*soma *Vous n'avez pas lu*
Troisième personne			
A*li*soma *Elle/Il a lu*	Ha*ku*soma *Elle/Il n'a pas lu*	Wa*li*soma *Elles/Ils ont lu*	Ha*wa**ku*soma *Elles/Ils n'ont pas lu*

Tableau 3: La négation de –li-.

6.3.3 Le morphème -me-

La négation du morphème *-me-* se construit comme celle de *-li-*, sauf que *-me-* est remplacé par *-ja-*. A titre d'exemple, (170b) est la négation de (170a).

(170a) Ni-*me*-soma.
Je-MTA-lire.
'J'ai lu.'

(170b) Si-*ja*-soma.
Je-NEG-lire
'Je n'ai pas encore lu.'

Il y a un problème ici qui échappe à Waihiga (1999), mais non aux autres auteurs (Ashton 1989, Crozon & Polomack, 1992). Ces auteurs, notent, à juste titre, que le morphème *-me-* comporte deux formes négatives selon l'information que le locuteur cherche à communiquer. La négation avec *-ja-* indique que l'éventualité niée « n'a pas encore eu lieu » car il se combine bien avec l'adverbe *bado* qui veut dire *pas encore.* Cela veut dire que si la réponse (172) à (171) comporte *-ja-*, l'éventualité n'a **pas encore** eu lieu.

(171) Q: A-*me*-rudi ?
Elle/Il-MTA-retourner
'Elle/Il est de retour ?'

(172) R : Ha-*ja*-rudi (bado).
Elle/il +NEG-MTA-retourner (encore)
'Elle/il n'est pas encore de retour.'

En revanche, une réponse comportant *-ku-* est possible mais l'idée de "pas encore" n'est pas là (173). La combinaison avec *bado* (pas encore) ne serait pas acceptable (174).

(173) Ha-*ku*-rudi.
Elle/Il+NEG-MTA-retourner
'Elle/il n'est pas retourné(e).'

(174) ?Ha-*ku*-rudi bado.
Elle/Il+NEG-MTA-retourner encore
'Elle/il n'est pas encore retourné(e).'

Les résultats se résument dans le tableau 4:

Singulier		**Pluriel**	
Première personne			
Affirmative	**Négative**	**Affirmative**	**Négative**
Ni*me*soma *J'ai lu*	Si*ja*soma, Si*ku*soma *Je n'ai pas encore lu, Je n'ai pas lu*	Tu*me*soma *Nous avons lu*	Hatu*ja*soma, Hatu*ku*soma *Nous n'avons pas encore lu, Nous n'avons pas lu*
Deuxième personne			
U*me*soma *Tu as lu*	Hu*ja*soma, Hu*ku*soma *Tu n'as pas encore lu, Tu n'as pas lu*	M*li*soma *Vous avez lu*	Hamjasoma, Hamkusoma *Vous n'avez pas encore lu, Vous n'avez pas lu*
Troisième personne			
A*me*soma *Elle/Il a lu*	Ha*ja*soma, Ha*ku*soma *Elle/Il n'a pas encore lu, Elles/Ils n'ont pas lu*	Wa*me*soma *Elles/Ils ont lu*	Haw*aja*soma, *Hawaku*soma *Elles/Ils n'ont pas encore lu, Elles/Ils n'ont pas lu*

Tableau 4: La négation de –me-

Ce comportement de *-me-* ne devrait pas étonner, à notre avis, considérant que même dans la forme affirmative, il se prête à plusieurs lectures selon le contexte. Heureusement que sa négation ne donne que deux formes.

6.3.4 Le morphème -ta-

Le swahili construit la négation d'une éventualité future en changeant seulement le morphème-sujet. A titre d'exemple, l'énoncé (175a) a pour énoncé négatif (175b).

(175a) Ni-*ta*-soma.
Je-MTA-lire
'Je lirai.'

(175b) Si-*ta*-soma.
Je-MTA-lire
'Je ne lirai pas.'

Manifestement, le morphème du futur est maintenu dans la négation, à la différence des autres morphèmes jusque-là examinés. Voyons la conjugaison complète dans le tableau 4. Quelles conséquences tirer du constat que le futur ne possède pas de morphème particulier pour le marquer ? Peut-on dire que c'est parce qu'une éventualité potentielle ne peut être niée puisqu'elle reste virtuelle ? Nous verrons plus bas comment interpréter cette négation particulière.

Singulier		**Pluriel**	
Première personne			
Affirmative	**Négative**	**Affirmative**	**Négative**
Ni*ta*soma *Je lirai*	*Si*tasoma *Je ne lirai pas*	Tu*ta*soma *Nous lirons*	Hatu*ta*soma *Nous ne lirons pas*
Deuxième personne			
U*ta*soma *Tu liras*	Hu*ta*soma *Tu ne liras pas*	M*ta*soma *Vous lirez*	Ham*ta*soma *Vous ne lirez pas*
Troisième personne			
A*ta*soma *Elle/Il lira*	Ha*ta*soma *Elle/Il ne lira pas*	Wa*ta*soma *Elles/Ils liront*	*Hawata*soma *Elles/Ils ne liront pas*

Tableau 5: La négation de -ta-.

6.3.5 Le morphème -ki-

Ce morphème, qui nous a présenté plusieurs lectures selon le contexte, est nié avec le morphème *-sipo-*, mais le morphème sujet reste inchangé. A titre d'exemple,

(176a) a pour correspondant négatif l'énoncé (176b). Comme ce morphème ne peut pas former un énoncé complet à lui seul comme les autres étudiés plus haut, des énoncés complexes seront proposés.

(176a) Ni-*ki*-soma ni-*ta*-faulu.
Je-MTA-lire je-MTA-réussir.
'Si j'étudie, je réussirai.'

(176b) Ni-*sipo*-soma si-*ta*-faulu.
Je-NEG-lire je+NEG-MTA-réussir
'Si je n'étudie pas, je ne réussirai pas.'

Le tableau 6 offre une vue limpide de cette négation à travers les différentes personnes.

Singulier		**Pluriel**	
Première personne			
Affirmative	**Négative**	**Affirmative**	**Négative**
Ni*ki*soma *Si je lis*	Ni*sipo*soma *Si je ne lis pas*	Tu*ki*soma *Si nous lisons*	Tu*sipo*soma *Si nous ne lisons pas*
Deuxième personne			
U*ki*soma *Si tu lis*	*Usipo*soma *Si tu ne lis pas*	M*ki*soma *Si vous lisez*	M*sipo*soma *Si vous ne lisez pas*
Troisième personne			
Ak*i*soma *Si elle/il lit*	*Asipo*soma *Si elle/il ne lit pas*	Wa*ki*soma *Si elles/ils lisent*	Wa*sipo*soma *Si elles/ils ne lisent pas*

Tableau 6: La négation de -ki-.

Ici, nous avons affaire à une négation qui ne change que le morphème positif sans toucher ni au morphème sujet ni à la forme du verbe. Cela semble suggérer que les trois étapes énoncées au début de la discussion soient facultatives, mais au moins une de ces étapes doit être respectée. Nous reviendrons sur la négation de *-ki-* au § 6.3.8.

6.3.6 Les morphèmes -nge-, -ngeli-, et -ngali-[5]

Ces morphèmes présentent deux façons de les nier. Mais dans les deux options, le morphème affirmatif ne change pas. En effet, on y ajoute un autre morphème (*-si-*). La première manière consiste à insérer le morphème négatif *-si-* entre le sujet et le morphème affirmatif, formant ainsi un amalgame de quatre éléments (Sujet-NEG-MTA-Verbe) en seul mot. Par exemple, l'énoncé (177b) constitue la négation de (177a).

(177a) Ni-*nge*-soma...
Je-MTA-lire...
'Si j'avais lu...'

(177b) Ni *–si-* *nge-* soma...
Je- NEG -MTA- lire...
'Si je n'avais pas lu...'

La deuxième solution consiste à employer le morphème *-ha-* (ou *h*) au lieu de *–si,* sauf à la première personne. De plus, ce morphème se positionne avant le sujet à la différence de *–si-* qui se met après le sujet. Les exemples en (178) et en (179) montrent cette deuxième façon, le premier cas avec la première personne qui maintient *–si-* et le second avec la deuxième personne. Ce deuxième est plus représentatif de cette possibilité.

(178a) N*inge*soma... *Si j'avais lu*

(178b) S*inge*soma... *Si je n'avais pas lu*

(179a) U*nge*soma... *Si tu avais lu*

(179b) Hu*nge*soma... *Si tu n'avais pas lu*

Ces deux possibilités figurent dans le tableau 7.

---

[5] Ces morphèmes représentent la même réalité selon Waihiga.(cf. la discussion détaillée au chapitre 5).

Singulier		Pluriel	
Première personne			
Affirmative	**Négative**	**Affirmative**	**Négative**
N*inge*soma *Si j'avais lu*	Nis*in*gesoma *Sin*gesoma *Si je n'avais pas lu*	T*unge*soma *Si nous avions lu*	Tus*in*gesoma *Ha*tungesoma *Si nous n'avions pas lu*
Deuxième personne			
U*nge*soma *Si tu avais lu*	Us*in*gesoma *H*ungesoma *Si tu n'avais pas lu*	M*nge*soma *Si vous aviez lu*	Ms*in*gesoma *Ha*mngesoma *Si vous n'aviez pas lu*
Troisième personne			
A*nge*soma *Si elle/il avait lu*	As*in*gesoma *H*angesoma *Si elle/il n'avait pas lu*	W*ange*soma *Si elles/ils avaient lu*	Was*in*gesoma *Ha*wangesoma *Si elles/ils n'avaient pas lu*

Tableau 7: La négation de –nge-, -ngali-, -ngeli-[6].

En somme, les morphèmes *-ha-* et *si-* semblent recouvrir les mêmes instructions de nier une éventualité, et les deux sont des préfixes verbaux. Cette négation est accompagnée ou non d'un changement de la voyelle ultime du verbe.

6.3.7 Le morphème -ka-

La négation de ce morphème n'est guère traitée dans les grammaires que nous avons examinées. Et ce à cause, en partie, du fait que la description de ce morphème dans les énoncés positifs est, elle aussi, problématique (cf. Chapitre 2 ici-même). D'aucuns prétendent que comme ce morphème pointe sur le fait que l'éventualité suit une autre, on peut employer le morphème *-ku-* pour nier la deuxième éventualité. Ainsi, (180b) serait la négation de (180a).

(180a) Tu-*li*-kwenda soko-ni tu-*ka*-nunua ndizi.
Nous-MTA-aller marché-LOC nous-MTA-acheter bananes
'Nous sommes allés au marché, nous avons acheté des bananes.'

---

[6] Les exemples comportent le morphème *–nge-* mais s'appliquent également à *–ngeli-* et à *–ngali-*.

(180b) ?*Ha*tukwenda sokoni *ha*tu*ku*nunua ndizi.

Mais (180b) n'est pas acceptable comme un énoncé bien formé. En revanche, dans l'échange en (181a) on est tenté d'inférer que *-ku* est la négation de *-ka*. La traduction est donnée en (181b) :

(181a) Q: U-li-enda soko-ni u-ka-nunua ndizi ?
Tu-MTA-aller marché-locatif tu-MTA-acheter bananes
R: La, si-ku- nunua ndizi.
Non, NEG 1ère personne singulier-NEG-acheter bananes

(181b) Q: Tu es allé au marché acheter des bananes ?
R: Non, je n'ai pas acheté de bananes.

Mais une telle analyse est problématique à plus d'un titre. D'abord, si on niait la réponse de (181a) on obtiendrait (182b) qui ne contiendrait nullement le morphème *-ka-*.

(182a) Ndiyo, ni-*li*-nunua ndizi
Oui, je-MTA-acheter bananes.

(182b) Oui, j'ai acheté des bananes.

Le morphème *–ku-* ne peut donc pas prétendre nier *–ka-*. En somme, il est difficile d'assigner un morphème négatif à *–ka-*.

6.3.8 La négation de -ki- : approfondissement

Ce morphème ne possède aucun morphème négatif, du moins dans les grammaires revues ici. Cette observation doit s'expliquer à la lumière des analyses pragmatiques du chapitre 5. En effet, dans une lecture imperfective, *-ki-* se maintient dans la deuxième phrase. A titre d'exemple, (183b) nie (183a).

(183a) A-*na*-tembea a-*ki*-imba.
Il-MTA-marcher il-MTA-chanter
'Il marche en chantant.'

(183b) *Ha*-tembe*i* a-*ki*-imba.
Il+NEG -marcher+NEG il-MTA-chanter.
'Il ne marche pas en chantant.'

On voit que dans la traduction française la négation affecte le prédicat *marcher* et non pas *chanter* dans ce cas de simultanéité.

Dans les cas où ce morphème renvoie à la conditionnalité, sa forme négative devient *-sipo-* (cf. § 6.3.9). Ce dernier semble marcher même dans les cas où *-ki-*

marque quelque chose d'habituel. Ces deux cas sont respectivement illustrés dans (184a) et (185a) avec leurs formes négatives (184b) et (185b).

(178a) A-*ki*-ja ni-*ta*-mw-ambia
Il-MTA-venir Je-MTA-lui-dire
'S'il vient, je lui dirai.'

(178b) A-*sipo*-kuja si-ta-mw-ambia.
Il-NEG-venir Je+NEG-MTA-lui-dire
'S'il ne vient pas, je ne lui dirai pas.'

(178a) Watu wa-*ki*-fa *hu*-zikwa.
Gens ils-MTA-mourir MTA-être enterré.
'Quand les gens meurent, on les enterre.'

(178b) Watu wa-*sipo*-kufa hawa zikwi.
Gens ils-MTA-mourir ils+NEG être enterré.
'Si les gens ne meurent pas, on ne les enterre pas.'

Ces deux interprétations pourraient correspondre à l'idée de Talmy (2000) que *-ki-* est une forme non finie.

Reste, à présent, à trouver la forme négative de *-ki-* qui fait avancer le temps, le cas proposé par Contini. Nous reprenons l'énoncé (130) en (186a).

(186a) Siku zi-*ki*-pita, Sungura a-*ka*-ja kwa Jogoo...
Jours ils-MTA-passer Lièvre il-MTA-venir chez Coq...
'Quelques jours après, le Lièvre se rendit chez le Coq...'

Dans cet énoncé, il est difficile de nier la première partie (*siku sikipita*) pour la simple raison que dire que les jours ne sont pas passés relèverait du non-sens (on ne peut pas nier le découlement du temps). Cela nous laisse la deuxième possibilité qui consiste à nier la deuxième partie qui, elle, comporte une éventualité au sens propre:

(186b) Siku zi-*ki*-pita, Sungura *ha-ku*-ja kwa Jogoo...
Jours ils-MTA-passer Lièvre il+NEG-MTA-venir chez Coq...
'Quelques jours après, le Lièvre se rendit chez le Coq...'

Nous avons examiné au chapitre 5 le morphème *-ki-* qui s'emploie pour montrer qu'une éventualité est temporellement incluse dans une autre, le cas où il fonctionne comme certains imparfaits du français. Dans (187a) on voit que le locuteur dormait quand le voleur est entré chez lui.

(187a) Ni-*li*- kuwa ni-*ki*-lala mwizi a-*li*-po ingia.
Je-MTA-être je-MTA-dormir voleur il-MTA-quand entrer.

'Je dormais lorsque le voleur est entré.'

Ici, la négation maintient le morphème *–ki-* (187b) comme dans le cas de simultanéité (182a).

(187b) *Si*-kuwa ni-*ki*-lala mwizi a-*li*-po ingia.
Je+NEG-être je -MTA-dormir voleur il-MTA-quand entrer.
'Je ne dormais pas quand le voleur est entré.'

En somme, la négation de *–ki-* présente deux possibilités: l'une avec *-ki* et l'autre avec *-sipo-* .

La présentation de la négation en swahili se résume dans le tableau 8:

6.3.9 Récapitulation

Le tableau suivant résume la discussion sur la négation en swahili:

Morphème positif	**Morphème négatif**
-na-	*-i*
-a-	
-hu-	
-me-	*-ja-, -ku-*
-li-	*-ku-*
-ka-	*?*
-ki-	*-ki-, -sipo-*
-ta-	*-ta-*
-nge-, -ngali-, -ngeli-	*-si-*

Tableau 8: correspondances affirmation-négation en swahili.

Le tableau montre que certains morphèmes affirmatifs partagent le même morphème négatif confirmant ainsi la notion d'asymétrie. C'est le cas de *–na-, -a-* et *–hu-*. D'autres comme *–me-* possèdent deux morphèmes négatifs, *-ja-* et *–ku-*. Notre analyse montre que *–ki-* présente deux formes négatives, *-ki-* ou *–sipo-*. Il faut néanmoins noter que les grammairiens sont loin de s'accorder sur les correspondances entre phrases affirmatives et phrases négatives. En effet, Contini-Morava, se basant sur des textes swahilis, propose des correspondances encore plus frappantes.

6.4 L'analyse de Contini-Morava

Ce paragraphe va s'inspirer du traitement de la négation par Contini-Morava (1989) qui propose une analyse originale et très intéressante de la négation en swahili. Nous espérons, autant que faire se peut, apporter notre contribution à son analyse. Il est à espérer également que la discussion théorique que nous avons menée plus haut va éclairer la discussion.

Contini-Morava ne propose que trois morphèmes négatifs pour nier huit morphèmes positifs (cf. Figure 38). De plus, elle propose une interprétation originale des morphèmes négatifs qui veut que ces derniers renvoient à la probabilité de l'éventualité positive. Ainsi, *-i-* indique que l'état où l'éventualité n'est pas le cas n'est pas précisé, alors que, dans le cas de *–ja-*, cet état possède une durée limitée. Dans ce dernier cas, la négation ne va pas durer quand l'éventualité sera le cas. En outre, pour le morphème *–ku-*, la probabilité de l'éventualité positive est relativement faible par rapport à *–ja-*. Une telle analyse est intéressante à plus d'un titre. D'abord, elle montre que ces morphèmes négatifs donnent des instructions sur la manière de se représenter l'éventualité niée. Et deuxièmement, l'éventualité niée possède des bornes temporelles ou elle n'en a pas.

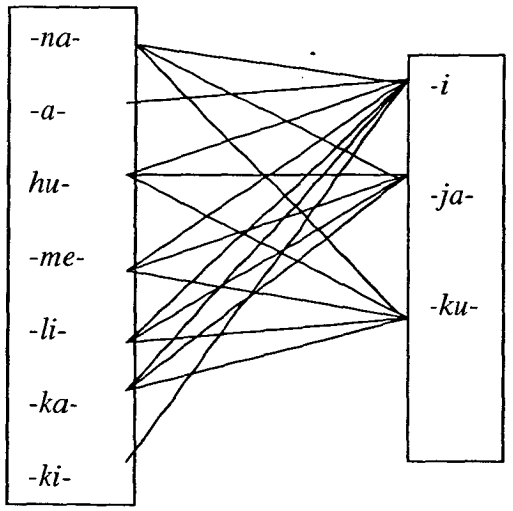

Figure 38: Les correspondances affirmation-négation (Contini-Morava 1989

Le locuteur, selon Contini-Morava, choisit la négation avec *–i-* lorsqu'il ne veut pas préciser la limitation temporelle de la négation. Ce morphème indique que la négation n'a pas de durée fixe ou que l'éventualité positive possède très peu de chance d'avoir lieu. A ce niveau, nous sommes d'accord avec elle, au moins sur une chose:

c'est le locuteur qui choisit le morphème selon son intention informative. Ce point est souligné en permanence dans cette étude.

Venons-en maintenant à la notion de probabilité. Dans l'exemple (188) de Contini-Morava, le morphème *-i-* indique que Mariam ne connaissait pas la ville, et que cet état ne possèdait aucune borne temporelle:

(188) Mariam ha-*ku*-jua wapi pà kwenda.
Mariam elle-NEG-savoir où aller
'Mariam ne savait pas où aller.'
Baba yake ndio kisha kwenda zake, na mji ha-u-ju *i.*
Père de lui donc après s'en aller, et ville elle-la-connaître NEG
'Son père s'en alla, mais elle ne connaissait pas la ville.'

Par contre, le morphème *–ku-* dans le premier énoncé pointe sur le fait que l'état de ne pas savoir où aller possède une limite temporelle. En effet, Marie décide où aller quelque temps après. Par conséquent, ce qui est nié ne dure pas longtemps.

Pour ce qui du morphème *–ja-*, le locuteur veut dire que l'éventualité niée possède une grande probabilité d'avoir lieu sous peu. Autrement dit, la négation possède une durée limitée mais plus limitée que celle de *–ku-*. Dans (189), le locuteur observe qu'il n'a jamais entendu dire qu'un homme peut accoucher un enfant. Mais c'est précisément ce qu'il entend.

(189) Si-*ja*-pata kusikia kama mwanamume *hu*-zaa.
Je-NEG-avoir entendre comme quoi homme MTA-accoucher.
'Je n'ai jamais entendu dire qu'un homme peut accoucher.'

Cela veut dire que la négation commence à un moment antérieur au moment de l'énonciation et empiète aussi sur ce moment (*Je n'ai jamais entendu dire mais maintenant je l'entends dire*). Dans le même ordre d'idées, l'exemple (190) montre que l'éventualité niée (*ne pas manger*) ne va pas durer: l'affirmative aura lieu prochainement.

(190) Si-*ja*-la (bado).
Je-NEG-manger (encore)
'Je n'ai pas encore mangé.'

Ici, on voit que l'attente de l'éventualité niée est très élevée par rapport à celle de l'éventualité niée avec *–ku-*. Mais *–i-* ne possède nullement l'idée d'attente ni celle de bornage temporel. Il est neutre, ce qui veut dire que le locuteur ne s'engage pas quant à la possibilité que l'éventualité niée soit affirmée. Autrement dit, *-ku-* diffère de *–ja-*

sur le degré de possibilité de changement de l'éventualité niée, alors que *–i-* reste neutre quant à la possibilité d'affirmer ce qui est nié.

Enfin, Contini-Morava observe que si les morphèmes positifs concernent la référence temporelle et l'agencement des éventualités, la négation, elle, a pour fonction d'indiquer la probabilité de l'éventualité niée et le bornage de l'état nié. Elle note, en outre, que le swahili possède plus de possibilités pour décrire une éventualité qui a eu lieu que pour celle qui n'a pas lieu. Qui plus est, la *fonction communicative* des énoncés positifs diffère de celle des énoncés négatifs. Normalement, on s'intéresse plus aux événements qui ont eu lieu qu'à ceux qui n'ont pas eu lieu.

6.5 La négation dans notre cadre théorique

6.5.1 Conséquences de l'étude de Contini-Morava

L'étude de Contini-Morava est intéressante à maints égards, et sa contribution la plus importante est que les différents morphèmes possèdent une *fonction communicative* différente. Pour nous, il s'agit d'*effets* créés par le locuteur chez son interlocuteur. Sa deuxième hypothèse est que le locuteur a la responsabilité de sélectionner les morphèmes négatifs en fonction de ses intentions informatives. Ces deux points s'intègrent bien dans le Modèle de Conflit (MC) en Figure 16a.

L'idée que les morphèmes négatifs ne correspondent pas aux énoncés positifs est intéressante mais nous hésitons à attribuer un paradigme spécial aux morphèmes négatifs. Certes, ils se comportent différemment mais nous arguons que, juste comme dans le cas des morphèmes positifs, il est bel et bien question de concurrence entre représentations mentales spécifiques (RMS). Selon nous, les différents morphèmes négatifs déclenchent des RM distinctes chez l'interlocuteur. Quelle représentation ou image mentale cherche-t-on à évoquer dans l'esprit de l'allocutaire ? Nous soutenons que le locuteur sélectionne le morphème négatif comme il sélectionne le morphème positif. Son choix dépend des effets qu'il cherche à créer chez son interlocuteur. Une telle position reviendrait à dire qu'il n'est pas nécessaire de postuler l'existence de deux systèmes distincts ayant des fonctions communicatives distinctes, mais plutôt deux catégories des morphèmes donnant des instructions différentes selon le contexte ou selon l'intention informative du locuteur. Vus à travers ce prisme, les morphèmes négatifs perdent leur statut spécial et se rangent parmi les morphèmes positifs tout en

maintenant leurs instructions propres. Voici comment nous représentons le traitement des morphèmes négatifs :

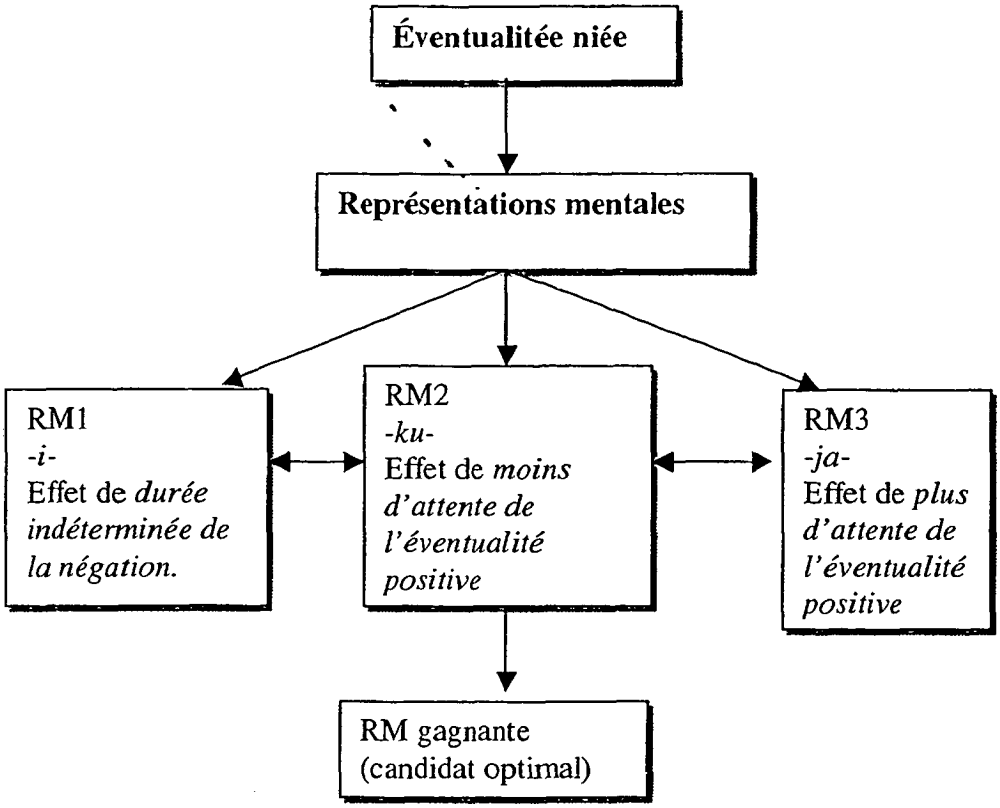

Figure 39: Sélection des morphèmes négatifs du swahili.

6.5.2 Approfondissement de l'étude

Cette étude ne peut pas se conclure sans quelques remarques supplémentaires sur les morphèmes négatifs. Un trait frappant est que certains morphèmes positifs possèdent le même morphème négatif. Revenons sur le cas de *–na-*, *-a-* et *hu-*, qui possèdent cette propriété.

Les trois morphèmes *–na-*, *-a-*, et *hu-* prennent *-i-* pour dernière voyelle du prédicat (cf. Tableau 2). La conclusion de Ashton et de Contini-Morava veut que les morphèmes positifs possèdent plus de nuances entre eux que les morphèmes négatifs. Sans contester cette position, nous pensons qu'il faudrait approfondir la réflexion. L'analyse que nous avons proposée au chapitre 4 hésitait à assigner une sémantique stable et invariante à ces trois morphèmes. A défaut, nous avons proposé que les trois soient en concurrence pour décrire un état de choses, la différence étant au niveau des effets évoqués chez l'interlocuteur. Mais si les morphèmes positifs possèdent la même forme négative, peut-on postuler que ces morphèmes soient *fondamentalement*

différents ? Nous le pensons bien. En outre, la différence se trouve au niveau des effets, qui comme les présupposés, sont parfois à l'abri de la négation (Ducrot 1972).

La même conclusion vaut *mutatis mutandis* pour la distinction entre *–me-* et *–li-* . Nous avons proposé dans notre discussion que ces morphèmes étaient en concurrence pour décrire les éventualités (cf. Chapitre 4). De plus, nous avons montré que *–me-*, par exemple, se trouvait à cheval entre les états et les événements. Cette concurrence, résolue par le recours aux divers principes, notamment l'optimalité et la pertinence, pourrait expliquer pourquoi la négation ne propose qu'une forme unique pour *–me-* et *–li-*. Une conclusion possible de cette observation serait que ces deux morphèmes sont peu dissemblables même dans les énoncés négatifs. Cette position irait dans le sens de notre traitement de ces morphèmes. Il est argué dans ce traitement que la différence entre les deux est plutôt une question d'effets psychologiques et non de différence de nature strictement sémantique.

La même conclusion vaudra pour les autres morphèmes (*-nge-*, *-ngali-*, *-ngeli-*, *-ki-*) que les études classiques cherchent sans succès à différencier. Les différences entre eux ne relèveraient pas de leur sémantique mais plutôt de leurs effets; ces effets sont choisis par le locuteur selon la RM qu'il souhaite évoquer chez l'allocutaire. Qui plus est, les morphèmes s'interprètent relativement au contexte construit par l'interlocuteur.

6.6 Conclusion

En somme, l'étude de la négation a mis en évidence l'asymétrie entre les morphèmes positifs et les morphèmes négatifs. Il y a moins de morphèmes pour marquer la négation que pour marquer les événements qui ont eu lieu. Cette asymétrie est pour nous une preuve supplémentaire que les divers morphèmes positifs ne sont pas *essentiellement* distincts quant à leur sémantique mais se différencient l'un de l'autre au niveau de leurs effets. Ces derniers sont sélectionnés par le locuteur en accord avec les principes de pertinence et d'optimalité. C'est la position que nous avons défendue dans notre analyse des morphèmes temporels positifs (cf. Chapitres 4 et 5). Cela dit, l'analyse de Contini-Morava a le mérite d'avoir introduit une manière originale et intéressante d'étudier la négation en swahili. Les notions de limites de la négation et de probabilité de l'éventualité niée apportent une perspective pleine de promesses à l'égard de l'étude de la négation. Son seul défaut, à notre avis, est de

chercher, peut-être inconsciemment, à assigner aux morphèmes temporels une sémantique stable qui serait modifiée par la suite par des facteurs pragmatiques externes.

L'étude des morphèmes négatifs souligne de manière univoque que la sémantique classique vériconditionnelle n'est guère à même de décrire la négation. Il ne suffit pas de dire « ce n'est pas le cas que » pour capter le sens de la négation. L'interprétation est du ressort de la pragmatique grâce à des enrichissements contextuels. Le cas de *-ja-*, par exemple, montre que ce morphème peut nier une éventualité qui vient d'avoir lieu (189). L'interlocuteur dit qu'il n'a jamais entendu parler des hommes qui accouchent des enfants alors que le locuteur vient de le lui dire; donc, il l'a déjà entendu. Qui plus est, l'idée de probabilité de l'éventualité niée se fait l'écho des réflexions de Moeschler (1997) et de Saussure (1998d, 2000a). Dire qu'il n'y eut pas de tremblement de terre en 1960 ou que Jacques ne s'arrêta pas à la station-service, c'est dire en même temps que ces événements avaient la possibilité d'avoir lieu. Le swahili va encore plus loin en proposant d'autres morphèmes qui marquent un degré plus élevé de probabilité (*-ja-* versus *–ku-* et *–i-*). En outre, l'idée d'événement négatif, qui en fait dénote un événement, s'applique aussi bien au français qu'au swahili. C'est la négation de rupture analysée dans Saussure (2000a). Par exemple, Saussure explique que dans (191) le destinataire est amené à inférer (192) :

(191) Bertrand ne marcha pas longtemps.

(192) Bertrand marcha peu de temps.

Bref, l'interprétation de la négation passe nécessairement par des enrichissements pragmatiques. S'en tenir aux analyses vériconditionnelles, c'est passer à côté du dynamisme et de la richesse de la négation dans la représentation des éventualités. Nous espérons avoir montré que la négation des morphèmes temporels du swahili devrait s'interpréter dans un contexte pragmatique.

Maintenant que nous avons poussé assez loin la discussion sur les temps verbaux du swahili, nous aimerions nous pencher sur le discours swahili. Auparavant, il a été question d'étudier les temps verbaux isolément, mais dans le chapitre suivant, il s'agira d'examiner les relations logiques et les relations de discours en swahili. Ici, les morphèmes temporels seront analysés non isolément, mais en combinaison les uns avec les autres.

Chapitre 7 : Le discours en swahili

7.0 Introduction

Jusqu'à maintenant, nous avons essentiellement proposé des analyses portant sur des énoncés isolés, l'énoncé étant notre unité d'analyse[1]. Tout en maintenant cette position théorique, nous nous proposons, dans ce chapitre, d'étudier les relations de discours ainsi que leur logique. Il s'agit d'examiner la relation entre les événements et les états auxquels réfèrent les énoncés. Ainsi, nous allons approfondir et compléter l'étude des morphèmes temporels du swahili. Il faut noter que le Modèle de Conflit s'applique également au niveau du discours. C'est le cas, par exemple, dans le choix entre *–me-* et *–li-*, et *–ka-* et *–na-/-me-*.

La démarche adoptée sera comparative entre le swahili et le français. Pour ce dernier, on se basera essentiellement sur les travaux de Moeschler (1998a, 1998b et 2000a). Pour ce qui est du swahili, très peu de travail a été fait en matière de discours. Nous espérons enrichir le terrain dans ce travail.

7.1 La logique des relations de discours

Une *relation de discours* qualifie la relation que les éventualités (événements et états) entretiennent les unes avec les autres. De plus, les éventualités sont à considérer comme des objets spatio-temporels (localisés dans l'espace et dans le temps). En effet, la Théorie des Représentations Mentales propose une ontologie des éventualités (cf. § 3.4). La représentation de ces dernières dans le format des RMS présente plusieurs entrées parmi lesquelles figure l'*entrée circonstances spatio-temporelles.*

Lascarides & Oberlander (1993) proposent quatre types de relations logiques, à savoir la *causalité*, la *précédence immédiate*, l'*inclusion* (ou la *relation partie-tout*) et le *recouvrement temporel.* Commençons par la *causalité.*

---

[1] Pour certains analystes du discours, l'acte constitue l'unité minimale d'analyse (cf. Roulet & *alii*, 1985, Roulet 1991, 1996 et une critique de cette position dans Reboul & Moeschler 1998b).

7.1.1 La causalité

7.1.1.1 Les règles conceptuelles

La causalité est la relation qui s'instaure entre deux éventualités, lorsque le premier événement est à l'origine du second événement ou état. A titre d'exemple, dans (193), l'événement (e1) est responsable de l'événement (e2).

(193) Max a poussé Jean(e1). Il(Jean) est tombé. (e2)

Dans (194), c'est un état, résultant (e2), qui est entraîné par le premier événement (e1).

(194) Max a beaucoup travaillé (e1). Il est fatigué (e2).

Moeschler (1998a: 297) observe que « les relations causales sont le fait de règles conceptuelles accessibles, à savoir d'informations disponibles stockées sous l'entrée encyclopédique des concepts attachés aux prédicats décrivant les événements ». Cette observation appelle quelques commentaires. D'abord, il faudrait se pencher sur la nature des règles conceptuelles pour en déterminer la portée et la force dans le discours, et deuxièmement, il importerait de se poser la question de savoir à quoi servirait une règle conceptuelle dans l'économie du langage.

La première préoccupation est importante dans la mesure où elle permet de creuser les implications de l'observation de Moeschler. Il est probable que les règles conceptuelles soient stockées sous l'entrée encyclopédique des concepts : un fait qui permet à l'esprit humain de lier deux éventualités avec peu d'effort. Ces correspondances permettent de prédire soit le causant soit le causé lorsque l'un des deux est connu de l'esprit. A titre d'exemple, dans les correspondances qui suivent, il est aisé de prédire le causant ou le causé: *mourir - enterrer, pousser-tomber, battre-pleurer, avoir faim-manger, danger-protection*, etc. Une première lecture (et peut-être naïve) de la proposition de Moeschler implique que toutes ces correspondances (conceptuelles) sont stockées sous l'entrée encyclopédique des concepts. Saussure (2000b), objectant à cette proposition, observe qu'une telle proposition présupposerait des capacités mnémoniques gigantesques de la part de l'esprit humain. Est-il vraiment nécessaire que **toutes** les règles soient ainsi stockées ? A notre avis, ce n'est pas la position de Moeschler. Quelle que soit la solution retenue, ce qui n'est pas contestable est le fait que l'esprit possède quelques règles conceptuelles. Ainsi, en entendant le premier énoncé en (193), l'interlocuteur peut demander le plus naturellement du

monde: *Est-ce que Jean est tombé ?* Une telle réaction présupposerait la pré-existence de la règle conceptuelle <*pousser(x,y)* CAUSE *tomber(y)*> dans la mémoire de l'allocutaire. Mais *pousser* ne mène pas *nécessairement* à *tomber.* Tomber ne constitue qu'une **possibilité parmi d'autres.**

Saussure (2000b) rejette l'idée que la mémoire humaine aurait deux types de règles causales: *contraignantes* (comme *atterrir-descendre*, *pousser-tomber*) et *non contraignantes* (comme des relations stéréotypiques). Il plaide, plutôt, en faveur de l'idée que « l'esprit connaît des *règles générales* subsumant les relations causales particulières ». Ces règles générales seraient liées, par exemple, à la physique. La règle conceptuelle est inférée, de manière *ad hoc*, selon le contexte, de la règle générale. Cette hypothèse est fort intéressante, car elle implique que chaque relation est *inférée* est non pas donnée d'avance. Deuxièmement, elle est en accord avec le principe d'économie, car de multiples relations sont inférées à partir de règles générales, elles, en nombre fini. Le problème avec cette hypothèse est que si la relation *pousser-tomber* est inférable des lois de la physique (la gravitation), quelles lois permettent d'inférer la relation *tomber-pousser* ? Aucune. Deuxième objection: considérant que *pousser* peut donner lieu à plusieurs possibilités dans le deuxième énoncé comme *démarrer, gifler, agacer, glisser, regarder, tournoyer,* etc. de (195), il est évident qu'il faudrait autant des règles générales qu'il y a de possibilité, dans quel cas le principe d'économie serait compromis.

(195) Max a poussé Jean. Il(Jean)

a. est tombé
b. a glissé
c. l'a giflé
d. est agacé
e. l'a regardé
f. a couru, etc.

Cela dit, nous retenons de Saussure l'idée que la relation entre deux éventualités est inférée selon le contexte. Nous discuterons du problème plus bas. Le deuxième point que nous soutenons consiste à dire que la règle conceptuelle inférée entre deux prédicats n'est pas forcément contraignante. *Pousser* ne mène pas *nécessairement* à *tomber.* De même *lâcher* ne donne pas *nécessairement* lieu à *tomber, s'envoler, couler* étant aussi des possibilités. Une telle position nous permet d'analyser la relation *tomber-pousser*, non pas comme une relation insolite, non préférée ou

coûteuse, mais comme toute autre relation. Les hypothèses contextuelles activées par l'interlocuteur permettent de récupérer la relation *tomber-pousser* tout comme *pousser-tomber*. Nul besoin, alors, de recourir à des règles générales quelconques.

De plus, l'argument qui consiste à dire que l'interlocuteur demande *Est-ce qu'il est tombé ?* en entendant *Max a poussé Jean* parce qu'il existe une règle conceptuelle *pousser-tomber* est affaibli par le fait que *tomber* n'est qu'une des suites possibles, peut-être statistiquement plus importante, de *pousser*. Pour s'en persuader, si on nous annonçait tout simplement que *Jean est tombé*, quelles questions sauteraient à l'esprit ? Très probablement la question *Pourquoi? Où, Quand? Qu'est-ce qui s'est passé? Oh mon Dieu!* etc. La question *qui l'a poussé* ? est bien possible mais elle est bien moins naturelle que les autres. Cela tient au fait que *tomber* n'est pas *nécessairement* lié à *pousser* dans l'esprit humain. Les règles de la physique[2] ne sont nullement pertinentes ici, à juger par les questions possibles. En somme, les règles conceptuelles sont inférées du contexte et ne sont pas nécessairement contraignantes.

7.1.1.2 Le swahili et la causalité

Les morphèmes temporels ayant fait l'objet des analyses aux chapitres précédents, nous nous contenterons, à présent, d'étudier leurs instructions dans le cadre du discours. Dans les cas où la distinction entre *–me-* et *–li-* n'est pas pertinente, on emploiera l'une ou l'autre forme. Pour des raisons de comparaison, nous nous baserons, autant faire se peut, sur les exemples de Moeschler.

Dans l'énoncé (196), traduction de (193) exprimant la causalité, on voit que le swahili emploie le morphème *–ka-* pour marquer l'événement causé. Certains auteurs, notamment Contini-Morava (1989) avait proposé que ce morphème soit la marque de la causalité en swahili. Mais les contre-exemples abondent comme on verra plus bas.

(196) Max a-*li*-m-sukuma Yohana. Yohana a-*ka*-anguka.
Max il-MTA-le-pousser Jean. Jean il-MTA-tomber.
'Max a poussé Jean. Il (Jean) est tombé.'

Dans le cas où l'événement entraîne un état, nous avons (197a):

(197a) Max a-*li*-m-sukuma Yohana. Yohana yuko chini.
Max il-MTA-le-pousser Jean. Jean est bas.
'Max a poussé Jean. Il(Jean) est par terre.'

---

[2] Si la physique joue un rôle, ce serait plutôt dans le sens donné à la physique naïve.

Dans (197a), l'état résultant du premier événement peut être rendu par le morphème *–ka-* comme dans (197b) :

(197b) Max a-*li*-m-sukuma Yohana. Yohana a-*ka*-wa chini.
Max il-MTA-le-pousser Jean. Jean il-MTA-être bas.
'Max a poussé Jean. Il(Jean) est par terre.'

Voyons, à présent, la relation de *précédence immédiate* en swahili.

7.1.2 La précédence immédiate

Deux événements en rapport de précédence immédiate présentent deux cas de figure. Le premier décrit une situation où le deuxième événement suit immédiatement le premier (198). Dans le deuxième cas, on peut inférer un intervalle entre les deux événements comme en (199) :

(198) Ni-*me*-angusha sahani(e1), i-*ka*-pasuka(e2).
Je-MTA-laisser tomber plat, il-MTA-devenir cassé.
'J'ai laissé tomber un plat. Il s'est cassé.'

(199) Ni-*li*-panda mti (e1), u-*ka*-kua (e2)
Je-MTA-planter arbre, il-MTA-pousser
'J'ai planté un arbre. Il a poussé.'

Dans (198), le plat se casse immédiatement après la chute, alors que dans (199), notre savoir encyclopédique nous autorise à inférer un intervalle considérable entre *planter* et *pousser.* Mais dans les deux cas la deuxième éventualité contient le morphème *–ka-*.

7.1.2.1 *-me-/-li-* dans le discours

Dans les deux cas discutés ici, quelques observations s'imposent. Premièrement, dans (198), où l'intervalle entre les deux événements est nul, on peut employer soit *–me-* soit *–li-* dans le premier événement. Par contre, dans le deuxième cas, où l'intervalle est important entre les deux événements, l'emploi de *–li-* est de rigueur. L'énoncé (200a) est acceptable, mais il relève plutôt du fantastique, car on comprend que l'arbre pousse sur-le-champ. Or, notre savoir encyclopédique nous apprend qu'il y a un intervalle entre *planter* un arbre et sa croissance.

(200a) Ni-*me*-panda mti, u-*ka*-kua.
Je-MTA-planter arbre il-MTA-pousser.
'J'ai planté un arbre, il a poussé.'

Ce constat est important car il jette une lumière nouvelle sur la problématique de *–li-*. Il est évident que ce morphème contient la notion de distance (cf. notre analyse au chapitre 4). Or, cette distance concerne le rapport entre événements et non pas le temps de l'événement (E). Dans (200a), *-li-* est préférable à *–me-* car entre les deux événements, il y a un intervalle. Cette proposition re-positionnerait le débat sur la notion de distance traditionnellement associée à *–li-*.

7.1.2.2 *–ka-* et l'ordre temporel (OT)

Dans les deux relations décrites ici, à savoir la causalité et la précédence immédiate, on constate que le deuxième événement ou état contient le morphème *–ka-* . Cette observation pourrait amener à conclure que *–ka-* exprime la causalité. Mais dans (200b) et (200c) cette conclusion devient problématique puisque *–ka-* est présent dans le deuxième événement sans qu'il n'y ait de relation causale:

(200b) Petro a-*li*-amka, a-*ka*-oga mwili.
Pierre il-MTA-se lever, il-MTA-se laver corps.
'Pierre s'est levé, Il s'est lavé.'

(200c) Ndege I-*li*-tua, abiria wa-*ka*-shuka.
Avion il-MTA-atterrir passagers ils-MTA-descendre.
'L'avion atterrit, les passagers descendirent.'

Ce qui est plausible, à la lumière des deux relations étudiées, c'est que ce morphème décrive le *séquencement* entre deux événements; la présence de *–ka-* dans le second événement indiquerait que cet événement ou état suit temporellement le premier. En termes d'ordre temporel, il y a progression temporelle (noté +OT) entre le premier et le second événement. Nous reviendrons sur cette hypothèse en § 7.2.2.

Examinons, à présent la relation d'*inclusion.*

7.1.3 L'inclusion ou la relation partie-tout

Ce rapport logique consiste à dire qu'un événement a lieu à l'intérieur d'un autre. Ainsi, en (201), e1 a lieu à l'intérieur de e2.

(201) Pierre entra (e1). Marie téléphonait (e2).

En termes de bornage (Kozlowska 1998), la borne marquant le début de l'entrée de Pierre se trouve à l'intérieur des deux bornes délimitant l'état de téléphoner[3]. De plus, la borne (droite) marquant la fin de l'entrée est soit à l'intérieur de la borne droite de l'état de téléphoner soit superposé sur la borne droite. Et ce, parce que Marie peut continuer à téléphoner même après l'entrée de Pierre ou arrêter de téléphoner à son entrée.

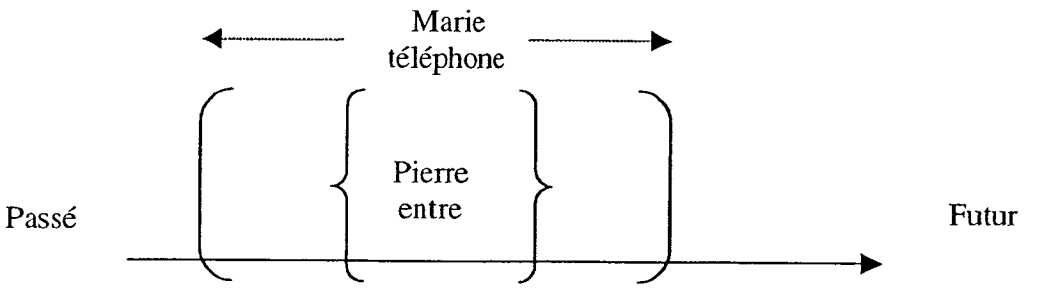

Figure 40: Inclusion temporelle

Le swahili possède deux façons de représenter l'inclusion temporelle. La première représentation emploie le morphème *–ki-* (202a), alors que la deuxième emploie les morphèmes *–li-* ou *–me-* (202b). Dans les deux cas, l'état (de téléphoner) se construit à l'aide d'une forme composée :

(202a) Petro a-*ki*-ingia, Maria a-*li*-kuwa a-*na*- piga simu.
Pierre il-MTA-entrer, Marie elle-MTA-être elle-MTA-frapper téléphone.
'*Pierre entra, Marie téléphonait.*' (Kamp & Rohrer 1983:253).

(202b) Wakati Petro a-*li-/-me*-ingia,
Lorsque Pierre il-MTA-entrer,
Maria a-*li*-kuwa a-*na*-piga simu.
Marie elle-MTA-être il-MTA-frapper téléphone.
'*Lorsque Pierre entra, Marie téléphonait.*'

La forme composée (*alikuwa anapiga)* est intéressante, car elle se construit à partir de l'imparfait du verbe *kuwa* (*'être'*) et du morphème *–na-* (marqueur du « présent ») modifiant le verbe *téléphoner.* Nos analyses ont proposé que ce morphème est susceptible de créer un *effet cinématographique*, lequel invite

[3] Pour des raisons de commodité, nous allons maintenir la tradition qui veut que la flèche du temps aille de gauche (le passé) à droite (le futur). Pour d'autres cas de figure, on lira avec profit Asic (à paraître) sur le kikouyou (une langue bantoue comme le swahili), et Foucault (1966) sur le chinois. D'autres chercheurs, notamment en physique des quanta, proposent d'intéressantes analyses de cette flèche (Hawking 1989, 2001 et Davies 1995).

l'allocutaire à envisager l'événement comme se déroulant devant ses propres deux yeux (cf. chapitres 3 et 4). Il semble, en outre, que le verbe *être* et sa forme *(likuwa)* situe l'état à un moment antérieur au moment de l'énonciation, tandis que le morphème *–na-* se charge de créer l'effet cinématographique. Ce dernier prend diverses formes chez Vetters (1995) et Sthioul (1998a), le premier préférant l'idée d'un *point de perspective* à partir duquel on envisage l'état (de téléphoner), et le second introduisant la notion de *sujet de conscience* à l'instar de Banfield (1995). La présence du morphème *–na-* peut indiquer que l'éventualité en question se déroule au moment de la parole (cf. chapitres 3 et 4 pour notre appréciation critique) devrait être intéressante pour les chercheurs défendant l'approche aspectuelle de l'imparfait (Vetters 1995). En effet, l'éventualité marquée par *–na-* est présentée comme étant non accomplie. Mais notre analyse de ce morphème propose que son interprétation est beaucoup plus complexe que ce que proposent les analyses classiques du swahili.

Par ailleurs, il faut souligner que l'opposition en question dans ce paragraphe concerne *–ki-* et *–li-/-me-* dans le premier énoncé et non dans le deuxième.

Voyons, à présent, le rapport logique de **recouvrement temporel.**

7.1.4 Le recouvrement temporel

Dans le recouvrement temporel, la deuxième éventualité débute avant la fin de la première et se continue même après que la première a touché à sa fin. Dans (203), la pluie se met à tomber (borne b1) quand Amina a déjà commencé à prendre son petit-déjeuner (borne a1). Elle continue son repas et la pluie tombe sur le toit. Lorsqu'elle finit son repas (borne a2), la pluie peut continuer (borne b2). Dans ce scénario, on voit que, à un moment donné les deux éventualités ont lieu en même temps: Amina mange et il pleut (bornes b1-a2).

(203) Amina a-*li*-kuwa a-*ki*-la kifungwa kinywa
Amina elle-MTA-être elle-MTA-manger ce qui ouvre bouche
wakati mvua I-*li*-anza kunyesha
Lorsque pluie il-MTA-commencer pleuvoir.
'Amina prenait son petit-déjeuner lorsque la pluie se mit à tomber.'

Schématiquement, on est confronté à la situation suivante:

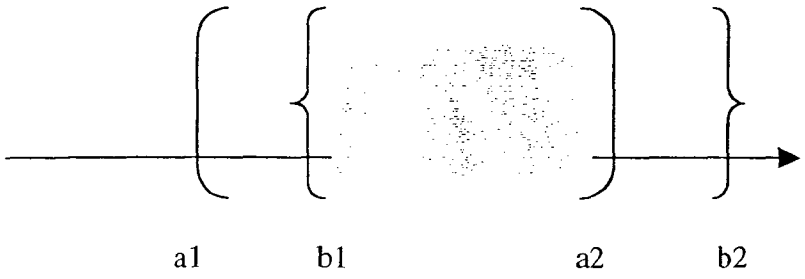

Figure 41: le recouvrement temporel

Par ailleurs, nous avons montré au chapitre 5 que le morphème *–ki-* peut, dans certains contextes, marquer la simultanéité. La simultanéité constitue également un recouvrement temporel. A titre d'exemple, en (204), les bornes de deux éventualités (*manger* et *travailler*) sont les mêmes. En d'autres termes, [a1, a2] recouvre [b1, b2].

(204) Amina a-*na*-kula Kadenyi a-*ki*-fanya kazi.
Amina elle-MTA-manger Kadenyi elle-MTA-faire travail
'Amina mange alors que Kadenyi travaille.'

En guise de conclusion, on dira que cette discussion a ouvert une autre piste à l'égard de la description de *–li-*, piste qui consiste à dire que ce morphème crée un intervalle important non pas entre le moment de la parole (S) et le temps de l'événement (E), mais plutôt entre deux événements. Cette proposition aiderait à affiner la notion de distance temporelle habituellement liée à *–li-*.

Le morphème *-ka-* prête à confusion, car il apparaît dans le rapport de causalité ainsi que dans celui de précédence immédiate. Quelles sont les instructions de ce morphème ? Cette question sera abordée en § 7.2.2.

Enfin, le morphème *–ki-* intervient pour marquer la simultanéité ou le recouvrement temporel. De plus, le recouvrement peut être partiel comme en (203) ou total (204).

Passons, maintenant aux relations de discours en swahili.

7.2 Les relations de discours

Avant d'aborder le Modèle des Inférences Directionnelles (MID) proposé par Moeschler (1998a, 2000a, à paraître), nous nous proposons de passer en revue les propositions de la Sémantique du discours sur les relations du discours (Asher 1993,

Lascarides & Asher 1993, Lascarides & Oberlander 1993). Ces discussions nous permettrons d'examiner le comportement des morphèmes temporels du swahili.

Les relations qui nous intéressent ici sont: *explication, élaboration, narration, arrière-plan* et *résultat.* Comment le swahili présente-t-il ces relations ? Commençons par l'*explication.*

7.2.1 Explication (α,β)

La relation d'*explication* surgit lorsque l'événement décrit en β explique pourquoi l'événement en α s'est produit.

(205)	Max	a-*me*-anguka (α).	Yohana	a-*me*-m-sukuma (β).
	Max	il-MTA-tomber.	Jean	il-MTA-lepousser.
	'Max est tombé.		*Jean l'a poussé.'*	

Dans (205), le deuxième événement (β) explique pourquoi Max est tombé (α). Autrement dit, le deuxième événement apporte une réponse à la question de savoir pourquoi le premier événement a eu lieu: *Pourquoi Max est-il tombé ?* (*Ni kwa nini Max ameanguka ?*). Cette question nous permet d'apporter une réponse à la critique selon laquelle *–ka-* peut remplacer *–me-* dans le deuxième événement comme dans (206a).

(206a) ? Max a*me*anguka. Yohana a*ka*msukuma.

Si on pose la question *pourquoi Max est-il tombé ?*, la réponse avec *–ka-* semble bizarre, alors que *–me-* semble le morphème le plus à propos.

(206b) Q: Kwa nini Max a*me*anguka ?
Pourquoi Max est-il tombé ?
R: Kwa sababu Yohana a*me*msukuma.
Parce que Jean l'a poussé.
? R: Kwa sababu Yohana a*ka*msukuma.
Parce que Jean l'a poussé.

Cette observation nous amène à proposer une première hypothèse. Elle consiste à dire que le morphème *–me-* dans le deuxième événement instaure une relation causale entre les deux événements. On pourrait, en outre, dire **qu'une succession de *–me-* ou de *–li-* dans deux éventualités instaure une relation causale entre elles**[4].

[4] La distinction entre *–me-* et *–li-* n'est pas pertinente ici.

En termes de progression temporelle, il y a inversion temporelle (notée –OT): le deuxième événement a eu lieu avant le premier. Le morphème *–ka-*, par ailleurs, ne décrit pas la causalité en arrière, comme le montre la bizarrerie de (206a). Nous reprendrons l'analyse de ce morphème dans le paragraphe qui suit.

Il importe de signaler que dans le cas du français, l'énoncé (205) peut recevoir deux lectures. La première avec inversion temporelle (le deuxième événement est responsable du premier), et la deuxième avec progression temporelle (le deuxième événement suit temporellement le premier). Cet état de choses tient, en partie, au fait que le Passé Composé ne donne nullement des instructions quant à la directionnalité du temps (Saussure 2000a). L'inférence directionnelle sera possible selon que l'hypothèse contextuelle liée à une règle conceptuelle (*<pousser(x,y)* CAUSE *tomber(y)>*) est active ou non (Moeschler (2000a). Cette situation est nuancée dans notre discussion sur la portée des règles conceptuelles (cf. § 7.1.1.1).

En revanche, le swahili nous propose une seule lecture à la fois suivant que le deuxième événement comporte-*me/li-* ou *–ka-*. Dans le premier cas, il s'agit de l'inversion temporelle (-OT), tandis que le second décrit la narration (+OT).

7.2.2 Narration (α,β)

La narration est inférée lorsque l'événement décrit en β est une conséquence de celui décrit en α. Dans (207), le deuxième événement provient du premier: Max tombe et après Jean le pousse.

(207) Maxi a-*me*-anguka, Yohana a-*ka*-m-sukuma.
Max il-MTA-tomber Jean il-MTA-le- pousser
'*Max est tombé. Jean l'a poussé.*' (+OT)

Cet exemple montre que le swahili n'est pas ambigu quant à la relation entre deux événements. Cette observation a donné lieu à une deuxième hypothèse: ***-ka-* dans le deuxième événement enjoint le récit de progresser temporellement.** Mais cette hypothèse invite quelques objections.

La première objection consiste à dire que *–ka-* ne peut pas ordonner des événements car il peut apparaître dans le premier événement (Contini-Morava, 1989). A titre d'exemple, Contini-Morava propose l'énoncé (208).

(208) Kuna Baba-*ka*-m-fukuza mwanae ?.

Il y a père-MTA-le-renvoyer enfant à lui

'Y a-t-il un père qui puisse renvoyer son enfant?'

Premièrement, cette observation ne contredit nullement notre hypothèse en ce sens qu'on n'a pas affaire à deux événements dont le deuxième comporterait le morphème *–ka–*. En second lieu, nous avons expliqué dans Kang'ethe (1999) que le premier événement peut s'inférer du contexte du discours. Il était proposé que pour que le locuteur énonce (208), il doit y avoir un événement précédant le renvoi, événement dont la connaissance est mutuellement partagée par les deux protagonistes de la conversation.

Notre deuxième explication, qui est peut-être plus plausible, consiste à imputer d'autres instructions à *–ka-*. Rappelons que dans notre cadre théorique, les morphèmes temporels du swahili puisent leur sens dans les hypothèses contextuelles. Une telle position s'accommode mal de l'idée d'une sémantique basique ou d'une interprétation par défaut des morphèmes temporels du swahili. En accord avec cette théorie, il est difficile, voire même frustrant, de chercher à déterminer ce que veut dire un morphème temporel du swahili *hors contexte*. On s'étonnerait fort peu, par conséquent, que *–ka-* assume d'autres instructions lorsqu'il apparaît seul sans la participation de *–me-* ou de *–li-*. Mais quelles sont ces instructions ?

La traduction de l'énoncé (208) se fait au moyen du subjonctif en français, ce qui nous a mis la puce à l'oreille. Le subjonctif, parmi ses multiples emplois, pointe sur le fait que l'éventualité en question n'est pas réelle mais souhaitée. A titre d'exemple, les deux énoncés (209) et (210) illustrent cet usage.

(209) Je cherche un cheval qui *a* une queue blanche.

(210) Je cherche un cheval qui *ait* une queue blanche.

L'indicatif suggère que le cheval en question existe et qu'il possède une queue blanche. Mais l'énoncé avec le subjonctif indique que le locuteur n'est pas sûr quant à l'existence d'un tel cheval à queue blanche. Cette observation se fait l'écho des conclusions de Guillaume (1929).

Pour Guillaume, il y a trois types de temps, à savoir le temps *in fieri*, le temps *in esse* et le temps *in posse*. Ces trois modes représentent trois façons différentes d'envisager les éventualités. Un temps *in fieri* est un temps virtuel marquant un degré de réalité moins important que celui de l'indicatif. Ce temps virtuel comprend le mode subjonctif en (210).

En revanche, en (209), le mode indicatif marque un degré de réalité plus importante et constitue un temps *in esse*. Le temps *in posse* (en puissance) que représente le mode nominal (infinitif et participe) marque une interception précoce du mouvement de chronogenèse (voir Sthioul 1998b pour une discussion détaillée).

Avec une telle charpente théorique, le comportement de *–ka-* devient un peu plus clair. Lorsque ce morphème se trouve seul dans un énoncé, normalement au début d'une énonciation comme en (208), il marque, comme le subjonctif, un temps *in fieri*. L'esprit voit l'événement comme ayant une faible probabilité d'être réel. Cet argument vaut également pour (211) évoqué dans Kang'ethe (1999) comme éventuelle objection.

(211) Huenda a-*ka*-ja.
Il est possible il-MTA-venir
'Il se peut qu'il/elle vienne.'

Dans (211), le locuteur exprime une possibilité, sans s'engager quant à l'arrivée du sujet. Le mot *huenda* exprime l'idée de « il est possible que... » qui rejoint l'idée de probabilité de (210).

Une autre objection serait (212a), qui ne pointe nullement sur l'idée de probabilité. Ici, nous avons affaire au mode impératif.

(212a) Tu-*ka*- keti.
Nous-MTA- s'assoeir.
'Allons nous asseoir!'

La forme complète de cet énoncé se trouve en (212b):

(212b) Tu ende tu-*ka*-keti.
Nous aller nous-MTA-s'assoeir.
'Allons nous asseoir!'

La première observation montre que même dans cette configuration, *-ka-* apparaît dans le deuxième événement et représente une progression temporelle par rapport à *aller*. La deuxième explication s'inspire des travaux de Guillaume pour dire que le mode impératif n'actualise pas un verbe. Il s'agit d'une proposition ou d'un conseil, d'un ordre, etc. mais l'événement n'est pas réalisé.

Talmy (2000) a raison lorsqu'il propose que *–ka-* soit une forme non finie. D'ailleurs, les objections revues ici pointent dans la même direction. Mais son explication est problématique. Pour lui, *-ka-* suit régulièrement une forme finie qui lui

donne sa référence temporelle. C'est la position défendue dans Kang'ethe (1999:32), qui fait l'hypothèse que *–ka-* est un signifiant discontinu (Martinet 1980) du temps du premier événement. Le problème avec une telle description est qu'elle fait abstraction des cas où *–ka-* apparaît seul comme dans (208), (210) et (211). Talmy ajoute, par ailleurs, que *–ka-* marque la postériorité, et en cela il rejoint notre hypothèse sur *–ka-*. Sa dernière observation est que si *–ka-* était une forme finie, il aurait été possible de le comparer avec l'expression anglaise *and then.* Nous reviendrons sur cette remarque plus bas. Voyons, à présent, une autre objection possible.

Wilson (1997) avait recensé un cas où le morphème *–ka-* apparaît dans les titres de journaux (213a et 213b). Les titres de livres aussi comportent ce morphème (214a et 214b).

(213a) Mtu *ka*-uma mbwa.
Homme MTA-mordre chien.
'*Un homme a mordu un chien.*'

(213b) Waziri *ka*-fa.
Ministre MTA-mourir.
'*Un ministre est mort.*'

(214a) Sultan *ka*-geuka korongo.
Sultan MTA-se tourner grue
'*Le Sultan devint une grue.*'

(214b) Simba *ka*-ishi na binadamu.
Lion MTA-vivre avec enfants d'Adam.
'*Le lion vit avec avec les Hommes.*'

Comment expliquer la présence de *–ka-* ? Dire que ce morphème est non fini *à la* Talmy ne résout nullement le problème ici. La notion de temps *in fieri* n'est pas utile non plus, car il s'agit des événements qui ont déjà eu lieu. Ici, nous maintenons l'hypothèse de Kang'ethe (1999: 44) qui propose que, dans les cas ci-dessus, le titre fait l'économie du premier événement pour des raisons de mise en page, notamment le besoin de minimiser la longueur du titre. Compte tenu de cette contrainte spatiale, il est plus économique d'aller droit au but en faisant l'économie du premier événement. Pour s'en persuader, il suffit de lire l'ouverture de l'article ou de l'histoire pour constater que *–ka-* n'intervient que dans le deuxième événement, le premier étant décrit par *–me-* ou *–li-*. En somme, même dans les titres, le premier événement est implicite. Cette position, conserve l'intégrité de notre hypothèse sur *–ka-*.

Revenons, à présent, à l'objection de Talmy. Talmy (2000) observe que *-ka-* n'est pas comparable à *and then* de l'anglais, puisqu'il ne constitue pas une forme finie. Nous pensons que les études comparées tombent souvent dans le piège consistant à chercher des correspondances entre les langues comparées. Les conclusions vont dans le sens que telle langue possède ou ne possède pas tel ou tel trait et donc est similaire ou dissemblable à d'autres langues. C'est très probablement des approches de ce genre qui ont amené Humboldt (1836/1972) a proposé que les langues morphologiquement pauvres comme le chinois soient inférieures aux langues à morphologie riche comme le sanskrit. Il est, à notre avis, plus fécond d'adopter une approche qui consiste à chercher à comprendre comment fonctionne une langue dans ses usages. Plus précisément, en ce qui concerne les morphèmes temporels du swahili, il serait plus instructif de chercher à comprendre leurs instructions dans différents contextes au lieu de procéder à des confrontations approximatives avec l'anglais ou le français.

Pour revenir à l'objection de Talmy, nous allons recourir au test de *ensuite* proposé dans Kozlowska (1998: 236). Cet adverbe est un filtre de la progression temporelle et relie deux événements exprimant l'ordre temporel. Citant Glasbey (1993), Kozlowska note qu'il y a deux emplois différents de *then*, à savoir un emploi narratif (*update use*) et un emploi non narratif (*cotemporal use*). Le premier fait avancer le temps (215a) alors que le second exprime plutôt la simultanéité (216a).

(215a) Daniel climbed Ben Navis in July. Then Gareth climbed Snowdon (+OT)

(216a) Daniel climbed Ben Navis in July. Gareth climbed Snowdon then (-OT)

Dans le premier cas, *then* correspond à *next* (*après*) ou *afterwards* (*plus tard*), tandis que dans le deuxième il correspond à *at that time* (*en ce moment là*).

En swahili, l'adverbe faisant avancer le temps est *halafu* (*ensuite*). Cet adverbe rendrait compte de (215b), mais aurait des problèmes avec (216b).

(215b) Danieli*a-li*-panda Ben Navis julai.
Daniel il-MTA-monter Ben Navis juillet.
Halafu, Gareth a-*ka*-panda Snowdon.
Ensuite, Gareth il-MTA-monter Snowdon.
'Daniel escalada le Ben Navis en juillet. Ensuite, Gareth escalada le Snowdon.'

(216b) Danieli*a-li*-panda Ben Navis julai.

Daniel il-MTA-monter Ben Navis juillet.
Gareth a-*ka*-panda Snowdon *halafu.*
Gareth il -MTA-monter Snowdon ensuite

'*Daniel escalada le Ben Navis en juillet. Gareth escalada le Snowdon, ensuite.*'

Ces exemples montrent quelques-uns des traquenards des analyses comparées. Ce que nous retenons est l'idée de *ensuite* pour tester la progression temporelle. Dans (217b), (217c) et (217d), on voit que *halafu,* qui force la progression temporelle, est compatible avec *–ka-* mais non pas avec *–me-* et *–li-*.

(217a) Jean tomba, ensuite Max le poussa.

(217b) Yohana a-*li*-anguka, halafu Maxi a-*ka*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber ensuite Max il-MTA-le-pousser
'*Jean tomba, ensuite Max le poussa.*'

(217c) ? Yohana a-*li*-anguka, halafu Maxi a-*li*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber ensuite Max il-MTA-le-pousser
'*Jean tomba, ensuite Max le poussa.*'

(217d) ? Yohana a-*me*-anguka, halafu Maxi a-*me*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber ensuite Max il-MTA-le-pousser
'*Jean tomba, ensuite Max le poussa.*'

Ces exemples montrent que *–ka-* partagent quelque chose avec *halafu* (ensuite): faire avancer le temps. Qui plus est, *halafu* n'est ni compatible avec *–li-* ni avec *–me-* dans la seconde éventualité. Le test avec *–na-* (*et*) en (218a) confirme notre hypothèse sur *–ka-*, car *–na-* fait avancer le temps.

(218a) Jean tomba et Max le poussa.

(218b) Yohana a-*li-/-me*-anguka, na Maxi a-*ka*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber et Max il-MTA-le-pousser
'*Jean tomba et Max le poussa.*'

(218c) ? Yohana a-*li*-anguka, na Maxi a-*li*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber et Max il-MTA-le-pousser
'*Jean tomba et Max le poussa.*'

(218d) ? Yohana a-*me*-anguka, na Maxi a-*me*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber et Max il-MTA-le-pousser
'*Jean tomba et Max le poussa.*'

Ici, on voit que *na* (et)[5] est compatible avec *–ka-*.

Notre dernier test consiste à employer le connecteur *parce que* qui fait régresser le temps. En (219a), il y a un problème, parce que *–ka-* n'est nullement compatible avec *kwa sababu* (*parce que*).

(219a) Jean tomba parce que Max le poussa (-OT).

(219b) Yohana a-*li*-anguka *kwa sababu* Maxi a-*li*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber parce que Max il-MTA-le-pousser.
'*Jean tomba parce que Max le poussa.*'

(219c) Yohana a-*me*-anguka *kwa sababu* Maxi a-*me*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber parce que Max il-MTA-le-pousser
'*Jean tomba parce que Max le poussa.*'

(219d) ? Yohana a-*li*-anguka *kwa sababu* Maxi a-*ka*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber parce que Max il-MTA-le-pousser.
'*Jean tomba parce que Max le poussa.*'

Notre conclusion, à la lumière de ces exemples, est que –ka- est incompatible avec *kwa sababu,* car les deux possèdent des instructions contradictoires: +OT pour *–ka-* et -OT pour *kwa sababu.* En outre, ce connecteur est compatible avec *–me-* et *–li-*. Ces deux constats viennent à l'appui de nos deux hypothèses que nous reformulons ici :

H1: Une succession de –me- ou de –li- dans deux éventualités instaure une relation causale inverse entre elles.

H2: Dans une suite de deux énoncés d'événements, si le deuxième comporte le morphème –ka-, alors le deuxième événement suit temporellement le premier (+OT).

Il est à espérer que notre discussion apporte une réponse adéquate à l'objection de Talmy. Mais une chose est certaine: hors contexte, le morphème *–ka-* est difficile à interpréter. En d'autres termes, il est mal aisé de lui assigner une interprétation par défaut ou une sémantique basique, une position que nous avons défendue pour tous les morphèmes temporels du swahili. Si l'analyse de Guillaume (1929) éclaire un peu

---

[5] Dans certains énoncés, *na* se combine avec *kisha* (après): *Baba alivuta pumzi na kisha akajibu*: (Le père poussa un soupir et après répondit). Cette forme correspondrait approximativement à l'expression *AND THEN VP* de Talmy (2000).

la problématique de *–kạ-*, elle ne sera pas à même de rendre compte de (220a) et (221a)[6]:

(220a) Mume wangu,mbona *ka*-fanya hivyo ?
Mari mien, pourquoi MTA-faire ainsi ?
'Mon mari, pourquoi as-tu fait cela ?'

(221a) Vipi nawe u-*ka*-lia ?
Comment toi tu-MTA-pleurer ?
'Comment se fait-il que tu pleures aussi ?'

Commençons par (220a). Dans cet énoncé, *-ka-* est en concurrence avec *–li-/-me-* d'une part, et avec l'infinitif *kufanya* (*faire*) d'autre part. La femme aurait pu employer (220b ou 220c) dans sa question:

(220b) Mume wangu,mbona u-*me-/-li*-fanya hivyo ?
Mari mien, pourquoi tu-MTA-faire cela
'Mon mari, pourquoi as-tu fait cela ?'

(220c) Mume wangu,mbona *kufanya* hivyo ?
Mari mien, pourquoi faire cela
'Mon mari, pourquoi faire cela ?'

Ici, on voit que *–ka-* apparaît dans deux paradigmes guillaumiens: il est un temps en puissance (*in posse*) lorsqu'il se comporte comme l'infinitif, et un temps *in esse* lorsqu'il est en concurrence avec *–me-* et *–li-*. En outre, on rappellera que dans (201), *-ka-* se comporte comme le subjonctif, un temps *in fieri.*

Dans (221b), *-ka-* est en concurrence avec *–na-* dans le contexte. Soit le contexte suivant: deux personnes pleurent dans un cortège funèbre, mais aucune des deux ne sait où l'enterrement aura lieu, car les deux ne connaissent pas le défunt. Lorsque la première personne demande à la deuxième dans quel sens orienter le cortège, elle répond qu'elle ne sait pas et s'attire la réprimande de celle-ci qui lui demande pourquoi elle pleure donc. Sa réplique (221b) est de lui demander pourquoi elle pleure aussi si elle ne connaît pas le défunt. Dans ce contexte, *-na-* pourrait remplacer *–ka-* sans porter atteinte au sens de l'énoncé.

(221b) Vipi nawe u-*na*-lia ?
Comment toi tu-MTA-pleurer
'Pourquoi pleures-tu, toi aussi ?'

---

[6] Les deux énoncés sont tirés du *Taifa Leo* du 22 mars 2001, un quotidien swahili au Kenya.

Ici, on voit que *–ka-* donne les mêmes instructions que le présent, un temps *in esse.*

En somme, il est évident des analyses guillaumiennes que *–ka-* appartient aux trois paradigmes, temps *in posse, in fieri* et *in esse.* Ce comportement est en accord avec notre cadre théorique qui propose que les temps verbaux puisent leur sens dans le contexte. Il en ressort que la quête pour une interprétation par défaut ou une sémantique basique est à déconseiller. Cela dit, dans notre hypothèse sur *–ka-*, il est clair que l'on doit tenir compte de la distribution de ce morphème dans le discours. Autrement dit, le cotexte est déterminant. D'autres cas problématiques de *–ka-* seront examinés plus bas, en particulier au niveau des capsules à la Saussure (1996, 1997a, 1997b, 1998c, 2000a).

Passons, à présent, à une autre relation du discours, l'*élaboration.*

7.2.3 Elaboration (α,β)

La relation entre α et β est une élaboration si l'éventualité β fait partie de l'éventualité α. Dans (222), la danse (β) fait partie de la réception (α).

(222) Karamu i-*li*-fana sana (α). Tu-*li*-cheza rumba mpaka chee (β).
Réception elle-MTA-bonne très. Nous-MTA-danser roumba jusque matin.
'La réception était magnifique. Nous avons dansé la roumba jusqu'au matin.'

Comme la deuxième éventualité est incluse dans la première, il n'y a ni progression ni régression temporelle entre elles. La Figure 39 montre cette relation d'inclusion.

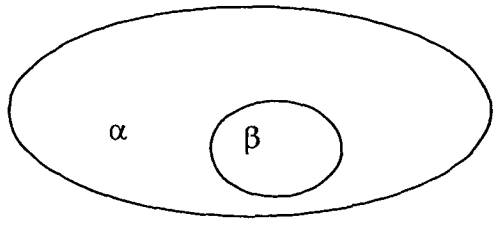

Figure 44: la relation d'élaboration

Saussure (1997a, 1998c, 2000a), dans sa discussion sur le Passé Simple, note que ce temps verbal, qui, habituellement, fait avancer le récit (+OT) en français comme en (223), perd cette qualité dans le cas d'élaboration (224) :

(223) Max poussa Paul (e1). Paul tomba (e2).

(224) Une terrible tempête fit rage (e1). Quelques tuiles tombèrent (e2). Un arbre du jardin fut arraché (e3).

En (223), e2 suit temporellement e1, un cas typique de narration. Et ce, grâce à l'instruction du Passé Simple de faire avancer le temps. Or, ce même temps en (224) voit cette instruction bloquée comme il s'agit d'une élaboration, d'une relation d'inclusion temporelle. Ainsi, e2 et e3 se trouvent-ils inclus temporellement dans e1: ce sont des sous-événements de e1. Saussure (1998c, 2000a) propose le nom de *capsule* pour (224) lorsque le premier événement comprend les deux autres, et que le temps n'avance ni régresse entre cet événement (e1) et les deux sous-événements. Le premier événement est l'événement *encapsulant* alors que les deux sous-événements sont *encapsulés.* Dans l'exemple swahili (222), la danse est encapsulée par la fête battante (encapsulant).

La contribution de Saussure est très éclairante dans la mesure où elle nous permet d'expliquer pourquoi l'énoncé pose problème à notre première hypothèse. Selon cette hypothèse, une succession de *–me-* ou de *–li-* instaure une relation causale entre éventualités (-OT). Or, selon Saussure, la capsule annule les instructions du Passé Simple entre l'événement encapsulant et l'événement encapsulé. C'est pourquoi notre hypothèse, dans sa formulation actuelle, s'écroule devant une capsule. Voici une nouvelle formulation de l'hypothèse H1, qui tient compte de ses effets capsulaires :

> ***H1 (nouvelle version) : Une succession de –me- ou de –li- dans deux événements instaure une relation causale inverse entre elles, sauf dans le cas des capsules, auquel cas le deuxième événement est un sous-événement du premier et le temps n'avance ni ne recule entre les deux.***

Par ailleurs, la relation d'élaboration n'est nullement donnée par avance mais découle des inférences faites sur la base des hypothèses contextuelles ou des règles conceptuelles. Pour pouvoir décider que le deuxième événement est un sous-événement du premier, il faudrait disposer d'une règle conceptuelle pour relier les deux événements. C'est le cas de (225) où l'on infère une capsule sur la base d'une règle conceptuelle accessible qui construit un événement complexe *chanter + accompagner le chant par un instrument* (Saussure, 2000b) :

(225) Bianca chanta l'air des bijoux. Igor l'accompagna au piano.

Si cette règle conceptuelle n'est pas disponible chez l'interlocuteur, il ne peut pas inférer une relation capsulaire entre les deux événements.

Nous nous proposons maintenant d'examiner le morphème *–ka-* et les relations capsulaires. Si la capsule porte atteinte aux instructions des temps verbaux, on comprendra pourquoi la description de *–ka-* s'avère problématique. Les travaux sur les capsules montrent que les instructions des temps verbaux peuvent s'annuler dans certains discours. Nous allons nous pencher sur le comportement de *–ka-* dans le cas spécifique de l'élaboration.

Saussure montre que les relations intracapsulaires sont de deux types: **ordonnées ou non ordonnées**. Dans (226), les sous-événements présentent un ordre temporel entre eux, mais dans (227), il n'existe aucun ordre temporel entre les événements encapsulés.

(226) Ce samedi marqua le début de la relation de Paul et Marie. Ils déjeunèrent ensemble. Ils se promenèrent sur les berges. Le soir, ils s'embrassèrent pour la première fois.

(227) Une terrible tempête fit rage. Quelques tuiles tombèrent. Un arbre du jardin fut arraché.

Si dans (226), les événements encapsulés se succèdent l'un à l'autre, dans (227), on a affaire à une indétermination temporelle puisque aucune règle conceptuelle ne permet d'inférer un quelconque ordre temporel entre les deux événements encapsulés: l'arbre peut s'arracher après ou avant la chute des tuiles.

Pour ce qui est du swahili, les deux capsules, ordonnées et non ordonnées, se présentent respectivement en (228) et (229).

(228) Karamu i-*li*-faa sana. Tu-*li*-kula wali,
Reception elle-MTA-bonne très. Nous-MTA-manger riz
Tu-*ka*-nywa mvinyo, tu-*ka*-cheza, kisha tu-*ka*-lala.
Nous-MTA-boire vin nous-MTA-jouer, après nous-MTA-dormir.
'La réception était magnifique. Nous avons mangé du riz, bu du vin et dansé. Ensuite, nous sommes allés dormir.'

(229) Karamu i-*li*-faa sana. Tu-*li*-ona video,
Réception elle-MTA-bonne très. Nous-MTA-voir vidéo
Tu-*ka*-nywa mvinyo, tu-*ka*-la nyama,
Nous-MTA-boire vin, nous-MTA-manger viande,

Tu-*ka*-zugumza, na kadhalika.
Nous-MTA-causer et cetera et cetera

'La réception était magnifique. Nous avons visionné une vidéo, bu du vin, mangé de la viande, causé, etc'.

Dans (228), *-ka-* conserve son instruction de faire avancer le temps d'un événement à l'autre, et le récit semble respecter la maxime d'ordre de Grice (1975). En revanche, dans (229), *-ka-* perd cette qualité d'ordonner les événements. Nous pensons que c'est ce constat qui incite les partisans des approches textuelles (Contini-Morava, Talmy, etc.) à dire que *–ka-* ne peut pas ordonner des événements. Notre réponse consiste à dire que, tout comme le Passé Simple dans (227), les instructions de *–ka-* sont annulées dans certaines capsules, notamment les capsules non ordonnées, alors qu'elles sont maintenues dans les capsules ordonnées. Cela revient à dire que *–ka-*, comme le Passé Simple, ne perd sa qualité de faire avancer le temps que dans une capsule non ordonnée. Ce dernier constat nous invite à modifier notre hypothèse sur *–ka-:*

H2 (nouvelle version): -ka- dans la deuxième éventualité enjoint le récit de progresser temporellement sauf dans le cas de capsule non ordonnée, auquel cas cette instruction est annulée.

Examinons, maintenant, une autre relation du discours, *l'arrière-plan.*

7.2.4 Arrière-plan (α, β)

Cette relation veut que l'état décrit en β constitue la toile de fond ou les circonstances dans lesquelles l'événement α s'est produit. Dans (230a), emprunté à Kamp & Rohrer (1983), l'événement que constitue l'entrée se produit contre un arrière-plan où Marie téléphone. La première éventualité a lieu à l'intérieur de la deuxième. Ainsi, entre les deux éventualités, il existe une relation logique d'*inclusion temporelle* :

(230a) Quand Jean entra, Marie téléphonait.

Dans les approches textuelles, notamment chez Weinrich (1973: 174), le Passé Simple (PS) met en relief les faits importants, alors que l'imparfait décrit les faits secondaires ou d'arrière-plan. Ainsi, le PS serait le temps des propositions principales, tandis que l'IMP serait celui des propositions subordonnées.

Les approches référentielles, en revanche, montrent de manière convaincante que l'analyse de Weinrich est inexacte. L'imparfait peut faire avancer le temps

comme le PS, ce qui montre qu'il n'est pas réservé aux faits secondaires (cf. Sthioul 1998a, Saussure 2000a pour une description détaillée de l'imparfait). Dans le cas de (230a), on dira plutôt que l'événement d'entrer est temporellement inclus dans celui de téléphoner.

Pour le swahili, cette relation a déjà été abordée lors du traitement du rapport logique d'inclusion (cf. § 7.4):

(230b) Wakati Yohana a-*li*-ingia, Maria a-*li*-kuwa a-*na*-piga simu.
Quand Jean il-MTA-entrer, Marie elle-MTA-être elle-MTA-frapper té-léphone
'Quand Jean entra, Marie téléphonait.'

En (230b), la toile de fond se construit en swahili au moyen du verbe *être* (*kuwa*) qui comporte le morphème *–li-* et le verbe événementiel qui, lui, comporte le morphème *–na-*. La forme composée en résultant situe l'événement sur l'axe du temps grâce à *–li-*, alors que le morphème *–na-* projette, comme nous avons proposé plus haut, un *effet cinématographique* sur le prédicat événementiel. Vue de notre perspective, la toile de fond n'est pas statique comme dans les approches textuelles à la Weinrich, mais dynamique grâce à l'effet de la forme composée. L'interlocuteur a l'illusion de suivre le déroulement de la deuxième éventualité.

Nous en venons, à présent, à la dernière relation de discours, à savoir, le résultat.

7.2.5 Résultat (α,β)

S'agissant du résultat, l'éventualité décrite en α a causé l'éventualité en β. Soit l'énoncé (231a) de Moeschler (1998a) interprété en (231b) en swahili :

(231a) Max éteignit la lumière. La chambre était complètement noire.
(231b) Maxi a-*li*-zima stima. Chumba ki-*ka*-wa na giza
Maxi il-MTA-éteindre électricité. Chambre elle-MTA-être avec obscurité
'Max éteignit la lumière. La chambre était complètement noire.'

L'interprétation de (231a) est que la chambre est noire parce que Max a éteint la lumière. En d'autres termes, les deux éventualités entretiennent une relation causale (cf.§ 7.1.1). Le swahili va employer *–ka-* pour exprimer le résultat du premier événement. Et ce, en accord avec notre hypothèse sur *–ka-* et l'ordre temporel: le temps avance avec *–ka-*.

En résumé, cette section a passé en revue les relations du discours en swahili moyennant une comparaison avec le français. Au bout du parcours, deux hypothèses (H1, H2) ont été proposées, notamment sur la causalité et la progression temporelle. Au paragraphe suivant, nous allons examiner le Modèle des Inférences Directionnelles (Moeschler 2000a, à paraître) en vue de déterminer sa contribution à la compréhension des morphèmes temporels du swahili.

7.3 Le Modèle des Inférences Directionnelles (MID)

Moeschler (1998a, 1999, 2000a, à paraître) a proposé un modèle inspiré de la Théorie de la Pertinence (Sperber & Wilson 1989) permettant de calculer non seulement la référence temporelle d'un événement mais aussi la direction temporelle de l'énoncé. Il part de l'hypothèse que la détermination de la référence temporelle d'un énoncé se fait grâce à la combinaison des informations linguistiques fournies par les temps verbaux et des informations contextuelles.

Dans la Figure 17 (§ 4.1.1), Moeschler propose une hiérarchie de différents types d'informations où les informations contextuelles dominent les autres types d'informations. Cette hiérarchie peut se résumer sous forme de trois principes (Moeschler 2000a : 64, 2001):

> ***A: Les informations contextuelles sont plus fortes que les informations linguistiques.***
>
> ***B: Les informations procédurales sont plus fortes que les informations conceptuelles.***
>
> ***C: Les informations procédurales propositionnelles (connecteurs, conjonctions, etc.) sont plus fortes que les informations procédurales morphologiquement incorporées (temps verbaux).***

Ces trois principes ont fait l'objet de validation empirique dans le domaine du français (cf. Moeschler 2000a: 61-68). Notre propos dans ce paragraphe est de déterminer la portée de ce modèle dans le domaine du swahili. Pour commencer, nous allons examiner les principes formant l'ossature du MID.

7.3.1 Principe A

Selon ce principe, l'information contextuelle est plus forte que l'information linguistique. L'exemple (232) proposé par Moeschler montre bien qu'il y a deux

lectures possibles de l'énoncé. La première instaure une relation causale entre (e1) et (e2), alors que la seconde favorise la relation de narration entre les deux.

(232) Jean est tombé. Max l'a poussé.

La causalité implique une inversion temporelle, ou inférence en arrière (IAR), alors que la narration enjoint le récit de progresser temporellement, ou inférence en avant (IAV). Et là on est confronté à deux directions diamétralement opposées. Comment sortir de cette indétermination directionnelle ?

Le recours à l'information contextuelle permet de désambiguïser la lecture de (232). L'interlocuteur construit une hypothèse contextuelle, défaisable bien évidemment, pour calculer la direction temporelle. Si cette hypothèse échoue, il en active une deuxième donnant un calcul différent. Cette observation amène Moeschler à conclure que l'information contextuelle est plus forte que l'information linguistique qu'encodent les verbes *pousser, tomber* et le temps verbal, en l'occurrence le passé composé. Moeschler, en outre, conclut que l'énoncé (232) n'est pas fortement ambigu sémantiquement mais faiblement ambigu pragmatiquement.

Nous adhérons à cette réflexion, d'autant plus que dans notre conception de la référence temporelle des énoncés, le contexte joue un rôle prépondérant (cf. Figure 7). Tout énoncé, par définition, est **nécessairement** enrichi pragmatiquement, ce que nous avons appelé un **enrichissement pragmatique minimal.** Tout au long de cette étude, nous avons montré combien le contexte est crucial dans la compréhension des énoncés en swahili. L'idée d'une sémantique basique des morphèmes temporels du swahili était à l'origine des problèmes descriptifs dans les analyses classiques. La recherche d'une signification démunie de contexte était, à notre avis, vouée à l'échec. Dans le même ordre d'idées, nous avions évacué l'idée d'ambiguïté dans l'interprétation d'énoncés, car le contexte permet de déboucher sur une sortie, quitte à relancer la procédure si la sortie ne correspond pas à la réalité exprimée.

Pour ce qui est de l'exemple (232), le locuteur et son interlocuteur se trouvent dans une situation de communication bien délimitée, et il devrait être aisé de formuler l'hypothèse contextuelle adéquate à l'énonciation. Si l'interprétation en découlant ne correspond pas à la pensée du locuteur, ce n'est pas parce que les hypothèses contextuelles ne sont pas disponibles, mais c'est plutôt que l'hypothèse contextuelle construite était fausse.

Pour ce qui est du swahili, l'indécidabilité de (232) n'a pas lieu d'être, puisque le choix du morphème temporel dans le deuxième événement détermine la direction temporelle de l'énoncé. Dans (233), nous avons argué (cf. Hypothèse 1) que la présence des morphèmes *–li-* ou *–me-* dans deux énoncés successifs instaure une relation causale entre eux, excepté dans les cas capsulaires.

(233) Yohana a-*me/li*-anguka. Max a-*me/li*-m-sukuma.[7]
Jean il-MTA-tomber. Max il-MTA-le-pousser
'Jean est tombé. Max l'a poussé.'

En accord avec notre hypothèse, le morphème *–me-* dans le deuxième événement a pour effet de faire régresser le temps (IAR). En revanche, dans (234), la présence de *–ka-* a l'effet contraire et fait avancer le temps (narration).

(234) Yohana a-*me*-anguka. Max a-*ka*-m-sukuma. (IAV)
Jean il-MTA-tomber. Max il-MTA-le-pousser
'Jean est tombé. Max l'a poussé.'

Il ressort de cette discussion que, l'indétermination temporelle, associée normalement au Passé Composé (Saussure 2000a), ne se présente pas en swahili. Il paraît donc, sur la base des exemples (233) et (234), que les morphèmes temporels du swahili sont porteurs de *traits directionnels forts*.

Le contexte intervient au niveau de la détermination des instructions et des effets des différents morphèmes temporels du swahili, mais non pas au niveau du calcul de la direction temporelle. En effet, l'interprétation d'un morphème temporel en swahili passe par la récupération de l'intention informative du locuteur. Mais ce qui semble intéressant est que, dans le cadre du discours, la combinaison des morphèmes temporels permet de calculer la direction temporelle.

Au § 5.2.4 consacré à l'étude du morphème *–ki-* dans le cadre du MID, nous avons proposé une hypothèse qu'il conviendrait de reproduire ici. Nous allons l'appeler l'hypothèse 3 (H3) :

H3 : Dans un discours composé de deux éventualités, la présence de –ki- dans la seconde instaure une relation de simultanéité entre elles.[8]

---

[7] De même avec une succession de *–li-*.

[8] L'information contextuelle peut annuler cette hypothèse en accord avec le Principe A du MID.

L'hypothèse résulte de l'observation de *–ki-* dans les exemples (143-146). Nous reproduisons l'exemple (143) en (235) :

(235) A-*na*-kula a-*ki*-imba.
Elle/il-MTA-manger elle/il-MTA-chanter.
'Elle/il mange en chantant.'

En somme, les trois hypothèses (H1, H2 et H3) soulignent l'importance du principe A. En effet, le contexte peut annuler les instructions d'un temps verbal. Nous présentons, dans le tableau 9, les différentes combinaisons des morphèmes du swahili pour illustrer les trois hypothèses. Dans les deux premiers cas (2e et 3e lignes), où la première éventualité contient soit *–me-* soit *–li-*, et la seconde *–me-* ou *–li-*, on infère la régression temporelle entre l'énoncé 1 et l'énoncé 2 (IAR). Dans les deux cas suivants, la première éventualité contient *–me-* ou *–li-* alors que la seconde est décrite par *–ka-* (lignes 4 et 5) : il y a progression temporelle entre la première et la seconde éventualité. Enfin, nous avons 4 cas où la deuxième éventualité contient *–ki-* alors que la première contient *–na-*, *-me-*, *-li-* ou *–ta-*. Dans ces cas, on infère que les deux éventualités sont simultanées.

Enoncé 1	**Enoncé 2**	**Inférence directionnelle**
-me-	*-me-*	IAR
-li-	*-li-*	IAR
-me-	*-ka*	IAV
-li-	*-ka-*	IAV
-na-	*-ki-*	Simultanéité
-li-	*-ki-*	Simultanéité
-me-	*-ki-*	Simultanéité
-ta-	*-ki-*	Simultanéité

Tableau 9: -me-, -li-, -ka-, -ki- et l'inférence directionnelle.

7.3.2 Principe B

Selon le principe B, l'information procédurale est plus forte que l'information conceptuelle. Cette dernière est fournie par les verbes, les adjectifs et les noms, tandis que la première provient des mots grammaticaux. La démonstration de ce principe est déjà conclue dans le tableau 9, qui montre que la direction temporelle est à l'abri des prédicats et des règles conceptuelles. L'ordre des prédicats, par exemple, d'abord *pousser* et ensuite *tomber* n'est pas pertinent en swahili, avons-nous proposé. C'est le morphème dans le second événement qui détermine l'ordre temporel. Il suffit de recourir à l'opération de **commutation** comme dans les paires minimales pour

calculer la direction temporelle. Moeschler montre dans (235a) et (236a) que c'est le passé simple ou le plus-que-parfait qui détermine la direction temporelle mais non pas la relation entre les prédicats. Les deux énoncés sont traduits en (235b) et (236b).

(233a) Jean tomba. Max le poussa. (IAV)

(234a) Jean tomba. Max l'avait poussé. (IAR)

(235b) Yohana a-*li*-anguka. Maxi a-***ka***-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber, Max il-MTA-le-pousser.
'Jean tomba. Max le poussa.'

(236b) Yohana a-*li*-anguka. Maxi a-***li***-kuwa a-*me*-m-sukuma.
Jean il-MTA-tomber. Max il-MTA-être il-MTA-le-pousser.
'Jean tomba. Max l'avait poussé.'

En accord avec le tableau 9 (lignes 4 et 5), on infère, en (235b), une progression temporelle à cause de la présence de *–ka-* dans la deuxième éventualité. En revanche, en (236b), la succession de *–li-* dans les deux éventualités (lignes 2 et 3 du tableau) permet d'inférer la régression temporelle : la deuxième éventualité avait causé la première.

Par ailleurs, le morphème *–ki-* (lignes 6-9), indique que la deuxième éventualité a lieu en même temps que la première. L'exemple (235) montre que la personne décrite mange et chante en même temps :

(235) A-*na*-kula a-***ki***-imba.
Elle/il-MTA-manger elle/il-MTA-chanter.
'Elle/il mange en chantant.'

En dernière analyse, la direction temporelle est déterminée par les morphèmes temporels malgré les informations conceptuelles encodées par les prédicats *tomber* et *pousser.*

7.3.3 Principe C

Ce principe introduit une hiérarchie supplémentaire parmi les informations procédurales. Il stipule que les informations procédurales propositionnelles (connecteurs) sont plus fortes que les informations procédurales morphologiquement incorporées (temps verbaux). Pour tester la force des connecteurs, Moeschler propose que l'on détermine d'abord l'orientation intrinsèque associée aux connecteurs et aux temps verbaux. Dans (237), on voit que *et* est compatible avec la direction en avant

(IAV) associé au passé simple, et dans (238), *parce que* confirme que le plus-que-parfait donne l'instruction (IAR).

(237) Jean tomba *et* Max le poussa. (IAV)

(238) Jean tomba *parce que* Max l'avait poussé. (IAR)

Qu'est-ce qui se passe lorsqu'on combine des connecteurs dont la direction est contraire à celle du temps verbal ? En (239), la présence de *parce que* force une lecture IAR malgré la présence du passé simple.

(239) Jean tomba *parce que* Max le poussa. (IAR)

Il est évident que le connecteur a bloqué ou annulé l'instruction du passé simple dans le second événement. Ce comportement rappelle l'annulation des instructions des temps verbaux dans le cadre de l'encapsulation. Dans (240), le connecteur *et* pose problème car il n'arrive pas à annuler l'instruction du temps verbal.

(240) Jean tomba (e2) *et* Max l'avait poussé. (e1) (IAV?)

Pour comprendre le problème de (240), il faudrait, d'abord, analyser les instructions du temps verbal, en l'occurrence le plus-que-parfait. Le plus-que-parfait s'emploie pour situer deux éventualités dans le passé, l'une relativement à l'autre. Dans (241), le locuteur veut dire que l'événement d'arriver (e2) a lieu après l'événement de manger (e1).

(241) J'avais mangé (e1) lorsque tu es arrivé. (e2).

Schématiquement nous avons la Figure 43 pour (240) :

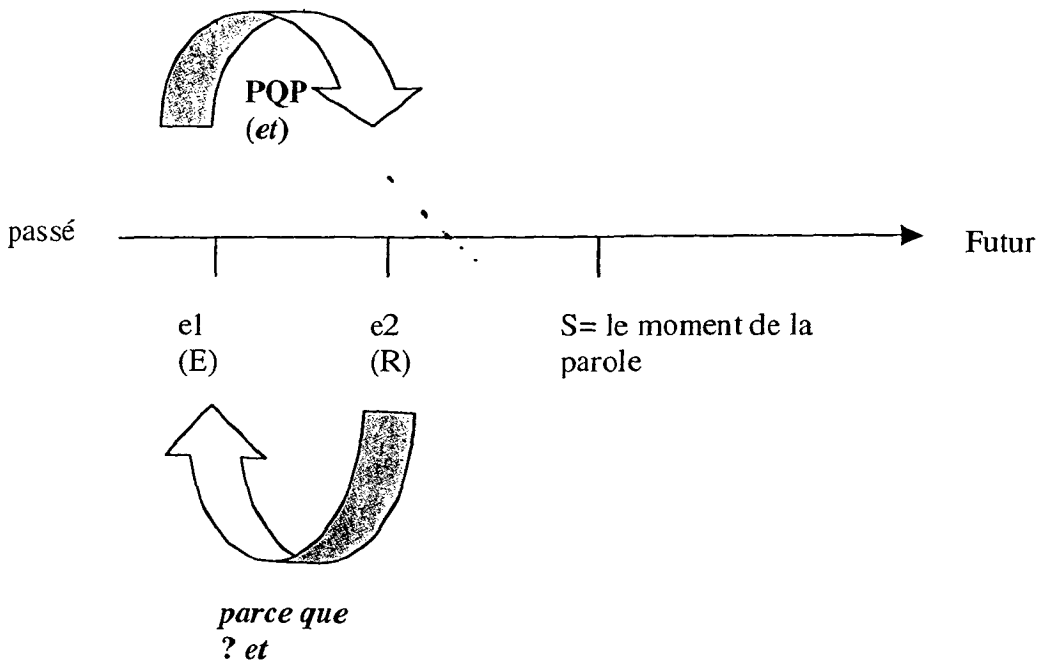

Figure 43: le problème: ***et*** *versus le plus-que-parfait*

Ici, le temps de l'événement (E) est le temps de l'événement principal communiqué par l'énoncé, en l'occurrence, l'événement de *pousser* (e1). Le schéma montre clairement que le PQP veut dire que l'événement de *tomber* (e2) vient après (e1). Autrement dit, le PQP implique (e1) *et* ou *ensuite* (e2). Il contient, alors, les instructions du connecteur *et* comme partie de sa définition. En effet, entre (e1) et (e2) il y a forcément une progression temporelle (IAV). D'où provient alors le problème de (240) ?

Nous pensons que, lorsqu'on commence par l'événement de *tomber* (e2), le temps de référence (R), le seul mouvement possible est vers (e1), l'événement principal. Et si *et* permet de bouger de (e1) à (e2), il ne peut pas permettre le mouvement inverse (de e2 à e1). C'est donc pour conserver l'orientation intrinsèque de *et* déjà inclus dans le PQP que le mouvement de (e2) à (e1) devient problématique. Bref, *et* ne peut pas faire avancer le temps et le faire régresser dans un même énoncé (cf. flèches courbées sur la Figure 43). Le mouvement de e1 à e2 est seulement possible avec *parce que* (IAR).

Penchons-nous maintenant sur le swahili. Dans (242), le connecteur *kwa sàbabu* (*parce que*) ne peut pas annuler l'instruction de *–ka-*.

(242) ?Yohana a-*me*-anguka, ***kwa sababu*** Max a-***ka***-m-sukuma.(IAR?, IAV?)

Jean il-MTA-tomber parce que Max il-MTA-le-pousser.

'Jean tomba parce que Max le poussa.'

Le conflit entre le connecteur et le temps verbal est difficile à trancher. Le connecteur enjoint le récit de régresser alors que le temps verbal le pousse vers l'avant. L'inférence directionnelle est difficile à déterminer car aucun des deux n'est plus fort que l'autre.

De même dans (243), les connecteurs *na* (*et*) ou *halafu* (*ensuite*) ne peuvent pas forcer la progression temporelle en cas de conflit avec le temps verbal.

(243a) ?Yohana a-*me*-anguka ***na*** Max a-***me***-m-sukuma.

Jean il-MTA-tomber et Max il-MTA-le-pousser.

'Jean tomba et Max le poussa.'

(243b) ? Yohana a-*me*-anguka ***halafu*** Max a-***me***-m-sukuma.

Jean il-MTA-tomber ensuite Max il-MTA-le-pousser.

'Jean tomba ensuite Max le poussa.'

Le temps verbal non plus ne peut pas l'emporter sur le connecteur. En somme, on dirait, au stade actuel de nos analyses, qu'il est difficile de soutenir l'idée d'établir une hiérarchie entre les informations procédurales. Le moins qu'on puisse en dire est que les connecteurs et les temps verbaux sont sur le même pied d'égalité en swahili.

En somme, nous pouvons compléter les résultats de nos analyses quant à la détermination de la direction temporelle (cf. Tableau 10).

Expression (+ = 'suivi de ')	**Direction temporelle**
-me- + –me-	IAR
-li- + -li-	IAR
-na-/-me-/-li-/-ta- + -ki-	Simultanéité
-me-/-li- + -ka-	IAV
-me-/-li- + -na-/halafu (et/ensuite)	IAV

-me-/-li- + kwa sababu (parce que) + -me/-li-	IAR
Anguka + sukuma (tomber + pousser)	iar[9]
Sukuma + anguka (pousser + tomber)	iav

Tableau 10: traits directionnels et expressions linguistiques

Le Tableau 10 se prête bien à l'analyse informatique de la direction temporelle puisqu'il suffirait de développer une bonne règle permettant de calculer l'orientation du discours. En effet, comme le trait directionnel se calcule sur la base d'une analyse compositionnelle d'expressions linguistiques, l'algorithme peut prendre, entre autres, la forme *si X est suivi de Y, alors Z est la direction temporelle de l'énoncé*:

> *Si X + Y, alors Z, X* étant le premier morphème temporel, *Y* le deuxième ou un connecteur, et *Z* la direction temporelle de l'énoncé.
>
> A titre illustratif, dans (244)
>
> (244) Yohana a*me*anguka. Max a*me*msukuma.
>
> la saturation des variables donnerait X=*me*, Y= *me*, et la règle donnerait selon les données du tableau 9, Z=IAR. Sa formulation serait « Si le premier énoncé comporte le morphème *–me-* et le second contient ce même morphème, alors le temps régresse entre le premier (e1) et le deuxième (e2) éventualité. »

7.4 Traits directionnels et la Théorie X-barre

Les analyses de Berthouzoz (2000) sur le calcul informatique de la direction temporelle sont très intéressantes car elles montrent que le MID peut s'intégrer à l'analyseur FIPS (Laenzlinger & Wehrli 1991). Nous sommes persuadés que dans le cas du swahili, un algorithme simple permettrait de déterminer la direction temporelle des énoncés comme nous l'avons esquissé plus haut.

7.4.1 Théorie X-barre

Dès 1970, Chomsky propose de structurer l'ensemble de règles syntagmatiques ou règles de réécriture compte tenu de leur isomorphisme. Pour ce faire, il propose un schéma de règles ou une forme abstraite que les règles syntagmatiques doivent respecter. Cette hypothèse est à la base de la « Théorie X-barre ».

---

[9] Les minuscules symbolisent que le trait est faible, la majuscule fort.

Jackendoff (1977) donne les deux principes de cette théorie comme suit :

a) $X^n \rightarrow ...X^{n-1}...$

b) Le schéma $X^n \rightarrow ...X^{n-1}...$ s'applique à toutes les catégories lexicales. En d'autres termes : X= (N)om, (V)erbe, (Adj)ectif, (Prep)osition ou (Adv)erbe.

Les deux principes postulent que si X est une catégorie de type N, V, Adj, Prep ou Adv, elle servira de tête de syntagme et aura des projections (de type X^n). Le syntagme global (SN, SV, SP, etc.) est connu sous le nom de *projection maximale* de X.

Cela dit, il existe aussi des projections intermédiaires (de type X^{n-1}). Le schéma ainsi proposé se présente comme suit (sous forme d'arborescence) :

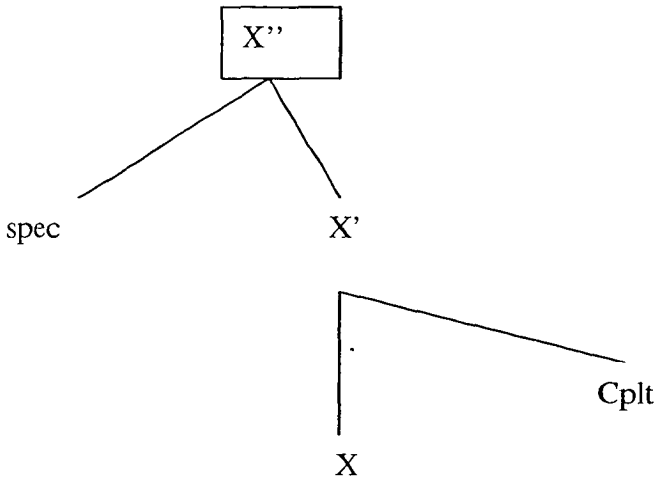

Figure 44: Schéma X-barre

Il existe plusieurs versions de ce schéma. Pour ce qui nous concerne ici nous allons adopter la Théorie X-barre (notée X''). Donc, pour tout syntagme le schéma de réécriture sera comme suit :

X'' → (spec, X''-X'

X' → X -(cplt)

(spec, X) se lit « spécifieur de X-barre » et comprend les déterminants du nom, les auxiliaires du verbe, les modifieurs de l'adjectif, de la préposition ou de l'adverbe. Les compléments sont considérés comme des syntagmes, de type X''[10]. A titre illustratif, nous présentons l'exemple (245) au moyen de la Théorie X'' :

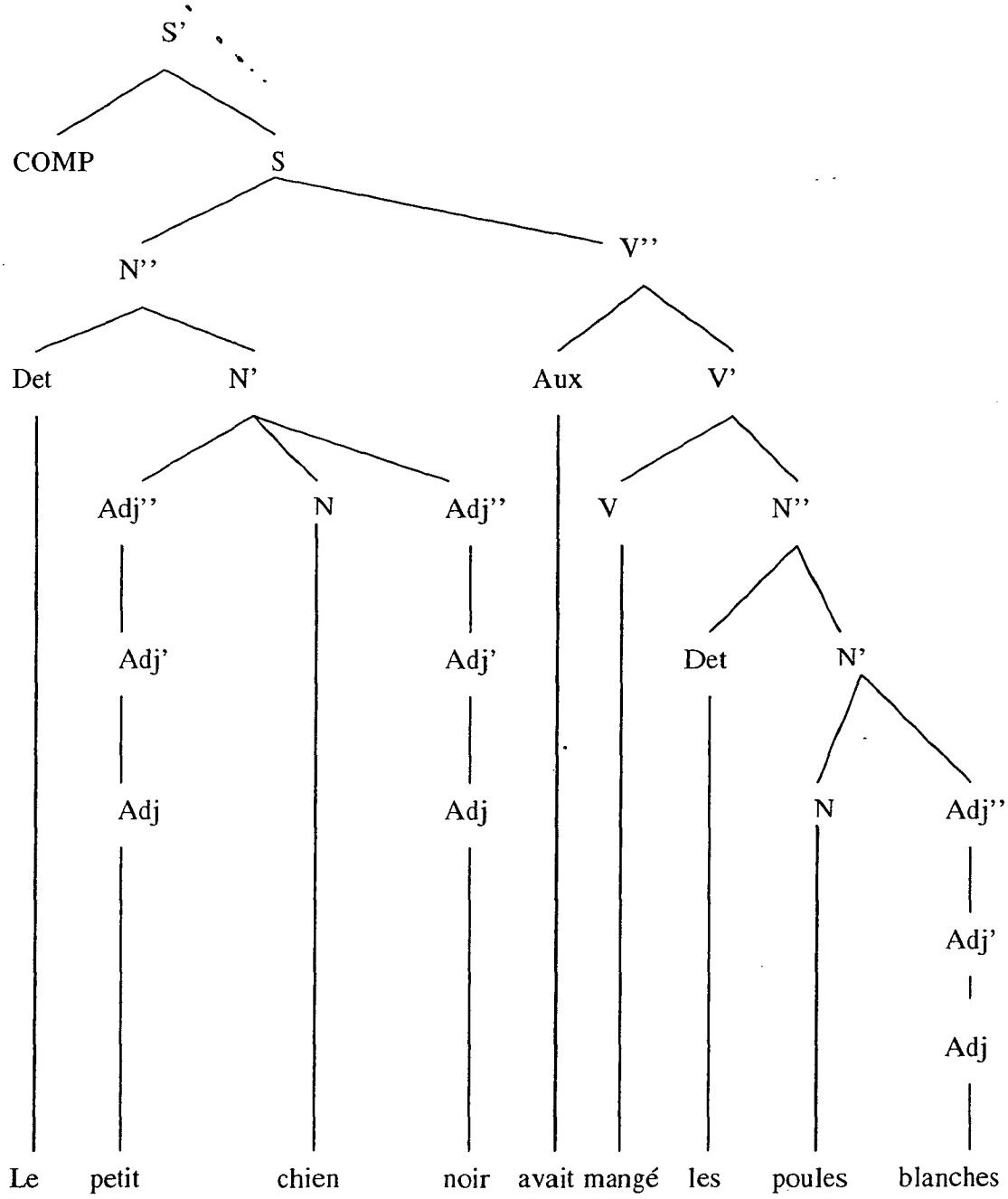

Figure 45 : Analyse en théorie X-barre de (245)

(245) Le petit chien noir avait mangé les poules blanches.

[10] Voir Haegemann (1991) pour une présentation détaillée de la Théorie X-barre.

La discussion que nous avons menée accorde une place prépondérante aux lexèmes par rapport aux morphèmes grammaticaux. En effet, seuls les lexèmes (à l'exception des prépositions) sont capables de former la tête d'un syntagme. En d'autres termes, seuls les éléments porteurs d'information conceptuelle peuvent constituer la tête d'un syntagme. Les éléments procéduraux servent seulement de spécifieurs des catégories lexicales. Or, dans les développements plus récents de la Théorie X-barre (Pollock 1989, Chomsky 1995, Borsley 1999), et notamment dans la Théorie des Principes et des Paramètres de Chomsky, la structure de la phrase a changé pour tenir compte des projections formées à partir des éléments procéduraux. On parle alors des *projections fonctionnelles* pour s'opposer aux *projections lexicales.* Dans la nouvelle structure S' est une projection de C''(Comp) et V'' est une projection du TP (Tense Phrase). Notre analyse du swahili s'inscrit dans cette nouvelle perspective. Revenons à l'exemple (244).

(244) Yohana a***me***anguka. Max a***me***msukuma.

Une représentation syntaxique du calcul de la direction de (244) peut être donnée dans la Figure 46. La représentation s'inscrit dans la Théorie X-barre (Chomky 1981) défendant une grammaire de type *Gouvernement et Liage.* Dans cette représentation, le trait directionnel va percoler de la tête de TP (Tense Phrase) notée T, jusqu'à la projection maximale (TP ou T''). La combinaison du morphème temporel du premier énoncé avec celui du second énoncé décidera de la direction temporelle de ce deuxième énoncé. A notre avis, il est erroné d'attribuer une quelconque direction au premier énoncé comme on voit dans certaines analyses (Berthouzoz 2000, Moeschler 2000a). En fait, la direction temporelle sera calculée par l'analyseur après avoir relevé le morphème temporel du second énoncé ou bien le connecteur reliant les deux énoncés. Bref, la procédure sera comme suit:

(a) Lire le morphème temporel du première éventualité (e1), soit X;

(b) Lire le morphème temporel de la deuxième éventualité (e2), soit Y; ou

(c) Lire le connecteur reliant e1 et e2;

(d) Règle: Si X + Y, alors Z.

Cette procédure puisera dans la banque de données que constitue le Tableau 10.

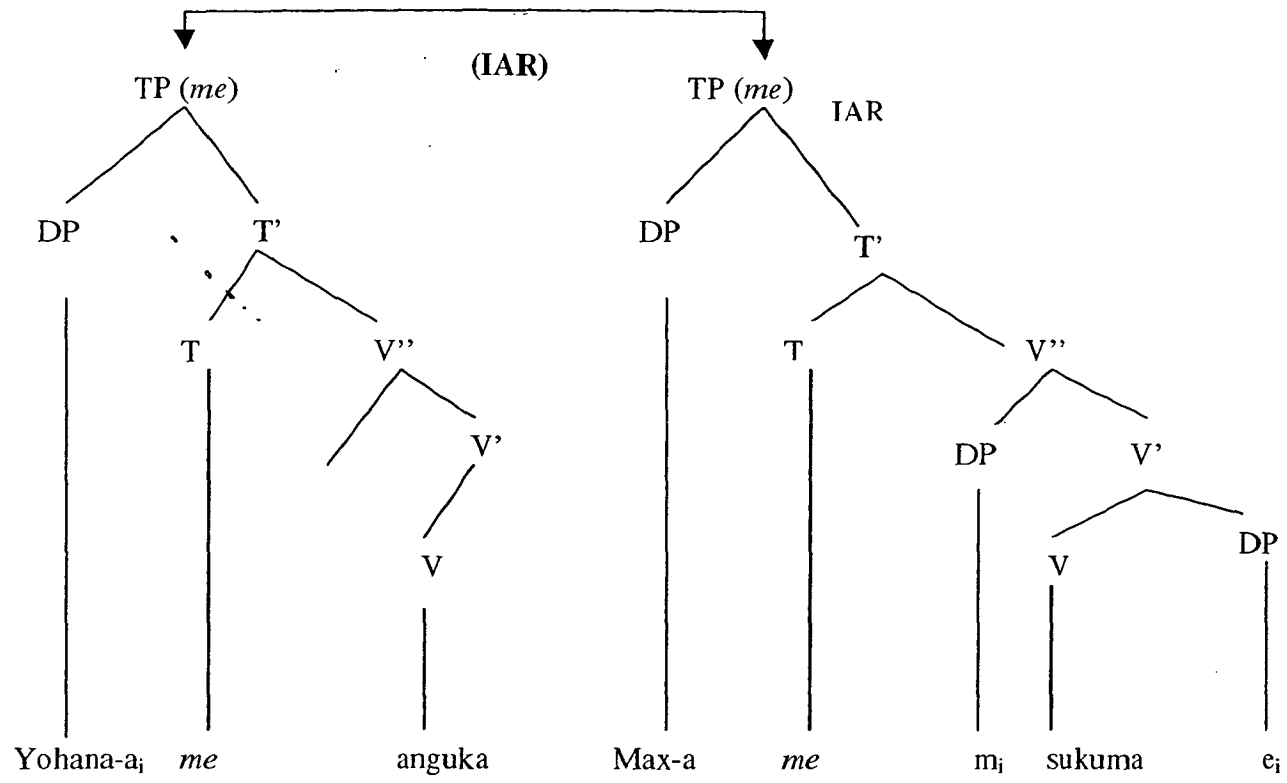

Figure 46: Direction temporelle et représentation arborescente de la suite « Jean est tombé. Max l'a poussé »

Dans la structure arborescente, on voit que la direction temporelle est déterminée après avoir récupéré le deuxième morphème temporel. Le défi consiste à formuler des règles permettant à l'analyseur de repérer les morphèmes temporels sans les confondre avec les verbes. Le DP (Spec de TP) est le *Determiner Phrase* qui contient le sujet de la phrase, alors que la tête du TP comporte le morphème temporel. Le DP à droite du verbe *sukuma* (*pousser*) est vide mais contient la trace de l'objet direct (Yohana). Ce dernier est représenté par le pronom direct *–m-* qui s'attache à gauche du verbe *sukuma*. C'est pourquoi *m*, *Yohana* et la trace *e* comportent le même indice.

Concernant les traits directionnels, le morphème *–me-* dans la deuxième phrase contient un trait fort qui percole jusqu'à la projection fonctionnelle maximale (T''). Il s'agit ici d'une inférence en arrière (IAR). De même, le morphème *–li-* dans la seconde phrase donnera lieu à une inférence en arrière (IAR). En revanche, la présence de *–ka-* ou de *–ki-* donnera respectivement une inférence en avant (IAV) et la simultanéité.

7.5 Conclusion

Les analyses sur le discours swahili nous ont permis de formuler trois hypothèses quant à la direction temporelle entre énoncés. Premièrement, une succession de *–me-* ou de *–li-* dans deux énoncés instaure une relation causale entre eux. Deuxièmement, un *–me-* ou *–li-* suivi de *–ka-* dans le second énoncé instaure une relation narrative entre les deux éventualités. Troisièmement, *-ki-* venant après *–me-*, *-li-*, *-na-* ou *–ta-* indique la simultanéité des deux éventualités. Cela dit, les informations contextuelles peuvent annuler les instructions d'un temps verbal.

S'agissant du Modèle des Inférences Directionnelles, le swahili montre la validité de ce modèle en proposant des combinaisons d'informations linguistiques pour calculer la direction temporelle. Le swahili s'accorde bien avec les principes A et B. Cela dit, dans le cas du swahili, les informations procédurales propositionnelles (connecteurs) sont sur le même pied d'égalité que les informations procédurales morphologiquement incorporées (temps verbaux), ce qui nuance le principe C. De plus, les hypothèses contextuelles n'interviennent qu'au niveau de l'interprétation des morphèmes temporels; leur apport pour la détermination de la direction temporelle n'était pas attesté en swahili.

Quatrième partie

Les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français

Introduction

La quatrième partie complète cette étude en proposant quelques analogies entre les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français. La comparaison se fait dans une optique pragmatique qui s'intéresse plutôt à l'usage de la langue que la structure linguistique. Ainsi, seront mises en relief les analogies partielles entre les deux langues.

Les données relatives au temps verbaux du français découlent principalement des études du Groupe de Recherche sur la Référence Temporelle à Genève. Il en découle que la perspective pragmatique occupe le devant de la scène.

Il est à espérer que la comparaison pourrait constituer un point de départ à d'autres études, notamment dans le domaine de la linguistique appliquée et la linguistique comparée.

Chapitre 8 : Les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français : une comparaison pragmatique

8.0 Introduction

La discussion reprend les idées que nous avons développées dans l'étude des morphèmes temporels du swahili. Pour des raisons de clarté, nous commencerons par les morphèmes dans les énoncés isolés et ensuite, seront abordés les morphèmes dans le contexte du discours. Enfin, nous proposerons un tableau récapitulatif de comparaison entre les morphèmes temporels et les temps verbaux du français.

8.1 *-na-* et le *présent* du français

Si certains théoriciens de la langue voient une multitude de différences entres les langues humaines, ceux qui s'inscrivent dans le cadre de la Grammaire Universelle (Chomsky 1995) voient plus de similitudes que de différences, en particulier au niveau de la syntaxe. Notre position consiste à dire que, sur le plan pragmatique, les principes sous-jacents à la production et à la compréhension des temps verbaux sont les mêmes pour le swahili et le français, à quelques exceptions près. Notre étude sur la pragmatique des temps verbaux du swahili présente quelques analogies avec celle des temps verbaux du français, analogies que nous examinerons au paragraphe suivant.

8.1.1 Les points de convergence

Dans le troisième chapitre de ce travail, nous avons montré que *–na-*, en swahili, contrairement à la définition classique et restreinte (Ashton 1989, Crozon & Polomack, 1992, Waihiga 1999) selon laquelle il décrirait un événement qui se déroule au moment de la parole, peut tout aussi bien décrire un événement passé ou futur. Ce morphème n'est pas exclu par la présence des adverbes temporels *hier* et *demain*. Voyons ces trois possibilités dans (246a,b,c) :

(246a) Nina a-*na*-soma.
Nina elle-MTA-lire
'Nina lit'

(246b) Jana, Nina a-*na*-soma.
Hier, Nina elle-MTA-lire
'*Hier, Nina lit*'

(246c) Kesho, Nina a-*na*-soma.
Demain, Nina elle-MTA-lire
'*Demain, Nina lit*'

Dans les deux langues, nombreux sont les locuteurs qui trouvent bizarre l'énoncé (246b), en particulier du fait de la présence de l'adverbe temporel *jana* (hier). Or, cette réticence se dissipe dès lors que l'énoncé est contextualisé et complété comme dans (247a et 247b) :

(247a) Hier, Tina lit un livre dans sa maison lorsque les voleurs lancent l'attaque.

(247b) Jana, Tina a-*na*-soma kitabu nyumba-ni
Hier, Tina elle-MTA-lire livre maison-à
'Hier Tina lit un livre'
Wakati majambazi wa-*na*-anza uvamizi.
lorsque voleurs ils-MTA-commencer attaque
'lorsque les voleurs lancent l'attaque'

L'argument que nous avons proposé pour cet usage du présent soutient que le temps du *présent* sert davantage à créer un effet *cinématographique* (Kang'ethe 1999, 2000a, 2000b) qu'à situer l'éventualité sur l'axe du temps. Cette dernière tâche est accomplie par l'adverbe temporel *jana* (*'hier'*). Le locuteur présente ainsi l'éventualité comme si elle se déroulait devant les yeux de son interlocuteur dans la perspective de souligner la pertinence de l'éventualité en question au moment de la parole. Autrement dit, l'éventualité est présentée sous un autre angle, d'un certain point de perspective qui rapproche le temps de l'événement du moment de l'énonciation.

Janssen (1993), en travaillant sur le danois, propose deux points de perspectives pour aborder le *présent.* Le premier (*actual perspective)* sépare le temps de l'événement du temps de la parole (sauf si l'éventualité est en train de se dérouler), tandis que le second (*disactual perspective)* aura tendance à superposer le temps de l'éventualité sur le temps de la parole malgré les instructions de l'adverbe temporel. Pour nous, la perspective *disactual,* que nous allons qualifier de *perspective*

subjective, annule la distance entre le temps de l'événement (E) et le temps de la parole (S).

Par ailleurs, dans une étude remarquable sur l'indexicalité des démonstratifs comme *this* versus *that* (*ceci* versus *cela*) des adverbes déictiques temporels *now* and *then* (*maintenant* versus *à ce moment-là*) et des adverbes déictiques de lieu *here* versus *there* (*ici* versus *là*), Janssen (1993, 1998) met en évidence l'importance de distinguer les points de perspective *réelle* et le point de perspective *subjective.* Le locuteur emploie *this, now, here* pour mettre en valeur la pertinence de l'éventualité au moment de la parole. En effet, l'éventualité en question est mise en relief du point de vue du locuteur, i.e. elle est saillante du point de vue du locuteur. En revanche, l'emploi de *that, then, there* indique que l'éventualité est à envisager sous un angle différent du point de vue du locuteur. En fait, l'éventualité en question manque de saillance du point de vue du locuteur, car elle est relativement loin de ses préoccupations actuelles. Le même traitement s'appliquerait *mutatis mutandis* aux adverbes swahilis *hapa* (*ici*) et *hapo* (*là*) étudiés dans Asic & Amisi (2002). Elles proposent que *hapa*, comme *–na-* du swahili, dans certains énoncés, peut créer un effet *cinématographique*. Dans un autre travail, Asic (2000a, 2000b) montre que le *présent imperfectif* du serbe crée également ce même effet. Nul doute la comparaison entre les temps verbaux et d'autres déictiques pourrait éclairer la problématique de l'usage de ces temps. Nous rapprocherons les deux types de déictiques dans la discussion sur *–me-* et *–li-* plus bas.

Le fait que le *présent* du français ou *–na-* du swahili pourrait chacun coexister avec des adverbes comme *maintenant, hier* et *demain* incite à les considérer comme *atemporels.* Même si la nature déictique des temps verbaux est escamotée dans cette interprétation du *présent*, les temps verbaux s'interprètent toujours relativement à un contexte, lequel est construit dynamiquement par l'esprit des interlocuteurs (Sperber & Wilson 1995, Moeschler 2000a et 2000b). C'est ainsi que les temps verbaux sont à même de coexister avec n'importe lequel des trois adverbes temporels.

Il est donc fondamental de mettre au premier plan le rôle de la subjectivité dans l'acte d'énonciation. Ce n'est pas par hasard que le locuteur swahili relate une histoire passée moyennant le morphème *–na-*. Ce faisant, il choisit, consciemment ou non, l'expression la plus optimale relativement à son intention. De même, un locuteur

francophone peut employer le *présent* pour parler d'un événement passé, futur ou actuel. Et cela, malgré l'existence, en français, des formes non marquées à cet effet. En effet, nous avons argué, dans le cadre du Modèle de Conflit (MC), que c'est le principe d'optimalité qui permet de sélectionner le morphème temporel optimal relativement aux intentions du locuteur. Dans le cas du français, le MC permettra de choisir entre le *présent* (forme marquée) et le PC/PS ou le futur simple/proche (formes non marquées). A titre illustratif, un locuteur choisira, d'une part, entre *Je me marie* et *Je me suis marié/Je me mariai*, et d'autre part, entre *Je me marie* et *Je me marierai/Je vais me marier* (Kang'ethe 2002).

En définitive, le but de la discussion de ce paragraphe est de montrer que les emplois du *présent* en français correspondent aux emplois de *–na-* en swahili. L'essentiel est l'appréciation des processus sous-tendant la production et l'interprétation d'énoncés, que cela soit en français ou en swahili. Mais, y aurait-il des points de divergence avec les autres emplois du *présent* du français ? Nous répondons à cette question au paragraphe qui suit.

8.1.2 Les points de divergence

Dans les grammaires passées en revue dans ce travail, le swahili présente d'autres morphèmes pour décrire une éventualité habituelle ou une vérité générale. C'est le cas de *hu-* et *-a-* discuté au chapitre 4. De même, dans les proverbes ou aphorismes, on trouve ces deux morphèmes. Concernant le français, ces trois réalités sont représentées de la même manière morphologiquement comme dans (248a), (249a) et (250a).

(248a) (D'habitude), le médecin vient à 8 heures.

(249a) La terre tourne autour du soleil.

(250a) Petit à petit, l'oiseau fait son nid.

Les trois énoncés se traduiraient en swahili comme (248b), (249b) et (250b)

(248b)	(Kwa kawaida)	daktari	*hu*-ja	saa	mbili
	(Par habitude)	docteur	MTA-venir	heures	deux [1]
	'(D'habitude,) le médecin vient à 8 heures.'				

[1] En swahili, on compte le temps à partir de l'aube, c'est-à-dire, à partir de six heures du matin. Par conséquent, huit heures du matin est pour le locuteur du swahili 2 heures du matin.

(249b) Ardhi *hu*-zunguka jua.
Terre MTA-tourner soleil
'La terre tourne autour du soleil.'

(250b) Haba na haba *hu*-jaza kibaba.
Peu et peu MTA-remplir recipient
'Petit à petit, l'oiseau fait son nid.'

Il faut noter que *hu-* peut être remplacé par *–a-* dans tous les exemples :

(248c) (Kwa kawaida) daktari *a*-ja saa nane.
(Par habitude) médecin MTA-venir heures huit
'(D'habitude), le médecin vient à 8 heures.'

(249c) Ardhi *y-a*-zunguka jua.
Terre elle-MTA-tourner soleil.
'La terre tourne autour du soleil.'

(250c) Haba na haba *y- a*-jaza kibaba.
Petit et petit il-MTA-remplir récipient.
'Petit à petit, l'oiseau fait son nid.'

Mais l'observation qui a échappé à l'analyse classique est le fait que le morphème *–na-* peut, lui, aussi, se substituer à ces morphèmes pour créer un *effet cinématographique*. En effet, dans le Modèle de Conflit (MC) proposé au troisième chapitre, *-na-* est en conflit avec ces deux morphèmes pour rendre compte de la même éventualité. Qui plus est, dans la discussion plus haut, nous avons soutenu l'idée que le morphème *–na-* indique que le locuteur considère l'éventualité comme lui étant pertinente et invite son interlocuteur à l'envisager comme tel. L'emploi de *–na-* par le locuteur met en relief l'éventualité et la sépare des éventualités considérées comme éternelles ou itératives et donc de peu d'intérêt aux interlocuteurs. Ainsi, la saillance de l'éventualité se voit garantie.

En somme, le swahili dispose des morphèmes *hu-* et *–a-* pour les éventualités habituelles, les vérités générales, les proverbes et les mots d'esprit. Or, le swahili oral accepte également le morphème *–na-* au lieu de *hu-* et *–a-*. C'est le conflit dont parle le MC. Dans cette dernière lecture, *-na-* est l'égal du *présent*. En fait, on voit que malgré les différences apparentes, l'usage du *présent* du français ressemble de beaucoup à celui de *–na-* en swahili. Par ailleurs, nous avons fait la prédiction, dans le cadre du MC, que vu la concurrence entre les trois morphèmes *hu-*, *-a-* et *–na-*, et

la force de *–na-* dans la représentation des éventualités, les deux premiers risquent de disparaître avec le temps. A ce moment-là, le morphème *–na-* sera l'égal du présent du français. Ceci est vérifié, tout au moins, en *sheng* (la variété argotique du swahili, parlée dans les grandes villes comme Nairobi), qui remplace presque systématiquement les morphèmes *hu-* et *-a-* par *–na-*.

La comparaison, à bon escient, entre le *présent* en français et *–na-* en swahili présente, ne serait-ce que sur le plan pragmatique ou cognitif, plus de ressemblances que de différences. Le MC permet de montrer que *–na-* est en concurrence avec d'autres formes non marquées, tout comme le *présent* du français. Résumons les analogies en Tableau 11:

	-na-		
Swahili		***-a-***	***hu-***
Français	*présent*	*présent*	*présent*

Tableau 11 : Analogies entre –na-, hu-, -a- et le présent.

8.2 Le morphème –me- et le passé composé (PC)

8.2.1 Les analogies

Partant des travaux de Luscher (1998b, 1999), de Saussure (1998c) et de Kearns (2000), nous avons montré que le morphème *–me-* pourrait, comme le Passé Composé ou le *Present Perfect*, s'interpréter comme décrivant un *état résultant* (251a), une *éventualité passée* (252a), ou un *état maintenant* (253a). En outre, nous avons expliqué que *–me-*, comme d'ailleurs le PC, pourrait également décrire une éventualité *future* (254a) même si cet emploi n'est pas très courant ou normatif :

(251a) Nina a gagné au loto. *(Elle est maintenant riche)*

(252a) Nina s'est déchiré un tendon. (Elle a eu cette expérience, elle comprend ce que c'est)

(253a) Nina a vu votre chien. *(Elle peut vous le décrire)*

(254a) Demain, Nina a fini ce travail. (Ce travail est comme / pratiquement fini...)

Les quatre cas de figure se présentent avec *–me-* comme suit :

(251b) Nina a-*me*-shinda mchezo.
Nina elle-MTA-gagner jeu
'Nina a gagné au loto.'

(252b) Nina a-*me*-umia msuli.
Nina elle-MTA-déchirer tendon
'Nina s'est déchiré un tendon.'

(253b) Nina a-*me*-mw ona mbwa wako.
Nina elle-MTA-le- voir chien votre
'Nina a vu votre chien.'

(254b) Kesho, Nina a-*me*-i-maliza kazi hii.
Demain, Nina elle-MTA-le-finir travail ce.
'Demain, Nina a fini ce travail.'

Ces résultats sont d'autant plus importants que le morphème *-me-* reçoit une description parcellaire dans les grammaires classiques du swahili. Il est souvent comparé avec le morphème *–li-* en disant que *–me-* représente une éventualité récente relativement au temps de la parole alors que *–li-* représente des éventualités qui ont eu lieu dans un temps lointain (Comrie 1981, Contini-Morava 1989, Waihiga 1999). Ce critère est modifié légèrement dans notre traitement (cf. § 4.3.1).

Nous avons proposé l'idée que *–me-*, comme *–na-*, d'ailleurs, a tendance à créer une représentation mentale particulière de l'éventualité en question. Au lieu de se soucier de la référence temporelle de l'éventualité, plus précisément le temps de l'événement, l'éventualité est tout simplement représentée à partir d'un certain point de perspective, lequel point rapproche l'éventualité du locuteur. En réalité, la distance dont parlaient Comrie (1981), Contini-Morava (1989) et Waihiga (1999) est en fait une distance *psychologique* ou *subjective* et non pas une distance *réelle* ou *objective.* Le morphème *–me-* dans un énoncé semble suggérer que l'éventualité est pertinente et très présente dans l'esprit du locuteur.

S'agissant du PC, nous sommes d'avis que la même interprétation s'appliquerait, à peu de choses près. Est-il étonnant que Vigneron (1999) pense que le PC produit un *effet de personne* alors que le Passé Simple (PS) produit un *effet de personnage?* Pour nous, le recours au PC sert à créer un effet sur l'interlocuteur. Il s'agit de mettre en relief la saillance et la pertinence de l'éventualité du point de vue du locuteur. Nul doute que pour interpréter le PC comme il faut, le point de perspective du locuteur vis-à-vis de l'éventualité doit être inféré par l'interlocuteur, sinon il aura manqué l'effet souhaité par le locuteur. L'effet en question se fait l'écho de l'effet de personne chez Vigneron.

Manifestement, pour ce qui est de *–me-* et du PC, les points de convergence entre le swahili et le français sont nombreux. Dans le Modèle de Conflit, on voit que les morphèmes du swahili qui ont tendance à créer des effets psychologiques, par exemple, *–na-* et *–me-*, présentent plusieurs lectures. Ce dernier comportement crée une tension entre ces morphèmes et d'autres morphèmes qui sont tout aussi capables de rendre compte de la même éventualité. Voilà pourquoi, selon les effets recherchés par le locuteur, on va vaciller entre *–na-* et ses concurrents ou *–me-* et les siens. Nous avons, en outre, soutenu l'idée que ces morphèmes déclenchent des images ou des représentations mentales différentes pour un même événement. Et pour des raisons d'économie cognitive, une représentation l'emporte sur les autres en accord avec le principe d'optimalité (l'output est toujours la sortie la plus harmonieuse et optimale). Nous proposons que *–me-* et le PC déclenchent les mêmes représentations mentales, respectivement, chez le swahiliphone et le francophone.

En l'état actuel de nos recherches, nous n'avons pas décelé des points de divergence entre *–me-* et le PC, sauf dans le cas du discours. En fait, il nous paraît que la distinction (ou conflit) entre le PC et le PS (passé simple) rappelle celle entre *–me-* et *–li-*. Le tableau 12 résume les analogies entre *–me-* et le PC au niveau des énoncés isolés.

Swahili	***-me-***			
	Emploi 1 *état résultant*	Emploi 2 *état maintenant*	Emploi 3 *événement passé*	Emploi 4 *événement futur*
Français	PC	PC	PC	PC

Tableau 12 : Analogies entre –me- et le PC

S'agissant du discours, les deux langues montrent quelques divergences.

8.2.2 Les divergences

Nous avons montré au chapitre 7, qui traite du discours, que le morphème *–me-* se comporte différemment du PC lorsqu'il s'agit d'une succession d'énoncés. Notre analyse nous a amené à proposer l'Hypothèse 1 que nous reprenons ici :

> ***H1 (nouvelle version) : Une succession de –me- ou de –li- dans deux éventualités instaure une relation causale entre elles, sauf dans le cas de capsules, auquel cas, le deuxième événement est un sous-événement du premier et le temps n'avance ni ne recule entre les deux.***

Cette hypothèse annonce une divergence importante entre *-me-* et le PC. En effet, dans la discussion sur le PC, nous avons vu au § 7.2.1 qu'une suite de PC dans deux énoncés reçoit deux lectures : la deuxième éventualité peut suivre la première, au quel cas on aura une *Narration* ou une progression temporelle, ou bien elle peut constituer la cause de la première, un cas d'*Explication* ou d'inversion temporelle.

Par ailleurs, le MID de Moeschler permet de mieux articuler les principes en jeu dans la détermination de la direction temporelle des énoncés. En fait, les principes A, B et C du MID permettent de faire des prédictions sur la directionnalité temporelle. Notre discussion au § 7.3 se rapportant aux morphèmes temporels du swahili dans le cadre du MID montre que les principes A et B s'appliquent également au swahili alors que le principe C semble être spécifique à la langue française. Il s'agit de dire, premièrement, que les informations contextuelles sont plus fortes que les informations linguistiques et, deuxièmement, que les informations procédurales sont plus fortes que les informations conceptuelles. En outre, pour ce qui est du français, les informations procédurales propositionnelles (connecteurs, conjonctions, etc.) sont plus fortes que les temps verbaux (Principe C).

Or, en swahili, les temps verbaux encodent des traits directionnels forts au même titre que les connecteurs et les conjonctions. La preuve en est l'Hypothèse 1, qui ne peut nullement être annulée par la présence des connecteurs comme *ensuite* et *et*, associés à la progression temporelle. Le tableau 13 résume les analogies entre *-me-* et le PC.

Swahili	***-me-***				
	Enoncés isolés				***Discours***
	Emploi 1 *état résultant*	Emploi 2 *état maintenant*	Emploi 3 *événement passé*	Emploi 4 *événement futur*	Emploi 5 *-me- + -me-= Inversion temporelle/relation capsulaire*
Français	PC	PC	PC	PC	PC + PC= *Indétermination temporelle*

Tableau 13 : Analogies entre -me- et le PC dans les énoncés isolés et dans le discours

Passons, maintenant, à l'analogie entre le morphème *-li-* et le passé simple (PS). Nous verrons, ensuite, le parallélisme *-me/li-* et PC/PS.

8.3 Le morphème *–li-* et le Passé simple (PS)

8.3.1 Les ressemblances

Les études sur le PS et son usage remontent loin. La fameuse « règle des 24 heures » d'Estienne stipulait que le PS devrait s'employer pour rendre compte des éventualités qui ont eu lieu plus de 24 heures avant le temps de l'énonciation. D'autres études s'évertuent également à proposer une distinction entre le PS et le PC comme nous avons vu au chapitre 4.

L'observation la plus évoquée consiste à dire que le PS s'emploie pour décrire une éventualité qui a eu lieu à un moment considérablement loin du moment de l'énonciation. Cette même observation a été faite à l'égard du morphème *–li-* du swahili. Notre proposition au sujet de *–li-* est que la *distance* en question n'est en réalité qu'une distance *psychologique.* En effet, l'éventualité décrite par *–li-* est envisagée comme étant déconnectée du temps de l'énonciation ; elle représente peu de pertinence à la situation de communication. L'interlocuteur est incité à archiver l'éventualité comme elle n'est qu'incidemment pertinente au moment de la parole. Voilà pourquoi nous avons avancé l'idée de distance *psychologique.* D'autant que *–me-*, traditionnellement réservé aux événements proches, est à même de se substituer à *–li-*, notamment au niveau des énoncés isolés. La même remarque vaut pour le PC et le PS (Saussure 1998c, 2000a). En effet, le PC est à même de se substituer au PS, avec, bien évidemment, des effets différents. Le premier met au premier plan la pertinence des événements au moment de la parole, alors que le second a pour l'effet la déconnection des événements du moment de la parole.

En somme, le conflit entre *–me-* et *–li-* ressemble, de beaucoup, à celui entre le PC et le PS, du moins au niveau des énoncés isolés. Cela dit, l'application du MID au swahili révèle quelques divergences que nous abordons au paragraphe suivant.

8.3.2 Les divergences

Si les ressemblances entre *–li-* et le PS sont frappantes, il y a tout de même une mise en garde. Commençons par la description du PS par Saussure (1998c, 2000a), Sthioul (1998a) et Moeschler (1998a). Ces auteurs montrent que le PS et le PC n'ont

pas exactement les mêmes conséquences au niveau du discours. Dans (255a), on ne sait pas quel événement a eu lieu le premier.

(255a) Jean est tombé. Max l'a poussé.

C'est ce que Moeschler (1998a) appelle l'*indétermination temporelle.* Par contre, la suite d'énoncés (256a) au PS présente une progression temporelle, i.e. Max a poussé Jean qui était déjà tombé.

(256a) Jean tomba. Max le poussa.

La seule exception à cette dernière observation est dans les capsules (Saussure 1998c) ; dans les capsules, en effet, l'événement encapsulant fait que les énoncés suivants au PS sont ses propres *élaborations*, une expansion informationnelle du premier événement (Lascarides & Asher, 1993, Lascarides & Oberlander 1993).C'est le cas des exemples (226) et (227) repris ici du chapitre 7 :

(226) Ce samedi marqua le début de la relation de Paul et Marie. Ils déjeunèrent ensemble. Ils se promenèrent sur les berges. Le soir, ils s'embrassèrent pour la première fois.

(227) Une terrible tempête fit rage. Quelques tuiles tombèrent. Un arbre du jardin fut arraché.

Pour ce qui est du swahili, les morphèmes *–li-* et *–me-* ne sont pas à même de produire l'indétermination temporelle de (255b). En effet, nous avons proposé, à titre d'hypothèse (cf. Hypothèse 1) que la présence de *–me-* ou de *–li-* dans deux énoncés successifs instaure un lien causal entre eux, sauf dans les capsules, le deuxième événement étant présenté comme la cause du premier :

(255b) Yohana a-li-/-me-anguka. Maxi a-li-/-me-m-sukuma.

Jean il-MTA-tomber Max il-MTA-le-pousser.

'Jean est tombé. Max l'a poussé.'

De plus, nous avons soutenu l'idée que pour faire avancer le récit comme dans (256b), le swahili emploie le morphème *–ka-* dans le deuxième événement comme dans (256b).

(256b) Yohana a-*li*-anguka. Maxi a-*ka*-m-sukuma.

Jean il-MTA-tomber Max il-MTA-le-pousser.

'Jean tomba. Max le poussa.'

Cette observation nous a amené à proposer l'Hypothèse 2 au chapitre 7 que nous reprenons ici :

H2 (nouvelle version): -ka- dans la deuxième éventualité enjoint le récit de progresser temporellement sauf dans le cas de capsule non ordonnée, auquel cas cette instruction est annulée.

L'énoncé (256a) se traduirait également par un *–me-* dans le premier événement avec des effets différents, bien évidemment. Dans (256c) la distance *psychologique* entre le premier événement et le temps de la parole est relativement réduite.

(256c)	Yohana	a-*me*-anguka.	Maxi	a-*ka*-m-sukuma.
	Jean	il-MTA-tomber	Max	il-MTA-le-pousser.

'Jean tomba. Max le poussa.'

Dans le cadre du MID, une succession de deux PC produit une indétermination temporelle qui est résolue par l'invocation du Principe A. Selon ce dernier, les informations contextuelles étant plus fortes que les informations linguistiques encodées, dans ce cas, par les temps verbaux, déterminent la direction temporelle.

Pour ce qui est du swahili, la succession des morphèmes *–me-* ou *–li-* peut recevoir deux lectures : inversion temporelle ou élaboration (dans le cas des capsules). C'est ce que nous avons proposé dans l'Hypothèse 1. En fait, le choix entre les deux lectures dépend des informations contextuelles, notamment les règles conceptuelles disponibles à l'interlocuteur. Il est donc évident que le Principe A du MID s'appliquerait également au swahili.

Du reste, les tests dans ce travail viennent à l'appui du Principe B du MID qui stipule que les informations procédurales, encodées dans ce cas par les temps verbaux, sont plus fortes que les informations conceptuelles, encodées par les verbes, les adjectifs et les noms. Par exemple, le morphème *–ka-* fait avancer le récit, sauf en cas de capsule, malgré les prédicats en question.

Par ailleurs, le Principe C du MID, qui stipule que les informations procédurales propositionnelles (connecteurs, conjonctions, etc.) sont plus fortes que les informations morphologiquement incorporées (temps verbaux), pose problème au niveau des morphèmes temporels du swahili. En effet, nos tests montrent que les temps verbaux et les connecteurs/conjonctions sont sur le même pied d'égalité en matière de force directionnelle. Voilà pourquoi nous avons argué que les temps verbaux du swahili encodent des traits forts au même titre que les connecteurs et les conjonctions.

En bref, le MID permet d'apprécier les points de contact et de divergence dans le cadre du discours : Partage des Principes A et B, et divergence au niveau du Principe C. De plus, sauf indication contraire des informations contextuelles, la présence de *-ka-* et de PS dans le second événement, respectivement en swahili et en français, fait progresser le temps. Et une suite de *-li-* (ou de *-me-*) ou de PC débouche sur une inversion temporelle ou une relation capsulaire en swahili, et une inversion ou une progression temporelle en français.

La description de *-li-* dans Crozon & Polomack (1992) mérite, elle aussi, une mention toute spéciale. Pour ces deux auteurs, *-li-* est l'équivalent de l'imparfait du français. Au chapitre 4, on a vu que cette description n'était pas fausse, mais simplement parcellaire. Dans (257a) et sa traduction en swahili (257b), le morphème *-li-* décrit l'éventualité rendue par l'imparfait dit d'*atténuation* (Moeschler 1998b).

(257a) Je venais vous remercier pour le cadeau.

(257b)	Ni-*li*-kuja	ku	kushukuru	kwa	ile	zawadi.
	Je-MTA-venir	vous	remercier	pour	le	cadeau.

'*Je venais vour remercier pour le cadeau.*'

De même, pour les verbes dits « psychologiques » (Hamburger 1986), abordés au chapitre 4, l'imparfait est remplaçable par le morphème *-li-* comme dans (258a).

(258a) Je pensais qu'elle était la directrice.

(258b)	Ni-*li*-dhani	kwamba	yeye	ndiye	mkurugenzi.
	Je-MTA-penser	que	elle	être	directeur.

'*Je pensais qu'elle était la directrice.*'

En guise de conclusion, on dira que la comparaison entre *-li-* et le PS est intéressante et utile. Mais, il faudrait faire ressortir les points de divergence, notamment au niveau du discours ou celui des phrases complexes comme (258).

Swahili	*-li-*				
	Emploi 1 : *Distance psychologique*	Emploi 2 : *Effet d'atténuation*	Emploi 3 : *Avec verbes psychologiques*	Emploi 4 : *-li- + -li- Inversion temporelle* (-OT) ou *relation capsulaire*	Emploi 5 : *-li- + -ka- Progression temporelle* (+OT)
Français	PS	Imparfait	Imparfait	PC + PC *Indétermination temporelle*	PS + PS *Progression temporelle*

Tableau 14 : Analogies entre –li- et les temps du français

8.4 –ta- et le futur du français

8.4.1 Points de contact

Pour décrire une éventualité qui aura lieu à un moment postérieur au moment de la parole, le swahili peut, entre autres possibilités, employer le morphème *–ta-*. Dans (259), l'éventualité en question, à savoir « finir le travail » aura lieu après le moment de l'énonciation (S). Mais il s'agit d'une possibilité et non pas d'une certitude.

(259) Ni-*ta*-maliza hii kazi kesho.
Je-MTA-finir ce travail demain.
'Je finirai ce travail demain.'

Dans le Modèle de Conflit (MC), le morphème *–ta-* est en concurrence avec *–na-*, et incidemment avec *–me-*, pour décrire une éventualité future. Si les locuteurs swahilis hésitent à employer *–me-* comme dans (260), nombreux sont ceux qui acceptent volontiers l'exemple (261).

(260) Ni-*me*-maliza hii kazi kesho.
Je-MTA-finir ce travail demain.
'J'ai fini ce travail demain.'

(261) Ni-*na*-maliza hii kazi kesho.
Je-MTA-finir ce travail demain.
'Je finis ce travail demain.'

Il faudrait remarquer que l'usage de *–me-* à valeur du *futur* dans (260) n'est pas chose courante. Dans d'autres langues, comme le kikouyou, cet usage, pittoresque, est très courant chez les jeunes. En revanche, l'usage du *présent* ou du *passé composé* en français comme dans (260) et (261) pour décrire une éventualité future est tout à fait acceptable, notamment en français oral.

De toute évidence, le morphème *–ta-* s'emploie comme le *futur simple* du français. L'analogie est libre de chausse-trappes et donc elle pourrait dépanner les apprenants swahiliphones qui abordent le *futur simple* du français.

8.4.2 Point de divergence

S'agissant du *futur proche,* nous avons montré au chapitre 3 que le swahili emploie la construction « aller + infinitif » pour décrire un mouvement spatial, mais pas temporel. Pour le futur « proche » du moment de la parole, le swahili emploiera *–ta-* ou tout simplement *–na-*. Ici, on observe une divergence entre les deux langues.

Le tableau 15 résume la comparaison entre les deux langues en ce qui concerne les temps du futur.

Swahili	***-ta-***	***-na-***		***-me-***
	Eventualité probable			
Français	Futur simple	Présent à la valeur du futur	Futur proche	Passé composé à la valeur du futur

Tableau 15 : Analogies entre –ta-,-na-, -me- et les temps du français.

Après avoir vu les analogies entre *–ta-* et les temps du futur eu français, nous allons, maintenant, tenter de faire la comparaison entre *-ki–* et les temps verbaux du français, notamment le conditionnel.

8.5 Le morphème *–ki-* et les temps du français

8.5.1 Les points de contact

Au chapitre 5, nous avons recensé les interprétations de *–ki-* selon le contexte construit par l'interlocuteur. Nous rappelons que dans l'hypothèse défendue dans ce travail, le contexte n'est pas donné une fois pour toutes mais est construit dans un processus cognitif dynamique. Le morphème *–ki-* s'emploie pour marquer la condition exprimée par la formule *si...alors.* A titre d'exemple, l'énoncé (262a) se traduit volontiers par *–ki-* dans (262b).

(262a) Si tu prends ce médicament, tu iras mieux.

(262b) U-*ki*-nywa hii dawa, u-*ta*-pona.

Vous-MTA-boire ce médicament, vous-MTA-guérir
'*Si tu prends ce médicament, tu iras mieux.*'

La comparaison ne manque pas d'intérêt mais une mise en garde s'impose. La conjonction *si* en français s'emploie également pour marquer les contrefactuelles, ce qui n'est pas le cas avec *–ki-* en swahili, comme on le verra au paragraphe suivant. Rappelons quand même qu'en français, l'idée de contrefactualité est donnée aussi par les temps verbaux / modes employés : dans la subordonnée, c'est l'imparfait et dans la principale, c'est le conditionnel. A titre d'exemple, nous proposons l'énoncé (263) emprunté à Fauconnier (1984) et reprise dans Moeschler (à paraître):

(263) Si j'étais riche, ma 2cv serait une Rolls.

Cela dit, le morphème *-ki-* pourrait se comparer, dans certains de ses emplois, à l'imparfait du français. Ce dernier peut marquer une relation d'inclusion où la deuxième éventualité (e2) est temporellement incluse dans la première (e1) comme dans l'exemple (264a).

(264a) Marie dormait (e1) lorsque Paul est entré.(e2)

(264b) Maria a-*li*-kuwa a- *ki*-lala (e1)
Marie elle-MTA-être elle-MTA-dormir
wakati Paulo a-*li*-po-ingia.(e2)
pendant Paul il-MTA-quand-entrer
'*Marie dormait lorsque Paul est entré.*'

Dans cet exemple, on voit que *–ki-* se combine avec la construction complexe *alikuwa* (*'elle était'*) pour exprimer un état.

Par ailleurs, Il est digne de noter que *–ki-* peut faire avancer le temps entre deux éventualités, comme dans l'exemple cité par Contini-Morava (1989) contre l'idée d'imperfectivité de *–ki-* (Ashton, 1989). Dans (265), il est évident que les jours se sont écoulés.

(265) Siku zi-*ki*-pita Sungura a-*ka*-ja kwa Jogoo.
Jours ils-MTA-passer lièvre il-MTA-venir chez Coq.
'*Quelques jours après ; le lièvre se rendit chez le Coq.*'

Cette même observation s'appliquerait à l'imparfait du français qui, lui aussi, fait avancer le temps, contrairement aux prédictions des analyses textuelles (Weinrich

1973) ou aspectuelles (Vetters 1995). Dans l'exemple (266), repris du (134), l'imparfait fait avancer le temps.

(266) Max alluma la lampe. La lumière éclatante l'éblouissait.

Par ailleurs, la simultanéité s'exprime par *-ki-* en swahili. Ainsi, nous avons proposé, au § 7.3.1, l'Hypothèse 3 reprise ici :

H3 : Dans un discours composé de deux éventualités, la présence de -ki- dans la seconde instaure une relation de simultanéité entre elles.

A titre d'exemple, l'énoncé (267) montre que *-ki-* peut jouer le même rôle que le gérondif :

(267) A-*na*-kula a-*ki*-imba.
Elle/il-MTA-manger elle/il-MTA-chanter.
'Elle/il mange en chantant.'

8.5.2 Les divergences

Première divergence : *-ki-*, à l'opposé de *si,* ne peut pas exprimer les contrefactuelles. En (268a), la proposition contrefactuelle est rendue par *-nge-* ou *-ngali-* en swahili (268b), mais pas par *-ki-* (268c). Ce monde possible ou hypothétique est exprimé moyennant le conditionnel en français et *-nge-* ou *-ngali-* précédé par *kama* (adverbe marquant la condition) en swahili.

(268a) Si les kangourous n'avaient pas de queue, ils tomberaient facilement.

(268b) *Kama* kangaruu wa-*nge*-kosa mikia
Si kangourous ils-MTA-manquer queue
wa-*nge*-anguka kwa urahisi.
ils-MTA-tomber facilement
'Si les kangourous n'avaient pas de queue, ils tomberaient facilement.'

(268c) ? Kangaruu wa-*ki*-kosa mikia
Kangourous ils-MTA-manquer queue
wa-*nge*-anguka kwa urahisi.
ils-MTA-tomber facilement
? *'Si les kangourous n'ont pas de queue, ils tomberaient facilement.'*

L'énoncé (268c) est mal formé puisque *-ki-* ne peut pas exprimer la contrefactualité.

Deuxième divergence : le morphème *–ki-* pourrait s'employer pour décrire une vérité générale. Mais cette dernière est exprimée moyennant le *présent* en français. En somme, la comparaison entre *–ki-* et les différents temps verbaux est assez complexe du fait que *–ki-* peut, selon le contexte construit, s'employer comme *si,* l'imparfait ou le gérondif (pour marquer la simultanéité). Les divergences, peu nombreuses, il est vrai, pouvaient être signalées en vue de parer à la confusion. Le tableau 16 résume les analogies entre *–ki-* et les temps du français.

Swahili	***-ki-***				
	Emploi 1 : *Exprimer la condition*	Emploi 2 : *Exprimer l'inclusion temporelle*	Emploi 3 : *Exprimer la progression temporelle*	Emploi 4 : *Exprimer une vérité générale ou une habitude*	Emploi 5 : *Exprimer la simultanéité temporelle*
Français	Si + présent	Imparfait	Imparfait	Présent	Gérondif

Tableau 16 : Comparaison entre –ki- et les temps du français.

Au paragraphe suivant seront comparés les morphèmes *–nge-, -ngali-/-ngeli-* et le conditionnel.

8.6 *-nge-, -ngali-/-ngeli-* et le conditionnel du français

La discussion que nous avons menée sur les morphèmes *–nge-, -ngali-* et *–ngeli-* a abouti à l'idée que ces trois morphèmes sont en conflit pour rendre la même éventualité. En effet, tous les trois expriment le désir, la volonté, la distance sociale ou un monde hypothétique. Ces emplois coïncident avec ceux du *conditionnel* du français. Dans (269), le locuteur exprime le désir de manière à marquer la distance sociale

(269) Ni-*nge*-taka kuongea na mkubwa.
Je-MTA-vouloir parler avec chef
'*Je voudrais parler au chef.*'

(269) est à comparer à (270) qui, lui, manque de distance sociale.

(270) Ni *-na-* taka kuongea na mkubwa
Je -MTA-vouloir parler avec chef
'*Je veux parler au chef.*'

A ce niveau, on voit que *–nge-* marque la distance sociale tout comme le *conditionnel* du français.

Par ailleurs, pour les faits hypothétiques ou irréels, le swahili emploie *–nge-* ou ses concurrents. Le monde possible est décrit moyennant *–nge-* ou ses concurrents. Pour ce faire, le français emploie le *conditionnel* comme dans (271).

(271) Ni-*nge*-ku-oa malaika.
Je-MTA-vous-épouser ange.
'Je t'épouserais, mon ange.'

La seule différence est que le français emploie *si* dans la proposition initiale alors que le swahili emploie *–nge-* dans les deux propositions. Dans l'exemple (272b), le swahili ne peut pas employer *–ki-*, qui correspondrait à *si*, pour exprimer la contrefactualité. Il faut employer *–nge-* comme dans (272a).

(272a) Ni-*nge*-kuwa na mali ni-*nge*-ku-oa.
Je-MTA-être avec richesse je-MTA-vous-marier.
'si j'étais riche, je t'épouserais / je t'aurais épousée.'

(272b) ?Ni-*ki*-wa na mali ni-*nge*-ku-oa.
Je-MTA-être avec richesse je-MTA-vous-marier.
? 'Si je suis riche, je t'épouserais.'

8.7 Tableau récapitulatif

Le Tableau 17 résume les analogies entre les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français.

Swahili	***-na-***		***-a-***	***Hu-***	***-ta-***	***-me-***			***-nge-/-ngali-/-ngeli-***
	Effet cinématographique : Événement au moment de la parole, passé, habituel	*Evénement probable à l'avenir*	*Evénement habituel, vérité générale*	*Événement habituel, vérité générale*	*Événement probable au futur*	*Rapprochement psychologique des événements, événements passés/futurs, état résultant, état maintenant*	*-me- + -me- Inversion temporelle*	*-me- + -ka- Progression temporelle*	*Distance sociale, contrefactualité*
Français	Présent	Présent, Futur proche	Présent	Présent	Futur simple, Futur proche	PC	PC + PC *Indétermination temporelle*	PS + PS ou PC + PC	Conditionnel

Swahili	***-li-***					***-ki-***			
	Distance psychologique des événements	*-li- + -ka-* (+OT)	*Effet d'atténuation*	*Emploi avec le verbe être, les verbes psychologiques*	*-li- + -li- Inversion temporelle*	*Vérité générale/habitude*	*Simultanéité temporelle*	*Inclusion temporelle*	*Progression temporelle*
Français	PS	PS + PS *Progression temporelle*	Imparfait	Imparfait	PC + PC	Présent	Gérondif	Imparfait	Imparfait, PS

Tableau 17 : Tableau récapitulatif des analogies entre les morphèmes temporels du swahili et les temps du français.

8.8 Conclusion

Il ressort de la discussion de ce chapitre que les temps verbaux du swahili présentent beaucoup d'analogies du point de vue de la pragmatique avec ceux du français. En effet, le Tableau 17 résume l'intérêt de ce chapitre, à savoir montrer les points de comparaison entre les morphèmes temporels du swahili et les temps du français.

Concernant le Modèle des Inférences Directionnelles, les Principes A et B s'appliquent au swahili comme en français.

Par ailleurs, les divergences pointent sur la spécificité du swahili ou du français. Par exemple, les temps verbaux du swahili semblent encoder des traits directionnels forts, alors que ceux du français, en accord avec le Principe C, représentent des traits directionnels faibles.

Nul doute, le Modèle de Conflit (MC) permet de comprendre les facteurs cognitifs sous-jacents à la production du langage. Il s'agit notamment de la Théorie des Représentations Mentales (TRM) et la Théorie de l'Optimalité (TO). Il serait intéressant de voir dans quelle mesure le MC interviendrait au niveau de la production des temps verbaux en français. Un tel programme de recherche permettrait de mesurer la force et les limites du MC.

Conclusions

Ce travail s'était donné pour objectif de proposer une lecture pragmatique des temps verbaux du swahili. Le gros du travail était consacré à étudier les morphèmes isolés dans des énoncés, l'énoncé étant adopté ici comme l'unité d'analyse. Dans un deuxième temps, nous avons examiné quelques morphèmes participant au discours. Cette section nous a permis de proposer quelques hypothèses sur les relations du discours swahili. Enfin, dans la dernière partie, nous avons tenté de relever quelques analogies entre les morphèmes temporels du swahili et les temps verbaux du français. Voyons les conclusions générales pour chacune des parties.

S'agissant de la description des morphèmes temporels du swahili, il est évident que la sémantique, à elle seule, échoue à rendre compte de leur interprétation. Nous avons soutenu que la pragmatique telle qu'elle est développée dans Sperber & Wilson (1989), Moeschler & Reboul (1994), Moeschler (2000a) et Reboul (2000), entre autres, apporte une solution originale et productive à l'interprétation des énoncés. Dans cette perspective, on s'intéresse aux processus cognitifs sous-tendant la compréhension des énoncés. Autrement dit, comment un interlocuteur va-t-il récupérer l'intention informative du locuteur ?

La lecture pragmatique permet de comprendre que les morphèmes temporels du swahili se comprennent via un contexte. Ce dernier est un ensemble d'hypothèses que l'interlocuteur formule, énoncé par énoncé, pour *inférer* l'intention du locuteur. Cette dimension cognitive a éclairé la discussion sur les temps verbaux du swahili. En effet, les problèmes posés par la lecture sémantique se sont résolus dans le nouveau cadre d'analyse. Ce dernier a été développé sous forme d'un modèle intégré, le Modèle de Conflit (Figure 16a).

Dans le Modèle de Conflit, les différents morphèmes temporels sont en rivalité pour décrire un événement. A titre illustratif, les morphèmes *–na-* et *–li-* sont en concurrence pour décrire un événement passé. Les deux morphèmes, avons-nous argué, déclenchent des représentations mentales différentes. Le choix de l'un ou de l'autre

morphème se fait selon le *principe d'optimalité.* Pour ce qui est de l'interprétation de l'énoncé, l'interlocuteur fera des inférences pour comprendre le choix du locuteur. Ici, c'est le *principe de pertinence* qui sera le moteur du traitement cognitif.

Par ailleurs, nous avons soutenu que dans le processus interprétatif des énoncés, il importe de tenir compte de :

- l'intention du locuteur et
- la pertinence de l'événement au locuteur.

Ces deux paramètres vont déterminer :

- le point de perspective du locuteur et
- la saillance de l'événement du point de vue du locuteur.

Un événement pertinent au locuteur et donc au moment de la parole sera encodé différemment d'un autre. Par exemple, nous avons proposé que le choix de *–me-* au lieu de *–li-* pour décrire un événement passé montre que ce dernier est pertinent au locuteur. Il tient à rapprocher psychologiquement un événement qui a eu lieu il y a longtemps. De même, le choix entre *–na-* et *–ta-* est déterminé par l'intention du locuteur : est-ce qu'il veut créer un effet psychologique dramatisant ou rapprochant l'événement, ou cherche-t-il à s'en distancier ?

Il découle de cette perspective que, pour interpréter un énoncé, il faut inférer non seulement le contenu de l'énoncé mais aussi le point de perspective du locuteur, à savoir être capable de répondre à la question suivante : de quelle position faut-il envisager l'événement ?

Le cadre théorique élargi sous forme de Modèle de Conflit permet de simplifier la production des morphèmes temporels du swahili en mettant en lumière les principales théories fondamentales. L'interprétation se fait selon des principes généraux que nous esquissons dans la Figure 16b. Vus dans cette perspective, les temps verbaux du swahili ne sont ni plus ni moins complexes que les temps verbaux du français ou des autres langues du monde.

Le Modèle de Conflit permet également de faire des prédictions sur l'évolution des morphèmes temporels du swahili. En effet, les morphèmes temporels qui sont en conflit

pour décrire le même événement et qui ne représentent aucune variation par rapport à l'intention du locuteur aboutiraient à la disparition de l'un au profit de l'autre. Par exemple, *-nge-* risque de supplanter *–ngeli-* à long terme, puisque les deux sont des variantes libres. Le morphème *–nge-* possède l'avantage d'être moins long (une syllabe) par rapport à *–ngeli-* (deux syllabes). De même, le MC permet de prédire la disparition éventuelle des morphèmes *–a-, hu-* au profit de *–na-*.

Bref, le MC et la Théorie de la Pertinence permettent de compléter la description classique des temps verbaux du swahili et d'en corriger les erreurs de description.

Par ailleurs, dans le cadre du discours, c'est le Modèle des Inférences Directionnelles qui éclaire la description des morphèmes temporels du swahili. En effet, grâce au MID, nous avons avancé trois hypothèses, entre autres analyses, à savoir :

H1 (nouvelle version) : Une succession de –me- ou de –li- dans deux éventualités instaure une relation causale entre elles, sauf dans le cas de capsules, auquel cas, le deuxième événement est un sous-événement du premier et le temps n'avance ni ne recule entre les deux.

H2 (nouvelle version): -ka- dans la deuxième éventualité enjoint le récit de progresser temporellement sauf dans le cas de capsule non ordonnée, auquel cas cette instruction est annulée.

H3 : Dans un discours composé de deux éventualités, la présence de –ki- dans la seconde instaure une relation de simultanéité entre elles.

En outre, l'application du MID au swahili révèle que les principes A et B s'appliquent au français et au swahili. Selon le premier principe, les informations contextuelles sont plus fortes que les informations linguistiques. Le second principe stipule que les informations procédurales l'emportent sur les informations conceptuelles. Or, le principe C, qui veut que les informations procédurales propositionnelles (connecteurs, conjonctions, etc.) soient plus fortes que les informations procédurales morphologiquement incorporées (temps verbaux), ne s'applique pas au swahili. En swahili, les deux types d'informations sont sur le même pied d'égalité, ce qui nous a poussés à conclure que les temps verbaux du swahili, contrairement au temps du français, encodent des traits directionnels forts.

S'agissant des applications informatiques du MID, nous avons montré que les hypothèses sur le swahili peuvent s'employer dans un programme informatique destiné à déterminer la directionnalité du temps entre deux éventualités. En effet, l'instruction du second morphème temporel monte de la tête au nœud principal (projection maximale). Il s'agit de Tense Phrase (TP) ou de IP dans la modélisation X-barre de Chomsky. Ainsi, la combinaison des morphèmes temporels dans le discours est calculée par le logiciel pour déterminer la direction du temps.

Par ailleurs, la discussion sur la négation incite à apprécier l'avantage d'une lecture pragmatique. Premièrement, le fait que plusieurs morphèmes temporels partagent le même morphème négatif est, pour nous, significatif. En effet, il corrobore nos analyses qui avaient montré, en fait, que certains morphèmes swahilis étaient en conflit pour décrire les mêmes éventualités. L'argument était que ces morphèmes produisaient des effets différents sur la manière de se représenter les éventualités en question. La différence n'était nullement sémantique mais pragmatique, raison pour laquelle le même morphème assure la négation des morphèmes positifs en conflit.

Deuxièmement, les trois morphèmes négatifs swahilis, *-i-*, *-ku-* et *–ja-*, reçoivent des lectures différentes et sont en conflit pour nier une éventualité. Le premier indique que l'éventualité niée ne possède pas de borne temporelle alors que le second représente une limite temporelle réduite. En revanche, le morphème *–ja-* précise que l'éventualité n'a pas encore eu lieu mais qu'elle peut se réaliser. Le choix de l'un ou de l'autre est soumis aux contraintes du MC.

En somme, le cadre théorique adopté ici est à même de décrire les morphèmes temporels du swahili de manière satisfaisante. Il s'agit de mettre l'accent sur les emplois plutôt que sur des descriptions purement abstraites et normatives.

Par ailleurs, la comparaison entre les temps verbaux du swahili et ceux du français montrent plus de points de convergence que de divergence. Ce constat rappelle la Grammaire Universelle (GU), en syntaxe, qui propose des principes communs pour toutes les langues naturelles et des paramètres pour tenir compte de la spécificité de certaines langues.

Enfin, nous espérons avoir enrichi l'étude des temps verbaux du swahili par Contini-Morava (1989) et contribué à repenser les définitions dans les grammaires anciens et modernes (Ashton, Wilson et Waihiga).

Perspectives

A présent, nous jetons l'ancre pour marquer la fin d'un long parcours aventureux sur les eaux des temps verbaux. Nous proposons, ici, quelques pistes de recherche ouvertes par notre recherche. D'abord, la portée du MC et du MID.

Premièrement, il faudrait tester l'application du Modèle de Conflit (MC) aux temps verbaux du français pour en déterminer la productivité et la portée. Le MC a été fort productif dans la production des morphèmes temporels du swahili, voire même dans la négation. Si le MC est valable pour le français, le travail comparé du chapitre 9 sera comblé et enrichi. Ainsi, on pourra intégrer le MC dans l'apprentissage des temps verbaux du français.

De même, l'application du MC dans d'autres langues en concurrence avec le français au Kenya, comme l'anglais et les langues vernaculaires, pourrait, elle, aussi, en déterminer la portée. S'agit-il, enfin, d'un modèle de portée universelle ? Voilà une perspective intéressante à explorer.

Deuxièmement, le Modèle des Inférences Directionnelles (MID), qui nous a permis d'affiner la description des morphèmes temporels du swahili dans le cadre du discours devrait faire, lui aussi, l'objet d'une application à l'anglais et aux langues africaines vernaculaires au Kenya. Sa validité en swahili, à une exception près, nous a autorisé à rapprocher le français du swahili dans une optique pragmatique. Les principes du MID sont-ils universels ? Notre travail montre que les principes A et B, à l'exception de C, sont valables en swahili. Qu'en est-il dans d'autres langues ?

Bibliographie

Anscombre, J-C. & Ducrot, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

Asher, N. (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse,* Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.

Ashton, E.O. (1989), *Swahili Grammar,* Nairobi, Metro Forms & Systems.

Asic, T. (2000a), *Le présent perfectif en serbe: temps, mode ou puzzle?,* Mémoire de D.E.S., Université de Genève, manuscrit, 113 p.

Asic, T. (2000b), «Le présent perfectif serbe: temps, mode ou puzzle?», *Cahiers de Linguistique Française* 22, 275-294.

Asic, T. (à paraître), «Opposite Concepts of Time's Direction in Kikuyu and Swahili: Conceptual Influence of English on Swahili», *Conference Proceedings of the Third UK Language Variation and Change Conference,* 19-22 July 2001.

Asic, T. & Amisi, S. (2002), «Hapa na Hapo: Les usages temporels des déictiques spatiaux en swahili», *Analyse* 8, 293-310.

Bach, E. (1989), *Informal Lectures on Formal Semantics*, New York, SUNY Press.

Banfield, A. (1995), *Phrases sans paroles. Théorie du récit et du style indirect libre,* Paris, Seuil.

Beauzée, N. (1767/1974), *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues,* Stuttgart, Friedrich-Fromann Verlag.

Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale,* Paris, Gallimard.

Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale,* vol.2, Paris, Gallimard.

Berthouzoz, C. (2000), «Le Modèle Directionnel d'Interprétation du Discours», *Cahiers de Linguistique Française* 22, 101-146.

Bezuidenhout, A. (à paraître), « Implicature, Relevance and Default Pragmatic Inferences », Conférence faite lors de l'atelier *Toward Experimental Pragmatics,* Lyon, ISC, CNRS, 17-19 mai 2002.

Blackmore, S. (1998), *The Meme Machine,* Oxford, Oxford University Press.

Borsley, R.D. (1999), *Syntactic Theory: A Unified Approach,* London, Arnold, 2nd ed.

Calvin, W.H (1996), *How Brains Think,* New York, BasicBooks.

Carey, S. & Spelke, E. (1994), « Domain-specific knowledge and conceptual change », in Hirschfeld, L.A & Gelman, S.A. (eds), *Mapping the Mind: Domain Specificity in Cognition and Culture,* Cambridge, Cambridge University Press, 169-200.

Carton, F. (1974), *Introduction à la phonétique du français,* Paris, Bordas.

Casparis, C.P. (1975), *Tense without Time: The Present Tense in Narration,* Bern, Francke.

Charaud, J. (1969), *Histoire de la langue française,* Paris, Presses Universitaires de France *(Que sais-je?).*

Chimerah, R. (2000), *Kiswahili: Past, Present and Future Horizons,* Nairobi, Nairobi University Press.

Chomsky, N. (1995), *The Minimalist Program,* Cambridge (Mass), MIT Press.

Comrie, B. (1981), *Language Universals and Linguistic Typology,* Oxford, Basil Blackwell.

Comrie, B. (1985), *Tense,* Cambridge, Cambridge University Press.

Comrie, B. & *alii* (1997), *The Atlas of Languages,* London, Bloomsbury.

Contini-Morava, E. (1989), *Discourse Pragmatics and Semantic Categorization: The Case of Negation and Tense-Aspect with Special Reference to Swahili,* Berlin, NewYork, Mouton, de Gruyter.

Cosmides, L. & Tooby, J. (1994), « Origins of Domain Specificity : the evolution of functional organization », in Hirschfeld, L.A. & Gelman, S.A. (eds), *Mapping the Mind: Domain Specificity in Cognition and Culture,* Cambridge, Cambridge University Press, 85-116.

Crozon, A. & Polomack A. (1992), *Parlons swahili,* Paris, L'Harmattan.

Crystal, D. (ed.) (1987), *The Cambridge Encyclopedia of Language,* Cambridge, Cambridge University Press.

Dahl, A.L. (1996), *The Eco Principle,* Oxford, George Ronald.

Dalby, D. (1998), *A Dictionary of Languages,* London, Bloomsbury.

Damourette, J. & Pichon E. (1911-1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française,* Tome V, Paris, d'Artrey.

Darwin, C. (1859/1964), *On the Origin Of Species,* Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

David, J & *alii* (1977), *Pierre et Seydou,* Paris, Hachette/BELC.

Davies, P. (1995), *About Time,* London, Penguin Books.

Dawkins, R. (1976/1989), *The Selfish Gene,* Oxford, Oxford University Press.

Dennett, D.C. (1991), *Consciousness Explained,* Boston, Little, Brown.

Dennett, D.C. (1996), *Kinds of Minds,* New York, Basic Books.

Dua, H.R. (1993), « The national language and the ex-colonial language as rivals: the case of India », *International Political Science Review* 14(3), 293-308.

Dua, H.R. (1994), *Hegemony of English: Future of Developing Languages in the Third World,* Mysore, Yashoda Publications.

Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire,* Paris, Hermann.

Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit,* Paris, Minuit.

Ducrot, O. *& alii* (1980), *Les mots du discours,* Paris, Minuit.

Edelman, G. (1989), *The Remembered Present: A Biological Theory of Consciousness,* New York, Basic Books.

Edelman, G. (1992), *Bright Air, Brilliant Fire: On the Matter of the Mind,* New York, Basic Books.

Edelman, G.M. & Tononi, G. (2000), *Consciousness: How Matter Becomes Imagination,* London, Penguin Press.

Einstein, A. (1956), *La relativité,* Paris, Gauthier-Villars.

Fanon, F. (1986), *Peau Noire, Masque Blanc*, Paris, Seuil.

Fauconnier, G. (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.

Fodor, J. (1986), *La modularité de l'esprit,* Paris, Minuit.

Fodor, J. (1990), « Information and Representation », in Hansen, P. (ed.), *Information, Language and Cognition,* Oxford, Oxford University Press, 175-190.

Foucault, M. (1966), *Les mots et les choses,* Paris, Gallimard.

Freire, P. (1972), *Pedagogy of the Oppressed,* London, Penguin Books.

Freire, P. (1985), *The Politics of Education,* South Hadley, Bergin and Garvey Publishers Inc.

Gardner, H. (1983), *Frames of Mind. The Theory of Multiple Intelligencies,* London, Heinemann.

Gardner, H. & *alii* (1996), *Intelligence: Multiple Perspectives,* New York, Harcourt Brace College Publishers.

Gecaga, B.M. (1953), *A short Kikuyu Grammar,* Nairobi, Macmillan.

Givon, T. (1975), « Negation in language: pragmatics, function, ontology », *Working Papers in Language Universals* 18, 59-116.

Givon, T. (1979), *On Understanding Grammar,* New York, Academic Press.

Glasbey, S.R (1993), « Distinguishing between events and times: some evidence from the semantics of *then* », *Natural Language Semantics* 1, 285-312.

Greenfield, P.M. (1991), « Language, tools and brain: the ontogeny and phylogeny of hierarchically organized sequential behavior », *Behavioral and Brain Sciences* 14, 531-95.

Greenfield, S. (2001), *The Private Life of the Brain,* New York, Penguin Books.

Grevisse, M. (1986), *Le Bon Usage,* Paris, Duculot, 12e édition.

Grice, P. (1975), « *Logic and Conversation* » in Cole, P. & Morgan, J.L. (eds), *Syntax and Semantics* 3: *Speech Acts,* New York, Academic Press, 41-58.

Guillaume, G. (1929), *Temps et verbes. Théorie des aspects, des modes et des temps,* Paris, Champion.

Haegeman, L. (1991), *Introduction to Government and Binding Theory,* Oxford, Basil Blackwell.

Hamburger, K. (1986), *La logique des genres littéraires,* Paris, Seuil.

Hawking, S. (1989), *Une brève histoire du temps: du big bang aux trous noirs,* Paris, Flammarion.

Hawking, S. (2001), *L'Univers dans une coquille de noix,* Paris, Odile Jacob.

Horn, L.R. (1972), *On the Semantic Properties of Logical Operators in English,* Bloomington, IULC.

Horn, L.R. (1985), « Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity», in *Language* 61/1, 121-174.

Horn, L.R (1989), *A Natural History of Negation,* Chicago-London, The University of Chicago Press.

Humboldt, W. von., (1836/1972), *Linguistic variability and intellectual development,* Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

Jackendoff, R. (1977), *X'-Syntax: A Study of Phrase Structure,* Cambridge (Mass), MIT Press.

Jackendoff R. (1984), *Talking Minds. The Study of Language in Cognitive Science,* Cambridge (Mass.), MIT Press.

Jackendoff, R. (1987), *Consciousness and the Computational Mind,* London, MIT Press.

Jackendoff, R. (1990), *Semantic Structures,* Cambridge, MIT Press.

Jackendoff, R. (1996), « Conceptual Semantics and Cognitive Linguistics », *Cognitive Linguistics* 7, 93-129.

Janssen, T.A.J.M. (1993), « Tenses and Demonstratives: Conspecific categories », in Geiger, R.A. & Rudzka-Ostyn, B. (eds), *Conceptualizations and Mental Processing in Language,* New York, Mouton de Gruypter, 741-783.

Janssen, T.A.J.M. (1998), « The Referentiality of Tenses », *Journal of Belgian Linguistics* 12, 209-225.

Kamp, H. & Rohrer C. (1983), *«Tense in Texts»,* in Bauerle, R., Schwarze, C. & von Stechow, A. (eds), *Meaning,, Use, and Interpretation of Language,* Berlin and New York, de Gruyter, 250-269.

Kang'ethe, F. (1998), «Le devenir du français dans l'enseignement supérieur au Kenya», *Analyses* 6, 5-15.

Kang'ethe, F. (1999), *La pragmatique des temps verbaux du swahili,* Mémoire de D.E.S., Université de Genève, manuscrit, 63p.

Kang'ethe, F. (2000a), « Une lecture pragmatique des morphèmes temporels du swahili: le cas de *na* », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 295-306.

Kang'ethe, F. (2000b), « Une lecture pragmatique des morphèmes temporels du swahili », *Analyses* 7, 217-225.

Kang'ethe, F. (2002), «Le moment *présent* est une puissante déesse », *Analyses* 8, 47-62.

Kang'ethe, F. (à paraître a), « From Conflict to Oblivion: Variation in Swahili Verb Tenses », *Conference Proceedings of the Third UK Language Variation and Change Conference,* 19-22 July 2001.

Kang'ethe, F. (à paraître b), « A contrastive reading of temporal-aspectual morphemes in Swahili: The case of *–li* and *–me* », in Jaszczolt, K.M. & Turner, K. (eds), *Meaning Through Language Contrast: The Cambridge Papers,* Amsterdam, John Benjamins.

Karmiloff-Smith, A. (1992), *Beyond Modularity: A Developmental Perspective on Cognitive Science,* Cambridge (Mass.), MIT Press.

Karmiloff-Smith, A. (1994), « Précis of 'Beyond Modularity: A Developmental Perspective on Cognitive Science' », *Behavioral and Brain Sciences* 17, 693-745.

Kearns, K. (2000), *Semantics,* London, Macmillan Press Ltd.

Klum, A. (1961), *Verbe et adverbe,* Uppsala, Almqvist & Wiksel.

Kozlowska, M. (1996), « *Ensuite* et l'ordre temporel », *Cahiers de Linguistique Française* 18, 243-274.

Kozlowska, M. (1998), « Aspect, modes d'action et classes aspectuelles », in Moeschler, J. & *alii*, *Le temps des événements,* Paris, Kimé, 221-244.

Kripke, S. (1982), *La logique des noms propres,* Paris, Minuit.

Laenzlinger, C. & Wehrli, E. (1991), « FIPS: Un analyseur interactif pour le français », *T.A. Informations* 2, 35-49.

Lascarides, A. & Oberlander J. (1993), « Temporal Coherence and Defeasible Knowledge », *Theoretical Linguistics* 19, 1-37.

Lascarides, A. & Asher, N. (1993), « Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment », *Linguistics and Philosophy* 16, 437-493.

Leslie, A. (1991), « The theory of mind impairment in autism: evidence for a modular mechanism of development », in Whiten, A. (ed), *Natural Theories of Mind: Evolution, Development and Simulation of Everyday Mindreading,* Oxford, Blackwell, 63-78.

Leslie, A. (1994), «ToMM, ToBY, and agency: core architecture and domain specificity», in Hirschfeld, L.A. & Gelman, S. (eds), *Mapping the Mind: Domain Specificity in Cognition and Culture,* Cambridge, Cambridge University Press, 119-48.

Levinson, S.C. (1983), *Pragmatics,* Cambridge, Cambridge University Press.

Levinson, S.C. (2000), *Presumptive Meanings. The Theory of Generalized Conversational Implicatures,* Cambridge (Mass.), MIT Press.

Lewis, D. (1973), *Counterfactuals*, Cambridge, Cambridge University Press.

Luscher, J.-M. & Sthioul, B. (1996), « Emplois et interprétations du Passé Composé », *Cahiers de Linguistique Française* 18, 187-217.

Luscher, J.-M (1998a), « Les approches textuelles », in Moeschler, J. & *alii, Le temps des événements,* Paris, Kimé, 87-100.

Luscher, J.-M. (1998b), « Procédure d'interprétation du Passé Composé », in Moeschler, J. & *alii, Le temps des événements,* Paris, Kimé, 181-196.

Luscher, J.-M. (1999), *Eléments d'une pragmatique procédurale,* Thèse de doctortat, Université de Genève, manuscrit, 359p.

Martinet, A. (1980), *Eléments de linguistique générale,* Paris, Armand Colin.

Mbaabu, I. (1978), *Kiswahili Lugha Ya Taifa,* Nairobi, Kenya Literature Bureau.

Meyjes, G.P.P. (1999), « Language and universalization: a 'linguistic ecology' reading of Baha'i Writ », *The Journal of Baha'i Studies* 9 (1), 51-64.

Miller, G.A. (1956), « The magical number seven, plus or minus two: some limits on our capacity for processing information », *Psychological Review* 63, 81-96.

Mithen, S. (1999), *The Prehistory of the Mind,* London, Thames and Hudson Ltd.

Moeschler, J. (1993), « Aspects pragmatiques de la référence temporelle: indétermination, ordre temporel et inférence », *Langages* 112, 39-54.

Moeschler, J. (1996a), « Récit, ordre temporel et temps verbaux », in Laforest, M. (éd.), *Autour de la narration,* Québec, Nuit Blanche Editeur, 151-170.

Moeschler, J. (1997), « La négation comme expression procédurale », in Forget, D., Hirschbühler, P., Martineau, F. & Rivero, M-L. (eds), *Negation and Polarity. Syntax and Semantics,* Amsterdam, John Benjamins, 231-249.

Moeschler, J. (1998a), « Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés », in Moeschler, J. & *alii, Le temps des événements,* Paris, Kimé, 293-321.

Moeschler, J. (1998b), « Le temps dans la langue: de la grammaire à la pragmatique », *Langues* 1-1, 14-23.

Moeschler, J. (1998c), « Introduction. Temps, référence et pragmatique », in Moeschler, J. & alii, *Le temps des événements*, Paris, Kimé, 3-15.

Moeschler, J. (1999), « Linguistique et pragmatique cognitive. L'exemple de la référence temporelle », *Le Gré des Langues* 15, 10-33.

Moeschler, J. (2000a), « Le Modèle des Inférences Directionnelles », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 57-100.

Moeschler, J. (2000b), « L'ordre temporel est-il naturel? Narration, causalité et temps verbaux », in Moeschler, J. & Béguelin, M-J. (éds), *Référence temporelle et nominale. Actes du 3e cycle romand de Sciences du langage,* Berne, Peter Lang, 71-105.

Moeschler, J. (2001), « L'interface entre la sémantique et la pragmatique dans la linguistique française », Conférence donnée à l'Université de Nairobi, 21 décembre 2001.

Moeschler, J. (à paraître), « Connecteurs et Inférence », in Gobber G. (éd.), *Syndesmos: il connettivo nella realta del testo.*

Moeschler, J. & *alii* (1994), *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore,* Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

Moeschler, J. & *alii* (1998), *Le temps des événements,* Paris, Kimé.

Moeschler, J. & Réboul, A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique,* Paris, Seuil.

Montangero, J. (2001), « Comment l'enfant comprend le temps », *La Recherche, Hors-Série* 5, 88-91.

Nzunga, M.P.K. (1994), *La situation linguistique au Kenya,* Thèse de doctorat, Université de Toulouse le Mirail.

Pennycook, A. (1994), *The Cultural Politics of English as an International Language,* London/New York, Longman.

Perrot, D.V. (1981), *Swahili: A Complete Working Course,* London, Hodder & Stoughton Ltd.

Piaget, J. (1971), *Biology and Knowledge,* Edinburgh, Edinburgh University Press.

Pinker, S. (1994), *The Language Instinct,* London, Penguin Books.

Pinker, S. (1997), *How The Mind Works,* London, Penguin Books.

Pinker, S. (1999), *L'instinct du langage,* Paris, Odile Jacob.

Polanyi, M. (1958), *Personal Knowledge,* Chicago, The Chicago University Press.

Pollock, J.-Y. (1989), « Verb Movement, Universal Grammar and the Structure of IP », *Linguistic Inquiry 20,* 365-424.

Polome, E. (1967), *Swahili Language Handbook,* Washington DC, Centre For Applied Linguistics.

Prince, A. & Smolensky, P. (1993), « Optimality theory: Constraint interaction in generative grammar », Ms., Rutgers University, New Brunswick, and University of Colorado, Boulder, RuCC-TR-2.

Pustejovsky, J. (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge, MA, The MIT Press.

Puzenat, N. (1996), «Cerveau dyslexique: particularités anatomiques», *Le Français dans le Monde* 285, 18-18.

Reader, J. (1998), *Africa. A Biography of the Continent,* London, Hamish Hamilton.

Reboul, A. (2000), « La représentation des éventualités dans la Théorie des Représentations Mentales », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 13-55.

Reboul, A. (2001), « Foundations of reference and predication », in Haspelmath, M, König, E., Oesterreicher, W. & Raible, W. (eds), *Language Typology and Language Universals,* Vol.1, Tome 1, Berlin, de Gruyter, 509-522.

Reboul, A. & *alii* (1997), *Le projet CERVICAL. Représentations mentales, référence aux objets et aux événements,* Nancy, LORIA, ms.

Reboul, A. & Moeschler, J. (1998b), *Pragmatique du discours,* Paris, Armand Colin.

Reichenbach, H. (1947), *Elements of Symbolic Logic,* New York, Free Press.

Rickard, P. (1993), *A History of the French Language,* London, Routledge, 2nd ed.

Roulet, E. (1991), « Vers une approche modulaire de l'analyse du discours », *Cahiers de Linguistique Française* 12, 53-81.

Roulet, E. (1996), « Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien », *Cahiers de Linguistique Française* 18, 11-32.

Roulet, E. & *alii* (1985), *L'articulation du discours en français contemporain,* Berne, Lang.

Russell, B. (1905), « On Denoting », *Mind* 14, 479-493.

Sagan, C. (1979), *Broca's Brain,* New York, Ballantine Publishing Book.

Sapir, E. (1949), « The Function of an International Auxiliary Language », in Mandelbaum, D.G. (ed.), *Selected Writings of Edward Sapir,* Berkeley, University of California Press, 110-121.

Saussure, L. de (1996), « Encapsulation et référence temporelle d'énoncés négatifs au Passé Composé et au Passé Simple », *Cahiers de Linguistique Française* 16, 219-242.

Saussure, L. de (1997a), *Une approche inférentielle de la référence temporelle des énoncés négatifs,* Mémoire de D.E.S., Université de Genève, manuscrit, 99p.

Saussure, L. de (1997b), « Passé simple et encapsulation d'événements », *Cahiers de Linguistique Française* 19, 323-344.

Saussure, L. de (1998a), « L'approche référentielle: de Beauzée à Reichenbach » in Moeschler, J. & *alii, Le temps des événements,* Paris, Kimé, 19-44.

Saussure, L. de (1998b), « Portée temporelle de la négation », *Langues* 1-1, 25-32.

Saussure, L. de (1998c), « L'encapsulation d'événements. L'exemple du passé simple », in Moeschler, J. & *alii*, *Le temps des événements,* Paris, Kimé, 245-270.

Saussure, L. de (1998d), « Le temps dans les énoncés négatifs », in Moeschler, J. & *alii*, *Le temps des événements,* Paris, Kimé, 271-292.

Saussure, L. de (2000a), *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs,* Thèse de doctorat, Département de linguistique, Université de Genève.

Saussure, L. de (2000b), « Les « règles conceptuelles » en question », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 147-164.

Saussure, L. & Sthioul B. (1998), « L'approche psychologique: Damourette et Pichon », in Moeschler, J. & *alii*, *Le temps des événements,* Paris, Kimé, 67-86.

Schang, E. (2000), *L'Emergence des créoles portugais du Golfe de Guinée,* Thèse, Université de Nancy 2.

Smith, N. & Tsimpli, I-M. (1991), « Linguistic Modularity? A Case Study of a Savant Linguist », *Lingua,* 84, 315-51.

Smith, N. & Tsimpli, I-M. (1995), *The Mind of Savant: Language Learning and Modularity,* Oxford, Clarendon Press.

Soyinka, W. (1984), « Yours in the African Cause », in Killam, G.D. (ed.), *The Writing of East and Central Africa,* Nairobi, Heinemann.

Sperber, D. (1994), « The modularity of thought and the epidemiology of representations », in Hirschfeld, L.A. & Gelman, S.A. (eds), *Mapping the Mind: Domain Specificity in Cognition and Culture,* Cambridge, Cambridge University Press, 39-67.

Sperber, D. & Wilson, D. (1986), *Relevance. Communication and Cognition,* Oxford, Blackwell.

Sperber, D. & Wilson, D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition,* Paris, Minuit.

Sperber, D. & Wilson, D. (1995), *Relevance, Communication and Cognition,* Oxford, Blackwell (2e édition).

Sperber, D. & Wilson, D. (1998), « The mapping Between the Mental and the Public Lexicon », in Carruthers, P. & Boucher, J. (eds), *Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

Sthioul, B. (1998a), « Temps verbaux et point de vue » in Moeschler, J. & *alii*, *Le temps des événements,* Paris, Kimé, 197-220.

Sthioul, B. (1998b), « La conceptualisation du temps: Guillaume », in Moeschler, J. & *alii*, *Le temps des événements,* Paris, Kimé, 45-66.

Strawson, P.F. (1977), « De l'acte de référence », in *Etudes de logique et de linguistique,* Paris, Seuil, 9-38.

Tahara, I. (2000), « Le Passé Simple et la subjectivité », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 189-218.

Talmy, L. (2000), *Toward a Cognitive Semantics, Volume 1: Concept Structuring Systems,* Cambridge (Mass.), MIT Press.

Vendler, Z. (1967), *Linguistics in Philosophy,* Ithaca, Cornell University Press.

Vetters, C. (1995), *L'opposition passé simple-imparfait: une question d'aspect ou de structuration textuelle?,* Michigan, Bell & Howell Company, UMI Dissertation Services.

Vigneron, A. (1999), « Passe simple, passé composé, imparfait: pour y voir plus clair! », *Le Français dans le Monde* 307, 36-37.

Waihiga, G. (1999), *Sarufi Fafanuzi ya Kiswahili,* Nairobi, Longhorn Publishers (Kenya) Ltd.

Wald, B. (1973), *Variation in the System of Tense Markers of Mombasa Swahili,* PhD thesis, Columbia University.

Walter, H. (1988), *Le français dans tous les sens,* Paris, Laffont.

Webster, N. (1789), *Dissertations on the English Language,* Menston, England, Scolar Press.

Weinrich, H. (1973), *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Seuil.

Whiten, A. (1991), *Natural Theories of Mind: Evolution, Development and Simulation of Everyday Mindreading,* Oxford, Blackwell.

Whorf, B.L. (1969), *Linguistique et Anthropologie,* Paris, Denoël.

Wilson, P.M. (1997), *Simplified Swahili,* London, Longman.

Young, A. (1994), « The Neuropsychology of Awareness », in Revonsuo, A. & Kamppinen, M. (eds), *Consciousness in Philosophy and Cognitive Neuroscience,* Hillsdale, N.J., Erlbaum, 173-203.

Zawawi, S. (1967), *An Appraisal of the Present Tense in Swahili and a new Formulation,* MA dissertation., Columbia University.

Zipf, G.K. (1949), *Human Behavior and the Principle of Least Effort: An Introduction to Human Ecology,* New York, Hafner.